DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12655 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 6-LUNDI 7 OCTOBRE 1985

LA FIN DE LA VISITE DE M. GORBATCHEV

Un dialogue sans concessions majeures

M. Gorbatchev devait quitter Paris samedi 5 octobre en début d'après-midi, au terme d'une visite de quatre jours.

« Aucune concession sur nos principes n'a été faite, mais l'adversaire est coriace. » Telles sont, pour l'essentiel, les premières conclusions que l'on tire, dans l'entourage de M. Mitterrand, alors que M. Gorbatchev reprend le chemin de Moscou. Ces principes qu'il convenait de sauvegarder sont au nombre de deux : le premier consistait à réaffirmer la position française de non-participation à l'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan, sans pour autant porter un coup à la solidarité de l'alliance. Le second concernait la force française de dissuasion, qui ne se marchande pas.

Sur ces deux sujets, M. Mitterrand n'a rien consenti de fondamental à M. Gorbatchev. Tout en rappelant son hostilité à l'IDS (*« Nous n'allions pas dire le contraire de ce que nous pensons et de ce que nous avons toujours dit, uniquement parce que le secrétaire général soviétique était à Paris »*, fait-on remarquer à l'Elysée), M. Mitterrand a évité de multiplier les critiques, de fournir des arguments à Moscou. Et c'est fermement, même s'il s'est entouré de précautions oratoires, que le président de la République a décliné la proposition de M. Gorbatchev d'ouvrir des négociations bilatérales sur la force française de dissuasion. Le président de la République ne se dérobera pas, en revanche, à des *« échanges de vues »*.

N'est-ce pas mettre le doigt dans un engrenage dangereux ? On ne le pense pas dans l'entourage présidentiel, tant les conditions mises par Paris à une négociation sur la force de dissuasion sont nombreuses. Il faut d'abord, rappelle-t-on, que les deux superpuissances s'accordent sur une diminution radicale de leurs arsenaux ; il faut ensuite qu'une éventuelle négociation soit élargie non seulement aux armes conventionnelles et chimiques mais aussi à toutes les armes soviétiques pouvant atteindre le territoire national. L'idée soviétique selon laquelle les SS-20 sont la seule contrepartie des forces de frappe française et britannique n'est pas acceptable pour Paris. La force française est un système central, donc stratégique. On ne peut la réduire à une force « intermédiaire ».

Le président de la République n'a pas cédé sur les principes : la force de dissuasion ne se marchande pas

Comment le « non » de M. Mitterrand a-t-il été reçu par M. Gorbatchev ? Il y a eu quelque déception du côté soviétique, mais on ne s'attendait manifestement pas à autre chose, fait-on remarquer de source française. M. Gorbatchev, a d'ailleurs pris soin, tout au cours des conversations, de bien préciser qu'il ne recherchait pas un plafonnement de la force française. Le secrétaire général sait parfaitement que la France est en train de multiplier les têtes nucléaires et qu'il est hors de question d'entraver cette phase de *modernisation* de la force de dissuasion. Mais, ajoute-t-on, comme M. Gorbatchev donne l'impression de *« toujours jouer trois coups à l'avance »*, il peut très bien songer déjà à *« se placer »* dans la perspective d'un nouvel effort de modernisation.

Le réalisme de M. Gorbatchev s'est manifesté sur une autre question, symbolique celle-là : l'affaire du communiqué. La préparation de la visite du secrétaire général avait été marquée par l'insistance des Soviétiques à obtenir la publication d'un texte commun. Au premier jour du voyage, M. Gorbatchev a lui aussi fait allusion à cette question, mais il semble très vite avoir compris qu'il serait peu habile d'empoisonner l'atmosphère des conversations avec une question aussi formelle, et il s'est alors rallié à la formule proposée par les Français : faire précéder la conférence de presse conjointe par deux déclarations préliminaires, dans lesquelles chaque partie exposerait son point de vue. *« La formule constitue désormais un précédent »*, fait-on remarquer à l'Elysée, *« et elle est bien préférable aux déclarations solennelles d'antan que l'on signait en grande pompe »*. Le problème était délicat, puisque le but recherché avec la visite de M. Gorbatchev était d'effacer la période de glaciation des rapports franco-soviétiques sans retomber dans le rituel mis progressivement en place par Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing.

La périodicité des rencontres au sommet faisait partie de ce rituel. N'est-on pas en train d'y retomber ? C'est un des vœux les plus chers des Soviétiques. M. Gorbatchev ne s'est d'ailleurs pas fait prier d'enfoncer le clou, lors de la conférence de presse de vendredi d'abord, puis lors du « toast » qu'il a prononcé le soir, au dîner « de retour » qu'il offrait à son ambassade. *« Nos pays*, a-t-il dit, *rétablissent la pratique des rencontres au sommet régulières, pratiquement annuelles (...). C'est bien, il faudrait affermir cette pratique utile. »*

Tout en reconnaissant que la nuance ne manque pas de subtilité, on affirme à l'Élysée qu'aucun compromis n'a été fait sur la périodicité, inscrite par exemple dans les rapports franco-allemands, mais qu'on décidera *« au coup par coup »*. Il n'empêche que M. Mitterrand a lui-même souhaité, vendredi également, au cours du dîner offert par M. Gorbatchev, que *« les rencontres ne soient pas trop espacées »* car *« l'absence d'information engendre l'incompréhension »*. Le président de la République a d'autre part accepté d'ores et déjà de se rendre l'an prochain à Moscou.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Les quarante ans du CEA

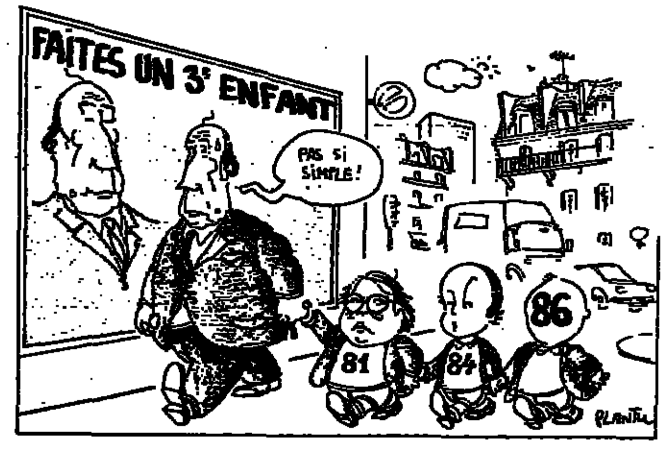
Si la France est aujourd'hui l'une des cinq grandes puissances nucléaires, elle le doit à une volonté politique constamment soutenue et à un organisme scientifique et technique qui aura quarante ans le 18 octobre : le Commissariat à l'énergie atomique.

Etudiée en secret de 1954 à 1958, la bombe A sera expérimentée au Sahara à partir de 1960. Et c'est en août 1968 que la France fera exploser, à Mururoa – déjà, – sa première bombe H, après les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne et la Chine. Clé d'entrée dans le club des cinq, la force de dissuasion nucléaire a dû être diversifiée et le CEA doit s'intéresser aujourd'hui à des armements plus sophistiqués, ceux de la « guerre des étoiles ».

Signe et symbole de l'orgueil national, l'atome militaire aura en tout cas servi le « civil » et permis à la France de se doter d'une industrie de pointe qui aura en quelques années relevé le défi des crises pétrolières.

L'histoire de la naissance et du développement du CEA, ses orientations et ses projets, les succès et les zones d'ombre de l'industrie nucléaire, les objectifs de la défense nationale et l'originalité confirmée de la force de dissuasion française. Autant de thèmes d'enquête et de réflexion.

M. Mitterrand célèbre la Sécurité sociale



PAGE 17

Le Conseil de sécurité condamne le raid israélien en Tunisie

Washington, qui avait d'abord trouvé l'action « légitime », s'est simplement abstenu

PAGE 5

Les journées parlementaires du RPR

A Menton, la parole a surtout été donnée aux plus durs du mouvement, mais M. Chirac lui-même a fait preuve de modération

PAGE 8

LA FOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN

Un accent français

La douzième Foire internationale d'art contemporain, la FIAC, a été inaugurée vendredi 4 octobre, en présence de M. Claude Mollard, délégué des arts plastiques au ministère de la culture (Jack Lang, contrairement à l'habitude, n'était pas là, mais viendra la visiter dimanche matin), et de Mme Françoise Giroud, en qualité de membre fondateur de l'AICF – l'Action internationale contre la faim – qui recevra l'argent de la vente des billets d'entrée lors de la soirée de vernissage.

– Une soirée qui, à vue de nez, n'a certainement pas connu l'affluence habituelle. Peut-être même y a-t-il eu moitié moins de monde que l'année dernière à venir à ce grand rendez-vous des marchands d'art, des artistes, des amateurs et des mondains.

Les déplacements de M. Gorbatchev et le service de sécurité mis en place dans Paris, notamment aux alentours du Grand et du Petit Palais, rendus inaccessibles aux voitures, pourraient bien en avoir été la cause. Dès l'après-midi, le bouclage du quartier avait déjà compliqué l'arrivée et le déchargement des œuvres, ainsi que l'installation devant les portes de la FIAC du monumental centaure de bronze que le sculpteur César a fait en hommage à Picasso. Une commande de l'Etat et une grande réussite qui, après la FIAC, rejoindra le piédestal qu'on est en train de lui construire en haut de la rue de Rennes.

Avec César d'une part, Picasso de l'autre, on n'est pas loin de frôler l'image de cette édition de la FIAC, très orientée vers l'art fait en France. Particulièrement dans les années 50 et 60, années du développement de l'abstraction, de l'Ecole de Paris et du Nouveau Réalisme, dont les représentants sont exposés dans de nombreux stands.

G.B.

Lire nos informations page 14 et notre enquête dans le supplément « le Monde Aujourd'hui ».

LA BRETAGNE AVANT LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

L'excitation du futur

M. Mitterrand se rend en visite officielle en Bretagne, les lundi 7 et mardi 8 octobre.

Naguère enfant chéri des gouvernements qui menaient une politique volontariste d'aménagement du territoire digne de ce nom, cette région, à croire certains de ses porte-parole, est aujourd'hui laissée pour compte. Elle aurait pendant des décennies suffisamment invoqué la solidarité nationale et abondamment bénéficié de la répartition des crédits publics. Place aux autres désormais, notamment à la Lorraine et au Nord-Pas-de-Calais, à ces nouveaux pauvres entraînés dans le tourbillon destructeur de la sidérurgie, du charbon, des chantiers navals ou de l'automobile.

Il est vrai que l'Ouest et la Bretagne en particulier ne figurent plus en tête des priorités régionales affichées par le gouvernement. Il faut d'abord orienter les moyens financiers de la nation vers les quinze pôles de conversion, tous situés à l'est d'une ligne Caen-Perpignan, symboles nostalgiques d'une industrie en déroute, et d'une société qui craque. Sans oublier que, pour tenir tête à Bruxelles, Genève, Francfort ou Londres, la France a intérêt à renforcer ses points forts comme Paris, Grenoble, Strasbourg ou Toulouse. Et enfin, puisque l'entrée de l'Espagne ou du Portugal dans la CEE fait peur au Midi, le gouvernement veut que la manne européenne vienne arroser en priorité le Sud, d'Ajaccio à Bordeaux. L'Ouest n'a donc plus à se bercer d'illusions.

Ce n'est d'ailleurs pas plus mal. L'assistanat économique et la redistribution par l'État des richesses nationales, s'ils pouvaient se concevoir dans une période d'expansion et dans un système politique centralisé, n'ont plus de justifications lorsque la faiblesse de la croissance donne peu de fruits à répartir, ou lorsque la décentralisation en marche provoque un nouvel équilibre des pouvoirs.

Fondée hier à réclamer le soutien de toute la nation, lorsqu'il lui fallait remonter des handicaps de tous ordres, la Bretagne de 1985 aurait mauvaise grâce à jalouser Longwy, Dunkerque ou Valenciennes, robustes piliers qui l'ont soutenue jadis et qui aujourd'hui lui demandent sinon aide, du moins compréhension.

D'autant que, après vingt ans d'efforts persévérants des gouvernements et des Bretons eux-mêmes, la région a acquis ses lettres de noblesse, rattrapé beaucoup de ses retards, mis en valeur ses ressources et s'est hissée dans plusieurs secteurs aux premiers rangs nationaux ou mondiaux.

Sans doute faut-il se garder de tout triomphalisme, car les records sont éphémères, mais c'est maintenant à Rennes, à Brest, à Lorient plus qu'à Paris que plongent les racines du développement.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 17.)

MEXICO APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE

Une ville plus grande que sa tragédie

De notre envoyé spécial

Mexico. – *« Mexico est plus grand que sa tragédie. »* L'immense banderole accrochée dans le sud de la ville illustre le paradoxe du séisme qui a ébranlé la capitale mexicaine les 19 et 20 septembre. Vraisemblablement près de 20 000 morts sur 18 millions d'habitants, et 1,5 % du territoire de la ville touché. C'est relativement peu, c'est trop. Mais le drame survient alors que le pays connaît de graves difficultés économiques : une dette extérieure de 96 milliards de dollars, une inflation qui atteint encore près de 60 %, des exportations en chute libre, un tourisme en perte de vitesse. Le jour même enfin où, selon le *Washington Post*, le FMI commençait à avoir de sérieux doutes sur la capacité du pays à rester le « bon élève » montré en exemple.

Le tremblement de terre a touché certains centres névralgiques : ministères de l'Intérieur, du travail, du commerce extérieur, l'Institut national de la statistique, des centres hospitaliers et les centraux de télécommunications... La ville n'est pas détruite à 35 % comme on l'a dit au départ, mais l'Etat est atteint sévèrement. Un chiffre résume, selon l'ambassadeur américain à Mexico, M. John Gavin, l'étendue du désastre : 4 milliards de dollars.

Un chiffre d'ailleurs contesté par les autorités mexicaines et certes approximatif, tant le champ qu'il recouvre est vaste : reconstruction, rétablissement du réseau de distribution d'eau, nouveaux standards de télécommunications, manque à gagner dans le secteur touristique, etc.

Pour le bâtiment, les chiffres officiels font état de 412 immeubles totalement détruits et 3 124 partiellement endommagés. Le total de ceux qui devront être abandonnés n'est pas encore connu. Le réseau de distribution d'eau ne fonctionne qu'à 60 %. C'est le sud de la ville qui est principalement affecté par les ruptures de canalisations. Dans les télécommunications, les telex et le téléphone urbain sont rétablis à 95 %, les liaisons téléphoniques avec la province se situent à 20 % de leur capacité antérieure et à 5 % seulement pour les communications internationales.

D. HAUTIN-GUIRAUT.

(Lire la suite page 6.)



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 6 octobre. — *Portugal :* élections législatives ; ouverture du procès Otelo de Carvalho.

Lundi 7 octobre. — *Paris :* visite du premier ministre thaïlandais.

Mardi 8 octobre. — *Sofia :* ouverture de la conférence générale de l'UNESCO.

Mercredi 9 octobre. — *Paris :* visite de M. Johannes Rau, chef de l'opposition allemande.
Abidjan : congrès du parti PDCI.

Jeudi 10 octobre. — *Berlin :* voyage de M. François Mitterrand ; visite du président des Maldives en France.

Dimanche 13 octobre. — *Pologne :* élections législatives.
Belgique : élections législatives.

SPORTS

Dimanche 6 octobre. — *Automobilisme :* Grand Prix d'Europe de formule 1, à Brands-Hatch (Angleterre).
Tennis : Coupe Davis (demi-finales et repêchages).
Golf : 16e trophée Lancôme, à Saint-Nom-la-Bretèche.
Sports équestres : championnat de France de saut d'obstacles et de dressage à Fontainebleau.
Cyclisme : Blois-Chaville.
Rugby : championnat de France (quatrième journée).
Motonautisme : les Six Heures de Paris.

Lundi 7 octobre. — *Automobilisme :* rallye des Pharaons, en Egypte (jusqu'au 20).

Jeudi 10 octobre. — *Cyclisme :* Tour du Piémont (Italie).

Vendredi 11 octobre. — *Football :* championnat de France (quinzième journée).

Samedi 12 octobre. — *Cyclisme :* Tour de Lombardie (Italie).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A VINGT ANS, LE PUTSCH MILITAIRE DE DJAKARTA

L'arrêt de mort des communistes indonésiens

A Djakarta, la nuit du 30 septembre 1965 semblait devoir être pareille à toutes les autres. Pourtant, à 4 heures du matin, alors que monte déjà *la touffeur du* jour tropical, des camions militaires foncent vers les quartiers résidentiels noyés dans la verdure des jardins. En quelques minutes, six généraux constituant le haut état-major de l'armée de terre sont enlevés par des commandos appartenant à la garde présidentielle. Trois d'entre eux qui tentent de résister sont abattus et leurs corps jetés dans les camions. Les survivants seront tués un peu plus tard, à la base aérienne d'Halim, quartier général de la rébellion, proche de la capitale. Un seul, mais le plus important, a réussi à s'échapper : le général Nasution, ministre de la défense, considéré comme le successeur possible de Sukarno au cas où l'armée prendrait le pouvoir (qu'elle détient déjà partiellement).

Simultanément, les points stratégiques que sont, autour de la grande place de l'Indépendance, le palais présidentiel, la radio et les télécommunications sont occupés par des troupes récemment amenées à Djakarta pour la célébration du Jour des forces armées, qui tombe le 5 octobre.

A 7 heures du matin, le 1er octobre, le Mouvement du 30 septembre diffuse son premier communiqué par la voix de son chef, le lieutenant-colonel Untung, officier de la garde présidentielle. Il déclare que son action, « *strictement intérieure à l'armée* », est dirigée contre un « *conseil des généraux* » qui projetait, avec l'aide de la CIA, un coup d'Etat contre le régime du président Sukarno. Les membres du Mouvement se définissent comme des « *officiers progressistes* », fidèles à la politique de Sukarno. Tout en annonçant la constitution d'un Conseil de la révolution, ils dénoncent avec amertume la corruption des généraux « *enivrés de pouvoir* », négligeant le sort de leurs hommes pour ne songer qu'à vivre dans le luxe. Mais le Mouvement ne va pas réussir à obtenir de Sukarno, venu lui aussi à Halim, la caution décisive dont il avait sûrement espéré se prévaloir ; il ne sera pas suivi en province, à de rares exceptions près, et dès lors il va tourner court.

Un équilibre rompu

Le commandement de l'armée s'est rapidement reconstitué sous l'autorité du général Suharto. Jusqu'alors inconnu du grand public, mais hiérarchiquement le plus haut placé après Nasution, ce général javanais de quarante-quatre ans, ancien commandant de la prestigieuse division Diponegoro (Java Centre), a dirigé la campagne pour libérer la Nouvelle-Guinée occidentale, occupée par les Néerlandais jusqu'en 1962 ; en 1965, il est le chef de la réserve stratégique et contrôle donc les forces d'action rapide, notamment les parachutistes, qui vont jouer un rôle capital. Dès le soir du 1er octobre, il a isolé les rebelles et repris la situation en main.

Tout aurait pu s'arrêter là. Mais cette nuit du 30 septembre sera un tournant de l'histoire de l'Indonésie, car elle va amener l'élimination sanglante du Parti communiste indonésien (PKI), l'éviction du président Sukarno et la prise du pouvoir par l'armée. La tentative de putsch manquée a précipité en effet la lutte de succession et rompu l'équilibre fragile que Sukarno avait réussi à maintenir entre les forces politiques ennemies : l'armée et les communistes.

« Père de l'indépendance », « porte-parole de la nation », grande figure du tiers-monde depuis la conférence de Bandoung, Sukarno, bien que vieillissant (il a soixante-quatre ans), conserve son prestige et son influence. C'est lui l'inspirateur de la politique de l'Etat, lui qui explique à son peuple, dans des discours-fleuves, le jeu des grandes puissances, la nécessité d'être à l'avant-garde de la lutte anti-impérialiste et de mener à *bien la révolution qui, seule, permettra* d'atteindre une « *société juste et prospère* » et de réaliser un « *socialisme à l'indonésienne* ». Son talent oratoire électrise toujours les masses. Son souci majeur est de souder autour de lui l'unité des grands courants politiques existants — nationalistes, musulmans et communistes, — mais la synthèse idéologique est difficile, et c'est peu à peu le PKI qui s'est imposé comme le soutien principal de la révolution.

Malgré de graves revers dans le passé, le PKI est alors en pleine expansion sous la direction de son président, D. N. Aidit. Dès 1955, il est apparu comme la quatrième formation politique du pays, après les nationalistes et les partis musulmans. Depuis, il n'a cessé de progresser, et, en 1965, il


ROUIL

revendique trois millions d'adhérents, sans compter ses organisations de masse, pour lesquelles il avance le chiffre de vingt millions (l'Indonésie compte alors cent millions d'habitants). Face à une armée farouchement anticommuniste — comme elle l'a prouvé à plusieurs reprises, — le parti s'abrite derrière la protection présidentielle.

La dynamique révolutionnaire impulsée par Sukarno joue en sa faveur. La force du PKI est de pouvoir mobiliser des milliers de manifestants, soit qu'il dénonce à grands cris les « *capitalistes-bureaucrates* », enrichis grâce aux deniers publics et qui ne sont autres que des généraux placés à la tête des entreprises hollandaises nationalisées, soit qu'il essaie d'imposer des conseils ouvriers dans ces entreprises ou qu'il réclame l'application de la réforme agraire, dûment votée en 1959, mais qui se heurte à des résistances farouches. En 1963, les paysans sans terre de Java la surpeuplée (l'île regroupe 65 % de la population du pays mais ne représente que 7 % de son territoire) s'emparent « unilatéralement » des terres tombant sous le coup de la redistribution. L'armée vient dans plusieurs cas à la rescousse des propriétaires, souvent musulmans ; il y a des heurts violents, des victimes. Pour reprendre le mot du sociologue néerlandais W. F. Wertheim, c'est l'irruption de la lutte des classes dans ces villages et ces rizières où l'éthique javanaise et des relations sociales fondées sur le clientélisme assuraient jusqu'ici l'harmonie. Si cette crise paraît à certains une étape vers un futur triomphe communiste, elle est aussi pour le PKI l'occasion de mesurer l'ampleur de la réaction qu'il affronte et sa propre fragilité...

La fuite en avant de Sukarno

La lutte contre l'impérialisme et le néocolonialisme — à laquelle Sukarno accorde de plus en plus la priorité — favorise l'accroissement d'influence du PKI, qui s'en fait le champion. C'est en 1963 également que l'Indonésie se lance dans la « confrontation » contre la Malaysia. Sukarno ne veut voir dans cette nouvelle fédération que l'œuvre de l'impéria*lisme britannique et réclame,* mais en vain, l'autodétermination pour les populations de Sabah et de Sarawak. Dès lors, l'Indonésie se jette dans une folle fuite en avant, qui la laisse de plus en plus isolée. Sukarno envoie au diable l'aide américaine, fait parachuter des commandos en Malaisie. Les manifestations se multiplient contre l'Oncle Sam et la Grande-Bretagne, dont l'ambassade est incendiée. Le projet d'une nouvelle conférence de Bandoung ayant échoué, Sukarno, perdant foi dans le mouvement des non-alignés, dont il est l'un des pères fondateurs, lève l'étendard des Nouvelles Forces montantes, sorte de front révolutionnaire international opposé aux vieilles forces établies de l'impérialisme. L'Indonésie est même le premier Etat à quitter l'ONU en janvier 1965. Seule la Chine de Mao — où monte la révolution culturelle — apporte son soutien attentif à cette politique. C'est l'époque où la silhouette du président indonésien sanglé dans une vareuse kaki, coiffé du *pitji* de velours noir, le geste impérieux derrière une batterie de micros, est bien connue en Occident, où on le considère généralement comme un mégalomane dangereux. Les Etats-Unis sont alors en pleine escalade au Vietnam et s'inquiètent de ce qu'ils analysent comme un virage au rouge du grand archipel. Sukarno n'envisage-t-il pas un axe Djakarta-Pékin ? Et, lorsque D.N. Aidit propose d'armer une « cinquième force » d'ouvriers et de paysans dans le cadre de la confrontation, ne lui prête-t-il pas une oreille favorable malgré les protestations de l'armée, qui ne suit la voie révolutionnaire qu'en traînant les pieds ?

Révélations macabres

Pendant ce temps, la situation économique, à laquelle Sukarno n'accorde qu'un intérêt secondaire, se détériore de plus en plus. L'intendance ne suit pas. Les dépenses militaires, le tarissement de l'aide étrangère, accélèrent le processus. L'inflation galope et les mauvaises récoltes s'en mêlent, alors que le nombre des bouches à nourrir s'accroît sans cesse. L'Indonésie paraît marcher à la ruine.

Toutes sortes de rumeurs courent donc à Djakarta pendant les premiers mois de 1965. Des documents circulent, tendant à prouver la collusion de l'impérialisme anglo-américain avec des militaires d'un côté ou les plans secrets du PKI pour prendre le pouvoir de l'autre. L'état de santé du président Sukarno empirant brusquement en août accélère la crise. Niant absolument l'existence d'un conseil des généraux lié à la CIA, l'armée saisit l'occasion offerte par le putsch raté d'Untung pour éliminer son vieil adversaire communiste, qu'elle va accuser d'avoir infiltré l'armée et manigancé toute l'affaire pour s'emparer du pouvoir avec le soutien de Pékin. En vain les communistes adoptent-ils un profil bas en déclarant qu'ils veulent rester en dehors d'une affaire « intérieure à l'armée » et s'en remettent-ils à la *protection présidentielle pour* les sauver une nouvelle fois de l'armée. Car Sukarno s'efforce de rester au-dessus de la mêlée, dans le rôle d'arbitre qui lui a permis jusque-là de limiter l'affrontement au terrain politique.

Les communistes ont en effet mis le doigt dans un engrenage terrible. Si l'on peut en croire certains témoignages, obtenus, il est vrai, par des juges militaires pour des procès avant tout politiques, mais qui paraissent néanmoins fiables, la direction du PKI a apporté un soutien restreint au Mouvement du 30 septembre contre l'adversaire commun : de jeunes communistes, entraînés à la base d'Halim dans le cadre de la confrontation contre la Malaysia, ont participé à l'action contre les généraux ; D.N. Aidit se trouvait à Halim le 30 septembre — même si le rôle qu'il y joua est resté inexpliqué ; enfin le quotidien communiste a publié une déclaration de soutien au Mouvement du 30 septembre. Cela a suffi à l'impliquer.

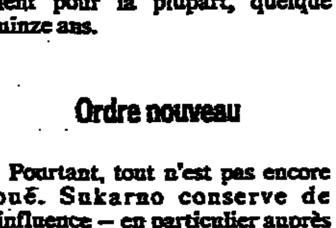
Mais le PKI, qui misait sur une approche légale du pouvoir en s'alignant sur Sukarno, n'aurait-il pas été follement imprudent en lançant contre l'armée une épreuve de force où il devait *nécessairement être le perdant* ? L'idée a été avancée qu'il aurait en fait été piégé dans un complot aux ramifications encore mystérieuses, qui visait à l'associer à une action meurtrière permettant de déclencher contre lui la répression.

Le 4 octobre, on découvre les cadavres des généraux, qui avaient été dissimulés dans un puits abandonné, à Halim. La presse, contrôlée par l'armée, multiplie les révélations macabres. Le lendemain, de solennelles funérailles nationales, avec le général Nasution appuyé sur ses béquilles (il s'est blessé lors de sa fuite, et l'on sait par ailleurs que sa fille de cinq ans touchée par une balle perdue le 30 septembre, va mourir), portent l'émotion à son comble. Le président Sukarno n'y assiste pas.

L'heure est au drame. La presse militaire appelle à la vengeance contre les communistes. Avec l'appui à peine dissimulé de l'armée, les étudiants musulmans et catholiques (il y a en Indonésie une influente minorité catholique) s'organisent en un mouvement, le KAMI, qui descend à son tour dans la rue pour réclamer l'interdiction du PKI, que Sukarno refuse toujours de prononcer. Le 8 octobre, des manifestants incendient les locaux du Parti communiste à Djakarta puis mettent à sac les maisons de ses dirigeants.

Un contre-pouvoir à la puissance de Sukarno se met peu à peu en place, sans trop vouloir d'abord apparaître comme tel, autour du général Suharto, qui s'affirme comme le nouvel homme fort. Le 14 octobre, Sukarno, pour éviter une crise ouverte, se voit contraint de lui confier officiellement la direction de l'armée, ce qu'il avait souhaité éviter. Aussitôt, les parachutistes sont envoyés à Java Centre, bastion communiste, pour une terrible chasse aux sorcières.

Des massacres sans précédent commencent alors, qui vont s'étendre par la suite aux autres îles de l'archipel. Peu à peu filtrent d'horribles récits de rivières chargées de cadavres, d'exécutions en masse. Les victimes n'opposent pratiquement pas de résistance. Le chef des parachutistes, le colonel Sarwo Edhie, confiait à un journaliste américain : « *A Java, il fallait encourager les gens pour qu'ils tuent les communistes, à Bali, il fallait les retenir* (1) », admettant ainsi calmement que l'armée avait organisé les massacres. A Java, les Jeunesses musulmanes y jouent un rôle actif. « *Les communistes nous avaient pris nos terres* », dira-t-on au même journaliste (2). Ce bain de sang — y a-t-il eu 500 000 ou 1 million de morts ? personne n'a pu le dire avec certitude — projette soudain l'Indonésie à la une des journaux. Le Parti communiste indonésien est décapité, annihilé pour de longues années. Les survivants, les sympathisants, sont jetés dans des camps où ils resteront, sans jugement pour la plupart, quelque quinze ans.



Ordre nouveau

Pourtant, tout n'est pas encore joué. Sukarno conserve de l'influence — en particulier auprès de certains généraux. Or il refuse d'entériner la nouvelle orientation, tentant de sauver ce qu'il peut de la révolution. Il devient la cible des étudiants, toujours maîtres de la rue, l'armée feignant de voir en eux l'expression d'une « volonté populaire ». Le 11 mars 1966, c'est l'épreuve de force. Des troupes « inconnues », en fait les parachutistes de Sarwo Edhie, entourent le palais, où Sukarno a réuni le nouveau gouvernement, dont la composition est un véritable défi à l'armée. Sukarno se réfugie en hélicoptère à Bogor. Le soir même, il est obligé de céder une partie de ses pouvoirs à Suharto, qui, dès le lendemain, fait interdire le PKI et arrêter quatorze ministres.

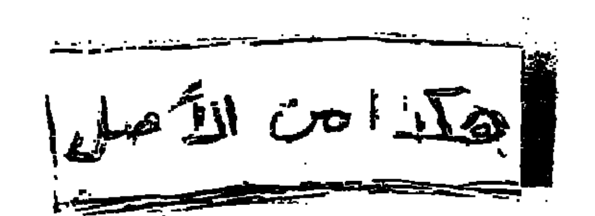
Peu à peu déconsidéré par des révélations scandaleuses obtenues au procès de ses ministres, le président résiste pourtant jusqu'en mars 1967, date à laquelle une Assemblée du peuple dûment épurée porte le général Suharto à la présidence. Les apparences constitutionnelles sont sauves, mais il a fallu deux ans pour y arriver. Assigné à résidence, malade, Sukarno mourra en 1970. L'Indonésie de l'ordre nouveau a abandonné la révolution, la confrontation et l'anti-impérialisme pour s'ouvrir aux investissements étrangers et, dotée d'une aide occidentale massive, se lancer à la poursuite d'un développement économique, sans politique cette fois, qui, à ce jour, n'a pas encore eu le succès escompté ni résolu ses nombreux problèmes.

Signe des temps, ces mêmes étudiants qui, en 1966, grimpaient sur les chars pour fraterniser avec les soldats sont à leur tour matraqués par la troupe lorsqu'ils s'avisent, quelques années plus tard, de manifester, pour dénoncer cette fois la corruption et l'autoritarisme du régime militaire ou pour protester contre une politique de développement qui enrichit les riches mais pas les pauvres. Aujourd'hui que les Indonésiens commencent à s'interroger sur leur propre histoire, il est significatif de constater que Sukarno a retrouvé un regain de popularité...

FRANÇOISE CAYRAC-BLANCHARD,
Fondation nationale des Sciences politiques.

(1) John Hughes, *Indonesian Upheaval*, New-York, 1967, p. 181.

(2) *Idem*, p. 159.



LA FIN DE LA VISITE EN FRANCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PC SOVIÉTIQUE

M. Mikhaïl Gorbatchev devait s'envoler, *samedi 5 octobre*, en début d'après-midi pour Moscou, au terme de sa visite officielle de quatre jours en France. Pendant les dernières heures de son séjour, il avait accordé diverses audiences à l'ambassade de l'URSS et reçu notamment le secrétaire général du Parti communiste français, M. Georges Marchais, ainsi qu'une délégation de l'Association France-URSS.

***La* journée de vendredi avait été principalement marquée par la conférence de presse donnée *conjointement, au palais de l'Elysée, par le prési*dent de la République et par son hôte soviétique. L'un et l'autre ont précisé leurs positions respectives sur le chapitre de la réduction des armements – qui avait occupé l'essentiel des entretiens. C'est surtout en répondant ensuite aux nombreuses questions des journalistes qu'ils ont abordé d'autres thèmes, qu'il s'agisse des conflits régionaux – le Proche-Orient notamment – ou des relations bilatérales.**

***Après avoir visité dans l'après-midi les usines* Peugeot-Talbot de Poissy et le musée Lénine (où l'a rejoint M. Georges Marchais), le secrétaire général du PC soviétique offrait à l'ambassade d'URSS un dîner auquel assistaient de nombreuses personnalités. Dans les allocutions qu'ils ont prononcées à cette occasion, MM. Mitterrand et Gorbatchev se sont l'un et l'autre déclarés satisfaits de leurs pourparlers. On note que, selon le dirigeant soviétique, la France et l'URSS *« sont revenues à la pratique de rencontres régulières, et en fait annuelles, au niveau le plus élevé »*. Le président de la République a confirmé cette indication, déclarant pour sa part : *« Il serait utile de rétablir les traditions pour que les rencontres ne soient pas trop espacées, parce que le silence, l'absence d'information, engendrent l'incompréhension, nous ne le voyons que trop souvent. »* M. Mitterrand avait déjà annoncé qu'il avait accepté une invitation de M. Gorbatchev à se rendre à Moscou dans le courant de l'année prochaine.**

La conférence de presse commune à l'Élysée

M. Mitterrand : non à la négociation sur la force de dissuasion oui à la poursuite du dialogue

M. Gorbatchev : la question de la réduction de son potentiel nucléaire est l'affaire de la France

Faute d'un communiqué commun – souhaité par les Soviétiques mais non par les Français, – les déclarations préliminaires qui ont ouvert leur conférence de presse de vendredi ont permis à MM. François Mitterrand et Mikhaïl Gorbatchev de préciser leurs positions respectives, leurs convergences comme leurs divergences.

D'emblée, le président de la République a indiqué que l'on avait *« d'abord et surtout parlé désarmement, équilibre, et donc paix, ou conditions du maintien de la paix »*. Telle qu'il l'a présentée, la position française sur ce chapitre peut se résumer en trois points. S'agissant de la proposition soviétique d'une réduction de 50 % des armes stratégiques, la France est intéressée, mais ne se considère pas comme partie prenante. Il appartient aux principaux partenaires, les Etats-Unis et l'URSS, d'*« en débattre »*, de *« comparer ce qui est comparable, contester ce qui est contestable »*.

Un accord à ce sujet, au demeurant, est lié au problème de la militarisation de l'espace. Sur ce point, le second, les positions de la France sont *« bien connues »* : elle ne veut *« pas créer de dissentiment avec ses alliés »* mais elle n'a pas l'intention de prendre part *« aux formes les plus diverses d'armement dans l'espace »*, lequel pourrait signifier *« la fin de l'accord de 1972 sur les ABM »*. Là encore, elle souhaite qu'à Genève *« les deux partenaires parviennent à un compromis raisonnable pour tous »*.

Troisième point : la prise en compte de la force de dissuasion française dans le cadre des *« forces nucléaires intermédiaires en Europe »* et l'idée avancée par M. Gorbatchev de conversations sur ce chapitre entre Français et Soviétiques. C'est le sujet qui concerne le plus directement Paris. Mais, observe M. Mitterrand, *« la France ne dispose pas d'une marge. Son problème est de rester au-dessus d'un seuil de suffisance, de crédibilité. (...) Donc, elle est limitée dans sa possibilité d'évolution. »* En outre, elle n'a *« pratiquement pas de forces nucléaires intermédiaires »*. Ceci étant posé, la France *« ne refuse pas les échanges de vues* [sur ce sujet], *particulièrement avec l'Union soviétique ; le dialogue qui s'est instauré ou qui a repris est, de ce point de vue, une bonne méthode »* ; mais il ne serait pas *« raisonnable de penser qu'il pourrait y avoir une véritable négociation »*.

Le président de la République est passé plus rapidement sur les autres aspects des conversations franco-soviétiques. Il a cependant souhaité que soient mis en œuvre, *« plus que cela n'a été fait jusqu'ici »*, l'Acte final de la conférence d'Helsinki et *« la fameuse troisième corbeille, celle qui touche au domaine humanitaire, aux droits de l'homme »*.

A propos de l'Afghanistan, M. Mitterrand a exprimé son soutien aux initiatives du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, et émis l'idée d'une solution fondée sur *« la neutralité de ce pays et le contrôle de cette neutralité »*.

Touchant brièvement au Proche-Orient enfin, le président de la République a observé que, les pays de la région n'étant *« pas parvenus à se mettre ensemble autour de la table »*, on pouvait être *« contraint de changer de plan »* et d'admettre que *« d'autres pays, qui pèsent lourd dans l'équilibre du monde »*, soient conduits à prendre part à la négociation.

« Commencer à partir »

Le secrétaire général du PC soviétique a insisté, pour sa part, sur les vertus d'un dialogue qui surmonte *« les différences de nos systèmes politiques »*, évoquant à cet égard la « tradition » des relations entre les deux pays. Il a répété que, en matière de désarmement, l'Union soviétique était prête *« à des réductions radicales, à condition de ne pas permettre à l'arme de frappe nucléaire de sortir dans l'espace »*. *« Si la spirale de la course aux armements s'étendait dans le cosmos*, a-t-il dit, *je ne sais pas si l'on pourrait mener à bien les pourparlers »* (sur les armements stratégiques. Il a toutefois noté que les réactions américaines aux dernières propositions soviétiques n'avaient pas été entièrement négatives.

« Nous ne posons pas à la France, a-t-il dit d'autre part, *la question de la réduction du potentiel nucléaire français* (...). *C'est l'affaire de la France, c'est elle qui déterminera sa propre position... Ce que nous disons seulement, c'est que nous pouvons peut-être commencer à nous entretenir de ce sujet, à en parler, à étudier le problème, parce que tout est lié. »* La même démarche a d'ailleurs été entreprise, par écrit, auprès du premier ministre britannique, Mme Thatcher, et dans le même esprit. M. Gorbatchev constate en tout cas que M. Mitterrand *« ne veut pas éluder ces questions »* et qu'*« il serait d'accord pour continuer à discuter de tout cela »*.

Le secrétaire général du PC soviétique met très naturellement l'accent sur les points de convergence entre lui-même et son interlocuteur français. Hormis l'expression d'une bonne volonté générale sur la détente et sur *« l'assainissement de la situation sur le continent européen »*, il n'évoque qu'à peine, dans sa déclaration préliminaire, les problèmes régionaux.

MM. François Mitterrand et Mikhaïl Gorbatchev ont ensuite répondu aux questions des journalistes, la plupart étant adressées au second. *« Ils vous voient moins souvent, c'est pour cela »*, explique le président français au dirigeant soviétique, qui lui demande de l'*« aider un tout petit peu »*.

Voici quelques-uns des échanges les plus marquants de cette conférence de presse.

« M. le secrétaire général, pourquoi Mme Thatcher aurait-elle plus de chances d'accepter (vos propositions) que le président Mitterrand ? Lui avez-vous pardonné pour le renvoi de trente et un fonctionnaires de chez vous pour des raisons d'espionnage ?

– *J'invite le président français et Mme Thatcher par écrit à une nouvelle approche en relation avec les propositions qui ont été faites par l'Union soviétique. Ceci change radicalement la situation : si on suit ce chemin, s'il y a une nouvelle situation, il doit y avoir de nouvelles approches* (...)

» Je réponds à votre deuxième question : chaque ambassade de chaque pays où elle est présente à la mission de son gouvernement – et cela, je peux le dire au nom de tous les gouvernements du monde parce que c'est ainsi – d'étudier le processus, de donner des informations sur les processus dans le pays pour qu'il n'y ait rien d'imprévisible (...). *Cette information est à mon avis un processus normal, naturel, qui embrasse tous les domaines. Si quelqu'un veut gâcher les relations, empêcher le processus d'établissement chaque fois qu'il y a des prémices de dialogue international, de réchauffement de l'atmosphère, il y a toujours des forces de réaction qui agissent pour gâcher justement la situation internationale* (...). *C'est à Mme Thatcher qu'il faut poser la question, c'est son affaire.*

– En ce qui concerne le Proche-Orient, un pas concret ne serait-il pas pour l'Union soviétique de renouer les relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël ? Avez-vous l'intention de renouer ces relations diplomatiques ? Si oui, quand, éventuellement à quelle condition ?

– *Vous ressentez, d'après la réaction de la salle, que je peux ne pas répondre à cette question, parce que c'est clair. Et pourtant je répondrai* (...)

» Le gouvernement israélien mène une politique à courte vue, s'il veut satisfaire ses propres intérêts par des accords séparés. Il faut résoudre cette situation radicalement. (...) *L'Union soviétique a toujours participé, participe et participera toujours, avec un grand sens des responsabilités à l'action dans ce sens.*

» En ce qui concerne le rétablissement des relations, je pense que plus vite la situation au Proche-Orient sera normalisée, plus vite on pourra procéder à l'examen de la normalisation des relations (...).

» Nous avons participé à la création de l'Etat d'Israël, nous reconnaissons sa souveraineté, le droit à l'existence de cet Etat, ses intérêts légitimes, les intérêts de sa sécurité.

» Mais nous avons des conceptions différentes de cette sécurité.

– Avez-vous l'intention d'ouvrir plus largement les portes de l'Union soviétique ?

– (...) *Plus il y aura d'assainissement de la situation, plus il y aura de contacts.*

» D'autre part, plus il y aura de contacts, plus il y aura d'assainissement de la situtation (...) *Un groupe d'Américains a décidé de faire un voyage sur la Volga. Et lorsqu'ils sont rentrés aux Etats-Unis, ils ont fait part de leurs impressions. Et vous savez ce qu'ils ont dit ?* « Tout ce que nous savions sur l'Union soviétique, c'est vraiment de l'embrigadement, tandis que ce que nous avons vu réellement, ce sont des gens avec les mêmes aspirations amicales. »

» Si des centres bien connus essayent d'employer ces canaux des échanges humains pour envenimer ces contacts, l'Union soviétique n'acceptera pas qu'on parle avec elle sans considération, sans respect, et s'il le faut l'Union soviétique remettra à sa place n'importe qui.

« Nos organismes compétents »

– Quelles nouvelles avez-vous pu donner au président Mitterrand sur trois personnes qui nous tiennent un peu à cœur : Andreï Sakharov, Anatoli Tcharansky et Ida Noudes ?

– *Nous avons confié cette question à nos organismes compétents. J'ai en vue la question des personnes physiques. Là où il s'agit de la réunification des familles, des mariages mixtes, et d'autres questions de genre humanitaire, nous avons toujours examiné les problèmes.*

– Quelle place occupe le Proche-Orient dans vos priorités ? Quelle serait votre réaction éventuelle dans la cas où les Américains refuseraient de discuter avec vous de la destinée de cette région qu'ils considèrent comme leur chasse gardée ?

– *Tout se qui se passe au Proche-Orient nous préoccupe. Jamais nous ne sortons de l'idée d'un règlement de la situation sur une base équitable. Cela veut dire que doivent être retirées les troupes des territoires occupés, que doit être résolu le problème palestinien sur la base de l'autodétermination, que doivent être assurés l'intégrité du Liban, et son développement pacifique, tout comme les droits légitimes du peuple et de l'Etat d'Israël.*

» (...) *Vous dites que les Américains considèrent cela comme chasse gardée, qu'ils annoncent ceci, cela, leurs intérêts vitaux par ci, par là, dans telle ou telle région du monde. Mais qu'ils réfléchissent eux-mêmes sur cette formule* (...). *Si l'on déclare tout ce qui nous entoure, zone, territoire d'intérêt vital, qu'est-ce qui reste aux autres peuples, à deux cents autres Etats dans le monde ?*

» Quand un peuple dans un pays choisit la voie de changements progressistes, essaye de réformer sa propre politique nationale, crée ses valeurs culturelles, ses institutions nationales, nous ne pouvons que saluer et nous sommes du côté de ce peuple. Mais que nous disions cela, et l'on dit : voilà la main de Moscou. Qu'est-ce que cela veut dire ? On ne doit pas partir d'intentions impériales. Nous n'avons jamais admis en Union soviétique ce genre d'attitude. »

Les téléspectateurs soviétiques vont de surprise en surprise

Moscou *(Reuter, AP)*. – Des millions de téléspectateurs soviétiques ont vu vendredi, pour la première fois de leur vie, leur principal dirigeant faire face à des centaines de journalistes occidentaux.

Le journal *télévisé a été* prolongé pour diffuser soixante-dix minutes durant les images de la conférence de presse donnée à l'Elysée. Des Moscovites, surpris par la franchise des questions posées à M. Gorbatchev, étaient assez fiers du calme et de l'autorité avec lesquels il y répondait.

Les plus âgés se souvenaient d'avoir entendu dire dans les années 60 que Nikita Khrouchtchev plaisantait volontiers avec les journalistes. *« Mais là, c'est autre chose. Regardez ces centaines de personnes ! »* s'exclamait l'un d'eux, émerveillé.

Mardi, déjà, M. Gorbatchev avait surpris les téléspectateurs de son pays en faisant diffuser l'interview qu'il avait accordée à TF 1. Sa volonté d'affronter la presse occidentale sur un terrain aussi peu familier que celui d'une conférence de presse et son aisance devant les caméras contrastent fortement avec le style de ses prédécesseurs.

Vendredi, une question relative à Andrei Sakharov, Anatoli Chtcharansky et Ida Nudel a été censurée par la télévision soviétique. Celles posées au sujet des juifs, des prisonniers politiques et de la liberté d'émigration ont, en revanche, été retransmises.

Entre la bonhomie et l'humeur

Une conférence de presse dans le grand salon de l'Elysée est souvent un spectacle. Ceux qui y virent de Gaulle en scène en gardent encore le souvenir. M. Mitterrand, vendredi, n'a pas joué les vedettes, laissant ce rôle à son hôte soviétique, dont c'était la première apparition devant la presse internationale. Tout au plus le président de la République, un vague sourire parfois au coin des lèvres, a-t-il réglé les échanges, ne s'en mêlant que lorsque la haute diplomatie était en cause.

M. Gorbatchev s'est montré fidèle à une réputation déjà établie de « communicateur » habile à jouer sur une variété de registres. Le voici rond, souriant, respirant le bon sens et la bonne foi. Le regard pétille sous les lunettes à monture d'acier, à la fois bienveillant et attentif. Surtout, les mains soulignent à chaque instant l'expression. Constamment en mouvement, elles volent sans cesse devant le personnage, scandent et illustrent son propos, cherchent à convaincre autant que la parole. Tendues vers l'auditoire, elles le prennent à témoin de la logique du raisonnement. Mais elles peuvent aussi marteler la table, du tranchant de la paume, avec une vigueur et une sécheresse qui en disent long sur le caractère de ce nouveau chef.

Car ce méridional aux allures joviales peut être fort rude quand il lui sied. Par exemple, pour répondre aux interrogations qui lui sont adressées sur les droits de l'homme en URSS et qu'il estime avoir suffisamment traitées dans son entretien avec les journalistes de TF 1. Il n'y reviendra pas, inutile d'insister. Mais aussi quand un confrère hollandais lui fait part des préoccupations de son gouvernement *sur le nombre* des SS-20 déployés en Europe. *« Vos dirigeants ont amplement matière à réfléchir sur nos propositions. (...) Je crois que cela doit être suffisant pour la Hollande. »* Un petit pays, en somme, doit savoir rester à sa place.

Et puis entre les deux, entre la bonhomie et l'humeur, sur des sujets où il ne souhaite pas trop s'avancer, M. Gorbatchev trouve un refuge tranquille dans le plus pur classicisme soviétique. Il est le fidèle héritier de ses proches prédécesseurs quand il parle de la conférence d'Helsinki, de celle de Stockholm, des bienfaits qu'entraînent les échanges entre les peuples, des vertus de la coopération, des « grandes traditions » qui régissent les rapports entre la France et l'Union soviétique.

Ce n'est pas là qu'il excelle, *cependant, et l'on sent à chaque* instant bouillonner intérieurement un personnage dont le calme paraît souvent très contrôlé et qui ne s'autorise à s'empourprer – mais alors dans les couleurs cardinales – que dans de grands éclats de rire auxquels son hôte ne participe *d'ailleurs qu'avec discrétion.*

On se prend à rêver à ce que ce tempérament, loin des regards indiscrets, peut réserver d'émotions aux camarades qui siègent, autour de M. Gorbatchev, dans les instances supérieures du PC et de l'Etat soviétiques.

ALAIN JACOB.

Hodja Aristine et son âne

Il y a un mois, raconte M. Gorbatchev, *nos partenaires américains* aux négociations de Genève nous demandaient : où sont vos propositions radicales ? Maintenant nous entendons dire : pourquoi faites-vous tellement pression avec vos propositions ?

« Cela me rappelle, dit le dirigeant soviétique, *l'histoire de Hodja Aristine, lorsqu'il traversait Boukhara. Il traversait la ville sur le dos d'un âne et toute la population disait : « A-t-on jamais vu » cela, un âne qui transporte un » vieil homme ? » Alors Aristine a changé, et c'est lui qui portait l'âne. Il a entendu la même réaction de la part de la population : « Pourquoi le vieil homme porte-» t-il l'âne ? »*

» La situation actuelle me rappelle beaucoup cette fable. »

Étranger

LA FIN DE LA VISITE EN FRANCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PC SOVIÉTIQUE

La Grande-Bretagne a adopté une attitude légèrement différente de celle de la France en réponse à la proposition faite à ces deux pays par M. Mikhaïl Gorbatchev d'ouvrir des pourparlers séparés sur la limitation des armements nucléaires, bien que, sur le fond du problème, son analyse demeure très voisine de celle de Paris, nous signale notre correspondant à Londres, Francis Cornu. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a indiqué, vendredi 4 octobre, que le gouvernement britannique était disposé à envisager des conversations directes avec l'Union soviétique si celle-ci parvenait à se mettre d'accord avec les Etats-Unis sur une *« réduction radicale des arsenaux nucléaires que possèdent les deux superpuissances »*, ajoute notre correspondant.

Dans les milieux de l'OTAN, à Bruxelles, l'attitude de la France – qui a décliné cette offre de pourparlers séparés – est jugée comme une marque de solidarité à l'égard de ses alliés atlantiques.

A Bonn, le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, a exprimé sa satisfaction et son intétêt à l'égard de la proposition faite par le numéro un soviétique de réduire de 50 % les arsenaux nucléaires, et a appelé de ses vœux une *« contre-proposition concrète de la part des Etats-Unis »*. On a par ailleurs appris que le gouvernement de la RFA envisageait de procéder à un *« échange de lettres »* avec Washington sur l'initiative de défense stratégique du président Reagan.

La Belgique s'est également félicitée des propositions de M. Gorbatchev, mais le gouvernement de Bruxelles indique qu'il continuera de les examiner en détail avant de se prononcer sur le fond. Le Japon s'est lui aussi déclaré prêt à « étudier » ces propositions, mais se montre circonspect. Un haut responsable du ministère des affaire étrangères a estimé que l'offre de M. Gorbatchev *« sent la propagande »*, et aurait dû être formulée *« devant une table de négociations, non en public »*. Mais l'initiative soviétique est jugée à Tokyo comme un *« pas en avant »*.

Aux Pays-Bas, un porte-parole officiel a indiqué que la position du gouvernement sur l'implantation des quarante-huit euromissiles de l'OTAN, sur laquelle il doit être statué dans quelques semaines, ne serait pas modifiée, en toute hypothèse, par les précisions apportées par M. Gorbatchev à propos de l'implantation des SS-20 dans les parties européenne et asiatique du territoire soviétique. Il a par ailleurs été annoncé que les Pays-Bas ne participeraient pas au programme de l'IDS.

A Washington, le président Reagan a exprimé vendredi des *« regrets »* à propos du *« malentendu »* qui a conduit M. Mitterrand à décliner son invitation au sommet des Sept que souhaitait organiser le président américain, et auquel il a été confirmé officiellement que Mme Thatcher, M. Nakasone et M. Craxi assisteront le 24 octobre à New-York.

Les hésitations de Washington devant les propositions de M. Gorbatchev semblent relever d'une politique délibérée

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis n'ont, jusqu'à présent, su opposer que des déclarations désordonnées et parcellaires aux nouvelles propositions soviétiques sur le désarmement. Quarante-huit heures après qu'elles eurent été publiquement présentées à Paris par M. Gorbatchev, le gouvernement américain ne leur avait pas apporté de véritable réponse, alors qu'il en connaît la teneur depuis le lundi 30 septembre au moins, puisque c'est le jour où elles lui ont été exposées dans le cadre des négociations de Genève.

Ne devant donc rien à un effet de surprise, ce flottement semble, en réalité, relever d'une politique délibérée. Elever trop rapidement des objections décisives contre l'offre soviétique reviendrait, en effet, à repousser de prime abord une possibilité de réduction spectaculaire du niveau des stocks d'armes nucléaires, ce que la Maison Blanche ne pourrait se permettre : les opinions publiques européennes et américaine, et surtout le Congrès, l'admettraient mal, et M. Gorbatchev pourrait alors jouer sur du velours. Afficher, à l'inverse, un intérêt trop marqué serait accepter d'envisager, *de facto* et comme hypothèse de travail au moins, la possibilité que les Etats-Unis renoncent à poursuivre leur programme d'Initiative de défense stratégique (IDS), puisque telle est la condition dont le Kremlin accompagne sa proposition sur les armes nucléaires.

Or, à ce jour, il n'est pas question qu'un tel pas soit franchi. Ni M. Reagan, ni les responsables civils du Pentagone ne veulent en entendre parler. A petites touches, ici quelques phrases de M. Shultz au détour d'une interview sur l'Afrique du Sud accordée au *New-York Times*, là un paragraphe d'un discours prononcé par M. Reagan dans le New Jersey et quelques réponses lancées aux journalistes à cette occasion, les dirigeants américains s'emploient donc à montrer deux choses : ils sont totalement disposés à négocier, mais ils ne céderont pas sur l'IDS.

Après avoir salué, jeudi 3 octobre, un *« changement »* dans les propositions soviétiques, M. Reagan a de cette manière réaffirmé, vendredi, que l'Amérique irait *« de l'avant »* dans les recherches sur la défense antimissile, susceptible de devenir, a-t-il dit, *« la grande protection de notre peuple et des peuples du monde (...) un bouclier défensif qui ne frappera pas les gens mais abattra les armes nucléaires avant que les gens ne soient frappés »*. Il a cependant ajouté, dans le même souffle, qu'il souhaitait *« des discussions de bonne foi »* avec Moscou sur *« les relations vitales entre l'attaque et la défense en matière stratégique »*. Autrement dit sur la manière d'aller vers une poursuite négociée du programme IDS, en partant de l'offre de Moscou, dont le secrétaire d'Etat avait estimé, la veille, qu'elle était la première que les Soviétiques aient avancée, et sujette, par là même, à marchandage. Ce n'est ni « oui » ni « non », mais plutôt : « Discutons, puisque vous acceptez enfin de discuter. » Washington a parallèlement entrepris, vendredi, de redresser un peu, sur le terrain de la propagande, le rapport de forces en sa faveur. Première initiative : le département d'Etat a, par la voix de son porte-parole, M. Bernard Kalb, fait ressortir l'un des aspects les plus discutables – *« inéquitable »*, a-t-il dit – des propositions soviétiques : l'exclusion des seuls euromissiles de l'URSS de la réduction générale de 50 % du nombre des armes nucléaires, au motif qu'ils ne peuvent pas frapper le territoire américain, alors que ceux des Etats-Unis peuvent atteindre le territoire soviétique.

Ce raisonnement oublie, de fait, que ces armes soviétiques de moyenne portée menacent, en revanche, l'Europe occidentale, et M. Kalb, sur cette lancée, a rappelé que si les Etats-Unis reconnaissent qu'il existe une *« interrelation »* entre les trois discussions de Genève sur les armements stratégiques, les euromissiles et la « guerre des étoiles », ils n'acceptent pas, en revanche, *« qu'un progrès sur un forum soit l'otage de progrès dans un autre »*. En clair : Moscou nous accuse de vouloir tout bloquer à cause de l'IDS, mais agit de même en faisant tout dépendre de l'abandon de ce programme qui est, martellent les Etats-Unis, défensif et non offensif.

Logiquement, le second pas fait vendredi par Washington a d'ailleurs été de dénoncer le « redoutable » programme de recherches sur la défense stratégique dans lequel l'Union soviétique se serait engagée, à l'abri du secret qu'elle peut, elle, s'assurer. Illustré de croquis et de tableaux, un épais rapport sur la question a été remis aux journalistes, qui ont ainsi notamment appris que l'URSS investirait autant que dans les systèmes défensifs (*ceux d'aujourd'hui et de demain*) que dans les systèmes offensifs ; qu'elle dépenserait l'équivalent d'un milliard de dollars par an pour les études sur les lasers, auxquelles travailleraient plus de dix mille personnes, et que cet effort pourrait permettre le déploiement d'armes antisatellites sous dix ans et d'armes antimissiles après l'an 2000.

La conférence de presse de MM. Perle et Nitze

Pas vraiment neuves, parfaitement plausibles et vraisemblables, mais vivement démenties par Moscou, ces accusations ont été, cette fois-ci, conjointement avancées par le principal adversaire du principe même de la limitation des armements, M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense, et par l'un des avocats les plus respectés de ce même principe, M. Paul Nitze, conseiller de M. Reagan pour le désarmement. Leur apparition dans *la même conférence de presse* symbolisait un resserrement des rangs dans l'administration, qui a toutes chances d'être – provisoirement – réel, dans la mesure où tout le monde, partisans et adversaires de concessions sur l'IDS, peut trouver la phase actuelle aussi satisfaisante que possible.

Ceux qui s'opposent, comme M. Perle et son ministre de tutelle, M. Weinberger, à toute idée de limitation du programme, savent bien en effet qu'il serait seulement contre-productif de claquer la porte au nez de M. Gorbatchev, qu'il leur faut au contraire le temps de placer leurs pions, et que le sens politique de M. Reagan lui interdirait de toute manière un refus pur et simple des propositions soviétiques. Quant à ceux qui, au département d'Etat en particulier, considèrent comme inévitable et souhaitable d'échanger au bout du compte des concessions sur l'ampleur des futurs essais d'armes anti-missiles contre des réductions du niveau de l'armement nucléaire, ils savent, eux, que la Maison-Blanche n'est pas encore mûre pour cette idée ; qu'il n'y aurait, au demeurant, aucune raison de concéder quoi que ce soit avant le vrai début du marchandage ; et que le temps, enfin, a jusqu'à présent toujours travaillé en leur faveur.

Bon gré, mal gré, en seize mois, M. Reagan a déjà accepté le principe de discussions sur les armes spatiales en échange de la reprise de discussions sur les armes nucléaires, puis l'instauration de l'*« interrelation »* entre les trois discussions de Genève, puis un sommet qu'il refusait auparavant, et maintenant de prendre pour base de départ un plan soviétique prévoyant l'abandon de l'IDS. Cela ne signifie pas qu'on en arrivera là, mais, à coup sûr, que le marchandage est en fait entamé depuis un an et demi, qu'il progresse derrière un apparent immobilisme des positions respectives, et que le Kremlin mène beaucoup mieux sa barque, en la circonstance, que la Maison Blanche.

BERNARD GUETTA.

Rencontre impromptue au musée Lénine

Vendredi, peu avant 18 heures, M. Gorbatchev a entendu les premiers applaudissements des Parisiens depuis le début de son séjour dans la capitale, quarante-huit heures auparavant. Quand il descend de voiture, devant le numéro 4 de la rue Marie-Rose à Paris (14e), quelques centaines d'hommes, de femmes et de jeunes, contenus par des barrières dans cette rue étroite, laissent fuser leur joie. Un gamin trépigne.

« Pourquoi applaudis-tu ?

– C'est pour... Brejnev... Je ne sais plus son nom, mais c'est le président de l'URSS. »

Le numéro un soviétique, à la gloire encore neuve, s'engouffre, accompagné de son épouse Raïssa, dans l'escalier qui conduit au deuxième étage de l'immeuble. Là, de 1909 à 1912, un homme a vécu, travaillé, milité, aimé, car sa compagne, Nadiedjda Kroupskaïa, partageait déjà sa vie. L'homme était, de son vrai nom, M. Oulianov, plus connu sous celui de Lénine.

Les robots de Peugeot

L'appartement que le PCF a acheté dans les années 50 est un point de passage obligé pour les hauts dirigeants soviétiques qui séjournent à Paris. L'inattendu, vendredi, a été l'arrivée, cinq minutes après M. Gorbatchev, de M. Georges Marchais, encore plus applaudi. Selon le programme officiel, le secrétaire général du PC ne devait rencontrer le numéro un soviétique que samedi matin à l'ambassade d'URSS. Les deux hommes ont visité ensemble le musée, puis ont pris la parole à l'adresse de la foule, M. Marchais pour souligner *« la présence spontanée »* de ceux qui veulent montrer *« leur attachement aux bons rapports et à la solidarité entre le PCF et le Parti communiste d'URSS »*, M. Gorbatchev pour déclarer qu'il *« compte sur le soutien du peuple français épris de paix »*.

Tandis que l'assistance scandait *« Vive l'Union soviétique ! »*, les deux dirigeants communistes sont repartis, sans entrer dans cette foule, pourtant si proche ici. Sécurité oblige.

Ce n'était pas la sécurité qui avait obligé, l'après-midi, le dirigeant soviétique à parcourir l'atelier carrosserie de l'usine Peugeot à Poissy, dans un désert métallique. M. Gorbatchev a rencontré plus de robots que d'ouvriers au cours de sa visite d'une heure et demie. Lunettes de plexiglas sur les yeux, pour se protéger des étincelles, il a regardé les 107 robots jaunes assembler la caisse de la 309 au rythme de 280 par jour, en attendant les mille exemplaires quotidiens au printemps prochain. Peu d'hommes près des machines. Quand le chef du gouvernement soviétique en a déniché deux en blouse bleue, au pied d'une passerelle, il s'est comme précipité vers eux :

« Parvenez-vous à vous adapter à l'évolution technique ?

– On essaie de suivre... »

Finalement, tout le monde était content, sauf les journalistes, que les membres des services d'ordre français et soviétiques avaient rudement repoussés et tenté d'éloigner pendant toute la visite. M. Gorbatchev, visiblement à l'aise dans cet univers technologique, a reconnu que *« l'esthétique de la 309 est très bien »*. Assis au volant d'un modèle dont le siège avait été réglé à sa taille, Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel, à son côté, il s'est exclamé : *« Je partirais bien tout droit jusqu'à Moscou. »* M. Jean Calvet, président du directoire de Peugeot SA, jubilait lui aussi. *« M. Gorbatchev a posé les bonnes questions, sur les investissements, sur les conséquences de l'automatisation, sur les effectifs. Je suis très flatté de voir qu'il apprécie nos produits. »*

Quant à cet ouvrier, interrogé, il se dit persuadé que *« la visite du numéro un soviétique, c'est bon pour la publicité »*. Encore celui-ci, pas plus que les dizaines d'autres attendant derrière des grilles à l'écart, en fin de visite, n'avait-il pas entendu le commentaire final de M. Gorbatchev : *« Nous avons, vous et nous, des approches différentes du problème social. En URSS, quand il y a contradiction entre la technique et l'intérêt des employés et des ingénieurs, on sacrifie l'activité technique pour le maintien des conditions et de l'atmosphère sociales... »*

CHARLES VIAL.

Combien de SS-20 en Asie ?

M. Gorbatchev a sèchement rabroué, au cours de sa conférence de presse, un journaliste néerlandais qui lui demandait quel était l'arsenal total actuel des SS-20 soviétiques, non seulement celui qui fait face à l'Ouest, mais aussi celui qui a été déployé en Asie. Selon le chef du PC soviétique, les chiffres indiqués par Moscou couvrent toute la région *« jusqu'au 80e parallèle »* (en fait, il s'agit d'un méridien) et *« cela doit être suffisant pour la Hollande »*.

La question était pourtant pertinente. Depuis le début du débat sur les euromissiles, l'OTAN a considéré que les SS-20 étant des missiles mobiles ils peuvent être déplacés d'un théâtre à l'autre et qu'on ne saurait tracer de frontières artificielles à l'intérieur du territoire soviétique. Fidèle à cette doctrine, le gouvernement de La Haye maintient que la condition qu'il a posée à une décision positive de sa part, le 1er novembre prochain, sur l'implantation des quarante-huit missiles de croisière américains que lui a assignés l'OTAN, porte sur l'arsenal soviétique total, pas seulement sur ce qui vise l'Europe : il accueillera les nouvelles armes américaines si cet arsenal excède les trois cent soixante-dix-huit unités qu'il comptait en juin 1984.

En refusant de répondre, M. Gorbatchev a-t-il pris le risque de laisser échapper le joli « coup » que serait un retrait des Pays-Bas, dernier pays concerné, de la décision de l'OTAN ? Apparemment oui, encore que le maître du Kremlin ait fait un autre geste : comme il l'a dit dans sa déclaration liminaire, les missiles « européens » excédant le nombre de deux cent quarante-trois sont *« déactivés »* et *« ceux qui le veulent peuvent les photographier »*. Toujours selon lui, *il « n'est pas sérieux »* de prétendre qu'ils *seront déplacés vers l'Asie centrale*, car *« nous n'avons pas cette intention »*. *« En Asie*, a-t-il dit encore, *nous avons le nombre de fusées nécessaire pour équilibrer le potentiel équivalent des Etats-Unis. Si ceux-ci n'augmentent ce potentiel, nous n'augmenterons pas le notre. »*

A cela l'agence Tass a ajouté jeudi un commentaire démentant qu'il soit possible de déplacer des missiles à travers l'Oural *« comme un fusil de chasse en bandoulière » : « un missile, même mobile, exige des installations fixes assez compliquées, et leur création exige beaucoup de temps »*, écrit l'agence soviétique.

Iouri Andropov avait fourni les mêmes précisions lors de ses dernières tentatives de négociation à ce sujet, au cours de l'été 1983. Pour lui aussi, l'arsenal asiatique de l'URSS serait plafonné, mais aujourd'hui comme hier Moscou se refuse à préciser à quel niveau. Compte tenu des moyens d'observation américains, on ne devrait pourtant pas avoir trop de mal à s'entendre sur un chiffre.

M. T.

LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

« A Moscou » !

Des signaux automatiques pour chemin de fer. Des micro-ordinateurs pour les écoles et pour les champs. Et des usines. Surtout des usines : de bobines d'acier, de cacao. Ainsi que des grands complexes, pétrochimie, traitement de gaz, bâtiments préfabriqués. Autant de biens nécessaires à l'Union soviétique. Autant de ventes potentielles pour la France. Des contrats qui pourraient *se réaliser à la suite de la visite de* M. Gorbatchev.

Cette visite a été l'occasion de déterminer des conditions de financement de ces grands contrats. Tel est l'objet de l'accord-cadre de coopération économique signé, le vendredi 4 octobre, par les chefs de la diplomatie française et soviétique, MM. Roland Dumas et Edouard Chevardnadze. A cette occasion a été également signée une convention fiscale, du type de celles qui ont déjà cours avec la Chine ou les Etats-Unis et qui règlent les cas de double imposition.

Mais la visite de M. Gorbatchev a été surtout l'occasion – avec la réunion annuelle de la grande commission franco-soviétique – de rappeler que la signature des contrats d'équipement est nécessaire au rééquilibrage des échanges depuis quatre ans déficitaires pour la France (*le Monde* du 4 octobre).

Certains projets sont d'envergure. CLECIM, la filiale d'ingénierie sidérurgique de Spie-Batignolles, discute depuis plusieurs mois la livraison d'une usine complète, clés en main, de production de bobines d'acier d'une capacité de 800000 tonnes par an à Orel au sud-ouest de Moscou. Plus de 10 milliards de francs à se partager avec Italimpianti, l'associé italien sur le projet, si les négociations aboutissent. Mais la concurrence allemande et autrichienne est rude.

Pour sa part, Technip espère emporter un contrat de 6 milliards de francs : le montant de la livraison d'un complexe sidérurgique, clés en main, à Boudyernovsk, au nord du Caucase.

Egalement *« sur le feu »*, mais à échéance plus lointaine, un projet de construction d'un complexe de traitement de gaz à Karatchaganak, tandis que la filiale Agrotechnip négocie un projet d'environ 1 milliard de francs de livraison d'une usine de cacao – en association avec Cacao Barri – pour la région de Leningrad. Céric – producteur d'usines de matériaux de fabrication – s'est associée avec dix entreprises de bâtiment pour proposer une unité de construction de 7000 immeubles préfabriqués par an (900 millions de francs).

Un autre groupement, dont le chef de file est la Compagnie des signaux et entreprises électriques (CSEE) (1), négocie la fourniture de 700000 millions de francs de signaux automatiques destinés à la voie de chemin de fer Moscou-Kalinine (au nord-ouest de Moscou), et à la gare de triage de Kovrino. Pour l'instant, seule une tranche de 20 millions de francs a déjà été conclue.

SMT Goupil, constructeur de micro-ordinateurs professionnels, a signé, le 2 octobre à Moscou, un protocole permettant d'expérimenter son matériel sur la production agricole, avec le kolkhoze de la région de Stavropol, dont M. Gorbatchev a été le premier secrétaire. Quant à Bull, il est sur les rangs pour l'équipement des écoles soviétiques en micro-ordinateurs Micral-30.

Même si un seul contrat a été effectivement signé (avec Renault pour 500 millions de francs, *le Monde* du 4 octobre), on considère la visite de M. Gorbatchev comme *« créant un climat favorable »*.

Mais les visites officielles ne remplacent pas les voyages d'affaires. Tous savent que pour conclure, il faut aller « à Moscou ».

DOMINIK BAROUCH.

(1) Ce groupement comprend, outre Signaux, CEE Alsthom, Jeumont-Schneider et Sodetec.

Sans concessions majeures

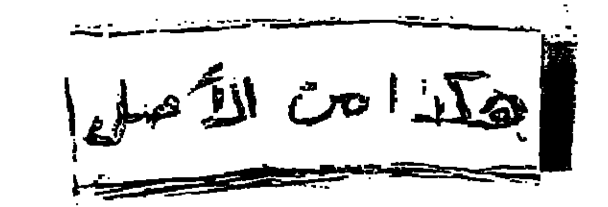
(Suite de la première page.)

Les interlocuteurs de M. Gorbatchev ont-ils eu l'impression que l'URSS pourrait modifier sa politique répressive en matière de droits de l'homme ? On paraît se faire peu d'illusions en la matière. Une seule satisfaction : *« Au moins, M. Gorbatchev accepte-t-il de parler du problème et même répond-il aux questions en public »*, fait-on remarquer. Une impression et un espoir aussi : *l'impression, c'est que* M. Gorbatchev est agacé de voir le prestige de l'URSS terni par cette polémique. L'espoir, c'est qu'il règle les dossiers aberrants dus essentiellement à l'absurdité bureaucratique et concernant d'innombrables inconnus. On craint en revanche, que le secrétaire général ne soit intraitable sur les cas *symboliques*, *surtout* lorsque les intéressés ont fait l'objet de condamnations.

Conformément à une pratique que l'on ne veut pas remettre en cause, il reste maintenant à informer les Alliés de la teneur de la rencontre. La tâche reviendra pour l'essentiel à M. Roland Dumas, mais M. Mitterrand pourrait prendre la plume pour informer personnellement M. Reagan. Paris ne voulant pas voir s'envenimer l'affaire du sommet occidental convoqué à la va-vite et dans le désordre par M. Reagan pour le 24 octobre, l'Elysée a, d'autre part, pris contact avec la Maison Blanche pour tenter d'organiser une rencontre Mitterrand-Reagan avant le sommet de Genève, qui réunira les 19 et 20 novembre MM. Gorbatchev et le président des Etats-Unis. C'est ainsi qu'une rencontre franco-américaine pourrait avoir lieu quelque part en Amérique à l'issue du voyage que M. Mitterrand entreprend du 14 au 20 octobre au Brésil et en Colombie. Mais rien n'est encore décidé.

Il ne semble pas d'ailleurs que M. Mitterrand ait beaucoup d'informations nouvelles à fournir à M. Reagan, en particulier à propos de la position soviétique sur l'IDS. M. Gorbatchev ne se serait pas départi de sa position de principe pendant les conversations et n'aurait guère été prolixe sur les détails, ne précisant pas en particulier si son hostilité à l'IDS s'applique à tout le programme, exclut la recherche fondamentale (comme il l'avait laissé entendre dans son interview à *Time*) ou s'il pourrait même accepter que des essais aient lieu. Ce silence n'est pas étonnant, car le point est fondamental et conditionnera sans doute la rencontre de Genève. Le secrétaire général garde donc pour lui cette carte essentielle en prévision de la grande confrontation à venir. Fait-on un pronostic sur l'issue de la rencontre de Genève à l'Elysée ? C'est un collaborateur du président qui lâche, sous toutes réserves : *« Les Soviétiques ont intérêt à négocier mais pas à conclure. Il y a d'ailleurs des chances qu'ils se rapprochent sensiblement de notre position sur l'IDS. »*

JACQUES AMALRIC.



PANAMA

Un nouveau gouvernement dominé par le parti de Torrijos

Panama. — Le nouveau président panaméen, M. Eric del Valle, qui a succédé la semaine dernière à M. Barletta, démissionnaire, a formé vendredi 4 octobre un nouveau gouvernement qui est dominé par le Parti révolutionnaire démocratique (PRD), fondé par l'ancien homme fort de la République, Omar Torrijos. Sept ministres, dont celui des affaires étrangères, Jorge Abadia, ont été confirmés dans leurs fonctions. Les sept ministres confirmés sont, outre M. Abadia (PRD) : les ministres de la planification, M. Vasquez (PRD) ; du logement, M. Roberto Velazquez (PRD) ; de la santé, M. Carlos Sedas (PRD) ; du travail, M. Jorge Lee (PALA, Parti travailliste agrarien) ; du commerce et de l'industrie, M. Bernardo Cardenas (Parti républicain), et de l'éducation, M. Manuel Solis (indépendant). Les cinq nouveaux ministres sont ceux des finances, M. Hector Alexander (PRD) ; de la présidence, M. Nander Pitty (PRD) ; du développement agricole, M. Bruno Baristo (PRD) ; de la justice, M. Roberto Chiari (Parti libéral), et des travaux publics, M. Efrain Zanetti (indépendant). — *(AFP.)*

PÉROU

Trente détenus du Sentier lumineux brûlés vifs dans leur prison

Lima. — Trente membres du Sentier lumineux, incarcérés à la prison de Lurigancho, à Lima, sont morts brûlés vifs, vendredi 4 octobre, pendant l'incendie provoqué par les détenus qui s'étaient mutinés. Une vingtaine d'autres ont été plus ou moins grièvement brûlés. Plusieurs policiers et des gardiens ont été blessés au cours de l'affrontement avec les militants de l'organisation insurrectionnelle maoïste, qui disposaient de fusils bricolés et de dynamite. La mutinerie a éclaté lorsque les autorités ont voulu inspecter les pavillons de cette prison qui abrite 6 700 détenus, alors que la capacité est de 2 500. Les prisonniers préparaient une évasion massive. La police a dû employer la dynamite pour faire sauter le pavillon britannique où sont incarcérés les membres présumés du Sentier. — *(AFP.)*

CHILI

Des dirigeants étudiants libérés

Santiago-du-Chili. — Les onze étudiants arrêtés l'autre semaine ont été libérés le vendredi 4 octobre, le gouvernement ayant décidé de lever les chefs d'inculpation qui pesaient sur eux. Parmi les libérés figurent le démocrate-chrétien Yerko Ljubetic, président de la Fédération des étudiants du Chili (FECH) et Thomas Jocelyn-Holt, président de la Fédération des étudiants de l'université catholique (FEUC). Leur arrestation avait été décidée dans le cadre de l'enquête sur les manifestations antigouvernementales des 4 et 5 septembre qui avaient provoqué la mort de dix personnes. Ces libérations interviennent après trois jours de heurts violents entre policiers et étudiants dans les rues de Santiago. Les dirigeants universitaires élargis ont annoncé leur intention d'organiser de nouvelles manifestations. — *(AFP.)*

TOGO

Nouvelles arrestations de « subversifs »

Lomé. — Une deuxième vague d'arrestations a eu lieu depuis le lundi 30 septembre à Lomé. Selon plusieurs témoignages, une dizaine de personnes (intellectuels pour la plupart) ont été appréhendées pour activités subversives. Dans la semaine du 14 au 22 septembre, quinze personnes (la plupart originaires du sud du Togo) avaient déjà été arrêtées et inculpées d'*« incitation des forces armées à la rebellion en temps de paix »*. L'une d'entre elles, M. Adote Omer, est décédée d'une *« hypertension artérielle »*, quelques jours après son arrestation, rapporte l'AFP. Les prévenus, qui sont accusés d'être en relation avec le Mouvement togolais pour la démocratie (opposition), pourraient être jugés dès le 7 octobre. L'organisation humanitaire Amnesty International a reçu divers témoignages indiquant que les détenus sont torturés. Toutes ces arrestations ne semblent pas être en rapport avec la série d'explosions qui se sont produites dans la capitale togolaise en août dernier. Il reste que depuis cette date le climat politique s'est singulièrement alourdi à Lomé. Ce n'est pas la première fois que la question des droits de l'homme et des sévices infligés aux détenus se trouve posée dans ce pays, par ailleurs l'un des plus « stables » de la région. On se souvient, par exemple, des circonstances très controversées de la mort du colonel Koffi Kongo, inspecteur général des forces armées togolaises (*le Monde* du 19 avril).

IRAN

Haro sur la France !

Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsanjani, a accusé le 4 octobre la France d'*« ignominie »* parce qu'elle mettait à la disposition de l'Irak sa technologie militaire pour les bombardements sur l'île de Kharg. Le dignitaire religieux a souligné que l'Irak, qui n'est *« plus qu'une marionnette qui fait ce qu'on lui dit »*, utilise *« les bombes les plus précises et les plus sophistiquées que la France ait jamais livrées à personne »*. *« Sous quel contrôle sont donc placées ces bombes ? »* s'est-il interrogé. Cette attitude de la France montre combien elle [la France] est *« dangereuse »* et combien *« les socialistes sont anti-islamiques »*, a poursuivi M. Rafsanjani, dans une des attaques les plus virulentes contre la France depuis l'affaire des Super-Etendard, en octobre 1983. L'hodjatoleslam a, d'autre part, réclamé une mobilisation limitée des jeunes Iraniens, qui doivent se préparer à l'*« éventualité d'une guerre étrangère »* dans le Golfe au cas où l'Iran déciderait de fermer le détroit d'Ormuz si ses exportations de pétrole étaient interrompues. Il leur a demandé de rejoindre *« sur-le-champ »* les centres militaires. — *(AFP.)*

CHINE

Renouer avec le PC soviétique « n'est pas à l'ordre du jour »

Pékin. — La Chine a affirmé, samedi 5 octobre, que la restauration des liens entre les PC chinois et soviétique, officiellement inexistants depuis plus de vingt-cinq ans, n'était *pas à « l'ordre du jour »*, en dépit de l'amélioration des relations bilatérales. Un porte-parole du Comité de liaison international du PC chinois a précisé que *« trois obstacles majeurs continuent d'exister »* : soutien de Moscou à la politique vietnamienne au Cambodge, intervention de l'armée rouge en Afghanistan et présence d'un important potentiel militaire soviétique aux frontières chinoises. Pékin et Moscou ont entamé, vendredi, une septième série de discussions sur la normalisation de leurs relations. — *(AFP.)*

LES SUITES DU RAID ISRAÉLIEN CONTRE LE QG DE L'OLP

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné l'« acte d'agression » et reconnu le droit de Tunis à des « réparations »

Washington s'est abstenu

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, vendredi 4 octobre, par 14 voix et 1 abstention, celle des Etats-Unis, une résolution condamnant *« énergiquement l'acte d'agression armée perpétré par Israël contre le territoire tunisien »*.

La résolution, qui sanctionne le raid lancé, mardi 1er octobre, par l'armée de l'air israélienne contre le quartier général de l'OLP dans la banlieue de Tunis, estime que la Tunisie *« a droit à des réparations appropriées suite aux pertes en vies humaines et aux dégâts matériels résultant de l'agression »*. Elle demande, en outre, aux Etats-Unis, membres des Nations unies, de prendre des mesures pour dissuader Israël de recourir à de tels actes contre la souveraineté et l'intégrité territoriales des Etats.

L'abstention des Etats-Unis dans ce vote, qui est le résultat de quarante-huit heures de tractations difficiles, constitue une volte-face de Washington qui, jusqu'ici, s'était contenté de déclarer que le raid israélien *« ne pouvait être approuvé, tout en étant compréhensible »*, après avoir initialement soutenu l'attaque israélienne. Selon des sources du Conseil, il semblait, jusqu'en milieu d'après-midi vendredi, que les Etats-Unis opposeraient leur veto au texte tunisien. Dans son explication de vote, le représentant américain, le général Vernon Walters, a souligné que, en dépit de la profonde amitié des Etats-Unis pour la Tunisie, son pays n'avait pu approuver une résolution plaçant tous les torts du même côté et ignorant les raisons ayant déclenché l'attaque israélienne (l'assassinat de trois Israéliens à Chypre).

Néanmoins, après l'adoption de la résolution, le chef de la diplomatie tunisienne, M. Beji Caid-Essebsi, qui menait la délégation de son pays, n'a pas caché sa satisfaction. La Tunisie, a déclaré M. Essebsi, *« a retrouvé des raisons d'espérer. Elle a fait valoir pleinement ses droits à la légitime défense. Nos morts, qui seront conduits dans quelques heures à leur dernière demeure, peuvent maintenant reposer en paix »*.

Notre correspondant à Tunis nous indique que l'opposition, qui avait demandé que soit organisées une journée de deuil et des funérailles nationales pour les morts du raid israélien, n'a pas obtenu satisfaction : plusieurs victimes tunisiennes ont déjà été inhumées dans l'intimité familiale pour éviter tout risque de manifestation.

On note, enfin, que les dirigeants de l'opposition réunis à Tunis ont souligné vendredi l'« amertume » avec laquelle *« le peuple tunisien a suivi le rôle des médias officiels qui ont failli à leur rôle dans la couverture de l'événement »*. Le même jour, le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, a estimé que le bombardement du quartier général de l'OLP et l'approbation américaine de cette opération sont *« un cadeau fait à Kadhafi »*. *« La preuve,* a-t-il déclaré à Radio-Monte-Carlo, *c'est que, depuis jeudi, la radio libyenne lance des appels à la révolte, disant aux Tunisiens et à l'armée : « Votre gouvernement a fait fausse route »*.

A Beyrouth

L'INCERTITUDE DEMEURE SUR LE SORT DE M. WILLIAM BUCKLEY

Vingt-quatre heures après l'annonce par le Djihad islamique de l'exécution du diplomate américain William Buckley, aucune trace de son corps n'avait été trouvée, ce samedi matin, selon la police libanaise.

Le président Reagan avait déclaré la veille que les Etats-Unis n'avaient pas reçu confirmation des informations selon lesquelles M. Buckley avait été assassiné au Liban. *« Non, nous n'avons reçu aucune indication, il n'y a aucun moyen de confirmer »*, a-t-il dit.

D'autre part, l'Organisation islamique de libération (OIL), qui a revendiqué l'enlèvement, lundi à Beyrouth, de quatre Soviétiques, ne s'est plus manifestée depuis qu'elle a assassiné, mercredi, l'un d'entre eux, Arkadi Katkov ; l'incertitude demeure quant au sort des trois autres otages. Quelque soixante-dix Soviétiques évacués de Beyrouth à la suite du meurtre de leur compatriote ont pris vendredi l'avion pour Moscou.

Enfin, la trêve se poursuit à Tripoli, où les dix-neuf jours de combats acharnés ont fait au moins cinq cent quinze morts et plus de mille cent blessés.

République sud-africaine

Tomates et bonne conscience

La tomate est rouge et très mûre. Trop, en fait. Son Excellence du Plooy, ambassadeur de la République sud-africaine, se tourne vers le groupe d'environ vingt *« jeunes et étudiants communistes de Paris »* qui, après avoir fait irruption dans la salle, hurlaient *« Assassin dehors, boycottage immédiat »*. Il se baisse prestement, ramasse l'un des fruits éclatés qui ont déjà maculé son veston et ceux d'une partie de l'assistance et, d'un geste auguste, indifférent au tir nourri, il renvoie le projectile sur les assaillants. Personne ne sait, dans une telle confusion, s'il a atteint son but. Puis, l'intendance des assaillants ayant apparemment calculé au plus juste, la salve cesse. Les jeunes communistes laissent sur le champ de bataille une pluie de tracts à l'effigie de M. Nelson Mandela et quittent les lieux. Leur *« raid » surprise n'a pas duré plus* de deux minutes.

Redevenu très digne, Monsieur l'ambassadeur confie son veston à une soubrette et, en manches de chemise, il dit : *« Interlude plutôt comique ! »* La scène se passe le vendredi 4 octobre, dans un des salons du très correct Aéro-Club de Paris, à l'occasion d'un déjeuner organisé par l'Association de la presse eurafricaine.

Parce que *« diplomate de carrière et membre d'aucun parti »*, l'ambassadeur se donne pour *« objectif »* à propos de son pays *« démocratique »*, — *« beaucoup plus complexe que la France »*. Il explique, comme l'avait fait la veille, M. Pieter Botha, que ségrégation ne signifie pas discrimination, et que, si l'apartheid existe dans l'enseignement, c'est parce que les *« petits noirs ne parlent pas l'anglais »*. Ne comprenant pas pourquoi *« tout le monde insiste tout le temps sur Nelson Mandela »*, il qualifie le dirigeant de l'ANC (Congrès national africain), emprisonné à vie, de *« has been »*, puis s'en prend à l'évêque anglican Desmond Tutu, cet *« opportuniste »*, *« petit serpent »* dont la langue est fourchue, parce qu'il *« parle un double langage tout le temps »*. D'ailleurs, ajoute-t-il *« je ne sais pas ce qu'il représente. Il ne représente même pas son Eglise »*.

L'Afrique du Sud est calme, selon M. du Plooy. *« Nous n'avons aucun problème grave de sécurité en ce moment »*. Certes, l'opinion internationale s'émeut, mais à tort. Le gouvernement sud-africain n'est pas *« en danger »*, il n'y a pas de *« guerre civile »*, juste *« des réactions fortes, mais sporadiques, dans certaines régions »*. Bref, que les *« Fabius et Shultz »* nous laissent tranquilles ! *« Pourquoi devrions-nous accepter ces conseils gratuits et même insolents ! »* Les sanctions économiques ? M. du Plooy n'est pas du tout inquiet : *« Si le produit est bon, on va vendre »*. Pour le reste, l'Angola, le Mozambique, la Namibie, les réponses sont d'un très grand classicisme. Toutefois, il reconnaît implicitement ce que n'a pas encore fait son gouvernement : que c'est bien l'aviation sud-africaine qui a lancé un raid, lundi 30 septembre, en territoire angolais (*le Monde* du 2 octobre). Les confidences, le repas, s'arrêtent là. Sur un coulis de tomates...

LAURENT ZECCHINI.

Étranger

Mexico après le tremblement de terre

(Suite de la première page.)

Les évaluations du ministère du tourisme prévoient une baisse de 10 % des recettes de ce secteur. Un chiffre bien faible lorsque l'on sait que le tourisme — qui représente avec 2 milliards de dollars par an la deuxième rentrée de devises après les 15 milliards du secteur pétrolier — réalise la moitié de son chiffre d'affaires entre le 15 décembre et le 15 avril.

Le respect des normes

La clientèle, à 87 % américaine, est peu téméraire, comme le montre les nombreuses annulations reçues dans le Yucatan, pourtant à l'abri des séismes.

Ces chiffres rendent cependant assez mal compte d'une situation beaucoup plus complexe. *« Ce que l'on souhaite avant tout c'est que cela ne recommence pas »*, entend-on de toutes parts. Mais les Mexicains posent aussi des questions. Pourquoi tant d'édifices publics ont-ils été touchés ? Pourquoi un centre unique de télécommunications dont la paralysie oblige maintenant de grandes entreprises à installer des antennes dans la ville américaine de Houston ?

« Les normes antisismiques ne sont pas si mal faites, affirment des architectes, *mais elles n'ont pas été respectées. »* Une opinion partagée par des équipes françaises de la sécurité civile. Selon le commandant Duvillard, *« la conception des immeubles n'est pas en cause, mais la réalisation et les contrôles de sécurité sont, dans certains cas, peu probants au vue des carcasses restantes »*. Très vite, dans certains milieux, on a prononcé le mot de corruption, principalement pour les édifices publics.

Des accusations que le directeur général de la communication sociale de la présidence de la République, M. Manuel Alonso, accueille avec le sourire. *« Si les cas de corruption étaient si généralisés, ce n'est pas mille immeubles qui seraient endommagés mais cent mille. Et prenez le cas de la PEMEX* [la société des pétroles mexicains], *avec toutes les accusations de corruption dont elle est l'objet, sa tour, la plus haute d'Amérique latine, n'a même pas eu une vitre cassée. » « Simplement*, ajoute-t-il, *nous avons commis un certain nombre d'erreurs, comme la trop grande concentration d'édifices publics dans le centre de la capitale, ou encore l'extrême centralisation de notre système de télécommunications. Pour ce dernier, cela s'est fait au fur et à mesure de la croissance de la ville, on a rajouté des équipements supplémentaires là où il était plus simple de les mettre. »*

La priorité pour le gouvernement, c'est de rétablir le service d'eau potable dans le sud de la ville. C'est aussi d'établir, en liaison avec des associations d'architectes et d'ingénieurs civils, un recensement des immeubles et des dommages subis. En cette phase d' *« évaluation des besoins »*, comme l'appelle les autorités, nombreux sont ceux qui s'inquiètent de la solidité de leurs logements.

Mobilisation

On compte *« des centaines d'appels par jour »*, selon le coordinateur M. Olveda, *parfois pour des broutilles, des vitres cassées ou un placage arraché »*, mais les brigades évaluent quartier par quartier les dommages éventuels. Certains industriels estiment cependant que les inspections sont faites à la va-vite et envisagent de faire appel à des organismes étrangers pour vérifier l'état de leurs locaux. Une ressource que n'ont pas les particuliers ni les milliers de sans-abri, dont certains sont encore sous la tente.

Prioritaires aussi, les équipements hospitaliers, dont environ 40 % sont endommagés, la réouverture des nombreuses écoles encore fermées et la mise en place d'un programme de reconstruction qui devrait modifier le centre de la ville. Les autorités envisagent d'installer dans certaines zones à haut risque des espaces verts.

C'est dans le domaine des télécommunications que les travaux avancent le plus vite, pour une raison simple : la modernisation des standards était prévue de longue date, et l'avion-cargo suisse qui s'est posé avec un matériel téléphonique digital était attendu. Le rétablissement complet des liaisons téléphoniques internationales ne devrait cependant pas être effectif avant le mois de décembre, selon la direction des télécommunications.

Le gouvernement a entrepris un certain nombre de démarches. Auprès du FMI et de la Banque mondiale, le ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog, a obtenu un report à six mois du paiement des intérêts de la dette ; le ministre du tourisme a entamé une tournée de huit jours aux Etats-Unis afin de convaincre les Américains de ne pas renoncer à leur « vacances mexicaines ». Une importante campagne de promotion doit d'ailleurs être lancée pour convaincre les Américains du peu d'effet du séisme sur les centres touristiques. Outre Mexico, seul Ixtapa, avec de nombreux hôtels endommagés qui ont dû être évacués, a souffert.

Tout n'est pas réglé pour autant. Le président de la puissante centrale syndicale, M. Fidel Velasquez, s'est inquiété du sort des travailleurs « au noir » dans les secteurs pauvres de la capitale. *« Sans couverture sociale, ils sont privés de toutes ressources depuis le séisme »*, les petits artisans du centre ayant souvent été obligés de fermer leurs « ateliers ». Au plan économique, l'afflux des capitaux destinés à la reconstruction risque de relancer l'inflation. De même, la hausse des tarifs publics, qui devait avoir lieu avant la catastrophe, a été ajournée.

La population s'est mobilisée depuis que le séisme s'est produit. Les volontaires sont toujours présents sur les chantiers, dans les brigades d'inspection et les diverses associations. Le gouvernement essaie de canaliser ce volontariat, dont le président, M. de la Madrid a souligné la *« grande force »*. A tel point que M. Manuel Alonso a annoncé que le gouvernement envisageait d'apporter une aide à la reconstruction pour les quartiers de Tepito et de Guerrero sous une forme originale. Les habitants, avec l'assistance d'équipes techniques, reconstruiront eux-mêmes leurs logements avec des matériaux fournis à bas prix par le gouvernement.

Celui-ci envisage aussi une décentralisation d'une partie de ses ministères et souhaite inciter les entreprises à suivre son exemple. Une petite révolution dans un système théoriquement fédéral, mais en fait fortement centralisé. Les mesures définitives concernant la reconstruction devraient être connues la semaine prochaine. Elles seront cependant limitées par un certain nombre de contraintes comme, sans doute, l'adoption de nouvelles mesures de constructions antisismiques. La mobilisation de la population est-elle une flambée passagère ou augure-t-elle d'une nouvelle distribution des rôles dans la société et un nouveau dessein pour la gigantesque ville de Mexico ? Il est probablement trop tôt pour le dire, mais il est significatif qu'un certain nombre de Mexicains se posent la question.

D. HAUTIN-GUIRAUT.

● *Séisme à Tokyo.* — Quatorze personnes ont été blessées à Tokyo et dans sa région à la suite d'un tremblement de terre qui a secoué le Japon, vendredi 4 octobre à 13 h 25 (heure française), pendant près d'une minute. D'une magnitude de 6,2 sur l'échelle de Richter, ce séisme est le plus fort enregistré dans la capitale japonaise depuis cinquante-six ans. Il avait été précédé d'une première secousse moins importante (d'une magnitude de 5,6) qui n'avait fait ni victimes ni dégâts importants.

L'affaire Greenpeace

Une crise de commandement

Par ANDRÉ LAURENS

La gestion des crises est devenue la pierre de touche des gouvernements modernes. Leur action ordinaire est masquée par les relais de l'administration et la complexité des réglementations : elle ne constitue pas une mise à l'épreuve éclairante, sinon pour les historiens. On le voit bien avec le débat sur la gestion économique qui, faute des succès promis ici et des échecs annoncés là, a peu à peu perdu de son acuité. Rien de vaut une crise soudaine et aiguë, qui appelle des décisions rapides et claires, pour tester les réflexes et la qualité de ceux qui nous gouvernent.

L'affaire Greenpeace, par exemple, mérite d'être étudiée de ce point de vue.

La première tentation — et certainement pas la dernière — fut de cacher la réalité. Cette attitude, qui s'apparente plutôt à un refus de gérer une situation délicate, ne pouvait se prolonger longtemps, car elle était anachronique. Elle n'a pas résisté à la pression des faits mis en lumière par l'enquête judiciaire en Nouvelle-Zélande et les investigations de la presse en France.

Dans un système de communication ouvert, qui est en principe celui des démocraties occidentales, personne, même pas le pouvoir politique, ne saurait prétendre gérer seul une crise majeure : il y a la concurrence d'intérêts divergents et d'approches différentes. Pour régenter sans partage, il faudrait instaurer la loi du silence qui suppose un mélange de solidarité et de terreur caractéristique des régimes totalitaires.

Le refus du cynisme

Ce n'est pas le cas en France, où la liberté de la presse ne protège pas l'irresponsabilité et les arrière-pensées des journalistes, comme certains sont enclins à le dire, mais garantit le droit des citoyens à l'information la plus complète. Celle-là même qui ne leur est pas spontanément donnée quand elle est gênante.

Au départ de la crise, lorsqu'elle se manifesta publiquement, il eût été plus efficace, du seul point de vue de la gestion, d'en assumer, aussitôt et pleinement, toutes les composantes, au lieu d'y être contraint, progressivement, par des révélations venues d'ailleurs. Deux attitudes étaient envisageables.

La première consistait à revendiquer, au nom des intérêts supérieurs du pays et dans le souci d'assurer le bon déroulement des *essais nucléaires dans le Pacifique*, la tentative de neutralisation de la nouvelle campagne de Greenpeace et ses modalités d'exécution, si discutable qu'aient été l'une et malheureuses les autres. Ce n'est pas sans précédent et, dans un passé relativement récent, des gouvernants *socialistes ont couvert une opération* — le détournement d'un avion transportant des chefs de la rébellion algérienne, en 1956 — au risque de braver le droit international et de contredire leur doctrine sur l'émancipation des peuples colonisés. L'ex-SFIO a payé cher ce genre de comportements : elle y a perdu son crédit et sa substance, et si un nouveau parti socialiste a pu renaître de ses cendres, c'est en s'affirmant sur des valeurs de gauche plus solides.

Un certain flottement

Le pouvoir socialiste de 1985 ne pouvait, sans indigner ses militants et ses électeurs à l'intérieur, sans ternir son image à l'extérieur, sans renier ce qui lui reste d'un corps de doctrine déjà fort émoussé par les contraintes de la crise économique et de la réalité sociale, faire fi d'un respect affiché du droit et d'exigences morales hautement revendiquées. Il ne pouvait se réclamer d'un cynisme politique qui ne lui sied pas pour une opération aussi peu rentable.

Plutôt que d'ouvrir une crise morale chez les siens, il a préféré réaffirmer son attachement à ses valeurs propres, choix qui a le mérite de la cohérence. Il n'est peut-être pas le plus populaire, dans l'immédiat, mais il n'obère pas l'image du socialisme à long terme, car une bavure laisse moins de traces qu'un reniement.

Dès lors que le fonds moral de la France socialiste était préservé, il fallait donner une autre explication à la crise et en désigner les responsables. Tâche difficile et douloureuse qui exigeait une grande rapidité d'exécution. Elle impliquait que le président de la République, le premier ministre et les ministres éventuellement concernés acceptent de gérer une crise de commandement avec ce que cela suppose d'autorité et de sacrifice. Il y eut — c'est le moins qu'on puisse dire — quelques lenteurs, imputables pour partie à des facteurs humains, pour partie à des considérations politiques. La marge de manœuvre n'était pas large et on observe un certain flottement dans la définition de la conduite à tenir, comme si l'on ne parvenait pas à établir une hiérarchie des biens à protéger et des dommages acceptables.

La crise de commandement ne pouvait se prolonger sans mettre en cause l'autorité du président de la République. Ce fut, selon toute vraisemblance, l'argument décisif pour passer à la contre-offensive et tailler dans le vif. De la démission de M. Hernu à la reprise en main de la DGSE, en passant par la refonte du service Action, de la lettre solennelle adressée par le président de la République à son premier ministre aux explications données par celui-ci, à la télévision puis à l'Assemblée nationale, sans oublier l'épisode du rapport Tricot, on mesure ce que le pouvoir a dû concéder et ce qu'il a cherché à sauvegarder.

Il devait, en premier lieu, cerner la responsabilité d'une affaire dont il n'assumait pas la paternité et sanctionner les carences techniques, ou le détournement, de son exécution. Il fallait, en second lieu, préserver avec l'institution militaire une entente à laquelle le ministre démissionnaire avait beaucoup œuvré. Non que l'armée soit suspectée en tant que telle, mais parce qu'elle incarne, à travers la défense, l'une des plus évidentes composantes du consensus national. D'où la difficulté à sacrifier M. Hernu, d'où le souci de circonscrire le mal à l'intérieur de la DGSE et de le traiter par une médication militaire.

Le dossier ouvert pour les besoins de l'explication est maintenant refermé mais il laissera des traces. L'institution militaire a été traitée avec déférence : elle ne s'en plaindra pas, encore qu'elle aurait préféré que les autorités civiles réagissent plus rapidement. Les atermoiements et les hésitations dans la chaîne de commandement ne sauraient la rassurer.

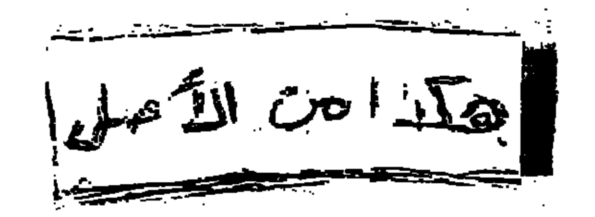
En reconnaissant leurs erreurs, les dirigeants socialistes alimentent le procès d'incompétence qui, dans bien des domaines, leur est fait par l'opposition. L'histoire de la Vᵉ République fournit suffisamment de précédents peu glorieux pour relativiser cette accusation, mais la gauche n'avait pas besoin d'allonger la liste.

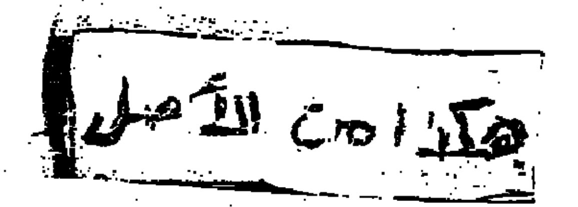
Dans la gestion publique de la crise, le président de la République est resté en retrait et le premier ministre a agi, en se démarquant tout aussi soigneusement. La crise de commandement n'a fait que l'effleurer, tout en lui fournissant l'occasion de mettre à l'épreuve son autorité.

Les « vérités » du président du RPR

M. Jacques Chirac, dans son discours aux journées parlementaires du RPR, a évoqué, vendredi 4 octobre, l'affaire Greenpeace, *« O combien lamentable ! »*. Pour le président du RPR, *« la première des vérités, c'est la thèse officielle d'une décision circonscrite au seul ministre de la défense, n'a convaincu personne »*. Il a ajouté : *« La deuxième vérité, c'est que M. Fabius n'a pas été à la hauteur de son devoir. Pendant des semaines, il a donné le spectacle d'une irrésolution qui a fini par provoquer la colère publique de M. Mitterrand ; puis brusquement, sous l'aiguillon, il a mis un empressement bien peu courageux à se défosser sur un membre de son gouvernement. Ce n'est pas digne d'un premier ministre qui, par vocation, est responsable d'une équipe solidaire. La troisième vérité, c'est que le crédit de la France est gravement atteint et que l'influence de notre diplomatie s'en ressent déjà. »* Puis à l'occasion du débat sur les territoires français d'outre-mer, l'ancien premier ministre a accusé la Nouvelle-Zélande de vouloir chasser la France du Pacifique sud. Regrettant qu'en 1984 le gouvernement français ait accepté de reconduire *« sans discussions politiques »* l'accord européen qui permet à ce pays d'exporter dans le Marché commun *« à des conditions exhorbitantes qui pénalisent nos agriculteurs »* son beurre et ses moutons. M. Chirac a rappelé qu'en mars et août 1986, la communauté européenne devrait fixer *« à l'unanimité »* les quotas d'importation de beurre néo-zélandais. Il a menacé : *« Si nous avons la responsabilité du gouvernement français, nous ne donnerons pas notre voix s'il n'y a pas eu au préalable un accord politique avec la Nouvelle-Zélande. Nous sommes prêts à discuter, mais en amis loyaux* [et] *à l'aider, mais nous ne le ferons pas si elle continue à discuter notre présence dans le Pacifique sud. »*

● *Nouvelles attaques australiennes.* — L'ambassadeur d'Australie aux Nations unies, M. Richard Woolcot, a lancé à nouveau, vendredi 4 octobre, de vives attaques contre la politique française dans le Pacifique. Les essais nucléaires de Mururoa constituent, selon lui, *« un outrage et un affront à la région »*, et la France ne devrait pas pouvoir *« éluder ce problème et mener ses jeux mortels en toute tranquillité »*.





Il faut le faire. Nous le ferons.

CINQ MESURES-CLÉS POUR NOS LIBERTÉS.

1. RÉTABLIR LE SCRUTIN MAJORITAIRE.

La proportionnelle est le régime des partis, qui désignent eux-mêmes les députés et permettent leur élection en fonction de leur place sur les listes. Elle menace les institutions de la 5e République.
Plus que jamais, pour se redresser après l'expérience socialiste, notre pays devra revenir au scrutin majoritaire qui assure aux Français de choisir librement leur député et dégage une majorité politique cohérente, seule apte à gouverner.

2. PRIORITÉ A LA FAMILLE.

Le congé parental rémunéré sera institué pour les familles de trois enfants et plus.
Il sera possible de redonner à la famille toutes ses chances d'épanouissement en sauvegardant notre système de sécurité sociale actuellement en péril, en relançant les équipements collectifs (écoles et crèches) et le logement.

3. GAGNER LA BATAILLE DE L'ÉCOLE.

La liberté de l'enseignement devra être garantie par son intégration au préambule de la Constitution.
La qualité de l'enseignement sera améliorée grâce à des programmes mieux adaptés, des manuels rénovés, une meilleure formation des enseignants, plus de libertés et d'autonomie.

4. CONTRÔLER L'IMMIGRATION.

Les Français veulent que la France reste une Nation. Ils veulent que ceux qui vivent sur notre sol aient certes des droits, mais aussi des devoirs équivalents. Cela veut dire : contrôle aux frontières, expulsions des clandestins, des délinquants, droits sociaux réservés aux personnes en règle et aides familiales à vocation démographique aux seuls nationaux. Le droit de vote appartient exclusivement aux Français. L'acquisition de la nationalité française ne saurait résulter de mécanismes automatiques, elle doit être demandée et acceptée.

5. ASSURER LA SÉCURITÉ.

Dans une démocratie, le premier devoir de l'État est d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Les moyens et les effectifs de la police seront renforcés. La justice sera plus rigoureuse et ses peines effectivement appliquées sans laxisme. Une concertation étroite sera établie avec nos partenaires étrangers afin de lutter activement contre le terrorisme.

Cinq mesures-clés parmi d'autres.
Toutes ont pour unique objet de renforcer les libertés et d'assurer l'épanouissement de l'individu dans une société de responsabilité.

Vivement Demain !
AVEC LE RPR

François Ferrus — Anne-Marie Couderc — Philippe Seguin — Jacques Chirac — Jacques Toubon — Marie-Thérèse Hermange — Josselin de Rohan

France

Les journées parlementaires du RPR

Listes séparées, cohabitation et « stratégie de la rupture »

Les quelque quatre-vingts chefs de file départementaux du RPR pour les prochaines élections législatives présents aux journées parlementaires du mouvement ont été déçus que leurs noms ne soient pas révélés à Menton, comme on le leur avait laissé espérer. En guise de compensation, ils ont pu entendre leurs dirigeants plaider, à l'inverse de M. Giscard d'Estaing, pour des listes séparées au scrutin législatif.

De son côté, M. Chirac, dans son discours prononcé vendredi soir 4 octobre, a surtout fait « l'impasse » sur M. Mitterrand. Il n'a, à aucun moment, cité le nom, ni évoqué le rôle du président de la République en cas d'alternance. Il est vrai que, selon lui, la cohabitation est imposée par la Constitution, puisque celle-ci ne permet pas de contraindre l'hôte de l'Elysée à quitter les lieux. Cette conception strictement légaliste confirme la différence d'interprétation des chiraquiens avec celle de M. Barre. M. Chirac considère plus que jamais que ce sera au chef de l'Etat, et à lui seul, de décider ce qu'il devra faire. C'est en partant de l'idée que l'Elysée n'entravera pas l'action du gouvernement que le président du RPR a fixé le programme gouvernemental pour les six mois qui suivront la victoire d'une nouvelle majorité. Le maire de Paris veut aussi, avec cette ambitieuse énumération, montrer — contrairement aux reproches qui lui ont été faits — que le RPR a lui aussi un catalogue de réformes qui doivent illustrer la « stratégie de la rupture ».

Enfin, M. Chirac, qui prépare son face-à-face télévisé du 27 octobre prochain, s'est adressé avec une particulière sévérité à M. Fabius « qui n'a pas été à la hauteur de son devoir » dans l'affaire Greenpeace, et a dénoncé l'« incompétence coupable » du gouvernement, qui pratique une « gestion folle ».

A. P.

Les « changements fondamentaux » de l'après-mars 1986 selon M. Chirac

De notre envoyé spécial

Menton. — M. Jacques Chirac, évoquant les prochaines élections, a notamment déclaré : *« Tous nos efforts devront tendre vers trois objectifs : offrir de l'opposition une image unie ; dire clairement aux Français ce que nous leur proposons ; les rassembler autour de notre projet. L'union ne signifie pas identité. L'union, c'est l'union des convictions. Ce qui nous guide avec nos partenaires de l'UDF, c'est la recherche dans chaque département de la meilleure solution possible, celle qui évite la dispersion des voix sur les listes marginales. Listes uniques ou listes distinctes, nous menons tous le même combat. J'ai bon espoir que nous parviendrons à la fin octobre à l'établissement d'un projet commun de gouvernement. Contrairement aux insinuations malveillantes développées ici ou là, il ne s'agit pas d'un catalogue de promesses soigneusement ciblées pour satisfaire toutes les catégories à la fois. Il s'agit, au contraire, de dessiner les grandes lignes d'une politique de redressement et de préciser les points principaux de notre action de réforme et de renouveau... Notre volonté n'est ni une revanche ni une restauration ; ni ressusciter l'avant-1981 ni continuer dans la voie socialiste. C'est pourquoi je trouve tellement regrettable que les efforts d'union de l'opposition soient contrariés. »*

M. Chirac évoque ensuite les lendemains de l'élection en demandant : *« Comment demander aux Français de voter pour nous si, une fois qu'ils auront répondu à notre appel, nous refusons de gouverner ? Il serait facile d'imaginer ce que serait alors leur déception et leur colère. Le nouveau gouvernement devra, dans sa composition, traduire sans ambiguïté la volonté que le peuple aura exprimée. Il ne saurait être question pour nous de nous prêter à je ne sais quel compromis, à je ne sais quelle opération de division dont le seul objectif serait de travestir la volonté des Français en faisant appel à des forces minoritaires ou marginales. En un mot, nous devons être unis avant l'élection et nous devons le demeurer après l'élection. »*

M. Jacques Chirac a ensuite exposé *« les changements fondamentaux »* qui devront être engagés dès les six premiers mois du nouveau gouvernement : *« Bilan précis de l'état de la France ; vote d'un collectif budgétaire pour 1986 ; dépôt d'un projet de budget pour 1987 comportant une réduction des dépenses publiques, des prélèvements obligatoires et une atténuation du déficit, ce qui sera difficile mais peut cependant se faire ; libération des prix et des changes ; engagement de discussions avec les partenaires sociaux pour moderniser la réglementation du travail ; vote de la loi de privatisation des banques et du secteur industriel concurrentiel ; négociations avec les partenaires sociaux pour établir la situation exacte de la Sécurité sociale, régime par régime, risque pour risque ; vote de la loi instituant la liberté dans le secteur audiovisuel ; vote de la loi portant retour au scrutin majoritaire pour les élections législatives ; mesures législatives réglementaires et sociales permettant de résoudre progressivement et dans le respect de la dignité de chacun les problèmes de l'immigration ; priorité au rétablissement de la sécurité des personnes et des biens. »*

A. P.

La parole aux plus durs du mouvement

De notre envoyé spécial

Menton. — *« Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'être dépassés sur notre droite, simplement parce que la gauche a engendré des exaspérations »*, a prévenu M. Claude Labbé en ouvrant les journées parlementaires du RPR. Le choix des thèmes mis en discussion, des orateurs chargés de les présenter, a clairement montré ce qu'entendait par là le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Même si cette tactique ne correspond pas à la stratégie de M. Jacques Chirac, le *« pacte RPR pour l'emploi »* présenté par M. Georges Tranchant, député des Hauts-de-Seine, répond totalement aux revendications des milieux patronaux les plus durs contre les pratiques sociales actuelles. C'est une remise en cause totale de la législation du travail qu'il a proposée : suppression des *« obstacles »* au travail à temps partiel et temporaire ; calcul de la durée maximum du travail sur l'année et non plus sur la semaine ; accroissement de la flexibilité dans le calcul des rémunérations ; contrat négocié dans l'entreprise et non pas par branche, pour se substituer aux *« contraintes étatiques »* ; obligation d'un comité d'entreprise au-delà de cent à cent cinquante salariés (et non plus à partir de cinquante) et de délégués du personnel au-delà de vingt salariés (et non plus au-delà de dix) ; possibilité pour toutes les organisations syndicales de présenter des candidats aux élections professionnelles dans l'entreprise ; obligation de vote à bulletin secret avant le déclenchement d'une grève, etc. Voilà qui va bien au-delà de *« l'engagement de discussions avec les partenaires sociaux pour moderniser la réglementation du travail »* annoncé par M. Chirac *(lire ci-contre).*

Les dossiers de la justice et de la police ont aussi été l'objet de discours très « sécuritaires ». Certes, M. Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, est resté dans le droit fil des prises de position mesurées de M. Jacques Toubon sur ce sujet, mais il a aussi fermement défendu l'existence de polices municipales. Surtout, M. Jacques Godfrain, député de l'Aveyron, s'est montré particulièrement virulent, estimant que l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux gardiens de la paix était *« une atteinte à la hiérarchie »* et comparant la satisfaction de cette ancienne revendication policière à l'attribution *« du titre de médecin aux aides-soignants »*. Il a aussi violemment critiqué le projet de collégialité de l'instruction judiciaire, jugeant qu'il revenait à *« déresponsabiliser les magistrats »*, alors que MM. Aubert et Chirac avaient approuvé le principe de cette réforme.

M. Alain Peyrefitte lui-même est intervenu pour défendre avec plus de force que jamais la philosophie qui sous-tend la défunte loi « sécurité et liberté » que pourtant tous les gaullistes n'avaient pas acceptée : il faut revenir sur toute la doctrine judiciaire qui a régné depuis 1945 ; le besoin de punir ne résulte pas de la peur mais de l'indignation devant la violence volontaire ; la punition des coupables rassure les honnêtes gens sur les valeurs de la société auxquelles ils croient. Ce sont donc, d'après l'ancien garde des sceaux, les socialistes qui ont créé le sentiment d'insécurité par leur politique laxiste.

Rétablissement de la peine de mort

Symbole de ce souci sécuritaire, l'annonce faite par M. Labbé, pour s'en féliciter, que M. Pierre Messmer allait, avec d'autres députés RPR (mais pas tous), déposer une proposition de loi rétablissant, dans certains cas, la peine de mort, dotc pourtant M. Chirac avait voté l'abrogation.

La chasse aux immigrés restera, en revanche, un privilège du Front national. Le RPR refuse de s'engager sur ce terrain. M. Claude-Gérard Marcus, député de Paris et M. Michel Hamoun, délégué national du mouvement à l'immigration, ont été clairs. Certes, il faut renvoyer chez eux les immigrés clandestins et ceux qui ne respectent pas les lois de la République ; certes, des ghettos sont en train de se constituer et cela est inadmissible. Mais il faut *« garantir aux immigrés qui se trouvent régulièrement en France la sécurité, l'égalité et le droit de vivre tranquille dans le respect des lois »* ; mais *« l'étranger qui réside en France (...), qui veut s'intégrer et qui souhaite devenir Français devra pouvoir le faire aisément »*, sans qu'il ait à renoncer ni à son passé, ni à sa religion, ni à sa culture, d'autant que l'islam *n'est pas « inassimilable à la culture française »*. Ainsi *« un effort d'intégration phénoménal doit être tenté pour les Beurs (...), on doit leur apprendre qu'être Français ce n'est pas seulement avoir des droits, c'est aussi avoir des devoirs (...). Mais on doit aussi leur tendre une main fraternelle et les aider à franchir le cap difficile »*.

Le président du RPR ne veut *« ni revanche, ni restauration »*, ni *« créer une jungle où régnerait l'injustice d'un laisser-faire sauvage »*. Certains de ses amis — et ce sont eux qui se sont fait entendre aux journées parlementaires — sont beaucoup plus exigeants que lui, et plus attentifs aux paroles d'un Jacques Médecin : *« Il nous faudra quitter le milieu de la route ; c'est à gauche où à droite que se trouvent ceux qui veulent foncer. »*

THIERRY BREHIER.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4068

HORIZONTALEMENT

I. Rendent des pommes bien rouges. Monte facilement à la tête. — II. A retrouvé le plancher des vaches. Procure de multiples occasions de casser la graine. — III. Ne nous en fait donc pas voir de toutes les couleurs. N'est pas carrossable. Sort de la bouche quand on avale difficilement. — IV. Risque fort de tremper. Morceau de sucre. Possessif. — V. Eau chaude. Note. Un homme de prix. — VI. Pierres qui roulent sans amasser mousse. Saint. — VII. Où eurent lieu des rencontres qui ont fait du bruit. Baisse souvent la tête. On peut donc s'attendre à de nombreuses absences. — VIII. Fait parvenir à sa fin. Sont tous plus ou moins grognons. Il y a là de quoi jeter la pierre. — IX. Prononcé quotidiennement par les Madrilènes. A vite fait de se retrouver sur le sable. — X. Peut faire apparaître une perle rouge. Avait des idées pour le moins impopulaires. — XI. D'une façon telle qu'il faut s'attendre au pire. — XII. Conjonction. De bien moindre intérêt pour les Limougeauds. Grecque. — XIII. En a peut-être gros sur le cœur. Note. Avec lequel il est plutôt difficile de passer inaperçu. — XIV. A trop fait les frais de la conversation. Bras de mer. — XV. C'est donc qu'on n'a pas hésité à manger le morceau. Aimait les bons morceaux.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II			■		■										■
III									■				■		
IV						■	■			■			■		
V					■		■			■					
VI											■			■	
VII								■			■				
VIII				■								■			
IX			■											■	
X	■						■		■	■					
XI		■		■											■
XII			■								■	■	■		
XIII							■			■					
XIV				■		■									
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Marche la tête haute. Pour qui veut éviter d'avaler des tartines. — 2. De quoi se mettre vraiment en boule. Fit peau neuve... — 3. Divisé en deux parties égales. Grecque. Souvent léché par les flammes. — 4. Elément d'une caravane. Adverbe. Tête de mort. — 5. Démontre. On la croit sur paroles. — 6. N'avait pas peur de se mouiller. Endroit où règne une certaine agitation. — 7. La femme à barbe ! Ancien système d'unités. Sont de mise. Personnel. — 8. Ligne de front. Peut donner lieu à un amoncellement de cadavres. — 9. Préposition. Il est fréquent, plus qu'ailleurs, qu'on y touche du bois. Il en est une qui nous va droit au cœur. — 10. Adverbe. Marque une possession. Pronom. Pas pour le premier venu. — 11. Fait rougir bien des ingénues. Terre jaune. Future étoile. — 12. Fit connaître. Tranche de vie. Il n'y a donc pas matière à renvoyer la balle. — 13. Il est rosse celui-là ! Peut croquer sous la dent. — 14. Ne sent pas toujours la rose. Note. Plante grimpante. — 15. Espèce de rat. Se fait très régulièrement éliminer.

Solution du problème n° 4067

Horizontalement

I. Arsenic. — II. Rituel. Ma. — III. Mer. — IV. Orties. Li. — V. Hostie. — VI. Sconse. Râ. — VII. Ers. — VIII. Sac. Iambe. — IX. Bourgeon. — X. Cep. EE. Ni. — XI. Et. Soir.

Verticalement

1. Ardoises. Ci. — 2. Ri. Crabe. — 3. Stéthoscope. — 4. Eu. Ion. — 5. Nécessaire. — 6. Il. Ste. Agés. — 7. Ame. — 8. Mêler. Boni. — 9. Mari. Avenir.

GUY BROUTY.

SITUATIONS 86

Alpes-de-Haute-Provence : l'opposition divisée

De notre correspondant

Sauf accord bien improbable au point où en sont les choses, l'opposition républicaine présentera deux listes aux législatives de mars 1986.

L'une sera conduite par le maire et conseiller général de Forcalquier, Pierre Delmar (RPR), l'autre par le maire de Manosque, conseiller général du canton de Saint-Etienne-les-Orgues, Jean Cabanne (UDF), déjà cinq fois candidat malheureux à la députation dans la deuxième circonscription (1).

Si l'union ne se fait pas dans les Alpes-de-Haute-Provence, c'est que l'UDF et le RPR s'y livrent un duel à couteau tiré depuis la malheureuse affaire du conseil général où, faute de s'être entendus, la présidence échut au doyen de l'assemblée, le socialiste Ernest Don, alors que l'opposition majoritaire en voix croyait l'être aussi en sièges. C'était sans compter sur le « lachâge » des trois conseillers indépendants peu enclins à prendre partie dans le combat des chefs qui opposait M. Pierre Rinaldi (RPR) à M. Jean Cabanne.

Si bien qu'aujourd'hui l'un comme l'autre en supportent un peu les conséquences aux yeux des électeurs de l'opposition. M. Rinaldi l'a bien compris, qui a préféré laisser la tête de liste RPR à son ami M. Pierre Delmar (2). *« Un homme neuf, à la fois dynamique et mesuré. Un véritable militant »*, dit-on de lui dans son entourage. Logiquement M. Delmar aurait dû conduire une liste d'union. Mais M. Cabanne ne l'a pas entendu de cette oreille. Le siège que l'opposition est assuré d'obtenir, il le veut pour lui. Et le maire de Manosque ne manque pas de le faire savoir aux quatre coins du département multipliant depuis plus d'un mois visites et réunions.

Alors, de chaque côté on rejette la responsabilité de cette *« désunion dans l'union »* sur l'allié.

Pour le RPR la tête de liste doit revenir naturellement, au sens propre du terme, à l'un des siens puisqu'il est le mieux implanté dans le département tant au niveau des militants qu'au niveau des élus — avec neuf conseillers généraux sur trente-deux, le groupe RPR est le plus important de l'assemblée départementale — et qu'il arrive en tête des formations de l'opposition dans l'électorat (21,81 % des suffrages contre 17,36 % à l'UDF au premier tour des cantonales 85).

Ces arguments n'ont pas altéré la détermination de Jean Cabanne, qui a pour asseoir sa position face aux différentes composantes de l'UDF appelé à la rescousse M. Jean-Claude Gaudin, qui fin août s'est rendu à Manosque pour parrainer sa candidature.

Certains avancent même que M. Michel d'Ornano n'approuverait pas cette candidature. Mais on est aussi quasi certain au RPR que cela ne suffira pas à décourager M. Cabanne. *« L'homme est prêt à tout, y compris à former au dernier moment une liste barriste si l'UDF lui claque la porte »*, confie un proche de la mairie de Manosque. *« De toute façon, il est désormais trop tard pour songer à rafistoler les pots cassés »*, commente un militant RPR.

Quant au choix de M. Delmar pour conduire la liste RPR, il s'explique par la volonté du mouvement gaulliste de faire monter en première ligne des hommes neufs. M. Jean Chabre, maire et conseiller général de Barcelonnette, M. Daniel Spagnou, maire et conseiller général de Sisteron, et M. Jacques Boetti le jeune conseiller général de Saint-André-les-Alpes devraient être pour les mêmes raisons ses colistiers.

« Et puis, ajoute encore un militant RPR, *Pierre Delmar est le seul candidat du mouvement qui pourra rafler des voix, devinez où ? A Manosque, bien sûr ! Et pas seulement aux socialistes. »*

F. DE BOUCHONY.

(1) M. Jean Cabanne fut battu par M. Claude Delorme (PS) en 1976, 1968 et 1973 ; par M. Pierre Girardot (PC), en 1978, et par M. André Bellon (PS), en 1981.

(2) M. Pierre Rinaldi devrait conduire aux élections régionales une liste qu'il souhaite former avec des socioprofessionnels.

M. Dumont devrait conduire la liste des Verts à Paris

Le conseil national interrégional des Verts, réuni à Nantes récemment, a situé entre quatre et huit députés, compte tenu des plus récents sondages, les chances des écologistes aux élections législatives. La listes des Verts dans le Nord sera conduite par M. Yves Cochet, l'un des porte-parole nationaux du mouvement dont la désignation par la fédération du Nord-Pas-de Calais a été confirmée par le conseil national, malgré le désaccord d'une partie des militants bretons (M. Cochet est le chef de file des écologistes à Rennes). Les Verts parisiens avancent, pour leur part, la candidature de M. René Dumont pour conduire leur liste, ce qui paraît acquis sous réserve de l'accord de la fédération d'Ile-de-France.

La présence de M. Dumont à la tête de la liste des Verts à Paris rendrait difficile la présentation d'une liste écologiste « dissidente » par M. Brice Lalonde, qui avait exprimé l'intention d'être candidat dans la capitale.

Un affrontement entre les deux candidats écologistes successifs à l'élection présidentielle — M. Dumont en 1974 et M. Lalonde en 1981 — risquerait d'être désastreux pour le courant écologiste.

Les Verts espèrent conquérir un siège dans le Rhône, où M. Jean Brière, l'un de leurs porte-parole nationaux, conduirait la liste, et dans les Bouches-du-Rhône, où ils n'ont pas encore de chef de file.

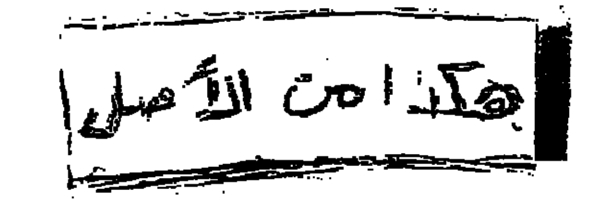
Spartacus aux arrêts de rigueur

Le colonel Gérard Amaubec, alias le « colonel Spartacus », auteur du livre *Opération Manta,* sur l'engagement français au Tchad, a été mis, le 27 septembre, aux arrêts de rigueur et au secret pour vingt jours renouvelables, indique *le Figaro Magazine* du 5 octobre. Ce dernier cite notamment une lettre que le colonel Amaubec a écrite à sa femme et dans laquelle il affirme être détenu *« sans avoir été jugé et par décision du ministre »*.

Le 14 juin dernier, dès la parution de l'ouvrage du colonel Spartacus, M. Charles Hernu, alors ministre de la défense, avait porté plainte contre X... pour *« diffamation et injure »* envers la hiérarchie militaire ainsi que les hauts responsables gouvernementaux. Dans son livre, le colonel Amaubec mettait en effet en cause certaines décisions du chef d'état-major des armées de l'époque, le général Lacaze.

Au ministère de la défense, on ne donne pas de précision sur la nature des mesures disciplinaires prises à l'encontre du colonel Amaubec.

● *Confirmation en appel de la peine du lieutenant Cahu.* — La cour d'appel du Gard a confirmé, vendredi 4 octobre, la sentence du tribunal correctionnel de Nîmes qui, le 17 juin dernier, a condamné le lieutenant Jean-Louis Cahu, vingt-cinq ans, accusé de désertion en temps de paix, à six mois d'emprisonnement dont cinq avec sursis.



• LE SOIR • LA PRESSE • Le Monde • LE DEVOIR • EL DIA • DAWN • le soleil • JINGJI RIBAO •
经济日报



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU et d'associations françaises pour le développement

N° 21

• FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ASAHI SHIMBUN • ZYCIE WARSZAWY • ПОЛИТИКА • Magyar Nemzet • EL PAIS •

L'Afrique noire en péril

LES années 80 ont été proclamées « Décennie du développement industriel de l'Afrique » par l'assemblée de l'ONUDI, organisation chargée par les Nations unies, en 1965, d'aider les gouvernements des pays du tiers-monde à développer leur production industrielle.

On a calculé qu'il faudrait consacrer 140 milliards de dollars à cet objectif. Or l'ONUDI ne dispose que d'un budget de 209 millions de dollars. De tels chiffres se passent de commentaires. Faut-il s'étonner que, en dépit de bien d'autres efforts, ceux de la Banque mondiale notamment, la production industrielle de l'Afrique, loin de progresser, recule ?

Et moins que jamais l'Afrique n'est aujourd'hui en mesure d'assurer sa subsistance. Championne du taux de natalité dans le monde, sa population progresse de 3 % par an. A ce rythme elle atteindra dans quarante ans, en l'an 2025, 1,5 milliard d'habitants, soit le triple d'aujourd'hui. Entre-temps, s'aggraveront sur le continent noir l'érosion, la déforestation, la désertification... et se multiplieront les cas de famine et de malnutrition.

On voit difficilement dès lors comment le déclin de l'Afrique noire pourrait être enrayé, si très vite cette démographie galopante n'était pas maîtrisée et si les pays les plus pourvus de la planète ne se décidaient pas enfin à octroyer aux pays africains l'aide bénévole la plus large, sans vouloir leur dicter leur conduite ni les enrôler dans leurs conflits idéologiques et stratégiques. Car c'est aux pays en développement *eux-mêmes de résoudre, avec les moyens mis à leur* disposition, tous ces problèmes.

Les programmes de stabilisation qu'ont mis aujourd'hui en œuvre nombre de pays africains ne sauraient en tout cas tirer l'Afrique d'affaire. Tel est l'avis de la plupart des experts africains attachés aux organisations internationales. Révélant l'extrême dépendance de ces pays à l'égard des capitaux extérieurs, ces programmes donnent la priorité au paiement du service de leurs dettes croissantes au détriment des besoins sociaux criants de leurs populations. Il est exclu que l'on puisse aller loin de la sorte.

Tous les pays, ceux du Sud comme ceux du Nord, sont ainsi gravement interpellés aujourd'hui par le problème africain. Celui-ci constitue pour les uns et les autres un test de leur capacité de coopérer pour arrêter le mal pernicieux qui ronge l'Afrique avant d'atteindre bientôt d'autres continents. La responsabilité des pays industrialisés est aujourd'hui particulièrement engagée, à commencer par celle des deux Super Grands, dont la course aux armements pompe de plus en plus, au détriment du développement, les ressources matérielles et humaines du globe.

Aux médias revient la tâche indispensable, mais extrêmement difficile et périlleuse, d'exposer aux opinions publiques, d'une part, les dimensions globales des problèmes aigus que pose à l'humanité entière l'extension de la misère dans la plupart des pays du tiers-monde, d'autre part, la nécessité d'accorder à ces pays une aide au développement plus généreuse, plus désintéressée et moins directive.

Pour la première fois, ils ont su récemment dévoiler les horreurs de la famine dans le monde, particulièrement en Afrique, et mobiliser les opinions publiques en faveur d'une aide d'urgence massive. Bien qu'ambiguë parfois et trop souvent politisée, cette campagne contre la faim a eu cet autre mérite de jeter une lumière crue sur les désastreuses conséquences des inégalités entre les nations.

Ainsi s'est amorcée ici et là une prise de conscience dont Mme Focke, présidente de la commission coopération et développement au Parlement européen, a bien précisé, en avril dernier, la nécessaire orientation. L'opinion publique, a-t-elle dit en substance, en conclusion des débats de la onzième assemblée des ONG de développement auprès des Communautés européennes, doit comprendre qu'il faut de l'argent pour la faim, mais qu'il en faut *tout autant pour le changement des structures qui bloquent le développement.*

En l'absence du dialogue Nord-Sud sur ces structures *que les gouvernements ont interrompu, le supplément Un seul monde* poursuit, depuis six ans, contre vents et marées, une réflexion commune entre plusieurs journaux et les organisations du système de l'ONU sur les problèmes de développement et de solidarité internationale.

Il est grand temps aujourd'hui de concrétiser cette réflexion en l'élargissant à des mouvements et organisations tels que les ONG (Organisations non gouvernementales) pour le développement et les associations animées par l'esprit coopératif et mutualiste. Leurs traditions et leurs préoccupations, ainsi que leur compétence et leur expérience confèrent en effet à ces dernières la possibilité et donc le devoir de contribuer efficacement à cette information en profondeur et à cette aide communautaire qui font tant défaut aujourd'hui au sein de la société internationale.

JEAN SCHWOEBEL
(Coordonnateur).

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

L'indispensable industrialisation

POURQUOI industrialiser l'Afrique reste la question centrale, même si trop peu n'en voient encore ni la nécessité ni les avantages mutuels pour les pays développés et en développement.

Pour nous, à l'ONUDI, l'industrialisation du tiers-monde en général est indispensable pour plusieurs raisons :

Nous partons d'abord du principe que tous les hommes souhaiteraient voir améliorer le niveau de vie de leurs semblables. Or 600 millions à 800 millions d'êtres humains vivent aujourd'hui dans des conditions de pauvreté extrême. Plus de 70 millions d'entre eux se trouvent sur le continent africain.

Nous estimons ensuite que, étant donné le rythme actuel de la croissance démographique dans de nombreux pays en développement, l'industrie est essentielle pour répondre aux besoins fondamentaux de la population : alimentation, habillement, logement, santé, enseignement.

Autre argument, les matières premières sont largement disponibles dans de nombreux pays en développement. Ce sont les ressources financières, les compétences en gestion et le savoir-faire qui font défaut.

Enfin, les pays en développement veulent s'industrialiser pour la simple raison qu'ils savent que c'est le meilleur moyen pour eux d'acquérir une juste place dans la production mondiale. En effet, les termes de l'échange favorisent les produits manufacturés et les services au détriment des matières premières.

Conscients de ces exigences, la communauté internationale a décidé en 1975 que la production industrielle des pays en développement devrait passer d'ici à l'an 2000 de 10 à 25 % de la production industrielle mondiale.

Aujourd'hui, presque dix ans plus tard, la part des pays en développement n'atteint que 11 %. Il faut savoir que les Etats-Unis d'Amérique représentent à eux seuls 20 % de la production industrielle mondiale. Il est également facile de calculer que même si la production industrielle des pays en développement représentait 25 % de la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000, la fossé entre les pays nantis et les pays pauvres continuerait de s'élargir.

L'ONUDI est l'organisme des Nations unies qui est chargé d'*« aider, de favoriser et d'accélérer l'industrialisation des pays en développement ».* Pour illustrer l'assistance que l'ONUDI leur fournit, on peut citer par exemple : l'intégration verticale de l'industrie du cachemire mongol, pour lequel les initiatives prises par l'ONUDI ont réussi à faire de la Mongolie, qui était jusque-là exportatrice de laine vierge, un pays exportateur de vêtements de qualité supérieure. C'est en coopération avec un producteur de cachemire japonais que l'ONUDI a pu mettre au point l'équipement spécialisé nécessaire et former les travailleurs mongols à l'emploi de cet équipement.

Afin d'aider les plus démunis de tous, les pays les moins avancés, l'ONUDI s'est activement employée à mobiliser des ressources pour aider ces pays à formuler des programmes et des projets et à établir des études de pré-investissement. Parmi les 36 pays que l'Organisation des Nations unies considère comme les moins avancés, 26 sont des pays d'Afrique. La crise économique de la région se reflète dans d'autres statistiques affligeantes : 34 pays d'Afrique souffrent continûment de la sécheresse, 24 sont classés parmi les pays en déficit vivrier et 21 figurent sur la liste des pays à faible revenu de la Banque mondiale ; la dette extérieure de la région a été multipliée par cinq au cours de la dernière décennie et a atteint en 1980 *77,5 milliards* de dollars ; dans certains de ces pays, les réserves de devises suffisent à peine à couvrir les importations de deux mois.

Une sérieuse mise à l'épreuve

Du fait de leur structure économique, c'est-à-dire du fait que leurs recettes en devises sont en majeure partie tributaires d'un ou de deux produits primaires, ces pays sont vulnérables, d'une part, aux fluctuations climatiques et, d'autre part, aux prix pratiqués sur le marché mondial pour leurs produits primaires.

En Afrique, ce n'est pas d'industrialisation mais souvent de « désindustrialisation » que nous devons parler.

La préoccupation de la communauté internationale à l'égard de la détresse de l'Afrique s'est en fin de compte reflétée dans la proclamation de la Décennie du développement industriel de l'Afrique pour la période 1980-1990. Elle a pour objectif quantitatif d'obtenir que la part de l'Afrique dans la production industrielle mondiale atteigne au moins 1,4 % en 1990, au lieu du 1 % qu'elle représente actuellement. Du point de vue qualitatif, la Décennie a pour objectif l'autosuffisance régionale dans les domaines de l'alimentation, des matériaux de construction, des vêtements et de l'énergie.

Ce programme d'assistance technique complet — mis à exécution — va mettre sévèrement à l'épreuve les compétences que l'ONUDI a accumulées au cours des dix-huit années qui se sont écoulées depuis qu'elle a été créée en tant qu'organe autonome de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le cas de l'Afrique est aussi pour le monde l'occasion d'une sérieuse mise à l'épreuve. Etant donnés les dons dont la nature l'a gratifiée, la région peut devenir autosuffisante et son développement autonome. Mais l'Afrique a besoin de l'aide de la communauté internationale ; ce qui veut dire en dernière analyse qu'elle a besoin de l'appui de l'opinion mondiale.

ABD EL RAHMAN KHANE,
ex-directeur général exécutif de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel).

JINGJI RIBAO *(Pékin)*

Ne compter que sur soi-même

A la fin de la seconde guerre mondiale, cinquante pays africains ont accédé à l'indépendance politique. Alors que l'indépendance était officiellement proclamée, ces pays étaient très souvent paralysés par une stagnation économique héritée du passé, les ex-puissances coloniales ayant bâti leur prospérité sur l'appauvrissement de leurs colonies.

Les Africains sont pleinement conscients du fait qu'ils ne peuvent consolider leur indépendance politique sans affermir leur indépendance économique. Au cours des trois dernières décennies, ils ont essayé par tous les moyens de développer leur économie pour s'industrialiser. Certains pays africains ont connu un essor assez rapide en modernisant leur économie tandis que la majorité enregistraient une croissance progressive et constante plus ou moins marquée. Bon nombre de pays ont réussi une percée dans la voie de l'industrialisation.

Cependant, ces changements ne doivent pas masquer le fait que, si ces pays sont devenus une force non négligeable sur la scène politique internationale, leur position dans le système économique mondial est sans commune mesure avec leur poids politique. Tous les pays africains sans exception se heurtent souvent à toutes sortes d'obstacles extérieurs qui freinent leur industrialisation. De ce fait, la majorité d'entre eux font face à de sérieuses difficultés économiques.

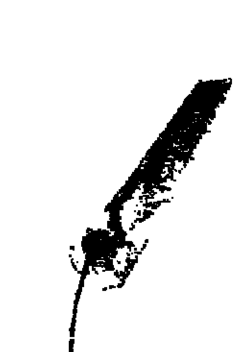
A l'heure actuelle, nombre de pays africains, en particulier ceux qui sont situés au sud du Sahara, figurent encore parmi les pays en développement les plus pauvres du monde, avec une structure économique léguée par les ex-puissances coloniales et caractérisée par la production et l'exportation de produits primaires uniques autres que les combustibles. Jusqu'à une date récente, par exemple, le café représentait encore presque 90 % des exportations du Burundi, le cacao et le cuivre respectivement 70 % des exportations du Ghana et de la Zambie. L'économie de ces pays est fortement tributaire de marchés mondiaux fluctuants : ces dernières années, les pays à faible revenu exportateurs de matières premières se sont trouvés aux prises avec une dégradation des termes de l'échange sur le marché international et des déficits croissants de leur balance des paiements. Certains pays africains principalement exportateurs d'articles manufacturés subissent des pertes dues au protectionnisme et s'endettent de plus en plus, ce qui ralentit leur croissance économique. Même les pays exportateurs de pétrole ont du mal à mener à bien leur programme d'industrialisation en raison de l'emprise des monopoles sur le marché international dans les domaines de la technologie, du commerce, de la banque, etc.

Bref, quelle que soit leur nouvelle situation, les pays africains en sont tous au même point. Après avoir été soumis pendant si longtemps à la domination et à l'exploitation impérialistes et capitalistes, ils subissent aujourd'hui encore les dures contraintes d'un ordre économique international injuste et inéquitable. La réforme du vieil ordre économique et l'avènement d'un ordre nouveau sont des conditions nécessaires et indispensables pour que les pays africains puissent développer leur économie nationale et accélérer leur industrialisation.

Certes, les facteurs extérieurs sont importants dans un monde de plus en plus interdépendant. Mais la politique intérieure reste la clé de l'essor économique des pays en développement. Les pays africains sont dotés d'un riche potentiel qui devrait leur permettre de développer leur économie d'une manière autonome. Ces dix dernières années, tout en préservant leur indépendance nationale et leur souveraineté, nombre de pays africains ont déployé des efforts assidus pour développer leur économie et ils ont d'ailleurs obtenu des résultats satisfaisants. Tant que ces pays poursuivront leurs efforts et tiendront compte de la particularité de leur situation, qu'ils progresseront dans la voie de l'indépendance et de l'autonomie, qu'ils feront confiance à la sagesse et à la vitalité de leur peuple, qu'ils maîtriseront leur destin économique et exploiteront pleinement leurs propres ressources, ils peuvent espérer atteindre progressivement un niveau de développement sans précédent. Le désarroi et le pessimisme ne sont pas de mise.

L'Afrique est un continent riche de promesses.

CHEN DONGWEI.



TRIBUNE DES NATIONS UNIES

Compter avec la dimension sociale

N'EST-IL pas paradoxal que notre société s'avère incapable de résoudre des problèmes aussi terre à terre que *l'inflation, le chômage et* l'endettement grandissant au moment où l'ingéniosité et la créativité de l'homme lui offrent les moyens technologiques de conquérir l'espace ? Les discussions concernant la guerre des étoiles et les stations orbitales, la capacité déjà prouvée d'envoyer régulièrement des navettes dans l'espace et encore bien d'autres perspectives passionnantes ouvertes par la technologie moderne ne parviennent pas à masquer notre incapacité ou notre manque de volonté à faire face à la crise économique de plus en plus aiguë, qui menace les fondements mêmes de la stabilité et de la paix de notre société.

Un grand nombre des remèdes prescrits qui mettent spécialement l'accent sur la nécessité d'enrayer l'inflation ont eu des effets secondaires graves : accroissement du chômage, réduction des prestations de Sécurité sociale et renforcement du protectionnisme dans le commerce international. Dans les pays industrialisés à économie de marché de l'OCDE par exemple, il ressort des estimations qu'il y avait 34,75 millions de chômeurs l'année dernière, contre 24,7 millions en 1981, soit une augmentation de près de 10 millions en trois ans. Si la pression inflationniste s'exerçant sur les économies de ces pays s'est atténuée ces derniers temps, il est évident qu'un tel résultat n'a pu être obtenu qu'à un prix élevé sur le plan humain. Dans de nombreux pays, les niveaux de vie de la masse des travailleurs et de leurs familles ont baissé. La réduction des dépenses sociales est un autre aspect inquiétant de la situation.

Mais il est un point qui, dans l'ensemble, paraît avoir échappé à l'attention du public : c'est le coût élevé du chômage pour les finances publiques. Aux Etats-Unis, par exemple, le bureau des questions budgétaires du Congrès a estimé (en 1980) que chaque augmentation de 1 % du taux de chômage accroîtrait le déficit du budget fédéral d'environ 25 milliards de dollars.

Il faut également prendre en compte la perte de production potentielle due au chômage. Pour les Etats-Unis, selon une estimation, chaque réduction de 1 % du taux de chômage entraînerait une augmentation de 3 % de la production nationale et, *a contrario*, au Royaume-Uni une augmentation de 1 % du nombre des sans-travail se traduirait par un recul de 4 % de la production nationale. De plus, les longues périodes d'inaction, avec l'instabilité sociale et l'insécurité économique qu'elles entraînent, tendent à accroître la mortalité, la criminalité et les maladies mentales. Des estimations établies dans un pays ont associé environ 36 000 décès et plus de 4 000 admissions en hôpital psychiatrique à une augmentation de 1 % du taux de chômage.

Le coût élevé du chômage

Dans les pays en développement, où les travailleurs au chômage ou sous-employés se comptent par centaines de millions, le problème est plus aigu encore : en l'absence de tout système de sécurité sociale, se pose celui de la simple survie. Les ressources limitées dont disposent les gouvernements du tiers-monde ne suffisent pas, et de loin, à satisfaire ne serait-ce que les besoins essentiels de leur population. Un grand nombre d'entre eux sont aussi *fortement endettés et contraints* de détourner une partie de leurs maigres ressources pour honorer leurs obligations. Le total de la dette des pays les moins développés en 1982 atteignait 626 milliards de dollars, dont les intérêts annuels se chiffraient à quelque 131 milliards de dollars. Un vaste rééchelonnement des échéances de la dette d'un grand nombre de ces pays a aidé à écarter, pour le moment, le chaos qui menaçait le système bancaire international, mais aucune solution à long terme qui permettrait d'alléger l'endettement du tiers-monde (qui devrait atteindre 970 milliards de dollars à la fin de 1985) n'est encore en vue.

Pour ma part, je n'accepte pas l'argument selon lequel les contraintes liées aux ressources expliqueraient notre incapacité apparente à régler les problèmes du chômage et de la pauvreté. Le monde, *aujourd'hui, dépense près de vingt fois* plus pour les armements que pour l'aide totale au développement. Le coût annuel de l'entretien d'un sous-marin moderne permettrait de nourrir 16 millions d'enfants une année entière. Un prélèvement de seulement 2 des 700 milliards de dollars que le monde consacre chaque année aux armements permettrait d'assurer un accès à l'eau potable sur toute la planète, et il suffirait de 4 milliards de dollars pour nourrir pendant un an toutes les victimes de la famine.

On admet qu'une reprise soutenue de l'économie mondiale devra être amorcée par les pays industrialisés du Nord. En effet, une augmentation de 1 % du PNB des pays de l'OCDE pourrait offrir un marché de 5 milliards de dollars aux exportations du tiers-monde. Une réduction de 1 % des taux d'intérêt des pays de l'OCDE dégagerait quelque 2,5 milliards de dollars de ressources que les pays en développement pourraient consacrer à leur propre développement.

Ce sont là quelques exemples de l'interdépendance des pays industrialisés et des pays en développement. Ils montrent la nécessité d'une action coordonnée pour résoudre les graves problèmes de la récession et du chômage qui prolifèrent dans le monde entier et l'urgence de lier les politiques financière et sociale, de telle manière que les objectifs de l'une ne soient pas atteints aux dépens des objectifs de l'autre.

Dans cet esprit, j'ai pris des dispositions en vue de réunir une conférence des ministres des finances et du travail d'un groupe de pays développés et de pays en développement, qui auront à examiner les moyens de combiner de façon rationnelle les politiques financières et sociales. A cette réunion – qui doit avoir lieu l'année prochaine – seront également invités des institutions internationales actives dans le domaine des politiques financières et économiques ainsi que des représentants des organisations syndicales et patronales.

Maintenant que certains indices *montrent* que l'on commence à maîtriser l'inflation, en particulier dans les pays industrialisés, la volonté politique de régler le problème du chômage devrait se manifester. Nous sommes devenus trop dépendants les uns des autres pour qu'une nation puisse espérer retrouver la voie du plein emploi sans obtenir une coopération internationale sur les politiques relatives aux taux d'intérêt, aux taux de changes et à l'utilisation des réserves et des liquidités internationales.

FRANCIS BLANCHARD,
directeur général du BIT.

Rôle et stratégie de l'ONUDI

DEPUIS sa création en 1966, l'ONUDI s'est fixé comme tâche d'aider les pays en développement à s'industrialiser. Elle n'organise rien directement mais répond aux demandes qui lui sont faites par les Etats, demandes dont le petit nombre constitue le premier obstacle que rencontre l'ONUDI. Elle les stimule donc en collaboration avec des organisations locales comme l'Organisation pour l'unité africaine, qui sert alors *d'intermédiaire pour faciliter des* contacts sur place.

Le rôle le plus connu de l'ONUDI est la *consultation*. Elle consiste à réunir des industriels de toutes les régions du monde sur une question précise avec des syndicats, des associations de consommateurs, ou tout autre groupe concerné par le sujet. Ces consultations permettent de changer les attitudes face à l'industrialisation. Car trop d'analyses rapides, selon l'organisation, consistent à sous-estimer l'urgence de l'industrialisation, paralysant ainsi une chance de développement des pays du tiers-monde.

Autre mission de l'ONUDI, la *planification*. L'organisation aide les gouvernements qui le souhaitent à établir un *plan de développement pour leur pays*. Démarche qui suppose une analyse fine des ressources disponibles sur place, des buts visés.. De là, l'ONUDI propose un mode d'action possible qui diffère *beaucoup selon le projet et son* contexte.

Il importe de ne pas plaquer un modèle établi ailleurs, mais d'adapter celui qui convient le mieux à la région demandeuse.

Troisième action de l'ONUDI, le *soutien aux entreprises*. Ce que l'ONUDI propose au niveau des régions ou des Etats, elle le propose aussi au sein de l'entreprise. Elle permet ainsi parfois d'établir des contacts entre des entreprises complémentaires qui ne travaillaient pas ensemble et de mettre en pratique une coopération Sud/Sud.

Dans cet esprit, l'ONUDI soutient aussi bien des entreprises qui existent *déjà que des entreprises à naître*. Elle s'assure le plus souvent la collaboration et le soutien financier de la Banque mondiale grâce à qui des investissements panafricains ou étrangers peu*vent être mis en jeu. A ce niveau* encore, l'ONUDI encourage la coopération Sud/Sud, qui facilite pour les pays africains la présentation de projets assez vastes pour attirer ces investissements.

En complément de ces trois axes, l'ONUDI assure la *formation* à la gestion des chefs d'entreprise, et la formation de personnel en général. Pour l'organisation, il n'est de développement industriel convenable que si la main-d'œuvre est consciente du rôle qu'elle a à jouer, et compétente. C'est pourquoi l'ONUDI propose que les pays en voie de développement consacrent 2 % de leur PNB à la recherche et à la formation dans l'industrie. (Les pays industrialisés en dépensent 3,5 %).

Toutes ces fonctions tendent à réduire de façon significative le coût de l'assistance étrangère à laquelle font encore souvent appel les pays pauvres, libérant ainsi d'autant un potentiel de ressources propres.

L'industrie complément indispensable de l'agriculture

QUARANTE POUR CENT des *récoltes sont régulièrement* perdues dans les pays en voie de développement, selon l'ONUDI par manque d'un système efficace de conservation, d'emballage et de distribution. L'industrialisation apporte une double réponse à ce gâchis, en évitant le gaspillage et en créant des emplois.

Trop d'esprits pourtant croient que le seul développement de l'agriculture suffirait à résoudre les problèmes de l'autosuffisance alimentaire. Mais qui produira alors les engrais, les pesticides, les outils nécessaires à l'exploitation de la production agricole ?

L'industrialisation ne suppose pas forcément une migration vers les villes. De nombreuses études effectuées par l'ONUDI sur des zones rurales lui permettent d'affirmer la viabilité de petits *centres de production industrielle* : mini-aciéries, mini-centrales hydro-électriques (l'Afrique n'exploite que 1,5 % de son potentiel hydro-électrique), petites usines de matières plastiques, de pâtes à papier sans bois, cimenteries, raffineries de sucre, boulangeries...

Toutes ces activités peuvent tout à fait se concevoir en zones rurales, là où se trouvent la demande et la production locales. 70 % de la population africaine vit en dehors des villes.

Dans ces conditions, l'industrialisation aurait des chances de toucher le niveau de vie d'une majorité de population, et non plus seulement de celui de quelques classes privilégiées et urbaines.

LE MONDE *(Paris)*

Une relance économe de l'emploi au Rwanda

UNE pluie fine tombe ce matin sur Kigali, ce grand village à l'urbanisation maîtrisée qui constitue la capitale du petit Rwanda. Il pleut d'ailleurs sur toutes les routes en lacets sur lesquelles nous circulons de colline en colline à bord d'une robuste Toyota. De fréquentes éclaircies ensoleillent un paysage verdoyant qui nous rappelle celui de bien des pays européens, de la France notamment, d'autant qu'ici la plupart des maisons sont recouvertes de tuiles – legs de la colonisation belge. Il est vrai que le passage incessant des piétons, qui circulent de jour comme de nuit avec des ballots sur la tête, des femmes surtout, ne permet pas d'entretenir longtemps cette illusion. Ni non plus la végétation essentiellement faite de bananiers et d'eucalyptus.

L'eucalyptus est le grand fournisseur de bois et d'énergie (cuisine, chauffage) de ce pays, dont la population et les besoins ne cessent de croître. D'où le danger de déforestation, aggravé par le fait que l'eucalyptus épuise le sol qui le porte.

Nous avons justement rendez-vous à quelques kilomètres de Kigali avec une cinquantaine de jeunes travailleurs, hommes et femmes, qui, sous la conduite de jeunes experts forestiers franco-canadiens (appartenant à des ONG), remplacent, à mi-pente d'une colline déboisée, les eucalyptus par d'autres essences, telle que le *pin patula*. Il s'agit de chômeurs ruraux, choisis par le maire de la commune concernée. Leur salaire n'est pas élevé (100 francs rwandais) (1), mais contribue efficacement à l'entretien de leur famille. *« L'intérêt de ces projets est qu'ils mobilisent énormément la main-d'œuvre locale (60 % du coût de l'opération) pour exploiter la région avec des techniques simples et des outillages produits sur place »*, explique M. Derrier, responsable du BIT à Kigali.

Ce chantier, comme ceux de réfection routière que nous voyons plus loin – travaux très simples qui permettent de désenclaver plusieurs villages, – comme aussi les projets d'alimentation en eau potable et la construction d'écoles, de dispensaires, d'entrepôts, fait partie de ce qu'on appelle les « programmes spéciaux de travaux publics », à haute intensité de *main-d'œuvre*, l'un des programmes novateurs lancés par le BIT avec l'aide financière du Programme des Nations unies pour le développement, et de divers pays comme les Pays-Bas, l'Italie, la RFA...

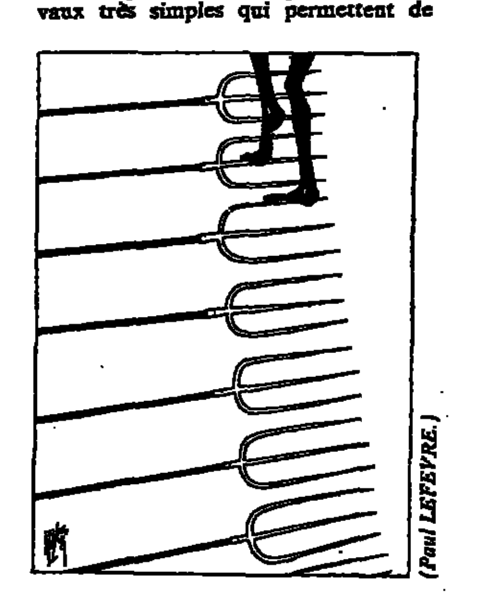
Au centre de la capitale, sur un terrain vague, une foule animée d'acheteuses entoure des artisans de toutes sortes qui fabriquent devant elles des cuisinières à bois, des braseros, des porte-bagages de bicyclettes, des chaussures... La matière première ne coûte pas cher : par exemple, de vieilles automobiles consciencieusement démembrées puis transformées par des forgerons et des soudeurs sous les yeux des passants.

Tous ces artisans, constitués en association selon leur activité, peuvent au meilleur prix offrir à la population des produits et des services difficiles à trouver auparavant, ou très onéreux, sans avoir à les importer, et peser ainsi sur la balance commerciale du pays.

Ces artisans nous semblent satisfaits. Comment ne le seraient-ils pas alors qu'ils échappent au chômage, acquièrent un statut qui leur confère dignité et stabilité, et gagnent près de 1 500 francs rwandais par mois, soit trois à quatre fois plus que le salaire moyen.

Seules ombres au tableau : le terrain est rare à Kigali comme dans tout le Rwanda, et il manque singulièrement aux artisans, notamment aux garagistes, et les banques n'accordent pas facilement des crédits *aux artisans...*

Ce renouveau du tissu artisanal est le fruit d'un autre programme du BIT, l'appui au secteur non structuré, qui, de même que les autres programmes de cette organisation, reçoit l'aide de pays comme la Suisse. Ce programme jouit tout particulièrement de la faveur du président de la République, le général Juvénal Habyarimana, qui nous a assuré qu'il ferait son possible pour satisfaire les vœux exprimés par les artisans. Son désir, nous a-t-il confié, est de voir se répandre dans tout le pays ce type de réalisations, dont la simplicité et le faible coût, de même que les *concertations qu'elles provoquent, contri*buent à la stabilisation sociale.


(Paul LEFEVRE.)

Le programme PECTA

Les artisans rwandais ont donc de sérieuses raisons d'être confiants en leur président, dont l'autorité est, dit-on, parfois pesante, mais qui fait preuve à leur égard, comme dans bien des domaines, de sagesse et d'adresse, bref, d'esprit politique.

Le président insiste pour que nous lui communiquions nos impressions sur son pays. Nous lui répondons que nous sommes frappé par la grande dignité, à la ville comme à la campagne, des hommes et des femmes de ce pays, dont la pauvreté réelle ne prend nulle part l'aspect sordide des grandes misères. Cette remarque visiblement l'enchante. Il reconnaît toutefois que la démographie galopante du Rwanda, déjà surpeuplé, risque de poser très vite de graves problèmes. Il ne conteste pas non plus que son pays soit étroitement dépendant de l'étranger pour ses investissements (à raison de 65 % me précise M. Mulindangabo, ministre du plan) et que les aides multilatérales, moins liées que les aides bilatérales, ont malheureusement tendance à décroître. Enfin, s'il reconnaît souhaitable un développement de la coopération Sud/Sud, il n'insiste guère sur l'efficacité des associations régionales auxquelles les Rwandais sont partie, soit avec leurs voisins de l'Est, soit avec ceux de l'Ouest.

Pour assurer de façon plus durable et efficace la politique de l'emploi et de la production, le BIT a mis en place il y a dix ans, en complément de ces programmes sur le terrain, un programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique, animé par une équipe d'experts dans les différentes branches concernées (éducation, industrie...). Ces experts sont à la disposition des gouvernements africains pour les conseiller et rédigent des rapports extrêmements lucides et souvent accablants... Rares malheureusement sont les gouvernements qui s'en inspirent, et plus rares encore les médias qui les utilisent.

Si toutes ces réalisations sur le terrain ne constituent qu'une goutte d'eau dans le lac des besoins africains, elles prouvent que la participation concertée de tous les intéressés, locaux et nationaux, des organisations internationales, des gouvernements mécènes et des ONG bénévoles et motivées peut amorcer un décollage d'une économie sous-développée avec des moyens limités. Elles mériteraient et même exigeraient d'être poursuivies et multipliées.

J. S.

(1) 100 francs rwandais = 10 francs.

EL DIA *(Mexico)*

Mise en question du rôle du FMI

Dans presque tous les cas, les puissances coloniales ont cherché à ce que les gouvernements soient assurés par une minorité africaine formée en Europe et totalement *acquise aux intérêts des monopoles, pour que, sous couvert d'un nouveau drapeau*, l'administration et l'organisation des nouveaux pays restent inchangées. L'industrialisation est alors devenue l'emblème du nationalisme...

Le rôle que joue depuis quelques années le Fonds monétaire international en Afrique a pris une telle importance qu'il représente, aujourd'hui, une menace encore plus grave que la pression exercée par les puissances coloniales. Il pèse en effet lourdement sur la planification économique de nombreux pays par les conditions de crédit qu'il accorde. Ses exigences de réduire les importations ont même conduit, comme au Ghana, à un véritable sabotage par la suspension des achats des pièces de rechange indispensables. En conséquences, le FMI ferme aussi la voie à la création, fondamentale, de marchés régionaux en ne permettant pas aux industries d'assurer une offre constante de biens d'une qualité *acceptable...*

HUGO A. BROWN.

DAWN *(Karachi)*

Faible niveau des échanges Afrique-Pakistan

Partageant un même passé de domination coloniale, le Pakistan et l'Afrique ont de grandes affinités politiques. Le Pakistan a donné tout son soutien au combat africain pour la liberté.

Mais cela ne les a pas aidés à forger des relations économiques plus étroites. Les exportations du Pakistan vers l'Afrique ne représentent que 5,6 % de ses exportations globales, alors que ses importations en provenance de l'Afrique ne s'élèvent qu'à 2 % de ses importations.

Les principaux motifs de cette faible coopération économique entre le Pakistan et *l'Afrique – comme d'ailleurs avec tous les pays en développement* – sont le sous-développement de leurs économies, l'absence de système institutionnalisé de promotion commerciale et l'inadéquation de l'infrastructure de services tels que le routage maritime, les relations bancaires et les facilités de paiement.

S.G.M. BUDRUDDIN.

LA PRESSE *(Tunis)*

Trois handicaps majeurs

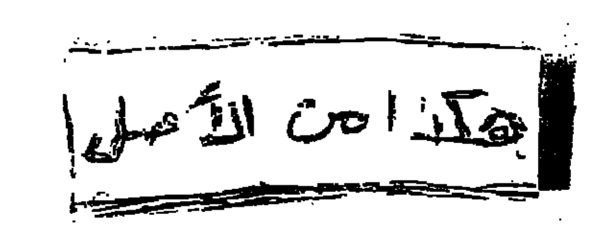
Les objectifs de la décennie du développement industriel en Afrique ont souffert de trois handicaps majeurs :

1. Aucune priorité n'est accordée à la mise en valeur des ressources humaines ;

2. Les recherches pour une plus faible consommation d'énergie dans l'industrie n'ont pas été très efficaces ;

3. Les investissements étrangers ne répondent pas toujours aux critères choisis pour la décennie et continuent à entraîner les économies locales vers plus de dépendance envers le Nord.

SLAH MAAOUI.



INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

ZYCIE WARSAWY *(Varsovie)*

Le métal, moteur de l'économie soudanaise

SOUDAN – 20 millions d'habitants, 2,5 millions de kilomètres carrés. Les innombrables drames et tragédies de la sécheresse et de la famine braquent l'attention sur ce pays depuis un an. Les appels à l'aide ont suscité une réaction, mais certains secours sont arrivés trop tard pour permettre à des milliers d'enfants de survivre.

Les erreurs se sont accumulées, comme les rapports et les études de faisabilité. *« Nous en avons assez des rapports et des études »*, a déclaré le directeur de la Fonderie centrale de Khartoum, M. A. Rauf A. Atti.

Le nom de l'entreprise est peut-être plus ronflant que l'usine elle-même. Deux remises sommaires, une cheminée et une cour poussiéreuse. Mais son histoire mérite d'être racontée. L'idée d'une fonderie qui répondrait aux besoins du Soudan en métaux fondus est née en 1971, initiative commune de l'ONUDI et du gouvernement. Au coût de 161 000 dollars et de 77 000 livres soudanaises, les travaux, exécutés par la firme yougoslave Investropjekt, étaient terminés en 1973 ; 1 500 tonnes de fonte devaient couler du haut fourneau chaque année. La formation du personnel faisait également partie du projet.

Douze années après, le directeur de la Fonderie centrale de Khartoum nous confie : *« Nous sommes en difficulté. Les pertes accumulées se chiffrent à 2 millions de livres soudanaises. Pourquoi ? A la suite de divergences avec les Yougoslaves, nous avons dû achever le projet nous-mêmes. Mais, même dans ces conditions, l'objectif de 1 500 tonnes de fonte ne peut être atteint. Le rythme réel de production serait plutôt de l'ordre d'une tonne par jour. Naturellement, nos coûts sont élevés, les pertes aussi, atteignant 100 000 à 150 000 livres soudanaises par an. »*

Or le Soudan a besoin de métal pour les chemins de fer, les voitures, les pompes et les tuyaux. Le plan initial a été modifié en conséquence, car il ne prévoyait pas des moyens adéquats pour la manutention des matériaux. Pour produite de la fonte, il faut déplacer des tonnes de coke, de sable, de ferraille et de fonte brute. L'ONUDI convenait qu'une nouvelle conception s'imposait. En 1977, on passe commande à la firme tchécoslovaque Kovoprojekta. Le projet était deux fois plus grand que la fonderie initiale – 3 000 tonnes de fonte et de pièces coulées de métaux non ferreux, plus un atelier d'usinage. L'établissement des plans était achevé en 1980. Quatre autres années s'écoulèrent ensuite, absorbées par la lutte pour le financement. Finalement, la Tchécoslovaquie et les Pays-Bas décident de consacrer chacun 3,5 millions de dollars au projet, le Soudan apportant pour sa part 3 millions *de livres soudanaises. Lorsque* le projet sera achevé (la date prévue est septembre 1986), au coût total de 19 millions de livres soudanaises, le Soudan aura enfin son premier véritable atelier d'usinage. La Tchécoslovaquie se charge de la partie non ferreuse et monte l'atelier d'usinage. Les Pays-Bas fournissent la fonderie de fer ainsi que les machines, et assure la formation.

Une route longue et coûteuse

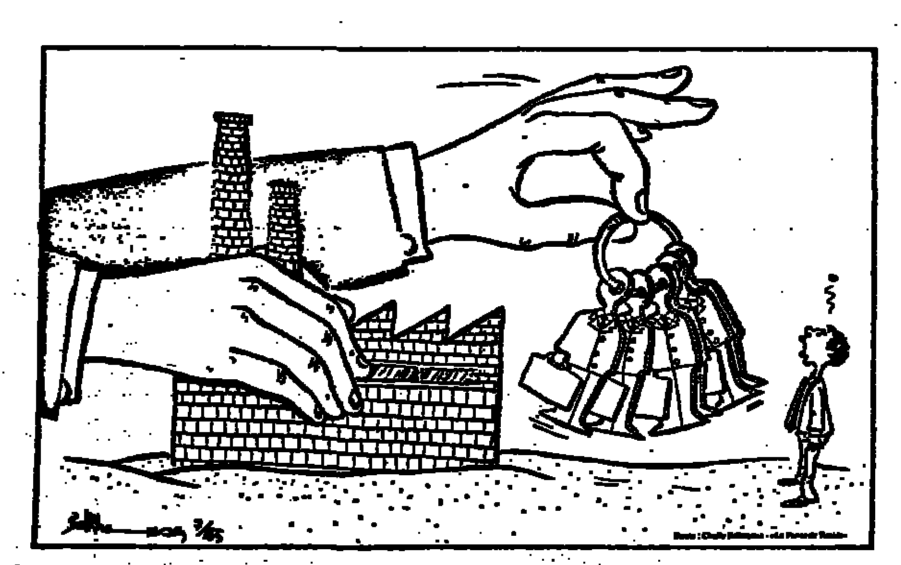
La gestion sera néerlandaise pendant les quatre premières années d'exploitation. M. A. Rauf A. Atti, l'actuel directeur général, ne s'en formalise pas. Il sait ce qu'il vaut. Les clients attendent. Etant donné le manque de devises fortes, la production locale de produits métalliques est un impératif. C'est pourquoi la nouvelle fonderie centrale est entièrement orientée vers le marché.

Les experts se sont livrés à d'amères réflexions, à la lumière des enseignements tirés de la Fonderie centrale. A leur avis, l'ONUDI pourrait avoir un impact réel sur le développement des industries, s'occupant moins de la paperasserie, des rapports et des études, et davantage des réalisations concrètes. En termes clairs, *« parler moins, écrire moins, pratiquer davantage »*. La Fonderie centrale de Khartoum emploie à l'heure actuelle 200 personnes. Les ouvriers savent faire les matrices, préparer le sable, fondre et manipuler un métal de bonne qualité. La route a été longue et coûteuse, un peu comme aux commencements de l'industrie en Europe, il y a plus de cent ans.

Mais les changements qui interviennent au Soudan sont rapides et manifestes. *« Nous sommes à la recherche d'idées nouvelles car c'est un nouveau départ de notre politique économique et de notre politique d'industrialisation. Les deux secteurs, public et privé, devraient travailler ensemble dans l'intérêt de tous »*, nous a déclaré le ministre par intérim des industries.

La poussière rouge a recouvert nos visages. C'est la même poussière qu'on peut voir sur les étagères des archives ministérielles à Khartoum, où une multitude de rapports et d'études de faisabilité reposent à tout jamais.

KAROL SZYNDZIELORZ.



ASAHI SHIMBUN *(Tokyo)*

Un manque de vision globale

« *CE dont on manque au Soudan, ce n'est pas d'eau, mais d'électricité.* » Cette affirmation n'est pas aussi cynique qu'elle en a l'air. En fait, la sécheresse a causé une famine si importante que deux millions d'êtres humains en souffrent. Ce qui semble important, c'est que, la sécheresse étant une catastrophe naturelle, l'opinion mondiale s'en alarme et prête son aide pour la combattre, alors que la pénurie d'électricité, causée par l'homme, mobilise moins l'attention. Ses effets négatifs sur l'économie dureront pourtant beaucoup plus longtemps, et c'est pourquoi elle est, dans un sens, beaucoup plus grave. Les ressources financières et la main-d'œuvre envoyées sur place dans le cadre de la coopération internationale sont ainsi gâchées.

Pourquoi cette pénurie d'électricité ? J'ai posé la question lors d'une visite au Soudan, en tant que membre d'une mission de journalistes organisée dans le cadre de la Décennie du développement industriel en Afrique. La réponse est fort simple : parce que l'alimentation totale en énergie ne couvre que 40 % de la demande totale (soit 220 MW).

Voilà pourquoi il arrive que les pompes d'alimentation se tarissent et que les exploitations de canne à sucre se dessèchent, obligeant ainsi les raffineries de sucre à cesser leurs activités. Voilà pourquoi une usine de cuirs et peaux ne se met pas en route le matin lorsqu'il est probable qu'il y aura une interruption de courant pendant la journée, par crainte des dommages et des pertes que pourrait entraîner un arrêt brutal du processus de fabrication.

Une telle baisse de productivité se répercute directement sur la capacité d'exportation du pays, et les devises étrangères font de plus en plus défaut. Mais, plus que le manque d'infrastructures, c'est le manque de vision globale en matière de développement qu'il faut souligner. Tout se passe comme si l'on disait : *« Construisez des usines, ne pensez pas à l'énergie. »*

« Pourquoi ne pas acheter de l'électricité à Assouan en attendant mieux ? », a demandé un journaliste. Khartoum et Alexandrie sont à peu près à égale distance d'Assouan. *« Cela pose un problème d'autonomie pour un pays indépendant »*, lui a-t-on répondu. Un Nigérien, membre de notre groupe, a énergiquement appuyé ce point de vue. Les Africains ne veulent pas se réfugier dans une dépendance trop étroite envers leur voisin immédiat.

Dans le même souci, une usine de sucre au sud de Khartoum expédie chaque année son rouleau compresseur en Europe pour le faire réviser. L'opération prend une année entière... Pourquoi ne pas envoyer ce rouleau à Helouan ? *« Eh bien, si nous travaillons avec l'Europe, des hommes importants peuvent se remplir les poches »*, s'est exclamé un directeur. Mais il est aussi certain qu'il n'était jamais venu à l'esprit de personne d'envoyer le matériel à Helouan.

A l'écoute d'hommes lucides

Dans ce contexte, nous avons été soulagés de trouver ici ou là des hommes à l'esprit clair et lucide. Ainsi le directeur d'une fonderie a fait remarquer que les fonds de l'ONUDI devraient être consacrés aux investissements, et non à la recherche. Si l'ONUDI encourageait la mise en place d'unités expérimentales, aussi réduites soient-elles, de nombreux pays africains se jetteraient, selon lui, sur les ressources financières de l'ONUDI.

Pourquoi la sagesse de ces personnes n'est-elle pas exploitée ? Qui s'inquiète véritablement de cette perte immense en temps et en argent ? Selon un expert ouest-allemand, la coopération économique sous forme d'aide internationale constitue une sorte d'intervention dans les affaires intérieures des pays donateurs et des pays bénéficiaires. Déclaration qui rappelle la responsabilité des pays envers leurs peuples respectifs.

Le Soudan, dont la dette extérieure s'élève à 9 milliards de dollars, devrait s'inspirer de ce genre de vues lucides et raisonnables pour guider les activités dans le cadre de la Décennie industrielle en Afrique.

YASUMASA YANAGISAWA.

POLITIKA *(Belgrade)*

Du scooter à la voiture

LAISSANT derrière lui les palmiers royaux de la résidence du souverain ashanti (la plus importante tribu du Ghana), un adolescent se dirige fièrement sur son scooter vers le marché de Kumasi, la capitale du pays ashanti. Ce scooter de 50 centimètres cubes dont il est si fier est de fabrication yougoslave.

Dans le port de Lagos, Nigéria, la peinture qui revêt les murs d'un grand nombre de bâtiments provient d'une des deux usines de peinture implantées dans cet autre pays d'Afrique de l'Ouest à l'aide de capitaux mixtes, yougoslaves et nigérians. Une fabrique de meubles est également en construction.

L'organisation d'une usine de montage de remorques et d'une usine de produits pharmaceutiques au Kenya, la création d'une industrie alimentaire nationale en Ethiopie et en Angola, l'installation d'une usine de transformation du bois au Gabon et la mise en place d'une production de matériels de télécommunications au Zimbabwe se sont faites avec la participation d'une entreprise industrielle yougoslave.

Dix prochaines années déterminantes

Il n'en demeure pas moins que la coopération économique de la Yougoslavie avec les pays en voie de développement se caractérise principalement par le nombre très restreint de ses partenaires. La chose est évidente en Afrique, et plus particulièrement au sud du Sahara. Parmi les pays en développement, cinq (Egypte, Libye, Algérie, Irak et Iran) comptent à eux seuls pour 70 % dans les exportations totales de la Yougoslavie vers ces pays et pour 60 % dans ses importations totales en provenance de ces pays.

Malgré des débuts prometteurs, la coopération économique entre la Yougoslavie et les pays en développement d'Afrique, surtout, ne cesse de décliner, en partie du fait de la crise économique qui n'épargne ni le monde en développement ni la Yougoslavie, et se manifeste par une forte inflation, un lourd endettement et un chômage important.

En outre, les possibilités que l'industrie africaine peut offrir sont modestes, en raison de la prédominance de la monoculture, de la faiblesse des produits nationaux et de la médiocre capacité d'absorption du capital investi.

C'est surtout dans les secteurs de l'investissement et de la construction que certaines grandes entreprises yougoslaves jouent en Afrique un rôle de pionnier.

Les intérêts sont mutuels et les expériences positives, bien qu'il se pose des problèmes, tenant, par exemple, à la précarité de la base financière des accords, à l'insuffisance des effectifs de personnel qualifié, ou encore aux barrières linguistiques.

Depuis dix ans, la coopération entre la Yougoslavie et les pays d'Afrique porte aussi sur les recherches des matières premières, leur exploitation, leur transformation et leur commercialisation. Mais, compte tenu de l'évolution des cours des matières premières, celui du sucre, par exemple, a atteint son niveau le plus bas depuis de nombreuses années, les opérations entreprises conjointement par les Yougoslaves et les Africains dans ce domaine n'enregistrent pas des résultats exceptionnels.

En Egypte, en Libye et en Algérie, des entreprises mixtes sont créées dans le secteur agro-alimentaire, leur but étant la mise en culture de régions désertiques, l'aménagement de plantations et l'élevage de bovins. L'expérience positive acquise dans ces régions est en cours d'extension.

Les dix années qui viennent seront déterminantes pour l'avenir du continent noir. Aussi, les chefs d'entreprises yougoslaves estiment-ils qu'il importe de planifier la coopération économique avec l'Afrique jusqu'à l'an 2000. Une politique plus sélective s'impose pour le développement de relations économiques à long terme, plus complètes.

L'adolescent de Kumasi, qui est aujourd'hui devenu un homme, a peut-être envie de vendre son scooter et de s'acheter une voiture. Les chances qu'il puisse le faire se précisent et ne doivent pas être négligées. A cet égard, l'Afrique elle-même a un rôle décisif à jouer.

ZIVOJIN TODOROVIC.

LE SOIR *(Bruxelles)*

Le nouveau départ du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire

L'INDUSTRIE n'est plus l'enfant chérie de l'Afrique ; du moins au Sénégal et en Côte-d'Ivoire, deux pays qui font en la matière leur *mea culpa* : on a vu trop grand et, surtout, on a trop vite oublié l'agriculture. Au Sénégal, c'est le président Abdou Diouf qui, lors du dernier congrès du Parti socialiste, rappelle que le pays doit revoir le modèle de base de son économie, dont l'agriculture doit rester le moteur. Un diagnostic que confirme le président Houphouët-Boigny : *« On sait ce qui arrive aux régimes qui négligent le sort des paysans, seul vrai facteur de stabilité en Afrique. »*

Cette prise de conscience est certainement inspirée par l'intervention du Fonds monétaire international, dont les recettes et le diagnostic d'assainissement sont à l'œuvre dans les deux pays. Mais elle est issue également d'un constat d'échec du développement industriel pratiqué depuis vingt ans à coups de milliards. Un échec dans la croissance industrielle, qui stagne et même chute dans le secteur manufacturier. Même phénomène en Côte-d'Ivoire, considérée comme le pays le mieux parti dans ce domaine, qui a connu une chute de son développement manufacturier, de 11,6 % à 5,4 %.

Un résultat du protectionnisme des pays industrialisés ? Certainement. Mais l'explication n'est pas complète. La raison profonde de cet échec est interne. Les responsables des différents ministères que l'on rencontre, surtout au Sénégal, le reconnaissent spontanément : il y a eu des erreurs de gestion. Un économiste du ministère de l'industrie reconnaît même qu'il faut tout reprendre à zéro dans son pays. *« On attend les résultats d'une enquête demandée à l'ONUDI... »*

L'étatisation à outrance est aujourd'hui dénoncée par Abdou Diouf comme source de corruption, de fraude, de circuits parallèles. Le mot d'ordre est simple : pour rendre la santé à l'économie sénégalaise, il faut en revenir à l'initiative privée et aux mécanismes du marché.

La situation de la Côte-d'Ivoire n'est pas tout à fait comparable. Avec un code d'investissement plus libéral, ce pays a longtemps été considéré comme un paradis africain pour industriels. Comme en témoigne ce jeune Libanais rencontré à Port-Bouët : *« C'est ici, à Abidjan, que l'on fait des affaires, et je suis en train d'y transférer tous mes avoirs. »*

Mais il ne faut pas être dupe. L'industrie marche surtout grâce aux entreprises et aux capitaux étrangers. Une seule société ivoirienne – Cosmivoire, fabrique de savon – est citée parmi « ce qui marche ». Un responsable de la Caisse de crédit ivoirienne déclare franchement que 90 % des PME pour lesquelles il a accordé des financements sont en faillite ou en lourdes difficultés financières.

Les experts en place, découragés le plus souvent, se réfèrent à des handicaps socioculturels qui empêcheraient le Sénégalais ou l'Ivoirien de devenir un chef d'entreprise à succès. Thèse renforcée par la présence industrielle libanaise. De leur côté, les banques locales ne leur font guère confiance et refusent le plus souvent de leur accorder des crédits. En tout cas, il est sûr que le devoir de soutien de famille pousse très souvent les Africains responsables d'entreprise à ouvrir leur tiroir-caisse sans compter.

N'y a-t-il donc pas d'avenir pour l'industrie en Afrique ? L'optimisme n'est pas de rigueur. L'impression d'un décalage entre le modèle culturel et les modalités d'une initiative industrielle est trop forte. On ne s'improvise pas industriel par nécessité, on le devient. C'est pour l'Afrique une question de temps, tout devant répondre à une motivation personnelle. C'est ainsi que l'on peut parler du succès d'une coopérative mise sur pied par les femmes de Joal au Sénégal, pour le salage et le fumage du poisson. A leur demande, de nouvelles technologies ont été introduites, et elles veulent aujourd'hui acheter un camion pour commercialiser elles-mêmes leur production, sans plus passer par de coûteux intermédiaires. Un apprentissage du marketing de terrain, sans doute le plus durable...

Une étude de la Sorbonne, évaluant le travail de développement des ONG au Sénégal, prouve que ce type de petits projets a plus de chance de réussir : camps de touristes, pressage de l'huile de palme, cultures maraîchères, bananes, ont créé des emplois, ont eu un effet multiplicatif et se sont révélés rentables. Leur seul défaut est souvent leur isolement, qui empêche une stratégie globale de prendre base sur eux, dynamisant ainsi globalement l'économie.

Aujourd'hui, sans conteste, le choix des PME pour l'industrialisation est bon signe. Renonçant au gigantisme et aux initiatives trop éloignées de la nature de leur population, se rapprochant de l'agriculture comme soutien de l'initiative industrielle, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire ont sans doute pris la bonne direction. Le tout est de rester patient, car cette voie n'est certainement pas la plus rapide.

BÉATRICE DELVAUX.

EL PAIS *(Madrid)*

Un devoir de l'Occident

Lorsqu'on analyse le processus d'industrialisation de l'Afrique, il faut faire la distinction entre l'Afrique du Sud (pays atypique), les pays d'Afrique du Nord et ceux d'Afrique noire. L'Algérie, le Maroc et l'Egypte assurent avec le Nigéria 53 % de la production industrielle du continent. Si l'on ajoute la production du Zimbabwe, du Swaziland, du Kenya et de la Côte-d'Ivoire, on atteint presque les 100 %.

Les obstacles que doivent surmonter les autres pays africains semblent gigantesques. La grande majorité d'entre eux ne possèdent ni infrastructures, ni énergie, ni main-d'œuvre qualifiée. L'équipement hérité de l'époque coloniale est négligeable. Ces pays n'ont pas de sources de financement, et, qui plus est, les nationalismes ont empêché la constitution d'un marché intérieur africain exempt de barrières douanières...

Réunir les moyens de financement qui permettraient à l'Afrique de ne pas continuer à accumuler du retard est devenu une entreprise gigantesque que ne peuvent réaliser seuls les intéressés. L'Europe occidentale, par le biais de la convention de Lomé, et le reste du monde industrialisé, avec l'appui des diverses organisations internationales, doivent assumer leurs responsabilités à cet égard.

SOLEDAD GALLEGO DIAZ.

LE SOLEIL *(Dakar)*

Développer léger

Au Sénégal, une option a été prise depuis 1969 avec la création, grâce à l'assistance de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), de la Société nationale de promotion industrielle (SONEPI). Après avoir géré plusieurs projets-ONUDI, cette structure de décentralisation a permis la mise en place de domaines industriels dans les régions de Dakar, Thies, Kaolack, Ziguinchor, Saint-Louis et Tambacounda. Elle assure aussi la formation de cadres africains, avec l'appui de l'ONUDI.

Le projet de Ziguinchor est l'exemple-type du projet léger favorisant un transfert judicieux des connaissances. Il va permettre l'installation de PMI et leur extension, la production de biens de consommation, des outils de travaux agricoles et des pièces de rechange pour les collectivités locales qui n'avaient d'autres choix que de s'approvisionner à Dakar (à plus de 500 kilomètres), la mise en place de services de réparation et d'entretien pour le matériel agricole et les outils aratoires, des études, une mise au point et la fabrication de prototypes d'équipement et d'installation en technologie appropriée, la formation des personnels et leur perfectionnement.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

LA PAGE DU CRID

Centre de recherche et d'information pour le développement

PRIS dans un cercle vicieux – manque de capitaux donc insuffisance des investissements donc absence sur le marché international – les pays les plus pauvres ne pourront s'en sortir que si les personnes et les organismes conscients les aident à construire un tissu productif rentable à long terme. Les organisations non gouvernementales de développement sont souvent les mieux placées pour favoriser cette force de créativité locale et répondre aux besoins ponctuels d'équipement.

Pour sa part, la CFDT exploite son potentiel varié de compétences professionnelles pour répondre – à travers son organe de coopération, l'Institut Belleville (1) – à la demande des pays du tiers-monde : le traditionnel compagnonnage étendu à l'échelle Nord-Sud.

Pour assurer l'aspect financier et mobiliser des capitaux, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (2) (CCFD) a lancé il y a deux ans un fonds commun de placement ouvert au public, dont les intérêts financent des investissements de petite échelle dans le Sud.

ENFIN, pour la première fois, des ONG ont accepté de collaborer avec de grands établissements bancaires français pour le lancement de SICAV destinées à souscrire aux émissions de grandes institutions financières internationales, qui se consacrent au développement, telles que la Banque mondiale.

Cette collaboration inhabituelle, qui ne va pas sans poser quelques problèmes de conscience, répond à leur souci d'ouvrir sur les problèmes de développement un premier dialogue constructif avec le monde financier.

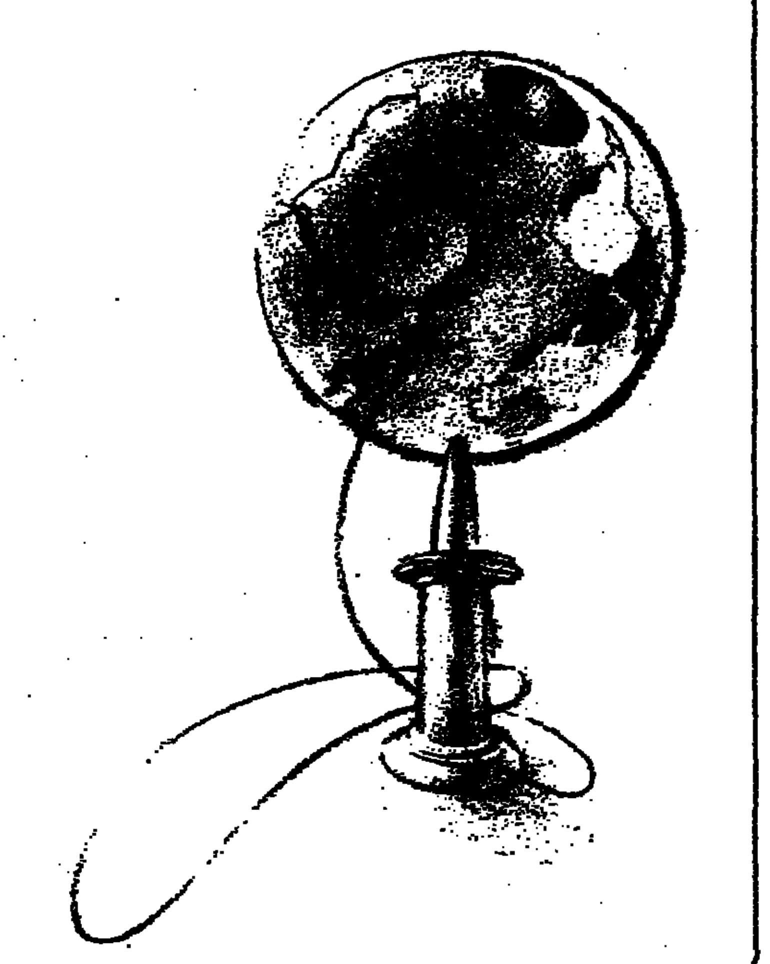
L'heure paraît venue aujourd'hui en effet de promouvoir, en matière d'aide au développement et de recherche d'une véritable solidarité économique et sociale entre les nations, de nouveaux modes d'investissement sans frontières destinés à mieux répondre aux besoins croissants et pressants de crédits dans un tiers-monde endetté qui ne cesse de s'appauvrir. Besoins que l'aide publique et les banques commerciales paraissent de moins en moins en mesure de couvrir complètement.

IL appartient désormais aux citoyens eux-mêmes – ceux qui, de plus en plus nombreux, prennent conscience que l'argent leur confère une responsabilité sociale et internationale autant qu'un pouvoir économique, – d'assurer, en conformité avec leurs convictions spirituelles et au-delà de l'aide d'urgence, une relève progressive et massive de l'aide au développement.

Encore faut-il que leur soient proposées ces formules nouvelles de placement répondant à leur double souci de sécurité et de solidarité. Des formules dont la mise au point et le lancement impliquent une concertation étroite des pionniers motivés de ces organisations d'aide au développement, du Crédit coopératif, de l'information, etc.

Telle est la concertation que recherche l'Association internationale Un seul monde (3), créée cette année à Paris par des ONG de plusieurs pays.

(1) Institut Belleville : 1, rue de Belleville, Paris-19e.
(2) CCFD : 4, rue Jean-Lantier, Paris-1er. Tél. : 261-51-60.
(3) Association internationale Un seul monde : 28, rue de la Pompe, Paris-16e



L'épargne du Nord pour investir dans le Sud

COMMENT accroître le développement ? L'histoire des vingt dernières années dégage deux principales voies : celle du marché et celle de la solidarité. La première a déjà montré, à quelques exceptions près, que la mise en place de circuits économiques classiques, d'échanges commerciaux et une implantation industrielle ne conduisent qu'à l'appauvrissement croissant et à une plus grande dépendance des pays qui avaient le plus besoin de cette impulsion. Leur handicap principal étant, au départ, le manque de capitaux pour se placer sur le terrain de la compétition.

La deuxième voie, celle de la solidarité, ouverte par les organisations non gouvernementales, tend à mobiliser la participation des pays du Nord autour de projets dans les domaines éducatif, sanitaire, social et dans l'aide d'urgence. Aujourd'hui, les ONG cherchent de plus en plus à mettre en place des structures qui durent et fassent leurs preuves à long terme : coopératives, unités artisanales, entreprises de production industrielle...

Mais là encore se pose la question de démarrage du projet, qui nécessite toujours des capitaux. (La subvention permanente étant malsaine et inefficace à long terme.)

D'où l'idée d'une solution médiane entre les deux méthodes, qui allie l'efficacité de l'une et la générosité de l'autre, la solidarité de la deuxième corrigeant la dureté de la première. Concrètement, il *s'agit de soutenir* les partenaires de Sud sur leurs points faibles – financiers, technologiques et organisationnels – pour leur permettre d'entrer dans le jeu et de résister à la concurrence.

Fort de cette analyse, le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement a lancé en 1983 un *fonds commun de placement* (FCP) *Faim* et Développement. Il draine l'épargne de groupes ou de personnes, de plus en plus nombreuses, prêtes à abandonner tout ou partie de l'intérêt des fonds dont ils disposent pour le mettre au service du développement des pays les plus démunis. Leur seule condition : conserver leur capital et préserver leur épargne.

La valeur des intérêts de ces fonds placés est alors consacrée à des investissements productifs d'initiative locale et de petite dimension dans les pays du Sud. Deux structures assurent l'utilisation judicieuse de ces fonds.

Au service de la solidarité

La SIDI (Société d'investissement et de développement international), société anonyme au capital initial de 500 000 F, maintenant passé à 1 500 000 F. Cette société, dans laquelle le CCFD est majoritaire, compte aussi parmi ses associés des institutions financières, des entreprises, des communautés religieuses, des particuliers...

Son moyen d'action est la prise de participations dans des entreprises locales, en création ou existantes. Elle peut aussi s'associer à des joint-ventures. Comme tout actionnaire, la SIDI apporte aussi son assistance dans le domaine de la gestion et recherche éventuellement des partenaires industriels français susceptibles *d'apporter leur savoir-faire technologique*. De par sa définition, la SIDI offre à ses partenaires du Sud la garantie que les objectifs et l'esprit de leurs projets seront bien respectés.

La SIDI a déjà investi au Maroc dans deux entreprises de menuiserie et de peinture, dans la fabrication de médicaments. Des *projets sont en cours, en association* avec des entreprises françaises au Bangladesh (laboratoire homéopatique), en Turquie (centre de vacances), au Bénin (centre de maraîchage), etc.

L'augmentation de l'activité de la SIDI est bien sûr liée à l'augmentation de son capital, lui-même directement dépendant de l'engagement de l'épargne dans le FCP Faim et Développement.

La deuxième structure qui exploite les intérêts recueillis par ce FCP est un Fonds de garantie, mis en place avec le Crédit coopératif français. Il cautionne de petites entreprises étrangères, des coopératives, qui peuvent ainsi emprunter de l'argent, en monnaie locale, sous garantie.

Enfin, dernière utilisation des intérêts du FCP Faim et Développement, une réserve financière qui permet l'attribution de donations en capital (dons ou prêts à long terme sans intérêts) à des partenaires étrangers pour démarrer un projet.

Toutes ces structures ne sont finalement que des adaptations des structures commerciales connues, enrichies d'un esprit de solidarité.

Les projets étant toujours présentés par des personnes étrangères au monde des affaires, la grosse difficulté est de pousser les études assez à fond, en tenant compte des particularités locales, politiques et économiques, pour en assurer la rentabilité. Cela suppose le travail d'experts compétents. Ne pouvant payer le prix fort, le CCFD fait appel à des professionnels en préretraite, qui offrent leurs services à titre bénévole (ingénieurs, techniciens, comptables, financiers, ouvriers qualifiés...).

Là encore, le CCFD dégage des perspectives nouvelles : une répartition différente du temps de travail et de loisir, au service de la solidarité.

JEAN-PAUL VIGIER
Président du directoire de la SIDI, Assistant du secrétaire général du CCFD.

Des ONG coopèrent avec de grandes banques

CONCILIER épargne normalement rémunérée et participation du public au développement en souscrivant aux émissions des grandes institutions financières *comme la* Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine, l'Asiatique de développement, etc. Une idée neuve lancée par la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse centrale de coopération économique.

L'analyse repose sur la constatation maintenant générale de la stagnation – en valeur réelle – de l'aide publique au développement au niveau de l'OCDE, de la limitation budgétaire de l'aide multilatérale, qui impose aux banques de développement un ratio de prêts contraignant, et aussi sur la constatation de l'ampleur de la dette des pays en voie de développement (PVD), qui a presque décuplé ces quinze dernières années.

De plus, les organismes financiers promoteurs de cette nouvelle utilisation des SICAV (sociétés d'investissement à capital variable) ont observé depuis 1970 une augmentation importante des prêts de banques commerciales par rapport aux autres sources de financement du développement (de 15 % à 36 %).

Ces prêts, souvent liés à des contrats d'exportation, ne tiennent pas toujours compte de la rentabilité des investissements pour les pays bénéficiaires.

Autant de raisons pour chercher des solutions nouvelles pour aider les PVD à financer leur développement.

Ainsi est créée, en janvier 1985, la SICAV « Nord-Sud développement », à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse centrale de coopération économique. De nombreuses banques se joignent à cette entreprise par une participation au capital initial et par la prise des souscriptions dans leurs propres réseaux.

Là, deuxième originalité de cette SICAV « Nord-Sud développement » : des organisations non gouvernementales (ONG) de développement ont été invitées à participer à l'opération. On sait, en effet, que celles-ci, très bien placées sur le terrain et sur la réflexion pour appréhender les besoins des PVD, enrichiraient le projet de leur expérience.

De plus, les ONG, soucieuses de ne pas rester en marge des circuits économiques, ressentent ce besoin de recherche de solutions nouvelles de financement du développement. Comme en témoigne le Fonds commun de placement « Faim et développement », lancé par le CCFD *(voir ci-dessus)*.

Ainsi les initiateurs de la SICAV « Nord-Sud développement » ont-ils souhaité que des ONG entrent dans son collège de censeurs. Le CCFD, le CFCF, Frères des hommes, Terre des hommes et la CIMADE ont accepté.

Une curieuse association

On peut aisément imaginer que cet engagement n'a pas été décidé sans quelques problèmes de conscience. Tout d'abord, les ONG concernées n'allaient-elles pas indirectement apporter une caution morale aux actions des institutions financières de développement auxquelles la SICAV se prépare à prêter de l'argent, alors qu'elles ne sont pas toujours d'accord sur la nature ou la forme d'aide de ces institutions.

Et puis ne risquent-elles pas d'engager leur responsabilité financière si l'un des projets présentés par elles et financés par la SICAV avait des difficultés ?

Bien qu'il paraisse peu vraisemblable que les institutions en cause aient besoin ou se prévalent d'une caution morale d'ONG pour certains de leurs prêts, la première objection a son importance. Pourtant, l'avantage de disposer d'un lieu où elles pourraient exposer leur point de vue sur l'utilisation des sommes confiées à la SICAV contrebalance largement cette crainte. En effet, en tant que prêteur substantiel, la SICAV doit pouvoir obtenir des informations, voire des assurances, *au sujet de l'utilisation des fonds* recueillis. De plus, dans le rapport annuel apparaîtra le point de vue des ONG.

Quant à leur responsabilité financière, la capacité de garantie des ONG concernées est généralement trop limitée pour constituer un élément déterminant de l'octroi d'un prêt quelconque, et la délivrance de telles cautions poserait de sérieux problèmes juridiques ou statutaires. Aussi leur garantie ne sera-t-elle pas demandée par la SICAV.

Finalement, les ONG ont donc estimé qu'elles devaient favoriser cette source de nouveaux financements, à partir du moment où elles pourraient intervenir sur les conditions d'obtention. L'aventure vaut la peine d'être tentée. D'autant que le dialogue qui en résulte avec le monde financier devrait diminuer les méfiances réciproques et permettre une meilleure information du public, tant sur l'activité des ONG de développement que sur le développement du tiers-monde lui-même.

PIERRE NOCQUET.
(Terre des hommes).

Compagnons du tour de France version Nord-Sud

LE réseau syndical recouvre un vaste champ de compétences. La CFDT a eu l'idée de mettre ce potentiel au profit d'un plus grand nombre, de favoriser l'accès aux biens élémentaires, alimentation, santé, logement, plus précisément à travers des échanges Nord-Sud.

L'Institut Belleville s'inscrit donc dans la tradition de compagnonnage professionnel cher au système démocratique. Il s'intéresse à divers aspects du développement, formation, organisations coopératives et mutualistes, protection sociale, création de petites entreprises et services utiles à la vie quotidienne.

A la demande de partenaires du Sud ou de groupe d'immigrés préparant un projet dans leur pays d'origine, des équipes d'intervention peuvent se constituer dans une large gamme de savoir-faire au sein d'entreprises, d'écoles, d'instituts de recherche, d'organismes culturels...

Ainsi, des mineurs de Bolivie ont installé un système de sécurité et d'hygiène et un équipement radio ; une université tchadienne a relancé un laboratoire ; un projet d'action social et pédagogique a été mis en place au Brésil.

Les jeunes professionnels sont la pierre angulaire de ces programmes. Compétents, motivés, ils ont envie de changer d'espace et d'être utiles. L'an 2000 est leur affaire. La qualité des relations Nord-Sud pèsera lourd à cette échéance proche, d'autant que l'Europe aura vieilli.

Là-bas comme ici, on sait toujours faire quelque chose. A partir de là, on échange, on construit, on organise. *« Que sais-tu faire ? »*, demandent les éducateurs itinérants du Nordeste brésilien aux enfants qui ont faim, qui chapardent et fabriquent des cerfs-volants. A Paris, un ancien sidérurgiste remarque : *« Ce qui me plaît avec vous, c'est que vous nous demandez le seul bien dont nous disposons : notre savoir-faire. »*

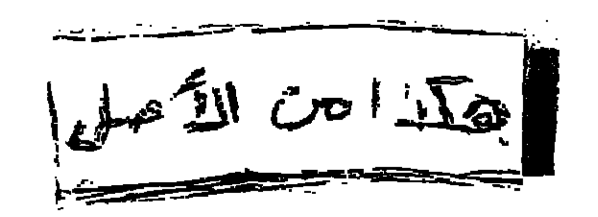
Comme partout, la difficulté va être de trouver des moyens financiers pour les voyages, les salaires, le matériel, les coûts de construction. Jusqu'à maintenant, la solidarité syndicale a joué. Mais c'est insuffisant. On attend que *les administrations, les industriels, les* collectivités locales, les instances européennes entrent en scène.

Le plan gouvernemental de culture technique pour les quinze ans à venir va-t-il valider de telles actions comme formatrices et qualifiantes ? Les entreprises, dans la logique de la loi Auroux, admettront-elles que les salariés, les comités d'entreprise proposent des échanges technologiques avec les pays du Sud ?

Les responsables qui, de Paris à Bruxelles, élaborent des stratégies ont sûrement identifié les bienfaits possibles d'une telle coopération, diversifiée, non institutionnelle, qui échappe aux divers groupes de pression financiers et politiques. Mais certains dirigeants, fascinés par les techniques de pointe et le modèle japonais, ne jurent encore que par l'élitisme. Même si un industriel japonais faisait remarquer aux Européens : *« Vous échouerez parce que vous êtes tayloriens dans la tête... »* Ces pays asiatiques si souvent cités en modèle ont, en fait, misé avant nous sur les ressources de leur intelligence, de leur culture, en développant de petites unités de production agricole ou industrielle.

En ce sens, la stratégie de compagnonnage menée par l'Institut de Belleville est efficace : plus légère, moins coûteuse, mieux appropriée aux besoins et aux identités des groupes visés. Elle permet des jumelages à différents niveaux, entre entreprises, entre institutions, entre anciennes et nouvelles qualifications. En plus, elle redonne espoir.

JOSEPH LE DREN,
(secrétaire général, Institut Belleville).



La chambre d'accusation de Lyon renvoie Klaus Barbie devant la cour d'assises du Rhône

Pourvoi en cassation d'associations de déportés et résistants

De notre correspondant régional

Lyon. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. Ogier, a rendu vendredi 4 octobre son arrêt de renvoi de l'ancien chef nazi Klaus Barbie devant la cour d'assises du Rhône. La décision est sans surprise : tout en réactualisant certains des dossiers en litige – et notamment les nouveaux noms des victimes transmis tardivement par le ministère français des anciens combattants, – la chambre d'accusation a repris, pour l'essentiel, les conclusions du juge d'instruction, M. Christian Riss (*le Monde* daté 21-22 juillet).

Les magistrats lyonnais ont fondé leur refus définitif de prise en compte des « crimes de guerre » – pour lesquels Klaus Barbie a déjà été jugé – sur les dispositions de la loi du 26 décembre 1964. Ils ont refusé de suivre les conclusions de certaines parties civiles – essentiellement celles d'associations d'anciens *déportés et résistants*, – s'appuyant, pour leur part, sur une lecture différente des attendus de jugements prononcés par le tribunal international de Nuremberg. La chambre, dans ses attendus, ménage la Résistance : *« Les « combattants de l'ombre » constituaient pour les Allemands, nazis ou non, indépendamment de toute idéologie, des adversaires dangereux à éliminer. »* Mais elle réitère le refus déjà exprimé par le magistrat instructeur, en éliminant même des cas spécifiques douteux, comme celui d'un déporté juif et résistant, au motif que *« des indices – circonstances de l'arrestation, pièces saisies, dénonciations, environnement (...) – permettaient à Barbie de penser qu'il s'agissait de résistants »*.

Le procès Barbie, outre l'examen d'une vingtaine de cas de personnes dûment recensées, devrait donc – en termes de faits retenus à charge – se limiter à trois grands dossiers : la rafle opérée dans les locaux lyonnais de l'Union générale des juifs de France le 9 février 1943 ; l'organisation du dernier convoi de déportés du 11 août 1944 ; la rafle, le 6 avril 1944, des enfants juifs d'Izieu. Pour ce dernier crime, les magistrats retiennent l'accusation d'*« enlèvement de mineurs suivi de mort »*, une accusation, est-il précisé à propos des quarante et une victimes, *« considérée comme la plus grave par l'opinion publique »*.

L'arrêt de la cour a été contesté, dès sa signification, par Mᵉ Hugo Ianucci, qui a annoncé son intention de former un pourvoi en cassation à bref délai. Cette ultime contestation, formulée notamment au nom de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés résistants et patriotes) et de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants de la Résistance), pourrait être renforcée, les jours prochains, par d'autres pourvois. La chambre criminelle de la Cour de cassation dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer.

De source judiciaire, on indiquait *qu'en cas de* rejet de ce pourvoi rien n'empêcherait la tenue du procès au début de l'année prochaine. Si le pourvoi est retenu, une nouvelle information devrait être ouverte pour permettre un débat contradictoire sur les pièces concernant les faits, aujourd'hui éliminés du dossier, relatifs aux « crimes de guerre ». *« Il est très important pour l'avenir que la notion de « crime contre l'humanité » soit clarifiée de façon que chaque chef policier, chaque chef militaire, ne se sente pas à l'abri de la raison d'Etat et des ordres reçus »*, a indiqué Mᵉ Janucci, rappelant une formule d'un jugement de Nuremberg : *« Les impératifs de la conscience doivent l'emporter sur ceux de la discipline. »* Ce débat peut, selon lui, justifier *« quelques mois de retard »*. Une appréciation qui ne fait pas l'unanimité au sein des parties civiles et qui est contestée par Mᵉ Vergès, défenseur de Barbie, toujours favorable à la tenue rapide du procès.

CLAUDE REGENT.

LE « HARCÈLEMENT SEXUEL » DEVANT LES TRIBUNAUX

Avances et avancement

Journalistes et juristes se pressaient, vendredi 4 octobre, sur les bancs de la première salle du tribunal administratif de Paris. Une affluence rare dans ce genre de tribunaux, qui ne se prête guère aux effets de manches. Mais on y examinait ce jour-là une affaire inhabituelle, celle d'un préjudice commis à la suite d'un harcèlement sexuel sur le lieu de travail. En fait, le procès attendu n'a pas pu avoir lieu. La notion de harcèlement sexuel n'existant pas dans le code français, c'est pour préjudice matériel et moral commis après une série d'affectations arbitraires que la plaignante, Mˡˡᵉ Joëlle Causin, poursuivait son employeur, le ministère de l'économie, des finances et du budget.

L'histoire commence en décembre 1983, avec l'arrivée de M. E..., agent administratif, dans le service et le bureau où Joëlle est dactylo. Le jeune provincial, isolé dans Paris, se plaint à sa voisine de sa solitude. Mais, rapidement, les plaintes deviennent pesantes et se transforment en propositions non équivoques, assorties de menaces quand, plus tard, il devient son supérieur hiérarchique

Patiente au début, Joëlle ne tarde pas à trouver l'atmosphère irrespirable. En janvier 1984, elle obtient un changement de service et s'installe dans le bureau d'en face. Pas assez loin pourtant pour décourager M. E..., qui continue à la poursuivre de ses assiduités ; il la guette dans les couloirs et finit le 20 janvier par se précipiter sur elle. Joëlle se réfugie chez l'huissier, puis va se plaindre au responsable de son administration. On intervient à plusieurs reprises, mais sans parvenir à calmer M. E...

Mˡˡᵉ Causin s'arrête alors de travailler pendant deux mois : dépression nerveuse.

Le tribunal ne remettra son jugement que dans un mois. Mais déjà Joëlle est bien décidée à poursuivre son action : son combat personnel s'est transformé en une croisade contre le chantage sexuel. Un phénomène plus répandu qu'on ne pense. Selon la commission des Communautés européennes sur les femmes salariées en Europe, en 1984, 10 % des femmes interrogées assuraient avoir fait l'objet d'un chantage sexuel au cours de leur vie professionnelle de la part d'un supérieur hiérarchique. Les plus exposées sont, bien sûr, les plus vulnérables, c'est-à-dire les femmes seules ou au chômage, celles travaillant dans les petites et moyennes entreprises ou industries.

Un sondage réalisé pour le mensuel *Biba* (numéro d'octobre) par l'institut Quotas, entre le 19 et le 29 juillet 1985, auprès de 958 femmes, révèle que 36 % des personnes interrogées disent avoir subi des avances ou des sollicitations d'ordre sexuel sur leur lieu de travail ; 56 % de ces dernières expliquent que les sollicitations étaient assorties de promesses (engagement, avancement...) et 26 % ont été victimes de menaces diverses. Alertées par le Parlement européens, diverses associations féminines comptent le harcèlement sexuel parmi leurs thèmes de lutte. Jeudi 3 octobre, la Ligue des droits de la femme, aidée par le ministère des droits de la femme, organisait un colloque sur ce thème avec des représentantes de l'Association contre les violences faites aux femmes au travail(1), et, samedi 5 octobre, c'était au tour du club Flora-Tristan d'inviter à débattre sur ce sujet et à réfléchir sur les solutions à y apporter.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) 71, rue Saint-Jacques, 75007 Paris. Tél. : 329-86-52.

LA DÉMOCRATISATION DES ENQUÊTES PUBLIQUES

11 000 projets sous surveillance

Depuis le 1ᵉʳ octobre, tous les projets d'aménagement de quelque importance, qu'ils soient publics ou privés, doivent être soumis au contrôle des citoyens. Le sixième et dernier décret d'application de la loi votée en 1983, réformant et démocratisant les enquêtes publiques, vient d'être signé par le premier ministre.

Récemment encore, on comptait autant de manières d'organiser une enquête que de natures d'ouvrages : une quarantaine de procédures. Il n'y en aura plus qu'une. Mais le champ d'application de la consultation est considérablement élargi. Bien entendu, les routes, les ponts, les centrales électriques, les carrières, les usines, les ports et tous les grands travaux publics étaient déjà soumis à une enquête préalable. Désormais, les remontées mécaniques *en montagne*, les travaux de drainage, les piscines publiques, les stades de plus de 5 000 places, les terrains de camping de plus de 200 emplacements, les lotissements de plus de 5 000 m^2 de surface, les supermarchés et même les immeubles de plus de seize étages y seront soumis. Mais aussi les gazoducs, les pipe-lines, les lignes à haute tension de 225 000 volts, les châteaux d'eau et les micro-centrales. On estime à 11 000 par an le nombre des projets qui seront ainsi portés à la connaissance du public et soumis à ses critiques *éventuelles*.

Des commissaires plus puissants

Les modalités de la consultation sont également améliorées. Les dossiers exposant les projets seront déposés dans les mairies durant au moins un mois, à des jours et des heures les rendant faciles à compulser. L'annonce en sera faite dans la presse.

La réforme confère surtout une importance toute particulière aux commissaires-enquêteurs. Jusqu'ici désignés par l'administration, ceux-ci restaient fort discrets. Dorénavant, ils seront nommés par une autorité totalement indépendante des promoteurs privés et publics : le président du tribunal administratif. Ce ou ces commissaires – pour certains grands projets ils seront trois – pourront visiter les lieux, faire compléter le dossier, organiser des débats contradictoires, et même prolonger la durée de l'enquête. Si les conclusions des commissaires sont défavorables au projet, ceux qui s'y opposent pourront immédiatement demander au tribunal administratif de « geler » le chantier.

Selon les spécialistes européens, ces dispositions nouvelles devraient instaurer en France un mode de consultation du public beaucoup plus satisfaisant qu'auparavant, et elles renforcent l'efficacité des lois protégeant l'environnement. Commentaire de Mᵐᵉ Bouchardeau : *« Les citoyens vont pouvoir discuter et décider de l'aménagement de leur cadre de vie »*.

Mais, le mercredi 2 octobre le conseil des ministres a adopté un projet de loi du ministre de l'urbanisme qui, pour simplifier les procédures administratives, va dispenser chaque année du permis de construire 150000 constructions dites « de faible importance ». Percer une fenêtre ou une porte, planter un balcon sur une façade, surélever une terrasse, installer un capteur solaire sur son toit, aménager des combles en ouvrant des chiens assis, ajouter un abri dans son jardin ou un garage à son pavillon, ces modifications doivent, comme toute construction, faire l'objet d'un permis délivré par le maire. Si le projet du gouvernement est finalement voté,ces ajouts – parfois désastreux sur le plan architectural – en seraient dispensés. Il suffirait d'en faire la déclaration et, si personne ne dit mot, l'autorisation de réaliser les travaux serait acquise automatiquement au bout d'un mois.

M. A.-R.

M. ROBERT BADINTER À FR 3

Mission accomplie

M. Robert Badinter n'est pas homme à varier. Il a la « nuque raide » et laboure le même sillon depuis ses dix-huit ans. L'adolescent juif qui fuyait les persécutions de ville en ville pendant l'occupation ne pouvait qu'épouser *la gauche à la Libération, et il* n'en a jamais divorcé. Le succès, comme avocat d'affaires puis d'assises, les diplômes – il est agrégé et professeur de droit – n'ont pas émoussé ses convictions. Il est le même et le restera. Ainsi est-il apparu, vendredi 4 octobre « Face à la 3 », où l'on devait inévitablement parler de Greenpeace, des prisons et de la réforme de l'instruction, et où l'on a surtout vu l'homme.

Les réalisateurs de l'émission s'étaient mis au diapason, multipliant *les plans serrés*. Choix judicieux. Si le ministre n'a rien dit de particulièrement neuf, il avait beaucoup à révéler sur son état d'esprit du moment, une jubilation comme celle qui s'empare d'un grimpeur lorsqu'il a atteint un sommet par une voie difficile.

Au cours des quatre ans écoulés, le garde des sceaux a côtoyé les précipices : révolte dans les prisons, flambée sécuritaire. Mais il n'a pas chuté. Il ne sera pas candidat aux élections *législatives. Une seule mauvaise* et ancienne expérience lui a suffi. Il est assuré de passer à la postérité, comme celui qui, avant et après la victoire de la gauche, aura le plus œuvré pour obtenir l'abolition de la peine de mort. A d'autres la fébrilité et les petits calculs pré-électoraux, lui se dit déjà : « Mission accomplie ».

Le semestre qui lui reste comme garde des sceaux n'est plus à ses yeux qu'une formalité. Cela se voit. Jamais il n'était apparu à la télévision à la fois si détaché et si convaincu. Peut-être parce qu'un ministre a rarement *été aussi étranger à la poli*tique politicienne.

L'œil vif

Comme il faut bien sacrifier à la fièvre du moment, il a manifesté un intérêt poli pour le prochain congrès socialiste. Il avait préparé aussi quelques phrases de circonstance sur l'affaire Greenpeace : des regrets en forme de compliments pour M. Charles Hernu, en même temps qu'une condamnation de cet acte *« odieux et stupide »*.

Mais, visiblement, il était ailleurs. Pas au palais de justice, où on se demandait s'il reprendrait, après mars, sa robe d'avocat. *« Je n'envisage plus de plaider pendant de très, très nombreuses années (...) et probablement je ne plaiderai plus jamais une affaire criminelle de ma vie »*. Il lui restera, à cinquante-six ans, *« l'enseignement », « les voyages », « l'écriture »* et ses trois enfants. Sa fille ne lui a-t-elle pas dit un jour : *« Papa, depuis que tu es ministre, tu as l'œil vague »* ? Il est temps, constate-t-il d'avoir l'œil vif. Et l'on sent, chez cet homme de conviction peu porté aux querelles subalternes de la politique, que ce n'est pas seulement de la coquetterie.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Non-lieu en faveur de Mᵐᵉ Eliane Descombes.* – Mᵐᵉ Michèle Vaubaillon, juge d'instruction à Evreux, a signé vendredi 4 octobre un non-lieu en faveur de Mᵐᵉ Eliane Descombes, qui avait été inculpée le 15 octobre 1983 pour l'assassinat de son mari, propriétaire du restaurant parisien. Le Louis XIV, tué de plusieurs coups de couteau, le 3 avril 1983, dans sa maison de campagne de Fontaine-sous-Jouy (Eure).

Ecrouée puis remise en liberté après treize jours de prison, Mᵐᵉ Eliane Descombes, qui n'a cessé de protester de son innocence, a tenté par trois fois de mettre fin à ses jours.

● *Championnat du monde d'échecs : Karpov prend un deuxième time-out.* – La treizième partie qui devait se jouer samedi a été reportée au mardi 8 octobre, le champion du monde ayant pris un *time-out*, son deuxième depuis le début du championnat du monde.

Acquittement à la cour d'assises du Bas-Rhin

« C'est un acte d'euthanasie Il fallait que quelqu'un se mouille »

De notre correspondant

La cour d'assises du Bas-Rhin a acquitté, après à peine une demi-heure de délibération, M. Pierre Thébault, vingt-neuf ans, infirmier. Il était inculpé d'homicide volontaire pour avoir, le 16 mai 1984, donné la mort à une malade de quatre-vingt-six ans pour abréger ses souffrances.

Strasbourg. – Ce mercredi, Pierre Thébault prend son service à la mi-journée. Il est infirmier depuis dix-huit mois au centre de traumatologie d'Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin). Avec sa collègue de l'après-midi, ils prennent le relais de l'équipe du matin. Tout naturellement, les quatre personnes se retrouvent autour du lit de Mᵐᵉ Léonie Friess, quatre-vingt-six ans, hospitalisée deux mois plus tôt pour fracture du col du fémur et de plusieurs côtes. Son état s'est aggravé depuis, elle est sous morphine *« à volonté »*, et le médecin chef de service à déjà dit à sa fille qu'on ne pouvait plus rien faire pour elle.

Que se passe-t-il alors dans la tête de Pierre Thébault, l'infirmier *« timide, renfermé, impulsif »*, mais *« compétent et sympathique »* que tout le monde décrit ? Il entre dans la salle de soins, juste à côté, remplit une seringue de morphine, mais prélève aussi deux ampoules de 10 cm^3 de chlorure de potassium. A petites doses, le produit est utilisé dans les traitements postopératoires. Là, il ne peut que provoquer un arrêt du cœur déjà affaibli. L'infirmier injecte la morphine devant ses collègues, puis sans se cacher, le chlorure de potassium dans la perfusion de la malade. Mᵐᵉ Friess meurt dans la minute qui suit.

« Pierre, qu'est-ce que tu fais ? », demande sa collègue. Il ne répond pas. Puis quand l'équipe trouve les ampoules vides et comprend, il explique : *« C'est un acte d'euthanasie. Il fallait que quelqu'un se mouille. »*

A l'audience, très réservé, Pierre Thébault raconte les soins quotidiens *qui n'étaient* que douleurs pour Mᵐᵉ Friess.

« J'ai agi sous l'effet d'une brusque impulsion. » Pierre Thébault savait qu'il donnait la mort, il ne le discute pas. Devant son directeur, il précise, l'après-midi même, qu'il avait déjà vu faire ce geste. Ce qu'il n'envisageait pas, c'est qu'il allait aux assises répondre, selon les mots du procureur adjoint M. Bot, *« de la gravité de l'acte qui consiste à abréger une vie. »*

La morphine et l'attente

La fille de Mᵐᵉ Friess n'a pas voulu se porter partie civile.

Très digne, la voix brisée, elle rappelle le *« soulagement »* que fut la mort de Mᵐᵉ Friess pour l'une et l'autre. *« Je ne supportais pas de voir ainsi souffrir ma mère. Mais je n'ai pas demandé qu'on la fasse mourir. »*

Le réquisitoire, pourtant, s'est refusé à voir un acte d'euthanasie dans le geste de l'infirmier. Il était *« étranger à la famille, et son métier était de soigner. » « Je vous demande une peine de principe : cinq ans de prison avec sursis »*, a conclu M. Bot, parce que *« dans le dernier soupir d'un homme se trouve contenu le souffle de l'éternité. »*

« Ce n'est pas le procès de l'euthanasie, ni celui de l'acharnement thérapeutique », accordent les deux avocats, Mᵉˢ Paulus et Vandro. Pierre Thébault, isolé, a donné réponse à la souffrance quand la médecine ne proposait que la morphine et l'attente. Chacun savait que Mᵐᵉ Friess allait mourir : les formulaires de décès étaient déjà sur la table depuis plusieurs jours. Et Mᵉ Paulus interroge : *« Ne reproche-t-on pas, surtout, à l'infirmier de s'être substitué à la médecine pour décider ce geste que de grands patrons défendent en public ? »*

JACQUES FORTIER.

Sports

LA COUPE DAVIS DE TENNIS

La France menée par la Yougoslavie (2-0)

Double faute

De notre envoyé spécial

Belgrade. – L'équipe de France est menée 2 à 0 par celle de Yougoslavie en match de barrage pour le groupe mondial de la Coupe Davis. Vendredi 4 octobre, au Palais des pionniers de Belgrade, Goran Prpic, 129ᵉ joueur mondial, et Slobodan Zivojinovic (70ᵉ) ont battu en quatre manches respectivement Yannick Noah (7ᵉ) (6-3, 4-6, 6-1, 6-4) et Henri Leconte (22ᵉ) (4-6, 7-5, 6-1, 6-2). L'équipe de Jean-Paul Loth, qui avait disputé la finale contre les Etats-Unis en 1982, se trouvait dans une situation critique : elle risquait d'être reléguée la saison prochaine en zone européenne.

Sur le papier, c'était un match gagné. Il restait seulement à l'emporter sur le court. Affaire de tactique. Le capitaine yougoslave Radmilo Armenulic choisissait d'aligner ses joueurs en forme. Il sélectionnait un Croate de vingt et un ans, Goran Prpic, numéro 4 de la Fédération, bien qu'il ait pour seul fait d'arme, d'avoir pris un jour un set à Wilander. Le numéro 1 des Yougoslaves, Ostoja, en prenait ombrage et quittait Belgrade. Le capitaine français, Jean-Paul Loth, faisait, lui, confiance au classement. Numéro 3 français, Thierry Tulasne, vainqueur la semaine dernière à Barcelone, restait sur le banc des remplaçant. Numéro 1, Yannick Noah, qui n'avait pas vraiment la tête au tennis depuis son élimination aux Internationaux des Etats-Unis, était revenu avec l'avantage de l'expérience.

Jean-Paul Loth devait-il donner la préférence à la vedette sur l'homme en forme ? Quand Yannick Noah ne dispose pas de la totalité de ses moyens physiques et psychologiques, il est toujours menacé d'une contre-performance. Mais celle-ci devait être d'autant plus lourde de conséquences qu'elle mettait Henri Leconte dans l'obligation de gagner son match pour conserver à l'équipe un minimum de chances de rester dans le groupe mondial de la Coupe Davis. Et ce n'était pas une entreprise très facile qui l'attendait. Slobodan Zivojinovic, un colosse de près de 2 mètres, l'avait déjà battu cette saison sur le gazon du Queen's. Le Français partait en trombe et servait pour 5-2 dans la deuxième manche. Une volée trop longue brisait sa cadence. Il ne gagnait que 4 des 21 jeux suivants et tirait une rafale de doubles fautes (10-7), dont la dernière sur la troisième balle de match. La rencontre de routine tournait à la déroute. Les possibilités de renverser la situation samedi et dimanche apparaissaient très limitées.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Championnat de France

L'INVINCIBILITÉ DU PARIS-SG

Vainqueur à Rennes (3-2), vendredi 4 octobre, Paris-Saint-Germain demeure invaincu après quatorze journées de championnat. Avec 26 points au classement sur 28 possibles, les Parisiens ont établi un record. PSG s'approche désormais des performances de Saint-Etienne (1969-1970) et de Strasbourg (1978-1979) qui étaient restés invaincus pendant dix-neuf rencontres consécutives.

LES RÉSULTATS

Paris-SG b. *Rennes	3-2
Lens b. *Sochaux	3-1
*Toulon b. Nice	4-0
Laval b. *Lille	3-1
Brest b. *Strasbourg	1-0
*Bastia b. Le Havre	2-1



Culture

LA FIAC 85 AU GRAND PALAIS

Un accent français

La Foire internationale d'art contemporain, la FIAC 85 et ses 133 galeries rassemblées au Grand Palais, ressemble à quoi ? Une FIAC chic, le chic parisien, sans beaucoup de fausses notes. On l'a voulue de haut niveau, en sélectionnant les participants : elle est de bon niveau, classique. Elle est professionnelle, nette, disposée comme à l'habitude – on n'aime pas trop changer sous la verrière du Grand Palais, d'ailleurs cachée par un plafond de toile blanche, où les stands aux cimaises également blanches (à une ou deux exceptions près, où l'on nous fait le coup des tableaux sur fond noir), s'alignent le long des allées coupées à angle droit : une structure d'accueil éprouvée, efficace. Et des exposants qui ont cherché à restituer un espace de galerie, à faire de beaux accrochages – quelque chose qu'on ne trouve pas dans les autres foires d'art contemporain, – à présenter des rétrospectives et des expositions individuelles (124 annoncées) : c'est le côté culturel, le côté face de la FIAC (préféré à son côté pile, celui du commerce), qui lui a d'ailleurs assuré un succès grandissant d'année en année auprès d'un public très large, bien au-delà des professionnels.

La FIAC 85 est de bon niveau, mais d'un niveau qui nivelle. Elle est un peu monotone. Les années précédentes, elle avait une épine dorsale, des côtes, des articulations et des points forts. *Cette année, si la qualité* s'est incontestablement répandue dans les ailes et les allées secondaires, où les échoppes de bric-à-brac et de multiples multipliés sont rares, et les « ringards » en général au placard, on manque un peu de prestations spectaculaires, comme celle, l'année dernière, de Sidney Jannis, qui avait fait traverser l'Atlantique à sa collection de Léger.

On n'a pas non plus une galerie Gmurzinska pour nous présenter des trésors d'avant-garde russe ou d'ailleurs du début du siècle. Le secteur de ces stands (allée B, à droite) offre cependant de remarquables compensations, avec la galerie Beyeler de Bâle, qui vient, pour la première fois à la FIAC, et expose de grands tableaux, de Picasso à Paladino en passant par Dubuffet, Rauschenberg, Tapiès, Bacon, Stella, Léger, un Rothko rouge de grande beauté, et quelques petits Klee en prime. Tandis que son voisin d'en face, Krugier (de Genève), « l'antiquaire de vingtième siècle », accumule les petites pièces rares, une aquarelle de Cézanne ici (déjà vendue avant le vernissage, ce n'est pas le seul exemple), une ville de Klee (de 1925) là, des peintures, des dessins de Giacometti, Morandi, Balthus, une encre de Victor Hugo... et un ensemble d'œuvres cubistes de Picasso (tête de Fernande, collages, etc.).

Les galeries étrangères renforcent ce caractère hexagonal dans une foire où manque un peu l'étincelle de la jeunesse d'aujourd'hui

Pour continuer sur la lancée des maîtres, citons, non loin de là, les vingt dessins de Matisse, des têtes de femmes assez nostalgiques, chez Berggruen, et, à la galerie de France, la vitrine des Medardo Rosso, un sculpteur italien des alentours de 1900, peu connu en France, à tort.

Les expressions du lyrisme

Mais la FIAC n'est pas tellement faite de ces choses assez secrètes qu'on découvre en retrait des allées. La FIAC, cuvée 85, c'est, avant tout, beaucoup de peintures, beaucoup d'abstraction et beaucoup de ce qu'une petite galerie (Protée) intitule « Les expressions du lyrisme » : de la tache et de la couleur, mâtinée de surréalisme, de la coulure dirigée, de la belle peinture dans l'ensemble, de celles qui nous ramènent à « l'école de Paris », aux années 50 et 60, ou qui en découlent.

On peut en citer bien des exemples : la rétrospective Hartung (chez Gervis), les expositions Atlan, Hérold, Lapicque (chez Trigano), Doucet (galerie Ariel), Arnal (galerie Erval), Appel (stand Galilée)... Et De Staël (galerie Jeanne-Bucher), le Staël du retour à la figuration, et bien d'autres : Fichet, Guitet, Lindstrom, Marfaing... Le plus étonnant, c'est qu'au lieu de venir contrebalancer ce fort accent français, les galeries étrangères participantes – elles sont tout de même une soixantaine – le renforcent volontiers. C'est le cas de la galerie Zwirner, de Cologne, qui expose Mathieu, Manessier, Bazaine, Poliakoff, etc.

A ce fonds de roulement de la FIAC, autour des années 50, dont on veut à l'évidence montrer que nombre de ténors sont encore bien vivants, il faut ajouter les années 60, le *nouveau réalisme* et ceux *qui en* viennent : c'est Klein et ses monochromes bleus à la galerie Beaubourg, Arman avec beaucoup de violons cassés, Tinguely, Niki de Saint-Phalle, ou encore Réquichot, dont on n'avait pas vu circuler depuis bien longtemps les collages et les « épluchures ».

La troisième remarque que l'on peut faire : l'omniprésence de Picasso (on le trouve dans sept galeries) à mettre en rapport avec l'ouverture du musée, une forte représentation de Miro, dont la galerie Maeght-Lelong présente une dizaine de sculptures inédites, qui ne sont pas toutes entièrement convaincantes, et beaucoup de Dubuffet, qui vient de mourir. On le retrouve même chez Daniel Templon, avec d'ailleurs un Tinguely.

Picasso, Dubuffet... c'est un peu la giffle aux malappris de la jeune génération, à ceux qui font de la figuration « libre » ou « sale », une invitation à aller réviser et revisiter les classiques. Ce qui n'est peut-être pas inutile, mais pas très gentil, et fait que la FIAC manque de l'étincelle, même maladroite, de la jeunesse d'aujourd'hui.

Peu de galeries engagées du côté des nouvelles générations sont là. Le noyau formé par ce qu'on appelait les galeries représentatives des « nouvelles tendances » a éclaté, certaines sont absentes (Farideh-Cadot, Eric Fabre de Paris). Les autres défendent des artistes qui sont presque devenus des classiques (Durand-Dessert ou Gillespie-Laage-Salomon). Quant aux plus grandes galeries étrangères de pointe, elles sont peu nombreuses ; citons Bischofberger (de Zurich), à la FIAC pour la deuxième année consécutive, avec Basquiat, Barcelo.

On trouve tout de même quelques accents vifs et actuels, chez Crousel-Hussenot, Montenay-Delsol, Yvon Lambert qui expose Combas : sept peintures d'après les tableaux du Louvre, tous plus insolents et vermiculés les uns que les autres, et dans quelques-unes des rares galeries venues de province, comme Le Chanjour (à Nice) ou Catherine Issert (de Saint-Paul-de-Vence). Mais cela ne permet pas de saisir ce qui se passe réellement en province, où beaucoup de jeunes artistes, très bons, se sont révélés ces dernières années. C'est un peu dommage, à un moment où l'on sent beaucoup de regards étrangers fixés sur Paris.

Le profil de la FIAC 1985 doit pouvoir s'analyser de bien des façons, mais il y a une explication simple : y participer – quoi qu'en disent les organisateurs, côté gestion – coûte cher. On hésite, face à l'investissement, à prendre des risques, surtout quand on compte y faire la moitié de son chiffre d'affaires de l'année – c'est le cas de beaucoup de galeries. Quant aux jeunes galeries qui pourraient apporter un sang frais, elles n'ont bien souvent pas les moyens d'y venir.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Grand Palais, jusqu'au 13 octobre.

LE LANCEMENT DES NOUVELLES TÉLÉVISIONS

Les mystères de la tour Eiffel

Les Parisiens pourront-ils recevoir les premières émissions des télévisions privées ? Cette question, apparemment saugrenue, pèse de tout son poids sur le lancement des nouvelles chaînes. Non pas que Paris soit le centre de la France, mais parce que le marché publicitaire de la capitale est indispensable à l'équilibre économique, déjà fort *délicat, des télévisions commerciales.*

Pendant de longues semaines, le débat est resté strictement technique. Dans ses discussions avec les promoteurs du projet de chaîne musicale, Télédiffusion de France a d'abord affirmé qu'un émetteur situé à Romainville suffisait à desservir trois millions d'habitants de la région parisienne. Après quelques vérifications, il a bien fallu se rendre à l'évidence : seuls quelques centaines de milliers de privilégiés pouvaient dans ces conditions recevoir les émissions.

Où le problème devient politique

On se rabat donc sur la tour Eiffel, qui abrite déjà les émetteurs du service public et de Canal Plus. Mais l'installation d'une nouvelle antenne sur ce site encombré soulève d'épineux problèmes et retarderait le lancement de la chaîne promise pour Noël. *Reste une solution de compromis* : utiliser provisoirement les antennes existantes en « multiplexant » le signal. Mais, outre qu'elle réduit la puissance des émissions, cette solution ne semble possible que pour deux des trois fréquences disponibles à *Paris, la troisième gênant un* radar de la navigation aérienne. Il faudrait donc choisir entre les deux chaînes mutivilles et la station locale.

C'est là que le problème devient brusquement politique. On découvre subitement, il y a quelques jours, que TDF est lié à la société d'exploitation de la tour Eiffel par une convention bien gênante : elle stipule en effet que la tour ne peut être utilisée en bande UHF (1) que pour diffuser des télévisions publiques. Si l'on veut y installer des stations commerciales, il faut renégocier la convention avec la *société d'exploitation et avec la* Ville de Paris, son principal actionnaire.

Certes, M. Jacques Chirac ne s'oppose pas au lancement des télévisions privées, mais il est loin de soutenir le plan gouvernemental, qui espère figer la situation audiovisuelle avant mars 1986. De plus, le maire de Paris a toujours estimé que la télévision locale devait être la préfiguration du câble et son prolongement. Il a donc de bons arguments pour exiger, dans la *négociation*, que la future *station* locale parisienne émette depuis la tour Eiffel. Ce qui compromettrait radicalement le lancement d'un des deux réseaux multivilles.

Voir M. Chirac en position d'arbitrer le lancement des nouvelles télévisions ne plaît guère au gouvernement. Il semble même qu'on s'irrite fort en haut lieu de ce nouveau rebondissement d'un dossier très complexe. Comment TDF a-t-il pu « oublier » une convention qui a été renouvelée en 1982 ? Comment l'établissement public a-t-il pu s'engager sur des dates de lancement sans prendre toutes les garanties techniques ? La présidence de TDF, fort discrète ces derniers jours, doit donner une conférence de presse lundi 7 octobre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Seule chaîne à émettre en VHF, Canal Plus échappe à cette contrainte.

LE BUDGET DU THÉATRE

Création d'une commission pour les projets spéciaux

Une nouvelle commission chargée d'étudier le financement de projets théâtraux particuliers vient d'être créée. Elle est composée de dix membres : Claude Santelli, réalisateur de télévision et metteur en scène de théâtre ; Georges Banu, collaborateur d'Antoine Vitez au Théâtre national de Chaillot ; Alain Crombecque, directeur du Festival d'Avignon ; Josyane Horville, directrice de l'Athénée ; René Gonzalès, directeur de la maison de la culture de Bobigny ; Jérôme Hulot, directeur du Montparnasse ; Jacques Rosner, directeur du centre dramatique de Toulouse ; Bernard Mounier, responsable du théâtre sur FR 3 ; Alain Trutat, producteur à France-Culture, et Claude Pieplu.

La commission – nationale – donne son avis sur la répartition d'un budget de 4 millions en essayant de limiter sa sélection à une trentaine de projets. Elle complète les comités d'experts, commissions régionales d'aide aux compagnies.

La ligne budgétaire affectée aux compagnies régionales et aux centres dramatiques est globalement augmentée de 6 millions, soit 3 %. Le ministère de la culture doit désigner d'ici à la fin de l'année 1985 les successeurs de Jean-Claude Drouot au centre dramatique de Reims, et au centre dramatique des Alpes, celui de Georges Lavaudant qui, nommé codirecteur du TNP, prendra ses fonctions en juillet 1986 et emmènera une partie de son équipe. La subvention du TNP – qui avait *été amputée – sera augmentée de* 2 millions. La Comédie Française, établissement public soumis à la double tutelle de la culture et des finances, et dont le budget de production avait été bloqué, reçoit un supplément de 3 millions.

L'école du cirque, les conservatoires, sont favorisés ainsi que le secteur « activités théâtrales » qui recouvre notamment le financement des festivals. En revanche, des économies sont envisagées en particulier sur les investissements (8 millions), aides aux théâtres municipaux, etc.

C. G.

● *Jean-Michel Quatrepoint quitte « l'AGEFI-Tribune de l'économie ».* – Jean-Michel Quatrepoint, ancien collaborateur du *Monde* », qui avait rejoint le groupe de M. Bruno Bertez à la fin de 1984 pour le lancement de la *Tribune de l'économie*, en remplacement du *Nouveau Journal* (*le Monde* du 10 janvier), a démissionné, vendredi 4 octobre, de ses fonctions de directeur général de l' *Agence économique et financière* (AGEFI) et de la *Tribune de l'économie*. Il explique son départ par des *« divergences profondes avec le P-DG sur l'exercice de ses fonctions »* à la tête des deux titres quotidiens. Philippe Labarde (ancien chef du service économique du *Monde*) et Jacques *Jublin continuent à diriger* la rédaction de *la Tribune*, Henri d'Armagnac celle de l' *AGEFI*. Réunis en assemblée, les rédacteurs et le personnel des journaux ont affirmé à l'unanimité *« leur attachement à leur mode de fonctionnement, à leur gestion décentralisée et à leur indépendance rédactionnelle ».*

MUSIQUE

La « Hugo-Symphonie » à Strasbourg

La création à Strasbourg de « la Terre », premier mouvement de la *Hugo-Symphonie* de Pierre Henry marque le début d'une aventure considérable (*le Monde* du 27 septembre). L'impression initiale est celle d'une œuvre encore proche de *Dieu*, inspirée du même Hugo, où la musique très sobre accompagne les textes comme un contrepoint *d'atmosphère. On en saura davantage* à Lille, le 31 octobre.

On est d'abord fasciné par la performance de Martine Viard qui dit, chante et joue, seule sur la scène, cet extraordinaire montage de fragments poétiques réunis en quinze foyers lyriques. Voix de tragédienne ou de petite fille, de chanteuse réaliste ou de mère prophétique, créant par ses attitudes et ses déplacements des images d'un puissant symbolisme, elle est à elle seule ce grand spectacle que Pierre Henry a toujours voulu susciter pour cette musique sans visage. – J.L.

CINÉMA

« Le Roi David », de Bruce Beresford

Un jeune berger fin musicien est consacré par le prophète Samuel. On aura reconnu David. Adolescent (Ian Sears), il a de grands yeux langoureux et une bouche intéressante. Adulte, ses yeux ont rapetissé, et il a pris du poids. C'est Richard Gere, auréolé de boucles noires, coureur de jupons, vaillant guerrier, dévoué à Saül, premier roi d'Israël, qui sera peu à peu saisi d'une paranoïa du pouvoir, dont Edward Woodward montre avec insistance toutes les étapes.

La vie de David défile à toute vitesse, il faudrait bien connaître la Bible pour s'y retrouver. Le montage est maladroit, la bande son déplorable. Le péplum de Bruce Beresford joue sur la rudesse réaliste de ces temps très anciens et la sauvagerie des batailles. Si on aime les masures en carton-pâte, les couronnes de fer blanc, les vêtements de style artisanat-hippy, le plaisir est extrême. – C. G.

★ Voir les films nouveaux.

« La Chair et le Sang », de Paul Verhoeven

Des mercenaires, frustrés du butin promis par un seigneur dont ils avaient reconquis la ville, s'en vont saccageant les campagnes, sous la conduite du sergent Martin, sauvagement beau comme Rutger Hauer (d'ailleurs c'est lui) et d'une statue de saint indiquant le chemin. Ce film, d'un réalisateur hollandais à la réputation scabreuse (*Turkish delices, Soldier of Orange, The fourth Man*), a déjà surpris le Festival de Venise. Produit avec des capitaux importants, pour faire une entrée sur le marché international, il n'en défie pas moins tout *hollywoodisme. Fracas des armes, pillages, viols, meurtres, prise de* château, ravages de la peste bubonique : Paul Verhoeven fait revivre avec une maîtrise stupéfiante le début du seizième siècle en Europe. Il y a des visions de Bosch et de Breughel l'Ancien dans cette fin de Moyen Age aux orages de boue, de sang, de stupre, de lueurs sardoniques. – J.S.

★ Voir les films nouveaux.

« Bras de fer », de Gérard Vergez

Paris 1943. Bernard Giraudeau, ambigu et pervers, règne sur un palace où les officiers allemands font la fête avec les collabos des deux sexes. Soldat pur et dur – cela se voit à sa façon d'obéir et à ses cheveux coupés en brosse, – Christophe Malavoy arrive de Londres pour une mission d'intox concernant le faux lieu du débarquement allié. Giraudeau est son contact. A l'exemple du personnage que l'acteur se délecte à composer, le film est à double face. Qui manipule qui ? Entre Giraudeau et Malavoy, il y a une femme, Angela Molina, chanteuse de cabaret droguée. A la manière de l'espionnage moderne, les tactiques de la Résistance – c'est une fiction – se révèlent *froidement cyniques.*

Les décors et les costumes rétro, le raffinement des éclairages, établissent l'esthétique fascinante du mensonge, de la trahison, de la délectation masochiste dans les troubles de l'amitié. – J.S.

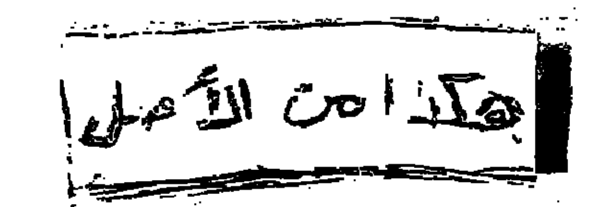
★ Voir les exclusivités.

« Mystère Alexina », de René Féret.

La douloureuse histoire, retrouvée par Michel Foucault (1) d'Adélaïde Herculine Barbin, hermaphrodite reconnu de sexe féminin et qui sentit, à l'adolescence, s'éveiller en lui des ardeurs d'homme, est un cauchemar physiologique, un cas médical que la permission de porter une identité masculine ne put guérir. Sauf à tomber dans les détails anatomiques, cette histoire n'est pas transposable au cinéma. En s'y risquant avec le scénariste Jean Gruault, René Féret a détourné le vrai sujet vers la responsabilité de la morale étroite du dix-neuvième siècle. La mise en scène distanciée fait honneur au talent du cinéaste, mais gèle l'émotion. A la fin, pourtant, Vuillemin, portant des vêtements masculins, devient, par son jeu, un être incomplet, étrange, incapable d'avoir une vraie vie sexuelle. Attachant. – J.S.

★ Voir les exclusivités.

(1) *« Herculine Barbin dite Alexina B »*, collection « Les vies parallèles ». Ed. Gallimard.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

KILOWATT : Amandiers de Paris (366-42-17), sam. 20 h 45.

FRENCH AMERICAN FOLLIES : Plaine (842-32-25), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

HORACE : Cité internationale, grande salle (589-38-69), sam. 20 h 30.

UN VOL D'OIES SAUVAGES : Cité internationale, galerie, sam. 20 h 30.

L'INDIEN SOUS BABYLONE : La Bruyère (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h, 21 h.

LA FLEUR DES POIS : Neuilly, Théâtre St-Pierre (754-81-10), sam., dim. 20 h 45.

JE NE SUIS PAS UNE LEGENDE : Cithea (357-99-26), sam. 18 h 45.

LE SEXE FAIBLE : Hébertot (387-23-23), sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), sam., à 19 h 30 : la Belle Hélène.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; dim., 14 h 30 : Rue de la folie Courteline ; 20 h 30 : le Misanthrope.

PETIT-ODÉON (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

BEAUBOURG (277-12-33), *Cinéma/Vidéo : Nouveaux films B.P.I.* : sam., dim. 13 h, Cabra Marcada Para Morrer, de E. Coutinho ; 16 h, le Sang, de J. Rouxel ; Naissance du cerveau, de C.E. Edelmann ; 19 h, les Hauteurs du Macchu Picchu, de R. Sepulveda ; sam., dim., de 14 h à 17 h et de 18 h à 21 h : *Journées « Jeunes créateurs »* ; sam., dim. 15 h : Matta et la génération surréaliste ; le surréalisme 1 et 2, de A. Maben, F. Kaeuzé ; 18 h, Viswanadhan : « Ean Ganga » 1984-1985 ; *Cinéma australien pour les jeunes* (salle Garance) ; dim. 14 h 30 : Storm Boy, de H. Safran ; *le Cinéma indien à travers ses stars* (salle Garance) : sam., 17 h 30, Mohan Joshi Hazar Ho, de S. Mirza ; 20 h 30, Toucher du bois, de S. Paranjpye ; dim., 17 h 30, Vents chauds, de M.S. Sathyu ; 20 h 30, 36 Chowringhee Lane, de A. Sen ; *Théâtre* : sam. 20 h 30, dim., 16 h et 20 h 30, « Qu'ils crèvent, les artistes », de T. Kantor.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : sam. 16 h et 20 h 30 ; dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Gospel at Colonus.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 20 h 45 : B. McFerrin.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (887-97-34), sam. 21 h, dim. 16 h : le Dernier Voyage.

☞ AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Kilowatt.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (387-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (606-49-24), sam. 21 h : l'Arbre de mai (dern.).

☞ BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30, dim. 17 h : Automne ; sam. 21 h : Etant donné ; dim. 21 h : le Concert.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84), sam. 16 h + 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches.

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), sam. 20 h 30 : Hommage au théâtre.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Lagune-Théâtre impopulaire.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Horace ; Galerie, sam. 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages.

CLA (672-63-38), sam., dim. 21 h 15 : Théâtre Aleph.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

☞ ÉDOUARD VII (742-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30 : Diphtong-Joe.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), sam., dim. 20 h 30 : les Horreurs de la victoire (dern.).

☞ ESSAION (278-46-42), sam. 19 h : Une saison en enfer ; sam. 17 h + 21 h, dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40), sam. 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : la Fête noire ; 21 h 45 : Dodo-Ji.

☞ MADELEINE (265-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (508-17-80), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle, sam. 18 h + 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, sam. 21 h : les Mystères du confessionnal (dern.).

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 + 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, dim. 16 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Paso doble.

☞ MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30 : le Testament du jour (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, sam. 16 h + 20 h 30 : Libertango.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Fleur de peau.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Double foyer.

Samedi 5 - Dimanche 6 octobre

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-31-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Pieds Nickelés, dim. 18 h 30 ; Il est niais le divin enfant.

☞ TEMPLIERS (887-04-64), sam. 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (246-84-47), sam. 20 h 45 : Sainte-Escroque.

☞ TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle, sam. 21 h, dim. 17 h : Un mur dans le jardin.

THÉÂTRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 19 h : Eliophore.

☞ TH. 3 SUR 4 (327-09-16), sam. 20 h 15 : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82), sam. 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ TH. DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

☞ TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classes X.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 5 OCTOBRE

17 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Le roi s'amuse, de M. Bonnard ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 19 h, la Reine du hold-up, de F.E. Feist (v.o.) ; 21 h, la Femme de mes rêves, de M. Curtiz (v.o.).

DIMANCHE 6 OCTOBRE

15 h et 17 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Marie Tudor, d'A. Gance (1re et 2e partie) ; *Rétrospective Warner Bros 1950-1985*, 19 h : la Collégienne en folie, de H.B. Humberstone (v.o.) ; 21 h, les Conquérants de Carson City, d'A. de Toth (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 5 OCTOBRE

Cinéma japonais contemporain : 17 h, Adieu à moi, de N. Obayashi (v.o., s.-t. angl.) ; 21 h 15, Adieu cinéphile, de M. Harada (en sa présence-v.o., s.-t. angl.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Duelle, de J. Rivette.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

15 h, Chappaqua, de C. Rooks (v.o.) ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, la Ville morte, de N. Obayashi (v.o., s.-t. angl.) ; 21 h, Out of Focus, de M. Harada (en sa présence-v.o., s.-t. angl.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Zoo zéro, d'A. Fleischer.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Epée-de-Bois (337-57-47).

ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (274-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v.angl.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PERFECT (A.) ; V.o. : Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RAN (Jap.) V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A.) V.o. : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGERS KISS (A.) V.o. : Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A.) V.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60)

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VAUTOUR (Israélien) V.o. : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).



LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAIR ET LE SANG (*), film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA, film français de Raul Ruiz : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

PORC ROYAL, film britannique de Malcolm Mowbray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflets Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE 4e POUVOIR, film français de Serge Leroy : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE, film soviétique de Elem Klimov, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE ROI DAVID, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPACE RIDER, film américain de Joe Massot, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 OCTOBRE

« Le fournil de la boulangerie Poilâne », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« De la Dame aux camélias à François Truffaut », 14 h 30, cimetière de Montmartre, avenue Rachel (Arts et curiosités de Paris).

« Le XVIe siècle flamand », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon.

« De Claude Debussy à Maurice Genevoix ; tombes célèbres à Passy », 14 h 45, angle avenue Paul-Doumer, place du Trocadéro (V. de Langlade).

« Tombes célèbres du cimetière du Père Lachaise », 15 heures, entrée principale (M.-C. Lasnier).

« Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Jean-de-Beauvais : cultes orientaux à Paris », devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre et « Montparnasse insolite », 15 heures, 146, boulevard du Montparnasse (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice, la vie sous Saint-Louis, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle » (I. Hauller).

« La jeunesse de Louis XIV avant Versailles dans son appartement d'apparat », 14 h 30, métro Louvre (C.-A. Messer).

« Versailles ; grande et petite écurie, collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grille petite écurie.

« Le quartier du *Bonheur des dames* », 15 heures, sortie métro Sèvres-Babylone côté square Boucicaut (M. Hager).

« La Renaissance italienne au Louvre : le Quattrocento », 14 heures, bureau d'information (D. Bouchard).

« L'hôtel de Lassay », 15 h 30 ou 16 h 30, 128, rue de l'Université.

MARDI 8 OCTOBRE

« Le quartier de la Nouvelle Athène », 14 h 30, métro N.-D.-de-Lorette (Mme Leblanc).

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, vestibule (Hauts lieux et découvertes).

« Les salons de la préfecture, à Versailles », 14 heures, devant les grilles de la préfecture, avenue de Paris.

« Quelques intérieurs d'hôtels du Marais », 15 heures, 23, rue Pavée (M. Hager).

« Salons des réceptions officielles de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (I. Hauller).

« Des dames de l'Abbaye aux ateliers du Faubourg », 15 heures, métro Ledru-Rollin (côté Prisunic).

« Chapelles souterraines dans le quartier des Halles », 15 heures, angle rues des Halles et des Déchargeurs (Paris et son histoire).

« Notre-Dame : naissance de l'architecture gothique », 15 heures, devant le portail central (M. C. Lasnier).

« De Jacques Offenbach à Hector Berlioz : tombes de musiciens à Montmartre », 14 h 45, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Vieux logis de la montagne Sainte-Geneviève, l'église Saint-Etienne-du-Mont et ses vitraux », 14 h 30, Métro Cardinal-Lemoine.

« Sculptures et rosaces du XIIIe siècle à Notre-Dame », 14 h 30, portail central (E. Romann).

« Dans les ateliers d'un tourneur d'étain », 15 heures, guichet métro Arts-et-Métiers (M. Ragueneau).

« Port Royal et l'histoire du jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (P.-Y. Jaslet).

« Marmottan et ses collections », 14 heures, 152, rue L.-Boilly (S. Rojon).

« Montmartre, mystique, villageois, artistique », 14 h 30, métro Abbesses (M. Bansassat).

« Hôtels du quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (G. Botteau).

CONFÉRENCES

LUNDI 7 OCTOBRE

« Venise au XVIe siècle », 14 h30, 62, rue Madame ; 19 heures, lecture d'un tableau contemporain ; 19 h 30, 26, rue Bergère, « Le larynx, carrefour de l'équilibre ».

MARDI 8 OCTOBRE

« La sagesse égyptienne », 19 h 30, 5, rue Largillière, présentation d'un cycle de douze cours. Tél. : (1) 524-49-08.

« Les techniques astrologiques d'étude des rapports humains », 19 h 30, 26, rue Bergère.

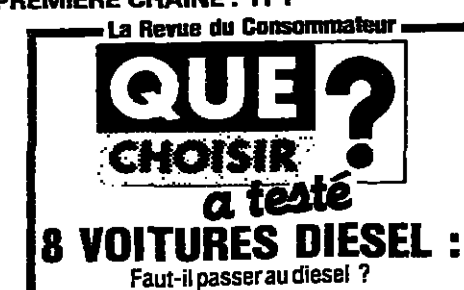
« L'art des chasseurs au paléolithique », *19 heures, 62, rue Madame* (L'art pariétal).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



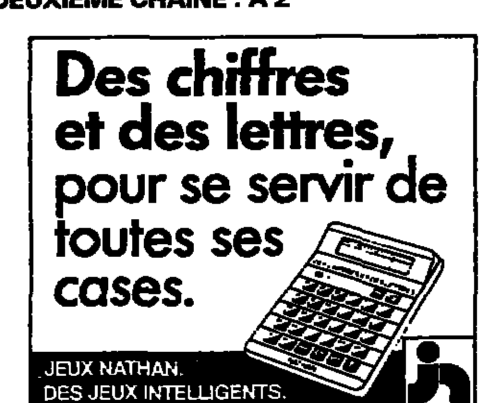
20 h 40 Théâtre : les Œufs de l'autruche.
En différé du Théâtre de la Madeleine. Pièce d'A. Roussin, mise en scène de M. Bertay. Avec J. Desailly, S. Valère, M. Cheminat.
Une famille bourgeoise sur laquelle un père égoïste, bavard et grossier règne en maître... jusqu'au moment où il découvre que son fils aîné est homosexuel, que le cadet vit aux crochets d'une femme... Une des pièces les plus célèbres d'André Roussin. Avec Jean Desailly et Simone Valère !



22 h 20 Droit de réponse : Vous n'avez rien à déclarer ?
Emission de Michel Polac. Réal. M. Dugowson.
Avec B. Gaudillère, directeur général des douanes, des enquêteurs de la direction nationale des enquêtes douanières, le responsable des relations avec la douane d'une grande entreprise, un transporteur routier présent lors d'une grève du zèle des douaniers italiens, un commandant des douanes, un fraudeur, un passeur, etc.

0 h 5 Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Finale des chiffres et des lettres.
En direct de Nîmes.
21 h 55 Les histoires d'Onc' Willy.
22 h 25 Les enfants du rock.
Magazine de Patrice Blanc-Francard.
Quelques changements de rentrée pour l'émission de rock. « Rock n' Roll Graffiti » désormais hebdomadaire ouvre le magazine. Disparition de « Rockorico » et de ses clips, qui montrait des groupes français peu connus ou même inconnus (trop cher, paraît-il), une nouvelle rubrique, « Musicalifornia », sera consacrée à la musique de la côte ouest américaine.
23 h 25 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

FR 3 - 15 h 45 **REPERES N° 1**
"LA CONQUETE DE L'OUEST COMMENCE A STRASBOURG"
Invité : Gilbert TRIGANO

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21 h 50 Journal.
22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
23 h Musiclub.
Année Jean-Sébastien Bach : Lettre de Paris et d'ailleurs, *interprétée par Alexis Weissenberg, au piano.*

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris Kiosque ; 18 h 55, Hello moineau ! 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 40, De vous à vous ; 19 h 55, Dessin animé.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : « Mais qui a tué le président ? 22 h 5, Hill Street Blues ; 23 h 5, Sport : *L'homme le plus fort du monde* ; 0 h, Gorge profonde, film de D. Damiano ; 1 h, Tir à vue, film de M. Angelo ; 2 h 20, Frère de sang, film de F. Henenlotter ; 3 h 50, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 4 h 20, Les voleurs de la nuit, film de S. Fuller ; 5 h 55, Série : « Winchester à louer ».

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « la Garibaldienne », d'Elio Vittorini.
22 h 10 Démarches avec... Dumitru Tsephenaag.
22 h 30 Les tournois du royaume de la musique : concert des prix d'honneur 1984.
0 h 5 Clair de nuit, avec Jean-François Delacour, poète, comédien, metteur en scène.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival d'Aix-en-Provence) : *Exultate jubilate, Motet K 165, Requiem en ré mineur K 626,* de Mozart par l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe, sol. L. Cuberli, D. Montague, H. Cook, W. Schimell.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Le club des archives « Hoffman et le fantastiqueur » ; à 1 h, L'arbre à chansons.

Dimanche 6 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h Messe à la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois à Châtenay-Malabry (92), par le Père Michel Dubost.
12 h Télé-foot 1.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 10 Sports dimanche.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Feuilleton : Dallas.
19 h Sept sur sept.
Invité : J. Boissonnat, rédacteur en chef de l'Expansion.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Trois hommes à abattre.
Film français de Jacques Deray (1980), avec A. Delon, D. di Lazzaro, P. Dux, M. Auclair, S. Renant, J.-P. Darras (Red.).
Un joueur de poker est embarqué dans une vilaine affaire pour avoir recueilli un blessé sur la route. Un roman de J.-P. Manchette, le Petit Bleu de la côte Ouest, *ajusté au mythe du héros solitaire tel que Delon l'a créé.*
22 h 10 Sports dimanche soir.
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Tout le monde le sait.
14 h 30 Les enquêtes de Remington Steele.
15 h 20 L'école des fans.
16 h Dessin animé.
16 h 15 Kiosque à musique.
17 h Le polar du dimanche : Les cinq dernières minutes.
18 h 30 Feuilleton : Maguy.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand échiquier.
Invité d'honneur Augustin Dumay, le violoniste de la génération nouvelle.
22 h 40 Danseur étoile.
Première d'une série de quatre émissions sur le statut du danseur. L'entraînement rigoureux.
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h Emissions en langues régionales.
14 h 30 Magazine 85.
15 h 20 Concert international de jeunes solistes.
17 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.
17 h 30 Décibels.
18 h Culture Clap.
18 h 30 Jeu : Documents secrets.
19 h 10 Emissions pour les jeunes.
19 h 30 RFO hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Document : Isseye Myake.
La mode est à la mode japonaise. A l'art d'enrouler les tissus comme s'ils n'avaient ni commencement ni fin – la métaphysique au service de la couture. Isseye Myake est un maître – un guru, dirait-on, s'il était indien. Son entourage recueille ses paroles, dont malheureusement (ou heureusement) la plus grande partie n'est pas sous-titrée. Restent les images d'Eric Cloué, précieuses comme des photos glamour animées.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : la Vie privée d'Elizabeth et d'Essex.
Film américain de M. Curtiz (1939), avec B. Davis, E. Flynn, O. de Havilland, A. Hale, D. Crisp, V. Price (v.o. sous-titrée).
Eprise du comte d'Essex, grand seigneur très ambitieux, la reine Elizabeth Ire d'Angleterre se trouve partagée entre son amour et la raison d'Etat. Grandiose utilisation du technicolor pour un film historique typiquement hollywoodien où s'affrontent deux stars.
0 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

9 h 5, Les fous du stade, film de C. Zidi ; 10 h 30, Le bon plaisir, film de F. Girod ; 14 h, Téléfilm : Lace ; 15 h 45, Top 20 ; 16 h 55, Soyez bons si vous le pouvez ; 18 h, Les sous-doués passent le bac ; film de C. Zidi ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, L'Amour à mort, film d'A. Resnais ; 22 h 40, Rue du cinéma : spécial Australie ; 23 h 30, La vie est belle, film de F. Capra ; 1 h 35, Revanche à Baltimore, film de R.-E. Miller.

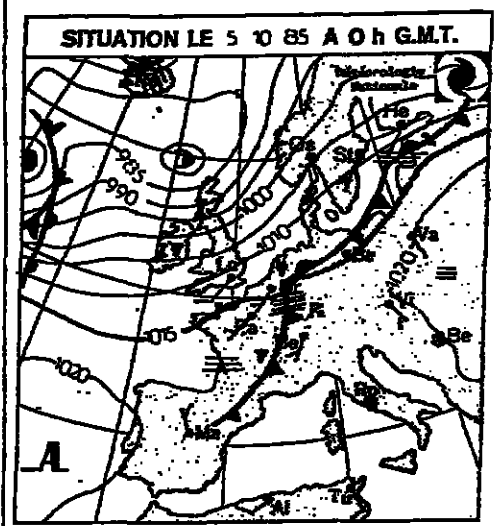
FRANCE-CULTURE

11 h, Pierre Chaunu raconte l'histoire : Faut-il brûler Michel Servet ? ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Entretiens avec Raymond Masson ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, L'Arc de Philoctète, d'Oscar Mandel ; 16 h 25, La tasse de thé : rencontre avec... Jean Desailly ; la peur des maladies ; 19 h, Chronique sportive ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h, Musique : actualités musicales romaines.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Monsieur Teste », de Paul Valéry.
22 h 30 Libre parcours jazz : Claude Tissandier, sextette.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

10 h, Les voyages musicaux du docteur Burney : « Où le docteur Burney découvre une cour vraiment musicienne » ; œuvres de Vivaldi, Cirri, Haendel, Quantz, Benda, Scarlatti, Graun... ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disques compacts : F. Schmit, Dvorak, Liszt, Janacek, Bizet, Szymanowski ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? : « Vers la musique informelle », œuvres de Schoenberg, Zemlinsky, Berg, R. Strauss ; 19 h 5, Jazz vivant : Le « Vienne art orchestra », de M. Ruegg ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert : *Ouverture tragique, op. 81,* de Brahms ; *Trois pièces pour orchestre op. 16,* de Berg ; *Daphnis et Chloé,* de Ravel, par les Chœurs et l'orchestre de la Radio bavaroise, dir. C. Davis.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 06 10 DÉBUT DE MATINÉE
Orages
Brouillard
Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 octobre à 0 heure et le dimanche 6 octobre à 24 heures.

Entre le front froid « CQ » qui s'éloignera hors de nos frontières de l'Est dimanche matin et la nouvelle perturbation océanique qui abordera la Bretagne dimanche soir, une dorsale protégera la France.

Dimanche : Du Jura aux Alpes jusqu'à la Côte d'Azur et la Corse le temps sera très nuageux le matin avec des averses orageuses. Au cours de l'après-midi, le ciel se dégagera et le temps deviendra ensoleillé, sauf sur la Corse où les nuages et quelques ondées seront encore observés. Près des côtes atlantiques il y aura des nuages bas le matin mais ils se désagrègeront pour la fin de matinée et laisseront la place à de belles éclaircies. Partout ailleurs, après dissipation des brumes ou brouillards matinaux, le beau temps ensoleillé régnera. Les brouillards pourront toutefois être lents à se dissiper près de la Manche. En fin de journée, le ciel se couvrira à nouveau sur la Bretagne et le Cotentin. Les vents de sud-sud-ouest seront modérés à assez forts près des côtes bretonnes.

Le thermomètre marquera 13 à 16 degrés au lever du jour près de la Méditerranée, 12 à 15 degrés près de l'Atlantique, 10 à 12 degrés ailleurs localement, 8 degrés dans le Centre.

L'après-midi il fera 18 à 20 degrés en Bretagne, 22 à 26 degrés sur le reste de la moitié nord de la France et 25 à 27 degrés sur la moitié sud du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 4 octobre, le second, le minimum de la nuit du 4 octobre au 5 octobre) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 24 et 14 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bréhat, 20 et 13 ; Brest, 18 et 12 ; Cannes, 25 et 15 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 12 ; Dijon, 27 et 15 ; Dinard, 21 et 10 ; Embrun, 25 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 27 et 12 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 12 ; La Rochelle, 20 et 14 ; Lille, 21 et 10 ; Limoges, 22 et 12 ; Lorient, 20 et 14 ; Lyon, 28 et 17 ; Marseille-Marignane, 28 et 18 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 17 ; Nice-Ville, 25 (maxi) ; Paris-Montsouris, 23 et 12 ; Paris-Orly, 24 et 12 ; Pau, 27 et 13 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 20 et 11 ; Rouen, 20 et 10 ; Saint-Etienne, 28 et 14 ; Strasbourg, 29 et 13 ; Toulouse, 27 et 14 ; Tours, 23 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 9 degrés ; Genève, 27 et 12 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 24 et 10 ; Rome, 27 et 13 ; Stockholm, 20 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Carnet

Naissances

– Le docteur Pierre PAULIN
et Joëlle MALLET,
Louis-François, Emmanuel, Dominique, Sarah Paulin,
font part de la naissance de

Judith Marie Elsa PAULIN-MALLET,

le vendredi 4 octobre 1985.
Ile-des-Loups,
94170 Le Perreux.

Décès

– Mme Albert Ayma,
son épouse,
Le docteur Jean Ayma et Mme,
Le docteur Christian Ayma et Mme,
M. Pierre Ayma et Mme,
Le docteur Pierre Mazars et Mme,
M. François Ayma,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Sœur Marie de Maylis,
sa sœur,
Les familles Ginestet, Genestal, Melin, Causse,
Parents et alliés,

font part du décès du

docteur Albert AYMA,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Ouissam alaouite,
officier de l'ordre du Lion,

survenu le 1er octobre 1985 à Rennes.
Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité.

44, avenue Du-Guesclin,
56340 Carnac.

– M. Edouard Barbe,
inspecteur d'Académie honoraire,
son époux,
M. et Mme Michel Barbe,
M. Jean-Edouard Barbe,
M. Pierre Buffard
et Mme, née Hélène Barbe,
ses enfants,
Anne-Laure, Emmanuelle, Xavier et Lionel Barbe,
Laurent Couran,
ses petits-enfants,
Les familles Davée et Barbe,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard BARBE,
née Marie-Louise Salmon,
ACVR,

survenu le 2 octobre 1985, à Garches (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-troisième année.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Rémy-l'Honoré (Yvelines), sera célébrée dans l'intimité familiale le lundi 7 octobre, à 9 h 30.

11, rue Gît-le-Cœur,
75006 Paris.

– Mme Renée-Louis Creff,
Ses enfants, Sophie, Hervé, Jean-Arthur,

ont la tristesse d'annoncer la mort de

René-Louis CREFF,
ingénieur chimiste,

survenue le 29 septembre 1985, dans sa soixantième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

51, rue de Quintin,
22000 Saint-Brieuc.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

général d'armée aérienne
François
ERNOUL DE LA CHENELIÈRE,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et des TOE,
grand officier du Ouissam alaouite.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle Saint-Louis des Invalides le mardi 8 octobre 1985, à 10 h 30.
Un office religieux sera célébré le mercredi 9 octobre, à 16 heures, en la collégiale de Guérande, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

De la part de
Mme Yves Ernoul de la Chenelière,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Dunod,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri de la Chauvelais.

– M. et Mme Irving Levin,
M. et Mme Jean Mayrargue,
M. Olivier Mayrargue,
Mme Paul Lippmann,
M. et Mme Jean-Pierre Lippmann
et leurs enfants,
Mme Gilbert Lippmann
et ses enfants,
M. et Mme Alexandre Hesse,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georges Huisman,
ses enfants et petits-enfants,
Mmes Maria Oliveira Santos et De Santos,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond HESSE,
née Yvonne Wogue,

survenu le 2 octobre 1985, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

5, rue Parmentier,
92200 Neuilly.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline METTAS,
née Nocq,

survenu le 3 octobre 1985, dans sa soixante-dix-septième année, en son domicile, à Neuilly-sur-Seine.

De la part de
Claude Tulié,
son fils,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Saint-James,
92200 Neuilly.

– Sa famille
et ses amis

ont la douleur d'annoncer le décès de

Huguette PATALIER,

survenu le 1er octobre 1985.

Ses obsèques auront lieu le lundi 7 octobre, à 10 h 45, en l'église Sainte-Marguerite de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

– Mme Thomas Tze-Liu Tung,
sa maman,
Laurance et Thierry Tung,
sa sœur et son frère,
Mme René Ouvrieu,
chevalier de la Légion d'honneur,
sa grand-mère,
M. Jean-Bernard Ouvrieu,
ambassadeur de France en République de Corée
et Mme Ouvrieu,
son oncle et sa tante,
Christophe, Lorraine et Constance Ouvrieu,
ses cousins,
Le docteur et Mme Daniel Ouvrieu,
Le docteur et Mme Gérard Ouvrieu,
Alain, Clotilde, Bénédicte et Guillaume Ouvrieu,
Mme Marguerite Franchet,
Et toute la famille,

ont l'extrême douleur de faire part du décès accidentel, le 26 septembre 1985, de

Delphine TUNG,

cruellement arrachée à l'affection des siens, dans sa dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Martin, rue de la République, 92190 Meudon.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Meudon-Trivaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Parc,
92190 Meudon.
88, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– La Société religieuse des Amis (Quakers), 114, rue de Vaugirard, 75006 Paris, consacrera son culte du dimanche 6 octobre, à 11 heures, à la mémoire de sa chère amie

Anne-Marie VALLETTE.

Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaille de l'Aéronautique,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 5 octobre :

UN DÉCRET

● Relatif à la commission départementale des structures agricoles.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la procédure d'attribution du titre d'évadé.

● Portant organisation et attributions de la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

● Portant sur l'organisation et les attributions de la direction générale de la police nationale.

● Portant organisation et attributions de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques et de la direction de la programmation, des affaires financières et immobilières au ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

● Portant modification de l'arrêté du 17 septembre 1982 portant ouverture, à titre expérimental, d'un service de transmission d'alarmes dénommé Télésécurité-police et fixation de la tarification provisoire applicable à ce service.

Économie

REPÈRES

Automobile : une bonne année 1985 pour les Etats-Unis

Les constructeurs automobiles, américains et étrangers, ont vendu 10,9 millions de voitures aux Etats-Unis au cours de l'exercice qui vient de s'achever (octobre 1984-septembre 1985), en hausse de quelque 5 % par rapport à l'année précédente. 1984 avait été la meilleure année aux Etats-Unis depuis 1979, avec 10,3 millions de voitures vendues, soit une hausse de 13 % sur 1983. Au cours de l'exercice écoulé, les Américains ont vendu 8,3 millions de voitures (contre 7,9 millions en 1984). Les importations ont atteint un nouveau record (2,6 millions d'unités vendues), dépassant celui établi en 1984 de 2,39 millions. — *(AFP.)*

Matériel agricole : Renault n'abandonne pas

La régie Renault, premier vendeur de tracteurs en France (14 000 unités produites en 1984), *« n'a pas du tout l'intention d'abandonner la fabrication de matériel agricole »*, a affirmé, le 4 octobre, son président, M. Georges Besse, à l'occasion de la naissance officielle de Renault Agriculture. Cette nouvelle filiale à 100 % de Renault en était auparavant une division. Renault Agriculture enregistrera une perte d'environ 140 millions de francs en 1985, soit quelque 4,5 % du chiffre d'affaires. M. Besse a estimé que cette filiale devrait rapidement retrouver l'équilibre et dégager un bénéfice dans les deux ans.

Renault Agriculture, qui a été dotée d'un capital de 450 millions de francs, acquiert ainsi une autonomie de gestion qui lui facilitera la poursuite des négociations en cours avec d'autres constructeurs, tels l'américain John Deere, ou les allemands Fendt et Deutz, pour une éventuelle coopération. Celle-ci n'exclut pas une prise de participation, a précisé M. Besse.

M. Fabius a annoncé une série de mesures en faveur du Nord-Pas-de-Calais

De notre correspondant

Lille. — M. Fabius a présenté, le 4 octobre, au président du conseil régional et aux présidents des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, les mesures qu'il avait promises pour cette région, lors de l'émission « L'heure de vérité », *au début septembre*. Ce plan vise à la création de quinze mille emplois à terme, et s'organise autour de trois axes : modernisation industrielle, formation, et transports.

Ce « plan Fabius pour le Nord » veut d'abord apporter une première réponse concrète au problème de Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes. Il prévoit l'implantation par Thomson, dans cette zone, d'une usine de composants électroniques qui créera trois cent cinquante emplois dans les deux ans à venir, et six cents à terme. Mais il ne revient pas sur la décision de fermeture du train à poutrelles d'Unimetal (sept cent soixante-dix salariés). Le plan prévoit également la création dans la région, par EDF et Air-Liquide, d'un électrolyseur qui fabriquera l'hydrogène de la fusée Ariane.

Mais c'est surtout de mesures incitatives à la création d'emplois que le gouvernement attend les plus importantes retombées : en prévoyant le remboursement dégressif des charges sociales aux entreprises créant des emplois industriels, dans *« les zones plus particulièrement touchées »*, selon un dispositif semblable à celui actuellement en place en Lorraine, et en attribuant une dotation supplémentaire de 150 millions de francs aux sociétés de reconversion de la sidérurgie. Résultat escompté : dix mille emplois pour la première mesure, cinq mille pour la seconde. Le plan annonce également une dotation complémentaire pour les primes d'aménagement du territoire, et l'accélération du « programme productique ».

Au chapitre de la formation, le Nord-Pas-de-Calais sera région-pilote pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'enseignement technologique et professionnel. On prévoit la création d'une université technologique, basée à Lille, Lens et Dunkerque ; des deux départements d'IUT à Valenciennes et Lens, et la mise en place de vingt nouveaux baccalauréats professionnels, et de dix BTS supplémentaires. Enfin, le plan Fabius confirme la volonté du gouvernement de réaliser le lien fixe Transmanche, pour lequel une décision sera prise au début de 1986, afin que la région en bénéficie au mieux. D'autres mesures concernent les infrastructures de transport.

Ces dix mesures pour la région sont généralement accueillies avec satisfaction, mais sans enthousiasme. On reconnaît l'effort consenti, mais on le juge insuffisant. Le PC, pour sa part, revendique toujours le maintien du train à poutrelles de Trith. M. Diligent, sénateur (CDS), maire de Roubaix, s'inquiète, lui, de ne voir aucune mesure particulière pour le secteur-est de la métropole lilloise. M. Mauroy, qui avait été reçu, jeudi, à l'hôtel Matignon, note, pour sa part, *« la continuité de l'effort de solidarité nationale »*.

J.-R. LORE.

[Le fait qu'aucun détail n'ait été donné sur les modalités de financement budgétaire de ces mesures — à un moment où le gouvernement fait de la gestion rigoureuse des finances publiques un véritable dogme, — ôte quelque crédibilité à ces mesures. Quelle sera la réaction des autorités de Bruxelles à propos des remboursements des charges sociales ?]

ÉTATS-UNIS

● ***Légère augmentation du chômage.*** — Le taux de chômage a légèrement augmenté en septembre, passant à 7,1 % de la population active civile contre 7 % en août. Il y avait le mois dernier 8,3 millions de chômeurs aux Etats-Unis, alors que le nombre d'emplois civils a atteint le niveau record de 107,5 millions. Cette remontée du chômage, qui avait enregistré en août son plus faible taux depuis avril 1980, a essentiellement touché la communauté noire et l'industrie. Dans l'industrie, 110 000 emplois ont été perdus en septembre (*340 000 depuis le début* de l'année). En revanche, dans le secteur de services, 205 000 emplois ont été créés en septembre. *(AFP.)*

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. Mitterrand : « Je dis non au démantèlement de la protection sociale. »

C'est par un discours de gauche que le président de la République a conclu, vendredi 4 octobre, les cérémonies organisées au Palais des congrès, à Paris, pour le quarantième anniversaire de la Sécurité sociale, après trois jours de débats auxquels participaient les caisses du régime général et les partenaires sociaux. Propre à conforter les défenseurs de l'institution, et notamment les syndicalistes, ce discours comportait même quelques promesses, pas totalement dénuées d'une saveur électorale. En même temps, M. Mitterrand est resté d'une grande prudence, notamment sur le financement.

« La Sécurité sociale a un coût. Son existence, son maintien, son développement, n'ont pas de prix. Cela sera défendu contre toutes les attaques, d'où qu'elles viennent. » Réaffirmant en conclusion sa fidélité aux *« valeurs »* de la Sécurité sociale, M. Mitterrand s'est élevé contre les conceptions libérales de la protection sociale, *« les vieux démons de l'individualisme et du laisser-faire »*. Il s'en est pris à ceux qui trouveraient *« plus commode s'il y avait d'un côté une assurance individuelle pour les plus riches et les bien portants, de l'autre une Sécurité sociale pour les plus démunis et les malades. Je dis non à toute forme de régression sociale (...), non au démantèlement de la protection sociale, au rejet des plus pauvres ou à une sélection des riches. »*

Le président de la République a dit aussi fermement *« non à la mise en cause des régimes de retraite »* : *« J'entends dire qu'il existe un remède durable aux difficultés financières des régimes de retraite : la capitalisation. Certes, l'épargne volontaire peut être encouragée pour compléter cette retraite. Mais quand on fait croire qu'il existe un autre système qui pourrait coûter moins cher en procurant des résultats identiques, voire plus élevés, je dis : ce sont des marchands d'illusion. »*

Mais M. Mitterrand, comme il l'a dit, ne s'est pas contenté d'*« hommages »*. Il a voulu montrer qu'on pouvait améliorer la protection sociale en traçant des *« choix des l'immédiat » : « encouragement à la naissance »* ; mesures pour favoriser l'appareillage des handicapés ; encouragement au bénévolat des jeunes retraités ; enfin, mesures de simplification pour les assurés sociaux. S'y ajoutent pour les responsables de la Sécurité sociale l'engagement d'éviter une tutelle trop tatillonne et pour les administrateurs élus la promesse de facilités pour exercer leur mandat.

Le consensus en faveur du maintien du système actuel de sécurité sociale déborde largement le cadre de la majorité politique, comme l'ont montré les propos d'experts proches de l'opposition ou les prises de position de représentants du RPR ou de M. Jacques Barrot, du CDS, au cours des débats qui ont marqué ce quarantième anniversaire. Le président de la République a aussi tendu quelques perches. Pour FO, l'allègement de la tutelle réclamé par M. Maurice Derlin, président (FO) de la Caisse nationale d'assurance maladie ; pour les mouvements familiaux et la CFTC — à défaut de la *« convention nationale »* que celle-ci souhaitait, — la promesse de favoriser les familles nombreuses.

Mais cela pouvait-il suffire ? Quelques craquements s'étaient manifestés dans la célébration commune de la Sécurité sociale. La CGT, voulant protester contre les dernières mesures d'économie, avait décidé de ne pas assister à la séance finale. Ni M. Gattaz ni M. Chotard pour le CNPF n'étaient présents. M. Marchelli, président de la CGC n'était pas venu, mécontent de ce que le gouvernement n'ait pas répondu à sa proposition de réunir une *« commission nationale de sauvegarde de la Sécurité sociale »*. En revanche, MM. Maire (CFDT), Bornard (CFTC), Bergeron (FO) et Jacques Pommatau (FEN) assistaient à cette célébration.

M. Mitterrand est resté fort discret sur le financement, alors que M. Derlin avait souligné qu'à moins d'une réduction des prestations *« les prélèvements sociaux sont amenés à croître »*. La veille, M. Edmond Maire pour la CFDT avait demandé au président de la République d'*« assurer, d'ici à mars 1986, l'équilibre du régime général pour l'année prochaine »*. Le président de la République s'est contenté de rappeler les excédents obtenus depuis trois ans. Pour l'avenir, le devoir, a-t-il ajouté, est d'être *« attentif à la nécessité de maîtriser les prélèvements obligatoires, d'examiner les mécanismes, d'oser revenir sur certaines habitudes ou d'ajouter certains droits, de procéder avec courage aux ajustements nécessaires »*.

GUY HERZLICH.

Des mesures de portée variable

Les trois séries de mesures pour les assurés sociaux annoncées vendredi 4 octobre par le président de la République sont de portée variable.

● Le relèvement prioritaire des prestations familiales pour les familles nombreuses avait été annoncé l'an dernier lors de la préparation de la loi *« famille »*, afin de compenser la suppression de la *« prime »* de 3 300 F à la troisième naissance.

Cette fois-ci, on jouerait sur le *« rattrapage »* prévu en janvier prochain des prestations familiales par rapport à la hausse des prix en 1985. Le décalage pourrait être d'un demi-point à la fin de l'année, ce qui correspondrait à une somme de l'ordre de *500 millions* de francs. *On* ne remettrait à niveau en janvier prochain que des prestations destinées aux familles nombreuses. Deux hypothèses sont actuellement à l'étude : relèvement préférentiel de l'allocation au jeune enfant et du complément familial ; relèvement des allocations familiales à partir du troisième enfant. Le choix du gouvernement dépendra des réactions des associations familiales et des syndicats.

● Pour les handicapés, on prévoit d'améliorer le remboursement des prothèses auditives, mesure promise depuis longtemps et sans cesse retardée. Mais, faute d'argent, l'amélioration ne serait accordée qu'aux enfants : il s'agit de permettre aux malentendants d'effectuer autant que possible une scolarité normale et donc de ne pas cumuler ensuite, comme l'a exposé M. Mitterrand, retard scolaire et handicap physique.

● Enfin, une trentaine de mesures de simplification pour les assurés sociaux vont être annoncées par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, mercredi prochain au conseil des ministres. Il s'agit notamment du paiement mensuel des pensions d'invalidité (versées à présent par trimestre) ; de l'extension du « tiers payant » pour les consultations externes des hôpitaux ; de la possibilité pour les salariés de plus de cinquante-cinq ans de connaître approximativement le montant de leur pension du régime général selon leur date de départ à la retraite.

LA BRETAGNE AVANT LE VOYAGE DU CHEF DE L'ETAT

L'excitation du futur

(Suite de la première page.)

Les ombres de la crise voilent toujours Fougères, Redon ou Brest, malades de la chaussure, de la machine-outil ou de la réparation navale, et bien d'autres bassins léthargiques. Tout le monde sait que le bâtiment et les travaux publics ont été cruellement saignés par la crise, et que dans les usines de télécommunications du Trégor, après l'âge d'or des années 70, a succédé le temps de la grande peur.

La Bretagne présente cette caractéristique que les familles donnent ici naissance à plus d'enfants qu'ailleurs — c'est un atout, — mais qu'en dépit d'un taux élevé de créations d'entreprises, l'arrivée des jeunes sur le marché du travail grossit une vague difficile à endiguer, ceux qui invitent l'Etat à ne pas relâcher ses efforts ont beau jeu, bien sûr, de produire les courbes de l'emploi. Entre août 1984 et août 1985, les offres d'emplois ont baissé de 3 % (alors qu'elles augmentaient de 0,6 % pour l'ensemble de la France), tandis que les demandes d'emplois ont augmenté de 3,6 % (3 % en *moyenne nationale*). *Il serait tout de* même paradoxal que la Bretagne, qui a assumé son développement sans recourir aux travailleurs immigrés, soit victime aujourd'hui de sa bonne santé démographique.

Relative bonne santé économique aussi, quoi qu'en disent les grincheux qui confondent inflexion et reniement de la politique d'aménagement du territoire, les nostalgiques du seigle et de la châtaigne qui s'insurgent contre une économie dynamique qui tuerait la culture, ou les dernières têtes brûlées égarées dans l'autonomisme qui croient aux vertus des bombes pour réveiller une Bretagne prétendument asservie à l'Etat.

Américains et Japonais

Le vent du progrès, l'audace et l'esprit d'entreprise soufflent partout en Bretagne. Rares sont les régions où les greffes nées de la décentralisation industrielle des années 60 ont pris avec tant de vigueur : la production d'appareils de télécommunications est localisée pour 20 % en Bretagne. Le groupe américain Fleetguard (filtre pour moteurs) a osé le pari d'installer son siège pour l'Europe dans le Finistère. Et le Japonais Canon, après avoir construit une usine à Liffré (Ille-et-Vilaine), vient de décider d'en édifier une seconde, ultramoderne, dans la même ville.

Rennes, à la pointe des techniques dans les secteurs de l'image ou du génie biomédical, change, s'adapte, relève les défis et dame le pion aux plus grandes métropoles. Matra-Communications va fabriquer dans ses usines du Finistère le nouveau M20, le « Minitel intelligent » commandé à 50 000 exemplaires par les PTT. Citroën, à Rennes, qui emploie 13 500 salariés, a mis en place cent trente cercles de qualité, et se félicite de la marche de ses usines. Les ports du pays bigouden renouvellent allègrement leurs flottilles, et Jean-Marie Besnard, armateur dynamique s'il en est, commande des chalutiers et signe des accords de coopération et de redéploiement avec la *Guinée*.

Dans les petites villes et les villages constellés de maisons neuves, les techniques modernes ont pénétré sans mal les esprits. L'agriculture n'est plus celle des fermes au sol en terre battue, et la Bretagne est devenue de loin la première région agricole de France, pour le lait, les légumes, la volaille, les porcs. L'aquaculture y fait des progrès considérables. De toute l'Europe, la zone de Lamballe est celle où la densité de porcs au kilomètre carré est la plus élevée. D'où l'extrême sensibilité de l'humeur des agriculteurs aux cours du porc. Bien organisée, même si elle est fort endettée et contrastée, l'agriculture s'appuie sur des lycées, des coopératives, des actions prophylactiques, des réseaux de vente, et surtout un secteur de première transformation (abattoirs, découpe) dirigé par des gens souvent sortis du rang, et devenus compétents, audacieux et maintenant fortunés...

Forçant l'optimisme, la Bretagne saisit toutes les opportunités, invente, s'adapte, exporte, innove, trébuche mais recommence, entreprend. Pour reprendre le mot d'un fonctionnaire qui prépare le voyage du président de la République, *« les Bretons sont toujours prêts à bondir. Ils sont à l'opposé de la sclérose. Non seulement les industries du futur ne leur font pas peur, mais elles les excitent »*. De quoi faire mentir Ernest Renan, l'un des plus illustres d'entre eux, qui croyait pouvoir noter au siècle dernier : *« Jamais race ne fut plus impropre à l'industrie et au commerce... »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LE SALON DU CYCLE, DE LA MOTO ET DU 4 × 4

Gros cubes et tout terrain

Malgré des chiffres d'immatriculations de motos neuves en recul sensible — 30 % pour le début de l'année, mais un bon mois de juillet a fait oublier les rigueurs de l'hiver, — malgré une baisse aussi nette du nombre des candidats aux nouveaux permis de conduire moto, les constructeurs présents à la porte de Versailles pour le soixante-douzième Salon international du cycle et de la moto, ont décidé d'oublier la crise.

Ainsi, c'est dans la gamme des hautes cylindrées que l'on trouve le plus de nouveautés. Seul BMW joue la sagesse avec sa K 75 à trois cyclindres, dérivée de la K 100, élue moto de l'année... au Japon. Chez Honda, la VFR 750 est une moto sportive directement dérivée des modèles de compétition. Les Yamaha 1200 V. max, comme les Suzuki GSX 1100 R jouent aussi à fond la carte sportive. Un paradoxe au moment où une nouvelle législation oblige les constructeurs à mettre sur le marché des engins à la puissance maximale de 100 CV. Mais on peut pourtant voir sur un stand voisin de celui de Yamaha la 1200 V. max dans sa *« version américaine »* à 145 CV.

Dans les petites cylindrées, le scooter fait un malheur, et Peugeot propose un nouveau modèle d'un prix comparable à celui d'un cyclomoteur. C'est pour relancer un marché lui aussi en difficulté que la société MBK propose aux jeunes acheteurs de cyclomoteurs un contrat antirisques à des tarifs raisonnables qui couvre autant le vol que la casse mécanique.

Les amateurs de bicyclettes pourront admirer sur le stand Gitane la merveille d'aérodynamisme — guidon en aile d'avion, cadre et pédalier profilés — sur lequel Charly Mottet a récemment remporter le Grand Prix des Nations. Mais après le boom du *bicross, qui envahit tous les* stands et qui permet aujourd'hui des démonstrations de figures libres surprenantes, le vélo de randonnée tout terrain pour adultes fait son apparition : c'est l'antibicyclette de course avec son guidon droit et ses gros pneus pour aller partout.

Dans la section des véhicules 4 × 4, qui voisine avec les cycles et les motos, l'euphorie est provoquée par un rythme de croissance très élevé (+ 45,3 % en moyenne annuelle entre 1981 et 1984) dans les limites d'un peu plus de 1 % du marché total des voitures. Car le 4 × 4 ce n'est plus exclusivement aujourd'hui le tout-terrain mais maintenant la toute-adhérence. Ce nouveau concept, représenté par les Fiat Panda, Renault 18 break, Toyota Tercel ou Nissan Prairie, fait un malheur puisqu'il a conquis près du tiers de ce marché en 1984.

C. C.

★ Jusqu'au 9 octobre. Bâtiments 3 et 4, porte de Versailles. 9 h 30 à 19 h 30. Nocturne lundi 7 octobre jusqu'à 22 heures. Prix d'entrée : 25 F.

● **Grève à l'appareillage dans la marine marchande.** — Les syndicats de marins et d'officiers CGT, CFDT, CGC et autonome ont décidé d'appeler tous les navigants à une grève à l'appareillage de quarante-huit heures à partir du lundi 7 octobre, afin de *« s'opposer »* au transfert des navires français sous pavillon de complaisance, a-t-on appris le 4 octobre au Havre. Depuis le mois de juillet, indique la CFDT, la flotte marchande diminue au rythme d'un navire par semaine et, en un an, c'est 20 % de la flotte qui a disparu par suite des ventes, des transferts et des retraits. *« Aucun navigant n'est désormais à l'abri des conséquences de l'hémorragie de la flotte de commerce »*, souligne la CFDT.

● **UNEDIC : La CFDT demande la poursuite des négociations « sans préalable d'où qu'il vienne ».** — A son tour, la CFDT a adressé une lettre au CNPF, le 4 octobre, pour demander que la séance de négociation sur l'UNEDIC se tienne comme prévu le 9 octobre. Refusant que *« les chômeurs fassent les frais d'un blocage des négociations, utilisant le prétexte de spectacle de certains »*, M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, demande que la réunion ait lieu *« sans préalable d'où qu'il vienne »*. La CFDT rappelle qu'elle a condamné *« la pratique de l'enregistrement à l'insu de tous d'une réunion de négociation »* qui avait entraîné, le 1er octobre, la suspension *sine die* des discussions.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 30 septembre au 4 octobre

Vents d'automne

PRÉMATURÉMENT commencée il y a un mois, la chute des feuilles d'automne s'est poursuivie cette semaine rue Vivienne en s'accélérant même très sensiblement à l'approche du week-end. Et ce n'est pas un euphémisme de le dire, puisque au cours des deux dernières séances, la baisse des valeurs françaises a dépassé 2,8 %. D'un vendredi à l'autre, l'écart s'est donc creusé, approchant 4 %. Il faut remonter à la mi-juin pour en retrouver un d'une pareille ampleur. Désormais, la Bourse de Paris a reperdu la moitié du terrain gagné depuis le début de l'année pour se retrouver à son niveau du 6 mars dernier et s'acheminer tranquillement vers une quatrième liquidation perdante. Comment remonter en quinze jours le handicap d'une baisse de 6,4 % accumulée depuis le 21 septembre dernier ? Il faudrait un miracle.

Cette semaine avait mal commencé avec un repli des cours de 0,7 %. Rien de bien méchant au demeurant, pas plus que le glissement de 0,3 % enregistré le lendemain. Mercredi même, rassuré par la meilleure allure de Wall Street, le marché se stabilisait (+ 0,01 %).

Les choses allaient commencer à se gâter jeudi. Ce jour-là, les valeurs françaises décrochèrent en moyenne de 1,36 %. La dernière séance fut encore plus mauvaise (– 1,45 %), ce qui n'empêcha pas des spécialistes d'assurer, au vu des ordres de ventes reçus dans la matinée, qu'ils s'attendaient à bien pis. Sans doute, les « gendarmes » (Caisse de dépôt et autres) sont-ils intervenus, mais alors bien discrètement.

Quelle mouche a bien pu piquer le marché ? Ce n'est un secret pour personne : les munitions commencent à faire sérieusement défaut. Avec les nouveaux instruments d'épargne créés, les introductions massives sur le second marché, les appels de fonds incessants (augmentations de capital, émissions obligataires, emprunts), les capitaux disponibles se raréfient. Et ce n'est pas fini. Ne disait-on pas *dans les travées, que, pour les trois ou quatre mois à venir,* le montant cumulé des « ponctions » qui vont encore être faites, atteindrait 9 milliards de francs ?

L'argent manque ? Le dernier emprunt d'État a le plus grand mal à se placer. Ce n'est pas une preuve flagrante de *pénurie, car le moins que l'on puisse en dire est que les* taux proposés ne sont guère attrayants. Mais c'est déjà un indice. Ce phénomène a joué. Mais l'environnement a eu aussi sa part de responsabilité. La hausse d'été, tant attendue, n'a pas eu lieu et son absence a profondément déçu la communauté. En outre le pays est entré de plain-pied dans une phase, sinon électorale, du moins pré-électorale, et la Bourse, dont le cœur n'est pourtant pas à gauche, n'aime jamais traverser ce genre de période propice à toute sorte de remue-ménage. Et celle-là est déjà quelque peu troublée par l'affaire Greenpeace. Et puis, surtout, il y a l'effet psychologique *indéniable déclenché par la retraite précipitée* du dollar (voir ci-contre), tombé en fin de semaine en dessous de 8 F pour la première fois depuis dix-neuf mois.

Tous les analystes financiers ont ressorti hâtivement leurs calculettes pour tenter de déterminer l'importance de l'impact sur les bénéfices des sociétés travaillant dans la zone dollar. Les résultats obtenus, communiqués sous le manteau autour de la corbeille, ne sont pas brillants. Si dans la tour d'ivoire des entreprises concernées les directeurs financiers haussent les épaules, comme chez Moët-Hennessy disait-on, en affirmant qu'aucun calcul fiable n'est possible en raison des différents cours du dollar à retenir (à l'exportation, en achats de couverture, au 31 décembre) et minimisent parfois l'influence de cette chute orchestrée sur les résultats de l'exercice en cours, l'événement a néanmoins contribué à empoisonner l'atmosphère. *« On s'enfonce dans la déprime »*, lançait, vendredi, un fondé de pouvoir. *« La Bourse est déboussolée »*, ajoutait son interlocuteur. Dans un tel climat, les anciens critères ne sont plus jugés valables et, bien souvent à tort, sont remis en cause.

*Le retour à leurs plus bas niveaux de l'année de Per*rier, Bic, Moët-Hennessy, Club Méditerranée, ces « belles américaines » dont beaucoup ont été bien secouées, également de Moulinex, des Presses de la Cité, de Gel 2000 sur le second marché, pour ne citer que ces seules valeurs parmi les meilleures, est symptomatique de la défiance générale.

En un mot, la Bourse n'a plus le moral et nul, pour l'instant, ne voit l'issue de cette phase dépressive avec des nouvelles économiques venues d'Amérique qui, très contradictoires, contribuent à accroître la confusion.

Un reprise technique aura certainement lieu, mais sur la date, l'ampleur du mouvement, son impact, nul ne se hasarde à formuler le moindre pronostic. Les investisseurs étrangers observent et procèdent, çà et là, à des arbitrages. Leurs collègues français attendent, s'efforçant, avec la baisse des valeurs domestiques et celle des valeurs étrangères, de maintenir l'équilibre à l'intérieur de leurs portefeuilles.

La campagne des SICAV Monory, CEA et autres placements procurant des avantages fiscaux, habituellement ouverte à cette époque mais dont les frémissements tardent à se faire sentir, relancera-t-elle la machine ? Difficile à dire. Là non plus les professionnels ne se prononcent pas. Pour l'instant, l'ampleur des transactions (300 millions de francs en moyenne quotidienne) n'incline pas trop au pessimisme.

Des événements de la semaine, l'on retiendra la baisse de BSN (– 6 %), consécutive aux mauvais résultats du groupe pour la première moitié de l'année, qui devraient cependant être compensés par une meilleure activité du second semestre (merci à la sécheresse) ; du Printemps (– 10 %) en liaison avec le déficit essuyé par la filiale Euromarché ; de Peugeot (– 6 %) de nouveau en disgrâce ; la résistance d'Elf (– 1,7 %), dont le bénéfice consolidé au 30 juin a pourtant baissé de 35 %, mais ce, en bonne partie en raison du règlement du litige sur des opérations pétrolières au Guatemala et des provisions constituées pour restructurer Technip (le phénomène du fait accompli a joué) ; enfin la hausse de Total (+ 2,5 %) attribuée au rendement attrayant du titre (12,2 % avoir fiscal compris). A cet égard, les critères de qualité n'ont semble-t-il pas tous été revus.

ANDRÉ DESSOT.

Filatures, textiles, magasins

	4-10-85	Diff.
André Roudière	250	– 10
FF Agache-Willot	N.C.	N.C.
BHV	265	– 30
CFAO	998	– 25
Damart-Serviposte	1 650	– 110
Darty	1 346	– 39
DMC	227	– 1,50
Galeries Lafayette	646	– 26
Nouvelles Galeries	149	– 11,1
Printemps	265	– 31
La Redoute	1 355	– 60
SCOA	97,80	– 8,20

Bâtiment, travaux publics

	04-10-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	955	– 35
Bouygues	650	– 32
Ciments Français	296	– 9
Dumez	760	+ 32
GTM	265	– 1
J. Lefebvre	295	– 20
Lafarge	462	– 14
Maisons Phénix	168	– 1
Poliet et Chausson	545	– 20
SCREG	100,10	– 9,80
SGE-SB	56	– 4

Pétroles

	4-10-85	Diff.
Elf-Aquitaine	117	– 3,20
Esso	430	– 10
Exxon	417	+ 11
Francarep	317	– 1
Petrofina	927	+ 14
Pétroles B.P.	88,80	+ 3,80
Primagaz	315	– 7
Raffinage franç.	75,20	– 0,90
Royal Dutch	515	+ 12
Total	221,50	+ 5,50
Sogerap	414	– 17

Produits chimiques

	4-10-85	Diff.
BASF	730	+ 26
Bayer	709	+ 16
Hoëchst	699	+ 24
Imp. Chemical (1)	73,70	– 0,50
Institut Mérieux	1 770	– 80
Laboratoire Bellon	1 110	– 120
Norsk Hydro	124,20	+ 8,10
Roussel-Uclaf	1 368	– 83

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,50 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-10-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 585	– 5
7 % 1973	8 050	– 117
10,30 % 1975	97,58	inch.
PME 10,6 % 1976	98	inch.
8,80 % 1977	123,50	+ 0,15
10 % 1978	97,40	– 0,10
9,80 % 1978	96,95	– 0,25
8,80 % 1978	98,54	– 0,01
9 % 1979	94,30	inch.
10,80 % 1979	100	+ 0,20
12 % 1980	100,43	+ 0,03
13,80 % 1980	105,70	– 0,24
16,75 % 1981	110,70	+ 0,09
16,20 % 1982	117,40	– 0,39
16 % 1982	118,18	+ 0,43
15,75 % 1982	115,25	+ 0,15
CNE 3 %	3 980	– 71
CNB bq. 5 000 F	101,50	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	102,40	+ 0,20
CNB Suez 5 000 F	103,30	+ 1,10
CNI 5 000 F	101,58	+ 0,23

Mines d'or, diamants

	4-10-85	Diff.
Amgold	524	– 38
Anglo-American	93,55	– 4,55
Buf. Gold M.	211	– 12
De Beers	36	+ 0,40
Drief. Cons.	142,50	+ 7,70
Free State	165	– 3
Gencor	80,60	– 4,5
Gold Field	50,50	+ 0,30
Harmony	83,70	– 1,35
President Brand	145,10	– 7,90
Randfontein	606	– 28
Saint-Helena	92	– 5,20
Western Deep	267	– 4,5
Western Holding	210	– 4,5

Alimentation

	4-10-85	Diff.
Béghin-Say	249	– 1,30
Bongrain	1 361	– 89
BSN G.-Danone	1 975	– 125
Carrefour	2 190	– 60
Casino	825	– 40
Cédis	630	– 10
Euromarché	980	– 290
Guyenne et Gasc.	358	– 12
Lesieur	630	+ 21
Martell	1 311	– 128
Moët-Hennessy	1 745	– 61
Occident (1)	660	– 7,50
Olida	165,50	– 0,50
Pernod-Ricard	641	– 41
Promodès	989	– 31
St-Louis-Bouchon	293,80	– 1,20
C.S. Saupiquet	475	– 49
Source Perrier	412	– 22
Veuve Clicquot	2 740	+ 15
Nestlé	26 900	inch.

(1) Compte tenu d'un coupon de 18,50 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	4-10-85	Diff.
Charter	22,10	+ 1,2
Géophysique	600	– 10
Imétal	70,50	– 3,5
INCO	100,80	– 4,5
Michelin	1019	– 20
Min. Penarroya	62	– 2,5
RTZ	62,10	+ 0,20
ZCI	1,51	– 0,04

Matériel électrique services publics

	4-10-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	285,50	– 22,60
CIT-Alcatel	1 165	+ 7
Crouzet	181,10	– 21,90
Générale des Eaux	578	– 25
IBM	1 000	– 10
Intertechnique	1 720	– 145
ITT (1)	279	+ 2,80
Legrand	2 075	+ 5
Lyonnaise des Eaux	791	– 30
Matra	1 650	– 50
Merlin-Gérin	1 915	– 93
Moteurs Leroy-Somer	549	– 54
Moulinex	65	– 3
Philips	127	– 1
PM Labinal	430	– 24
Radiotechnique	315	– 6
SEB	319	– 21
Signaux	423	– 74
Télémée. Electrique	2 390	– 145
Thomson-CSF	515	– 15
Schlumberger	283	+ 5
Siemens	1 870	+ 32

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,80 francs.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	4-10-85	Diff.
Bail Équipement	350	inch.
Bancaire (Cie)	616	– 14
Cetelem	628	– 6
Chargeurs SA	687	– 11
CFF	730	– 55
CFI	281	– 12
Eurafrance	1 575	– 42
Hénin (La)	468	– 14
Imm. Pl.-Monceau	490	+ 26
Locafrance	386	– 1
Locindus	815	– 30
Midi	2 990	– 65
Midland Bank	280	– 10
O F P (Omn. Fin. Paris)	1 071	– 24
Parisienne de réesc.	906	– 24
Prétabail	1 152	– 3
Schneider	237	– 11
UCB	291	– 2

Métallurgie construction mécanique

	4-10-85	Diff.
Alspi	131	– 7
Avions Dassault-B.	1 140	– 55
Chiers-Châtillon	46,65	– 1,15
Creusot-Loire	–	–
De Dietrich	635	+ 56
FACOM	1 030	– 98
Fives-Lille	307	– 22
Fonderie (Générale)	58	– 1,90
Marine Wendel	280	– 10
Penhoët	855	– 42
Peugeot SA	351	– 24
Poclain	66,50	– 3,30
Pompey	164,50	– 5,5
Sagem	1 760	– 120
Valéo	217,50	– 14,5
Vallourec	116,50	– 7,30

Valeurs diverses

	4-10-85	Diff.
Accor	239,50	– 18,50
Agence Havas	725	– 20
Air liquide	508	– 16
Arjomari	815	– 43
Bic	446	– 26
Bis	580	– 23
CGIP	644	– 58
Club Méditerranée	425	– 21,10
Essilor	1 810	– 135
Europe 1	748	+ 8
Hachette	1 302	– 48
Navigation Mixte	404	– 20
Nord-Est	101,90	– 6,6
Oréal	2 228	– 87
Presses de la Cité	1 746	– 46
Sanofi	564	– 24
Skis Rossignol (1)	1 235	+ 54

(1) Compte tenu d'un coupon de 19 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27-9-85	Cours 4-10-85
Or fin (kilo en barre)	86 800	85 150
– (kilo en lingot)	86 460	85 300
Pièce française (20 fr.)	540	537
Pièce française (10 fr.)	414	420
Pièce suisse (20 fr.)	551	542
Pièce latine (20 fr.)	520	513
● Pièce tunisienne (20 fr.)	485	500
Souverain	641	628
Souverain Elizabeth II	650	650
● Demi-souverain	390	385
Pièce de 20 dollars	3 510	3 405
– 10 dollars	1 990	1 880
● – 5 dollars	1 450	1 480
– 50 pesos	3 335	3 190
● – 20 marks	618	600
– 10 florins	522	517
● – 5 roubles	410	400

LE PREMIER RAPPORT ANNUEL DE LA BOURSE DE COMMERCE

Le beurre et l'argent du beurre (de cacao...)

Un compte rendu annuel de cent dix pages... pour trois mois d'activité. C'est ainsi que se présente le rapport 1984 de la Commission des marchés à terme de marchandises (COMT) adressé, comme il convient, au président de la République, et dont le contenu vient d'être publié. Placée sous la double tutelle du ministère de l'économie et du ministère du commerce, la COMT, dont la mission est de *« veiller au bon fonctionnement des marchés réglementés »*, n'a été mise en place, en effet, que le 3 octobre 1984.

Au cours de ce dernier trimestre, l'équipe de la Commission, réduite à une dizaine de personnes, s'est d'abord attachée à renforcer la protection des opérateurs privés intervenant sur les marchés à terme (sucre blanc, cacao, café, tourteaux de soja, laine et pommes de terre) avant d'aborder la phase de réglementation et de promotion de ces mêmes marchés. C'est ainsi qu'ont été passées au peigne fin les publicités sur les marchés à terme (soumises dorénavant à un visa préalable de la commission), le démarchage (traditionnel point faible à la Bourse de commerce et confié, à présent, à des personnes titulaires d'une carte d'emploi), et, surtout, une note d'information sur les marchés à terme. Nécessairement remise à chaque client potentiel, celle-ci comporte aussi bien le fonctionnement détaillé des opérations autorisées que les risques qu'elles comportent.

Depuis le début de l'année, les membres de la COMT ont voulu accélérer l'élaboration de la réglementation prévue par la loi en mettant au point le fameux *« mandat de gestion »* sous la forme d'un contrat-type destiné à assurer de meilleures garanties – et des pertes limitées – aux spéculateurs privés (*le Monde* du 28 août 1985). *« Une dizaine de mandats de gestion ont été signés depuis le début du mois de juillet, et je souhaite que cette pratique se développe, car je suis persuadée que la plupart des spéculateurs, faute de disponibilité de temps, de maîtrise des techniques d'intervention et des informations disponibles ne sont pas à même de peser à temps et en connaissance de cause sur les engagements qu'ils sont amenés à prendre »*, devait déclarer la présidente de la Commission, Mme Nicole Briot.

Dans les semaines qui viennent seront publiés les textes relatifs à la profession d'*« intermédiaire inscrit »*, la Commission ayant achevé, par ailleurs, l'élaboration du nouveau réglement général du marché de Paris avant de préparer celui de Lille et du Havre.

En ce qui concerne l'une des autres tâches assignées à la COMT, la promotion des marchés, la Commission va transmettre incessamment au Trésor le projet de création, à Paris, d'un marché à terme du beurre de cacao, lequel devrait voir le jour début 1986. Créé à la demande des chocolatiers français, mais également allemands et néerlandais, ce nouveau marché permettra aux opérateurs non résidents de procéder à des conversions en livres sterling, à *l'image de ce qui a été institué* – avec succès – sur le sucre avec conversion en dollars, ainsi que sur celui des cacaos en fèves.

Le beurre de cacao... et l'argent du beurre, c'est un peu ce qu'a promis le secrétaire d'État au commerce, M. Jean-Marie Bockel, en annonçant que les crédits budgétaires inscrits dans la loi de finances 1986 au titre de la COMT ont été majorés de 50 % pour s'établir à 4,6 millions de francs contre 3 millions de francs en 1985.

SERGE MARTI.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 sept.	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.
RM	381 866	415 197	405 226	397 333	535 844
Comptant R. et obl.	3 614 224	3 873 353	2 596 368	2 622 338	2 797 451
Actions	69 186	82 640	91 998	94 373	106 684
Total	4 065 276	4 371 190	3 093 592	3 114 044	3 439 979

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)

	30 sept.	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.
Françaises	112,7	112,2	112,1	111	–
Étrangères	89,4	90,7	92,2	91,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)

	30 sept.	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.
Tendance	118,7	118,3	118,4	116,9	115,2

(base 100, 31 décembre 1981)

	30 sept.	1er oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.
Indice gén.	211,3	210,2	210,1	208,5	205,9

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	4 oct.	27 sept.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	103,7	106,6	– 2,8	117,9	99,7

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Moët (1)	50 841	91 573 079
BSN (1)	41 933	85 269 547
BSN part.	69 400	64 753 574
Midi (1)	21 062	63 505 777
Michelin (1)	61 070	63 001 067
Lafarge (1)	108 264	50 991 158
Peugeot (1)	128 252	46 509 613
Essilor (1)	23 473	45 673 986
Club Méd.	96 807	43 337 447
Locafrance (2)	158 127	42 483 414
Télémécanique	15 320	38 123 865
Carrefour	16 858	37 349 406
L'Air liquide	69 831	36 121 963
ELF (1)	198 511	35 798 486

(*) Du 26 septembre au 30 octobre inclus.
(1) Séance du 4 octobre comprise.
(2) Séance de vendredi seulement.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Lourd en fin de semaine

Après avoir initialement progressé, le marché new-yorkais s'est graduellement alourdi. Cependant, il n'a pas reperdu tout le bénéfice de son avance, et vendredi à la clôture l'indice des industrielles conservait encore, à 1 1 328,73 un gain de 7,95 points par rapport au niveau atteint le 26 septembre dernier. Rappelons que, le 27 du mois dernier, Wall Street avait chômé en raison de l'ouragan « Gloria ».

Cette rechute au cours de la seconde partie de ce parcours hebdomadaire a été due, d'abord à la sensibilisation des opérateurs à des nouvelles de caractère typiquement financier (détérioration des marges des sociétés de gestion hospitalière, inquiétude sur le sort de Revlon, qui doit être racheté par Forstmann Little puis démembré), ensuite aux incertitudes économique ravivées par la légère remontée du chômage en août et la perspective d'un fléchissement des résultats financiers des entreprises pour le troisième trimestre. Ces facteurs ont en définitive assombri l'horizon, qu'avait éclairé en début de semaine l'annonce d'une hausse de 0,7 % en août du principal indicateur économique et la forte augmentation (+ 59 %) des ventes de voitures pour la dernière décade de septembre. L'activité s'est très fortement accrue (611,36 millions de titres échangés contre 400,87) mais en raison *surtout de l'allongement des séances qui* débutent maintenant à 9 h 30 (10 heures auparavant).

	Cours 26 sept.	Cours 4 oct.
Alcoa	33 3/8	33 1/2
ATT	20 7/8	21 1/4
Boeing	45 3/8	45 1/8
Chase Man. Bank	50	50 1/4
Du Pont de Nemours	57 3/8	59 1/2
Eastman Kodak	43 5/8	44
Exxon	50	51 3/4
Ford	44 1/4	44 5/8
General Electric	57 1/4	56 7/8
General Foods	110 1/2	118 3/8
General Motors	66 7/8	67 5/8
Goodyear	27 7/8	26 3/4
IBM	123 1/2	123 5/8
ITT	34 1/8	34 5/8
Mobil Oil	28 3/8	29 5/8
Pfizer	46 7/8	46 1/2
Schlumberger	34 3/8	34 3/4
Texaco	35 7/8	37
UAL Inc.	48 1/4	47 3/8
Union Carbide	54 5/8	52 3/8
US Steel	32	32 1/8
Westinghouse	37 5/8	37 3/8
Xerox Corp	50 1/4	47

LONDRES

Au-dessus des 1 000

L'espoir d'une baisse des taux d'intérêt a déclenché un mouvement de hausse et l'indice des industrielles a *refranchi la barre des 1 000* points, regagnant ainsi, et même au-delà, les pertes enregistrées la semaine précédente après la réunion du groupe des cinq. Toutefois, à l'approche du week-end, le marché s'est montré plus réservé, le quasi-échec de la réunion de l'OPEP ayant déçu de nombreux opérateurs. Le redressement de la livre sterling a provoqué un alourdissement des exportatrices (ICI, Jaguar).

Indices « FT » du 4 octobre : industrielles, 1 016,5 (contre 989,6) ; mines d'or, 297,2 (contre 301,6) ; fonds d'État, 84,31 (contre 83,98).

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
Beecham	321	300
Bowater	318	315
Brit. Petroleum	540	550
Charter	188	195
Courtaulds	149	157
De Beers (*)	433	430
Free State Ged. (*)	20 7/8	20 5/8
Glaxo	12 51/64	13 1/2
Gt. Univ. Stores	863	843
Imp. Chemical	649	647
Shell	680	700
Unilever	10 15/64	10 3/8
Vickers	291	291
War Loan	36 5/8	36 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Raffermissement

L'appréciation du yen vis-à-vis du dollar a relancé les achats domestiques en ce début d'année fiscale et la hausse a repris, cette semaine, au Kabuto-Cho. Mais ce premier engouement passé, un certain attentisme a régné à l'approche de la réunion du FMI à Séoul. Les cours n'en sont pas moins montés de 1,7 % avec une forte activité, surtout mardi, avec un record de 1,25 milliard de titres échangés.

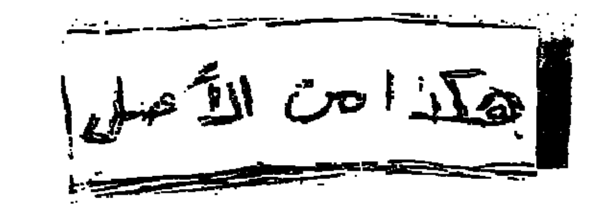
Indices du 5 octobre : Nikkei Dow Jones, 12 750,66 (contre 12 538,71) ; indice général : 1 023,88 (contre 1 010,33).

FRANCFORT

Redressement

Après une vague de ventes bénéficiaires favorisées par la baisse du dollar, des achats de l'étranger ont permis au marché de se redresser. A la veille du week-end, l'indice de la Commerzbank atteignait le niveau record de 1 592,20 (contre 1 540,90 le 27 septembre). Fermeté des valeurs bancaires.

	Cours 27 sept.	Cours 4 oct.
AEG	140	155,30
BASF	233	239
Bayer	224,50	229
Commerzbank	234,80	245
Deutschebank	626	675,50
Hoechst	223,40	229
Karstadt	290	281
Mannesmann	223,50	231,70
Siemens	599	613,50
Volkswagen	324	327



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Une semaine française

Les emprunteurs français ont fait feu des quatre fers cette semaine. Dans des secteurs différents et au travers de structures diverses, le Crédit commercial de France (CCF), le Crédit du Nord, la Banque française du commerce extérieur (BFCE) et la Caisse nationale des télécommunications (CNT), cette dernière par deux fois, se sont succédé d'une manière quasi ininterrompue sur un marché international des capitaux qui continue de rester sous l'influence de considérations monétaires.

Le CCF a fait une fois de plus preuve d'originalité avec une transaction dotée d'une option de change. La banque des Champs-Elysées a, en effet, lancé mardi pour son propre compte, une euro-émission à taux variable de 250 millions de dollars accompagnée de 250 000 warrants permettant l'acquisition ultérieure de papier libellé en deutschemarks. Les euro-obligations à taux flottant qui seront émises au pair sous forme de coupures unitaires de 10 000 dollars, viendront à échéance en février 1994. Elles porteront un intérêt semestriel qui sera composé de l'ajout d'une marge de 0,04 % au taux du Libor à six mois. En outre, les banques du syndicat bancaire se répartiront une commission de 0,10 %. Les warrants offerts à un prix unitaire de 45 dollars donneront aux porteurs la possibilité d'acquérir, jusqu'au 27 novembre 1986, des euro-obligations de 1 000 et 10 000 deutschemarks venant également à échéance en février 1994 et portant un taux d'intérêt fixe de 6,375 % par an. L'échange se fera sur la base d'un taux de change fixe de 2,575 deutschemarks pour 1 dollar des Etats-Unis.

Dans la pratique, il s'opérera ainsi : le porteur de 10 warrants pourra :

1) soit échanger une euro-obligation à taux variable de 10 000 dollars contre des euro-obligations libellées dans la devise allemande représentant l'équivalent d'une valeur nominale de 25 000 deutschemarks et percevoir en retour une soulte de 291,26 dollars ;

2) soit acquérir directement 25 000 deutschemarks de valeur nominale d'euro-obligations à taux fixe contre le versement en espèces de 9 708,74 dollars. A la veille du week-end, le warrant du présent emprunt se traitait déjà à 46-51 dollars.

Ce n'est pas tous les jours qu'on assiste à l'entrée d'un nouveau membre dans le club relativement fermé des banques chefs de file d'émissions euro-obligataires. Le Crédit du Nord a réussi cette semaine ce qu'on peut qualifier d'exploit en dirigeant un euro-emprunt à taux variable de 100 millions de dollars pour le compte d'un emprunteur qui n'est autre que lui-même. D'une durée de douze ans, il a été offert au pair avec un intérêt trimestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,0625 % au taux du Libor à trois mois, le tout étant épicé d'une alléchante commission pour le consortium bancaire de 0,24 %.

La proposition du Crédit du Nord a d'emblée été très chaleureusement accueillie, ayant tout de suite été offerte au-dessus de la parité. Deux raisons expliquent ce succès. Tout d'abord, il y a très peu de papier de cet emprunteur sur le marché international des capitaux. Il ne l'a en tout et pour tout sollicité que deux fois : en 1982 avec un euro-emprunt à taux variable en dollars qui a été entièrement remboursé en juin dernier, et au début de l'année avec une euro-émission en ECU. Ensuite, la commission bancaire peut être considérée comme relativement généreuse par les « euro-temps » qui courent. Mais le Crédit du Nord voulait, pour son premier chef de file, réaliser une excellente performance et laisser un souvenir agréable auprès des autres membres du consortium bancaire. Il y a pleinement réussi.

La BFCE a choisi la devise de la Communauté économique européenne pour lever, sous la garantie de la République française et la bannière de la BNP, 150 millions d'ECU sur huit ans. L'opération a été proposée au pair avec un coupon annuel de 8,625 % et une commission bancaire totalisant 1,875 %. Le marché de l'ECU reste assez hésitant. Les taux à court terme ont enregistré une progression supplémentaire de quelque 1/16 % ces derniers jours. Sa profondeur est limitée par la passivité relative de la clientèle privée, qui craint toujours un réajustement à l'intérieur du SME. Sous cet éclairage légèrement grisâtre, l'emprunt de la BFCE s'est comporté honorablement. Il se traitait, vendredi, en dessous de sa commission globale.

Pour l'amour du yen

Le marché des euro-émissions à taux variable libellées en yens avait été, pour la première fois, inauguré par un emprunteur français, en l'occurrence le Crédit foncier, au cours du mois de juillet dernier. A l'époque, son ouverture avait soulevé plus de scepticisme que d'approbation, les opérateurs non japonais se montrant peu empressés d'envisager des refinancements dans une devise susceptible de trop varier par rapport au dollar.

L'euro-emprunt Crédit foncier ne s'en est pas moins révélé un succès. Il n'a cessé de se traiter au-delà de son prix d'émission. C'est maintenant un autre débiteur français qui vient de redonner vie à ce secteur. La Caisse nationale des télécommunications a, jeudi soir, lancé une euro-émission à taux variable de 15 milliards de yens sur douze ans. Les euro-obligations qui sont garanties par la République française seront émises, non pas à la parité, mais à 100,10 afin de mieux refléter le rendement sur le marché secondaire de l'euro-émission du Crédit foncier, qui se traite à un cours moyen de 100,22. Les euro-obligations de la CNT porteront un intérêt semestriel qui sera l'addition de 0,0625 % au taux interbancaire offert sur les dépôts en euro-yens à six mois. Le tout est assorti d'une commission pour les banques de 0,13 %. La CNT ne s'en est pas tenue là. Vendredi matin elle est venue offrir une seconde euro-émission en yens, mais cette fois-ci à taux fixe. D'un montant de 25 milliards et d'une durée de sept ans, elle sera émise à un prix de 100,875 avec un coupon annuel de 6,25 %. La République française apporte également sa garantie à cette deuxième opération.

Au cours de sa réunion mensuelle qui s'est tenue en début de semaine, le Comité du marché de l'eurofranc français a fixé comme suit le calendrier des émissions nouvelles durant le mois d'octobre : tout d'abord Electrolux, avec une transaction de 250 millions dirigée par la BNP, et Eurofima, sous la bannière du CCF, avec une opération également de 250 millions de francs mais avec une durée de sept ans. Compte tenu du modeste volume de ces deux emprunts, la BFCE pourrait venir rapidement solliciter ce secteur vers la fin octobre sous la direction de la Société générale.

Le Trésor et les banques françaises continuent de faire preuve d'un optimisme prudent à l'égard du marché de l'eurofranc. Son volume doit rester limité à 1 milliard de francs d'opérations nouvelles par mois. Les conditions doivent continuer d'être réalistes afin de ne pas commettre la bévue faite à cet égard sur le marché intérieur, dont l'état de santé est, du coup, devenu beaucoup moins satisfaisant que celui de son euro-homologue.

L'ouverture du secteur du marché international libellé en lires italiennes s'est effectuée sous d'excellents auspices. La Banque européenne d'investissement (BEI) a bénéficié d'une très bonne réception en offrant 100 milliards de lires à cinq ans sur la base d'un coupon annuel de 13,50 %, d'un prix au pair et d'une commission totalisant 1,75 %. L'euro-émission se traitait en fin de semaine avec une décote de seulement 0,875-0,375. Pour que cette première soit suivie par d'autres performances également réussies, il faudra que ce secteur s'impose les règles du marché de l'eurofranc français, à savoir un volume restreint d'emprunts nouveaux et des coupons suffisamment attrayants.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

A la diète

Lorsqu'un être humain souffre d'indigestion ou de manque d'appétit, la Faculté le met à la diète (du moins le faisait-elle autrefois). Cette semaine, la recette a été appliquée au marché obligataire français, encore encombré d'un emprunt d'Etat mal placé et mal coté : en fin de semaine, le cours de la tranche à taux fixe s'inscrivait légèrement en dessous du prix d'émission, ce qui est significatif.

Deux émissions seulement ont été lancées, dont l'une, celle du Crédit mutuel, 770 millions de francs à 12 % et dix ans et 730 millions de francs à taux variable (TMO) était, en grande partie, destinée au réseau de cet organisme. La SOVAC a été l'autre émetteur pour 550 millions de francs à douze ans et 12 % et 450 millions de francs à taux variable (TAM). Après un démarrage lent, une demande s'est manifestée aux guichets, de la part des particuliers, intéressés par un rendement de 12 %. Pour la semaine prochaine, il est prévu 2 milliards de francs de titres participatifs à durée indéterminée pour le compte du Crédit lyonnais et, pour le CIC, un emprunt en deux tranches (taux fixe et taux variable).

On remarquera qu'à l'exception de la SOVAC, toutes ces émissions sont, pour la plus grande part, destinées aux réseaux des établissements qui en lancent, et que le marché s'en trouve allégé d'autant. Par ailleurs, un grand emprunt de la Caisse nationale des autoroutes a été à nouveau reporté : la diète, toujours.

Comme premiers résultats, on peut noter, dès maintenant, une très légère atténuation de la morosité : *« le ciel s'éclaircit un tout petit peu »*, hasarde un professionnel. Les particuliers, on l'a vu, sont attirés par les taux élevés. Quant aux investisseurs institutionnels, gérants de SICAV court terme notamment, soucieux de ne pas trop s'engager pour diverses raisons exposées la semaine dernière, ils ont reçu un petit apaisement de la Rue de Rivoli sur la composition du minimum de liquidités (10 % de leur portefeuille total) qu'ils doivent maintenir depuis le mois d'août dernier. Ils pourraient y inclure des instruments financiers à moins de six mois d'échéance : bons du Trésor, obligations, réméres ou SICAV spécialisées dans le placement.

Indication intéressante, l'en-cours des SICAV court terme, dites de trésorerie, a enregistré, en septembre, son premier recul depuis le début de l'année, diminuant de 1 milliard de francs à 207,6 milliards de francs, selon les statistiques de Techniques et gestion financière (TGF). Le Crédit agricole a augmenté son en-cours de 1,3 milliard de francs à 30,9 milliards de francs, la progression étant de 400 millions de francs pour le Crédit commercial de France, 300 millions de francs pour l'ensemble caisses des dépôts – caisses d'épargne et 200 millions de francs pour le Crédit Lyonnais. Perdent, en revanche, 300 et 700 millions les SICAV gérées par la BNP et la Société générale. Les SICAV les plus affectées par le recul global sont celles dites de « performances », victimes de la lenteur avec laquelle baissent les taux depuis le début de l'année.

Sur le front des taux à court terme, la Banque de France a renouvelé ses achats fermes (adjudications) au taux inchangé de 9 3/8 %, celui du marché s'établissant à 9 7/16 % en fin de semaine, après une pointe à 9 3/4 %. Pour le mois de septembre, le taux moyen au jour le jour s'est établi à 9,575 % contre 9,6875 % en août. Il n'est pas impossible que l'Institut d'émission procède, ce mois-ci, à une nouvelle réduction de son taux d'intervention, si l'indice des prix de septembre est « bon », ce qui n'est pas exclu et paraît même probable.

Une telle réduction, après celle intervenue il y a une quinzaine de jours, pourrait un peu « dégeler » un marché devenu d'autant plus frileux qu'il est entré en période électorale.

F.R.

Les devises et l'or

Le dollar à 8 F

C'est fait ! Le dollar est retombé, en fin de semaine, à 8 F, retrouvant son cours du début d'avril 1984. Il a même, vendredi soir à New-York, « plongé » à 7,93 F, 2,60 DM et 212 yens, avant de remonter un peu, les opérateurs se « couvrant » un peu avant le week-end. Mais, pour la semaine prochaine, tout le monde le voyait reprendre sa baisse.

Le déclic s'est produit mercredi 2 octobre. Depuis une huitaine de jours, le dollar restait stable, aux alentours de 8,15 F, après sa chute de la fin septembre. Il manifestait même quelques velléités de se raffermir (8,19 F) à l'annonce d'une progression de 0,7 % des indicateurs économiques en août aux Etats-Unis. Ce comportement ne satisfaisant guère les banques centrales, qui jugèrent bon de le « déstabiliser » à nouveau par quelques interventions, judicieusement calculées pour impressionner les opérateurs.

Le 2 octobre donc, ces interventions forcèrent le dollar à la baisse à 8,03 F contre 8,17 F et 2,63 DM contre 2,67 DM. A Tokyo, la Banque du Japon faisait donner l'artillerie et le billet vert y revenait de 217 à 213 yens, au plus bas depuis mars 1981. Après une journée de flottement, de nouvelles ventes, émanant des opérateurs celles-là, affectèrent la monnaie américaine.

Visiblement, « on » veut obtenir absolument un nouveau retour en arrière du dollar à l'occasion de la réunion du Fonds monétaire à Séoul, qui commence le 6 octobre. Le marché en est si persuadé qu'il « joue » contre le dollar : à l'International Money Market (IMM) de Chicago, on notait de gros ordres de ventes à découvert (avec l'espoir de réaliser un bénéfice en achetant moins cher).

Où va-t-on maintenant ? C'est toute la question, et beaucoup donneraient cher pour le savoir. Certains donnent, pour l'immédiat, des objectifs de 2,50 DM pour un dollar, soit 7,50 F à 7,60 F, et de 200 yens. Ce serait un premier palier, suivi d'un autre. On note, toutefois, qu'à partir de 2,50 DM et 2,08 F (contre 2,15 FS actuellement), les désinvestissements pourraient vraiment commencer aux Etats-Unis, ce qui pourrait gêner les autorités monétaires américaines en ralentissant le flux des capitaux étrangers, si utile pour combler le déficit budgétaire.

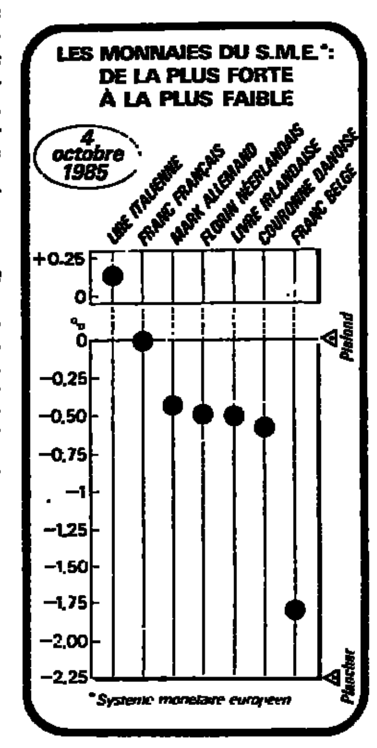
D'autre part, il importe que le repli du dollar s'effectue de manière « ordonnée » et sans trop d'à-coups.

A Paris, on évalue les avantages et les inconvénients de ce repli. Au chapitre des avantages, la diminution de la facture pétrolière permettrait de réduire les importations ou, à court terme, de compenser un gonflement de ces importations en cas de reprise de la consommation. Elle donnerait donc un peu d'air au gouvernement, à défaut d'une véritable relance, toujours difficile à maîtriser. Au chapitre des inconvénients, le freinage des exportations françaises sur la zone dollar, c'est-à-dire sur les nombreux marchés où le billet vert sert de monnaie de compte, pourrait être, ultérieurement, durement ressenti. Quantifier tous ces éléments est une démarche difficile, sauf pour les Allemands de l'Ouest, à en croire le président de la Banque fédérale, M. Karl Otto Poehl, pour lequel la reprise conjoncturelle en RFA va pouvoir se poursuivre *« sans la béquille d'un taux de change faussé »*, lisez « d'un dollar fort ».

A Paris, le nouveau raffermissement du mark par rapport audit dollar n'a nullement entamé la vigueur du franc, le cours de la monnaie allemande se maintenant imperturbablement un peu au-dessus de 3,05 F.

La livre, en revanche, suit le dollar dans sa chute (11,34 F), tandis que persistent les rumeurs d'entrée dans le système monétaire européen. surprise que Mme Thatcher pourrait ménager au congrès conservateur la semaine prochaine à Blackpool. Reste à savoir si les partenaires actuels du SME seraient ravis d'accueillir une pétromonnaie que les variations des prix du brut en mer du Nord pourraient affecter plus ou moins profondément.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4175	–	12,5000	46,5116	38,1534	1,8773	33,8181	0,0565
	1,4070	–	12,2324	45,5788	37,3412	1,8433	32,2805	0,0553
Paris	11,3400	8,0000	–	372,09	305,23	15,0178	270,54	4,5197
	11,5022	8,1750	–	372,68	305,26	15,0691	271,41	4,5265
Zurich	3,0476	2,1500	26,8756	–	82,0297	4,0360	72,7088	1,2147
	3,0869	2,1940	26,8384	–	81,9268	4,0442	72,8419	1,2148
Francfort	3,7153	2,6210	32,7625	121,91	–	4,9202	88,6371	1,4808
	3,7679	2,6780	32,7589	122,06	–	4,9364	88,9110	1,4828
Bruxelles	76,5102	53,27	6,6587	24,7767	20,3243	–	18,0149	3,0096
	76,3297	54,25	6,6360	24,7265	20,2576	–	18,0112	3,0038
Amsterdam	4,1915	2,9570	36,9625	137,53	112,82	5,5510	–	1,6706
	4,2378	3,0120	36,8446	137,28	112,47	5,5510	–	1,6677
Milan	2508,98	1770	221,25	823,26	675,31	32,2270	598,58	–
	2541,04	1806	220,92	823,15	674,38	33,2983	599,60	–
Tokyo	301,93	213	26,6250	99,0698	81,2667	3,9985	72,0325	0,1203
	308,41	219,20	26,8139	99,9088	81,8521	4,0405	72,7755	0,1213

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 40 octobre, 3,7559 F contre 3,7294 F le vendredi 27 septembre.

Les matières premières

Hausse de l'argent-métal, baisse du café

Les écarts de change ont encore été très sensibles sur les cours de place à place de certaines matières premières, mais les facteurs propres aux marchés sont souvent mieux ressortis que la semaine précédente et ont pu avoir un impact notable sur les cours. Tel a été particulièrement le cas pour l'argent-métal et le café, et, dans une moindre mesure, le sucre.

MÉTAUX : *L'annonce que la famille Hunt a pratiquement achevé de vendre son stock de 59 millions d'onces d'argent (stock constitué il y a six ans pour créer un « corner » sur le marché) a levé l'hypothèque qui pesait sur la cote. Il semble que les ventes réalisées en bon ordre sur presque un an ont néanmoins exercé une pression constante de un à deux dollars l'once. De ce fait, l'argent-métal s'est trouvé « libéré » et a pris aussitôt de la hauteur, encore amplifiée par le mouvement haussier des autres métaux précieux, or et platine.*

Le cuivre a fait preuve de soutien à partir de rachats de couverture ; même tendance de l'étain, où les interventions pour le stock régulateur ont davantage raffermi le comptant qui fait prime sur le trois mois à Londres. Des ventes spéculatives ont pesé sur le zinc, où la demande est faible, tandis que le plomb a fléchi dans une ambiance calme. La note a été très irrégulière sur le nickel, qui a terminé la semaine en progrès à Londres. Quant à l'aluminium, il a cédé du terrain en raison d'une demande insuffisante de physique.

DENRÉES : *En forte baisse en début de semaine à l'annonce d'un échec de la conférence de l'ICO sur le café, cette denrée s'est ensuite nettement mais partiellement reprise avec la conclusion d'un accord in extremis. Celui-ci, que les Etats-Unis n'ont pas signé, a décidé un quota global annuel d'exportation inférieur de 2,2 millions de sacs (de 60 kilos) au précédent avec 58 millions, pour une fourchette inchangée de 120/140 cents de dollar par livre des prix d'intervention.*

Le cacao a été soutenu par une demande de rapproché ainsi que le sucre (achats de l'Egypte et de l'Inde), mais celui-ci a été rendu plus nerveux par de nouvelles statistiques faisant état d'une production 1984/1985 de 97,7 millions de tonnes selon FO Licht. Le courtier Czarnikow prévoyait récemment 95,8 millions de tonnes.

CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX : *Le blé a été soutenu, et le maïs plus ferme. La baisse du dollar a joué son rôle mais aussi, en fin de semaine, les conditions climatiques aux Etats-Unis qui risquent de retarder les récoltes. Note de soutien également sur le tourteau de soja à Chicago.*

LES COURS DU 4 OCTOBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 978,50 (950) ; à trois mois, 1 001,5 (987) ; étain comptant, 8 692,5 (8 640) ; à trois mois, 8 630,5 (8 685) ; plomb, 278,50 (287) ; zinc, 472 (476) ; aluminium, 697 (713) ; nickel, 3 110 (3 085) ; argent (en pence par once troy), 443,80 (430,7). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,65 (58,80) ; argent (en dollars par once), 6,350 (6,164) ; platine (en dollars par once), 318,7 (311,3). – **Penang** : étain (en ringgits par kilo), 29,90 (30,45).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 60,72 (60,15) ; décembre, 59,68 (58,82). – **Sydney** (en cents par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 604 (602). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 51,00 (51,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 186 (179,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 260 (2 284) ; mars, 2 348 (2 350) ; sucre, octobre, 6,44 (4,91) ; janvier, 5,30 (5,08) ; café, décembre, 137 (138,19) ; mars, 138,80 (139,80). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 140,8 (138) ; mars, 148,1 (146,1) ; café, novembre, 1 595 (1 677) ; janvier, 1 633 (1 716) ; cacao, décembre, 1 775 (1 772) ; mars, 1 815 (1 804). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 010 (2 025) ; mars, 2 045 (2 055) ; café, novembre, 1 770 (1 840) ; janvier, 1 855 (1 890) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 395 (1 412) ; mars, 1 405 (1 428). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 136,70 (135,80) ; janvier, 137,90 (137,70). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 120 (120) ; décembre, 122,10 (124,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 295 (295 3/4) ; mars, 302 (303 1/2) ; maïs, décembre, 225 (221 3/4) ; mars, 236 (232 3/4).

INDICES. – Moody's, 892,70 (893,40) ; Reuter, 1 703,40 (1 701,40).

Le Monde

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE TOULOUSE

La question des alliances après mars 1986 est au centre du débat socialiste

A six jours de l'ouverture du congrès du PS, qui se tiendra à Toulouse, les deux principaux protagonistes, MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et Michel Rocard souhaitent arriver à une « synthèse » finale.

Du côté de M. Rocard, le score – *environ 28,5 % – obtenu* dans les congrès fédéraux, rend de plus en plus séduisante une stratégie présidentielle passant par le PS. Du côté de M. Jospin, l'importance politique du rassemblement, moins de six mois avant les élections de mars 1986, l'emporte largement sur l'inconvénient que représente, pour les mitterrandistes, l'entrée en force des rocardiens dans les diverses instances du parti, où ils devraient pratiquement doubler leur représentation.

La synthèse, pourtant, n'est pas acquise d'avance. Chez les amis de M. Rocard, on recense quatre désaccords importants entre la motion 1 (majoritaire) et la motion 2 (rocardienne). L'approche de l'après-86, la nature des relations avec les partenaires politiques d'hier, les adversaires d'aujourd'hui, les hypothétiques alliés de demain, comptent évidemment parmi ces désaccords.

M. Rocard, que les majoritaires du parti accusent de tiédeur dans la critique de l'opposition, devrait faire valoir à Toulouse qu'il est de mauvaise tactique politique de dénoncer sans nuance « *la droite revancharde* ». Selon lui, plus les élections vont s'approcher, plus la droite va modérer son discours et ses ambitions de « retour en arrière », afin de gagner en crédibilité, ce qu'une partie d'entre elle a déjà commencé de faire. Dès lors, M. Rocard craint que les attaques du PS sur ce thème n'apparaissent comme autant de procès d'intention, qui ne « passeront » pas dans l'opinion publique.

A l'inverse, M. Jospin, dans une interview à *Libération*, du samedi 5 octobre, reproche à M. Rocard de considérer que « *le problème du PC est réglé* ». Or, M. Jospin n'exclut pas un nouveau revirement unitaire – même s'il est contraint et forcé – des dirigeants communistes.

Si le débat sur la question des alliances finit par déboucher sur un accord, celui-ci risque d'être en trompe-l'œil. Rocardiens et majoritaires ne sont en effet d'accord que sur un seul cas de figure (l'hypothèse d'une majorité absolue du seul PS n'étant pas sérieusement envisagée), celui ou RPR et UDF auraient à eux seuls la majorité absolue : le PS serait alors dans l'opposition.

En revanche, si le Front national est en position d'arbitre, les rocardiens estiment que la priorité est de se mettre en travers de son chemin. Ils sont donc prêts, sur la base d'« *un contrat de législature* », à participer à un « *gouvernement de coalition* » avec une partie de la droite. M. Claude Evin, parlementaire rocardien, l'avait déclaré à *l'Express*. M. Jean-Pierre Cot, rocardien « historique », l'a réaffirmé, vendredi, sur CFM 89, dans l'émission « Face au *Monde* ».

Acrobatie

Les majoritaires du PS refusent, pour la plupart, une telle hypothèse. Pour autant, ils ne pourront pas éternellement éluder la question. Une *réponse plausible*, *selon* l'un des dirigeants de la majorité du PS serait la suivante : minoritaire en sièges, mais occupant une position centrale, le PS fournirait l'armature du gouvernement, à charge pour chacun de se déterminer vis-à-vis de ce gouvernement et de son programme. Les dirigeants du PC seraient ainsi mis en face de leurs responsabilités. Mais l'appel d'offre pour compléter le gouvernement à des personnalités extérieures au PS ne s'adresse, ni au RPR ni à l'UDF.

Dans ces conditions, la rédaction d'un texte commun relève de l'acrobatie. *Le paradoxe est que chacune* des deux parties se réclame du président de la République. M. Jospin reproche à M. Rocard de ne pas évoquer le rôle du président « *dans le cas où nous serions ramenés dans l'opposition* ». « *Or*, ajoute M. Jospin, *le président resterait et nous nous battrions à ses côtés.* » Pour leur part, les amis de M. Rocard, rejoints en cela par certains mitterrandistes, estiment que leur position s'accorde mieux avec les intentions prêtées à M. Mitterrand.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La leçon des incendies de forêt : le débroussaillement obligatoire

La poignée de députés qui examinaient, vendredi 4 octobre, en *seconde lecture*, le *projet de loi sur* la valorisation et la protection de la forêt avaient tous à l'esprit les terribles incendies qui ont ravagé, l'été dernier, 48 500 hectares de forêt et provoqué la mort de dix personnes. Comment ne pouvaient-ils pas y voir un symbole du gâchis d'un potentiel forestier, « *formidable atout pour la France* », ainsi que l'a rappelé M. René Souchon, ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt. Si le renforcement des mesures de prévention des incendies a été au cœur du débat, il s'agissait aussi, pour la majorité, de revenir sur certaines modifications que le Sénat avait apportées.

Comme en première lecture (*le Monde* du 11 et daté 12-13 mai), M. Roland Vuillaume (RPR, Doubs), qui s'est fait l'écho de « *l'inquiétude des professionnels* » provoquée par la perspective d'une production excédentaire de bois à l'horizon 2000, provoquant un effondrement des prix, a souhaité la mise en place d'une « *véritable filière bois* ». Quant à Mme Adrienne Horvath (PC, Gard), elle a rappelé sa demande de mise en œuvre d'une « *politique cohérente* » de la filière bois, « *allant de la sylviculture à l'industrie* » et elle a proposé la création d'un fonds spécial chargé de financer « *un plan de mise en valeur des forêts* ».

Après avoir rappelé les grandes lignes du projet (« *prise en compte globale de l'espace rural* », « *réglementation du défrichement* », « *protection contre les incendies* », mise en œuvre d'une politique de « *regroupement de l'offre* » pour permettre le développement de l'industrie du bois), M. Souchon a réaffirmé avec fermeté le souci du gouvernement de « *conserver à l'Etat la responsabilité de la politique forestière* », laquelle « *ne peut être partagée* ».

L'Assemblée a rétabli son texte initial, notamment pour l'élaboration des orientations régionales forestières ; ainsi, le conseil régional ne devrait pas avoir de pouvoir de proposition, contrairement à ce que souhaitaient les sénateurs, pour éviter, a précisé M. Roger Duroure (PS, Landes), rapporteur de la commission de production, des « *blocages politiques* » et pour donner davantage de pouvoir aux partenaires réunis au sein des commissions régionales de la forêt et des produits forestiers. Le seuil permettant la présentation d'un plan simple *de gestion a été ramené à 10 hectares*, les petits propriétaires ayant la possibilité de se regrouper pour l'atteindre. D'autre part, le propriétaire sera tenu d'exécuter les travaux « *mentionnés à titre obligatoire dans le plan simple de gestion* ».

Atteinte à la propriété privée

Contre l'avis du gouvernement qui y voit une « *atteinte à la propriété privée* », les députés socialistes et communistes ont adopté un amendement présenté par Mme Marie-Josèphe Sublet (PS, Rhône) et M. Jean-Jacques Benetière (PS, Loire) visant à donner au commissaire de la République le pouvoir de définir la nature des essences implantables en bordure des vignobles d'appellation d'origine *contrôlée*.

S'agissant de la prévention des incendies, les députés ont réaffirmé que le financement des travaux d'aménagement des terrains serait à « *la charge de la collectivité publique à la demande de laquelle a été prononcée la déclaration d'utilité publique de ces travaux* ». Cette mesure, qui « *se situe dans la logique de la décentralisation* », ne signifie pas, pour M. Souchon, que « *l'Etat se décharge d'une responsabilité qui reste la sienne* », car la collectivité concernée est libre de rechercher les cofinancements nécessaires. Enfin et surtout, le débroussaillement, notamment aux abords des constructions, qui était laissé dans la version initiale du projet à l'initiative du maire dans les bois classés et les massifs forestiers, devient obligatoire, les travaux restant à la charge du propriétaire.

Le texte a finalement été adopté par les seuls socialistes, les communistes s'abstenant et le RPR votant contre. Aucun député UDF n'a participé au débat.

CHRISTOPHE CHANTEPY.

L'AJOURNEMENT DE LA RÉUNION DE VIENNE

Limites et insuffisances de l'OPEP

De notre envoyée spéciale

Vienne. – Les pays de l'OPEP se sont séparés comme prévu vendredi 4 octobre, après moins de deux jours de discussion, sans être parvenus à une décision positive (*le Monde* du 5 octobre). Les ministres se sont entendus pour repousser à la prochaine conférence, prévue le 7 décembre, d'une part la révision des quotas de production des divers pays membres demandée avec insistance par plusieurs d'entre eux, et d'autre part la définition d'un nouveau système de prix. « *Le cadre de l'ensemble du nouveau système de prix sera revu* », a déclaré M. Subroto, ministre indonésien du pétrole et président de l'OPEP.

Conférence bidon ? La malheureuse réunion de Vienne en a toutes les apparences. *A priori*, la seule conséquence tangible de ces débats avortés est la sortie en fanfare de l'Equateur, sans promesse de retour. Constat de carence, elle aura eu pourtant au moins un mérite : la lucidité. Pour la première fois depuis des mois, voire des années, l'OPEP a cessé de faire l'autruche et reconnaît ses limites et ses insuffisances.

Ses limites : l'impossibilité de réduire plus avant la production afin d'équilibrer le marché et d'empêcher une chute des prix du pétrole. Non seulement aucun pays membre n'a envisagé de faire de nouveaux *sacrifices*, *mais nombreux parmi* ceux qui avaient consenti les plus grands ont manifesté le désir de retrouver un peu plus d'aisance. Le rôle de producteur d'équilibre de l'Arabie saoudite, appliqué non sans succès depuis mars 1983, a été définitivement enterré. « *Les Saoudiens ont un quota de production. Ils peuvent en faire usage quand ils le veulent* », a précisé M. Subroto. En clair, l'Arabie saoudite, qui depuis six mois avait limité sa production à un niveau très inférieur à son quota officiel, est désormais libre d'accroître son rythme d'extraction dans les limites de celui-ci (4,35 millions de barils par jour) (1), ce qui devrait mettre sur le marché environ 2 millions de barils par jour supplémentaires. « *Nous avons été très clairs : nous suivrons désormais notre quota, mais pas forcément tout de suite, par étapes calculées* », déclarait à l'issue des débats un membre de la délégation saoudienne.

Limites encore : l'incapacité prolongée de l'OPEP à répartir entre ses membres de nouveaux quotas de production. « *L'exacerbation du conflit entre l'Irak et l'Iran bloque toute solution* », assurait un autre membre de la délégation saoudienne. Il n'est pas possible tant que dure la guerre de faire place à l'Irak qui la réclame instamment depuis des mois, sans accéder à la demande parallèle de l'Iran, son ennemi, et, de proche en proche, à celle des cinq autres pays qui, profitant de l'occasion, se sont également mis sur les rangs.

Le non-respect des prix officiels

Quant aux insuffisances, elles concernent avant tout le respect des prix officiels. Elles ont fait pour la première fois l'objet d'aveux publics : « *Le dernier pays membre qui observait le système de prix officiel* (de l'OPEP) *a changé* (de politique), *il n'a fait que suivre les autres* », a déclaré M. Yamani. Les nouveaux contrats signés récemment par l'Arabie saoudite, indexant ses tarifs sur ceux du marché, ont sonné le glas du système de prix officiels dont la défense était depuis au moins douze ans la base de la stratégie de l'OPEP.

Fait nouveau, l'OPEP, après avoir longtemps *ignoré les manquements* de ses membres avec la doctrine officielle et défendu jusqu'à l'absurde les tarifs officiels largement inapplicables, a décidé finalement d'en tirer les conséquences. L'abandon des tarifs officiels ? « *Il faudra bien en discuter à la fin* », a dit M. Yamani. En attendant, l'OPEP, sans grande illusion sur l'issue ultime de ses efforts, attend patiemment l'hiver qui allégera pour un temps ses problèmes. De la lucidité à l'action, il y a encore un grand pas. « *C'est évident, désormais, et tous les pays doivent en prendre conscience : l'OPEP ne sera pas capable d'assurer seule la stabilité, à long terme, du marché* », commentait un consultant...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

M. BERGERON MET EN GARDE LE PATRONAT CONTRE LE « MAXIMALISME »

M. André Bergeron a pris la parole, ce samedi 5 octobre, à la pelouse de Reuilly, à Vincennes, à l'occasion de la fête que FO organise pour la cinquième année.

Face à une politique gouvernementale inchangée, M. Bergeron a affirmé : « *Nous ne baisserons pas les bras pour autant ! Nous poursuivrons résolument notre combat pour défendre le pouvoir d'achat, sans démagogie mais avec fermeté, persuadés que nous sommes qu'on est en train de dépasser la mesure.* » FO, a-t-il indiqué à l'intention du CNPF, s'opposera « *résolument à toute mise en cause du salaire minimum* ». « *J'appelle les salarié à la vigilance* », a-t-il lancé.

M. Bergeron a enfin souhaité que « *du côté du patronat, on réfléchisse aux conséquences d'un « maximalisme » qui, lui-aussi, pourrait bien préparer des lendemains « qui ne lui chanteraient pas* »

Mme RAISSA GORBATCHEV CHEZ SAINT LAURENT

Dialogue sur un canapé rouge

Les salons de Saint Laurent se sont illuminés vendredi après-midi pour fêter Mme Raïssa Gorbatchev. Enjouée, droite dans son tailleur de soie à fines raies jaunes et noires, Mme Gorbatchev s'est assise – sur un canapé *rouge – au côté d'Yves Saint* Laurent et regarde défiler les mannequins. Les modèles sont judicieusement choisis dans la dernière collection de haute couture. D'emblée, Mme Gorbatchev aime les bruns, les gris, et toutes les variations de l'automne et de l'hiver ; elle aime le « classique ». Puis elle engage, sur un ton familier, un dialogue avec le couturier :

« *Quel poids doit avoir une femme pour être mannequin ?*

– Pas de poids du tout.

– Quel est l'âge moyen de vos mannequins ?

– Quand je les aime, je les garde longtemps.

– Est-ce que quarante ans vous va ?

(La réponse est un sourire).

– Recommandez-vous le court pour la saison prochaine ?

– Je suis pour le court comme pour le long. Cela dépend.

– Vous voulez dire de la beauté des jambes ?

(La réponse est un nouveau sourire).

– Le noir me plaît beaucoup. Est-il à la mode ?

– Oui, toujours », répond Yves Saint Laurent, tandis que le noir, justement, accompagne les rouge, bleu, jaune, vert, blanc et or de ses robes du soir, et en rehausse l'éclat. *Le dialogue ne s'arrête pas là, mais c'est le secrétaire particulier de Mme Gorbatchev, chargé de son séjour à Paris, qui en interrompt, près de nous, la traduction : « Mme Gorbatchev ne fait aucune déclaration, ne donne aucune interview. »*

C'est en effet ce qu'elle dira elle-même au terme de sa visite. Mais, auparavant, et avec naturel, elle fait d'autres remarques. A la fin du défilé, par exemple, peut-être surprise par un temps de pause, elle s'amuse à dire : « *Les mannequins sont-elles fatiguées ? Feraient-elles la grève ?* » Puis elle souligne le « *sérieux* » du mariage devant la *robe de mariée. Au moment des* remerciements et des félicitations, Mme Gorbatchev se montre très chaleureuse : « *Vos modèles sont de véritables œuvres d'art*, dit-elle à Yves Saint Laurent, *et je suis heureuse de les avoir connus. Je vous souhaite de grands succès, nous avons bien besoin d'avoir des artistes.* »

Paroles qui deviennent quelques instants plus tard une invitation à Moscou, que confirme le président de Saint Laurent, M. Pierre Bergé. « *Nous sommes intéressés par les échanges culturels*, ajoute-t-il, *nous pensons que la mode est un art.* »

Y. B.

● *M. Giscard d'Estaing a annulé son rendez-vous avec M. Gorbatchev.* – En raison « *de l'heure tardive* » à laquelle s'est terminé le dîner offert à l'ambassade soviétique, M. Valéry Giscard d'Estaing a renoncé à rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev vendredi soir, comme cela avait été initialement prévu, indiquait-on samedi au secrétariat de l'ancien président de la République. Ce « dîner-retour » offert par le numéro un soviétique en l'honneur de M. Mitterrand a eu un inportant retard et s'est achevé à minuit, explique-t-on de même source.

« *A 23 h 30, M. Giscard d'Estaing a fait savoir à M. Gorbatchev, que, en raison de l'heure tardive, il ne se rendrait pas au rendez-vous* » prévu à l'ambassade, après ce dîner, auquel l'ancien président de la République n'était pas invité.

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1985 a été tiré à 473971 exemplaires

VOL SPATIAL FRANCO-SOVIÉTIQUE

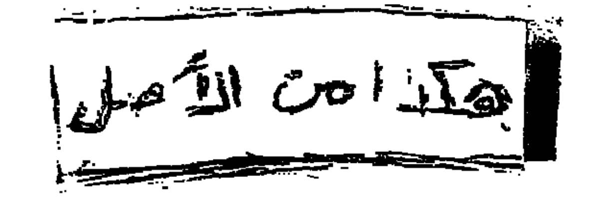
Un astronaute français devrait effectuer dans les prochaines années un vol de longue durée à bord de la station spatiale soviétique, a annoncé M. Mikhaïl Gorbatchev à l'issue d'une de ses conversations avec M. Mitterrand, vendredi 4 octobre. Ce sera là le second vol spatial franco-soviétique, après celui effectué en 1982 par Jean-Loup Chrétien, qui était resté une semaine à bord de Saliout-7.

M. CEAUSESCU ATTENDU A PÉKIN

Le président Nicolae Ceausescu est attendu lundi 7 octobre à Pékin pour une visite officielle. Au terme de sa visite – la cinquième en vingt ans, – dont la durée n'a pas été révélée, le secrétaire du PC roumain, M. Ceausescu, qui est âgé de soixante-sept ans, pourrait subir une intervention chirurgicale dans un hôpital de Pékin. On croit savoir qu'il souffre d'un cancer de la prostate. Une équipe de médecins français se serait rendue l'été dernier en Roumanie pour le soigner. – (*AFP.*)

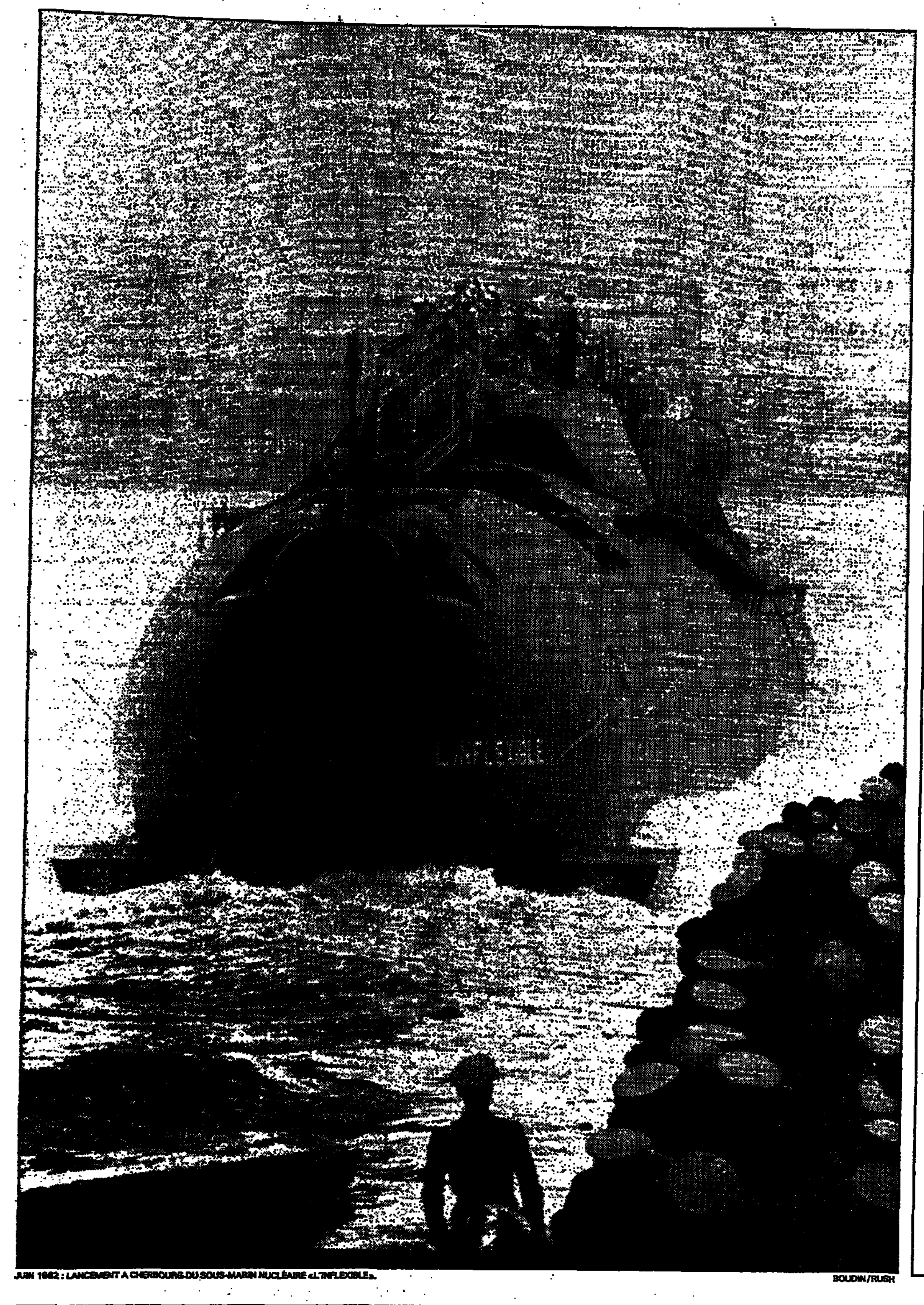
● *L'état de santé de Marguerite Yourcenar.* – Hospitalisée au centre médical de Bangor, dans le Maine, la romancière Marguerite Yourcenar pourrait subir prochainement une opération à cœur ouvert. L'état de l'académicienne – âgée de quatre-vingt-deux ans – est jugé satisfaisant, mais elle aurait d'« importantes lésions coronariennes ».

A B C D E F G



هكذا من الأصل

Le Monde
AUJOURD'HUI


JUIN 1982 : LANCEMENT A CHERBOURG DU SOUS-MARIN NUCLÉAIRE « L'INFLEXIBLE ». BOUDIN/RUSH

LE CONSENSUS NUCLÉAIRE

Le quarantième anniversaire du Commissariat à l'énergie atomique. L'atome d'orgueil (page III).

A Mururoa, mise au point de la force de dissuasion nationale (page IV).

Entretien avec Gérard Renon, administrateur général du CEA (page V).

Les succès d'une technologie à la française (page VI).

Où sont passés les antinucléaires ? Guignol's bombe, par Claude Allègre (page VIII).

L'ami-concurrent allemand. Les Japonais entre réalisme et tabous (page IX).

JALONS DE L'APRÈS-GUERRE EN IMAGES

Jour après jour, les images de l'actualité font l'histoire. Jour après jour, les photographes de *Life* ont travaillé pour l'histoire. *Life*, le magazine américain, a disparu en 1972, mais le capital documentaire que représente sa richissime photothèque reste à portée de souvenir. La période qui court de 1946 à 1955 fait l'objet d'un livre, et, à Paris, d'une exposition au Musée des arts décoratifs. Doris C. O'Neil, archiviste mémoire de *Life* raconte (page XII).


LE SÉNATEUR JOHN KENNEDY ET SA FEMME AU DÉJEUNER SUIVANT LEUR MARIAGE A NEWPORT. PHOTOGRAPHIE DE LISA LARSEN PARUE DANS *LIFE* LE 28 SEPTEMBRE 1953.

Supplément au nº 12655. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 6 - Lundi 7 octobre 1985.

COURRIER

SUR UN PONT VEUF

Parbleu, je viens du Louvre d'où, l'œil écarquillé,
J'ai pu voir de CHRISTO le pont entortillé.
N'a-t-il pas quelqu'ami qui pût, sur ses manières,
Lui dire d'un Parisien le désaveu sincère ?
Dans le monde, à vrai dire, il se propage fort,
Mais quel que soit le prix de tant de vains efforts,
On se prend à penser au malheureux touriste
Venu des antipodes avec des yeux d'artiste
Et qui découvre, au lieu du Pont-Neuf attendu,
Un ridicule paquet de linge mal étendu...

MOLIÈRE (le Mis en... boîte)
P.c.c. Félix LEVY,
architecte
(Paris).



Boîte aux lettres autrichienne (avant 1918).

LA VICTOIRE EN GRINÇANT

Dans son article « La victoire du KGB », Jean Krauze (*le Monde* daté 29-30 septembre) présente un vrai tableau du drame de *la dissidence* en Union soviétique. En réalité, il ne présente que le sommet de l'iceberg *de la dissidence. A ce niveau, en effet*, le KGB a apparemment remporté une victoire.

Cependant, si l'on tient compte, d'après l'ensemble des informations, de la masse cachée de la résistance incessante depuis des dizaines d'années — pour ne pas dire depuis le triomphe de la révolution bolchevique — des populations des diverses Républiques soviétiques, cette « victoire » reste superficielle et fragile.

Aujourd'hui même, il faut tenir compte par exemple que la *Chronique de l'Eglise catholique de Lituanie* continue de paraître ; qu'en Ukraine la *Chronique de l'Eglise catholique en Ukraine* a pris le relais du groupe ukrainien Helsinki de Kiev ; que des protestations publiques ont eu lieu contre l'envoi des appelés en Afghanistan à une guerre qui n'est pas la leur, en Ukraine, en Arménie, dans les pays baltes et d'autres ; que la population de ces Républiques manifeste ouvertement ses sentiments nationaux, religieux, ses réclamations sociales et économiques — et qu'en conséquence les arrestations et les condamnations pour les « crimes » d'activité antisoviétique continuent *sans interruption.*

Par contre, en parlant du revers de la médaille, quand on constate *que M. Gorbatchev, à la suite de* ses nombreux prédécesseurs depuis Staline, se retrouve devant la nécessité de recourir à un contrôle policier de plus en plus dur ; qu'il ne peut se permettre quelque mesure de libéralisation que ce soit et que le redressement économique reprend les allures du stakhanovisme éculé ; qu'il n'est pas question de décentralisation quelconque ; que le monopole idéologique-marxiste du parti prend le visage d'une russification effrénée culturelle et colonisatrice dans certaines Républiques, on ne peut pas ne pas reconnaître que la masse cachée d'iceberg de la résistance des peuples de l'Union soviétique n'est pas près d'être brisée.

Si l'on trouve le temps long et l'avenir sans espoir, c'est qu'on oublie qu'on a affaire à un régime de terreur extrêmement structuré, surarmé, impitoyable et qui ne recule ni devant l'extermination physique ni la dépravation morale. La lutte sera longue, mais rien ne permet de désespérer de ces peuples ! KGB — où est ta victoire ?

CYRILLE MYTROWYTCH
(Antony).

DU CRAYON DANS LES MOTS



Dessinateurs de presse, le dur métier. Illustrer l'écrit, pourquoi pas la lune ? Pourtant, ils sont nos compagnons de chaque jour et de chaque réflexion, quand les mots ne se sentent pas assez forts pour se suffire à eux-mêmes ou quand la pensée chavire sous trop de sérieux et qu'il faut l'étayer d'un bout de sourire, d'un peu de pitrerie ou d'un morceau de pied de nez. Quatre de ces mercenaires à notre maison attachés exposent jusqu'au 20 octobre à la galerie d'art d'Orly-Sud. Ils ont pour noms : Guilbert, La Mouche, Jy et Nicolas Vial.

PRESSE ET FARINE

Stupeur et émerveillement à la lecture de l'article que vous avez publié dans votre supplément du *Monde* du 15 septembre : « Comment bien rouler la presse dans la farine » : il existe donc des patrons, des hommes d'affaires ou des politiciens prêts à payer plus de 10 000 francs par jour pour « réfléchir » avec des journalites sur leur communication !

Pour le reste, l'article que vous avez publié nourrit, à mon avis, deux illusions : d'abord celle qui fait croire aux *hommes politiques* ou aux *responsables économiques* que la communication est affaire de recettes, de gadgets et de trucs. Un candidat député, même après avoir payé les 45 000 francs que vous évoquez, pour quatre jours de « *réflexion* » (il y a vraiment des gogos partout !), ne sera pas élu parce qu'il aura « *choisi une cravate plus gaie* » ou « *modifié sa coiffure* ». On trouve aujourd'hui à des prix tout à fait abordables des forfaits « épouse + maîtresse » qui vous donnent tout cela sans supplément, sans obligation de « réfléchir », et, chez certains fournisseurs, avec *l'amour en prime.*

Allez, le coup de la cravate, c'est vieux comme Bongrand et Lecanuet *réunis*, les *inventeurs* du « sourire-dents blanches », en 1965.

L'expérience et l'étranger nous ont, depuis, appris la véritable dimension de la communication, en politique comme en affaire : une vraie fonction *professionnelle, qui* réclame des idées, des moyens et de la persévérance, une part de recherche et d'analyse, beaucoup de suivi et un travail collectif de mise en œuvre et de mesure de l'efficacité.

« Bien rouler la presse dans la farine » ? Votre titre est joli, et traduit bien la démarche de ceux que vous avez rencontrés, avec le brin de caricature qui convient. Pas flatteur d'ailleurs pour les journalistes de *l'audiovisuel appelés par ceux-là à* titre de « consultant » et cités dans votre article. Il paraît, disent vos contacts, que, « dans les télévisions, on ne gagne pas gros ». Et pour ceux qui ne comprendraient pas, on ajoute : « *Bien sûr, il arrive qu'il y ait ambiguïté, certains acceptent d'aliéner leur indépendance* ». Des noms ! des prix !

Bref, votre titre est drôle, mais *maso*. La presse française d'aujourd'hui est ainsi faite qu'elle n'est *ni vénale ni tout à fait idiote.* L'homme politique ou le patron qui croira construire sa communication en se payant des « copains » ou des « complices » dans la presse en négligeant de travailler ses messages dans la continuité a des chances de mordre la poussière aussi vite que l'homme aux cravates « gaies ».

JEAN-FRANÇOIS DOUMIC
(Paris).

Chronique

LE PONT SAMARITAIN

par Bruno Frappat

ET à Paris, quoi de neuf ? Un pont. Le Pont-Neuf, précisément, version années 80, look tendu de toile, style éphémère de paille et d'or. Quinze jours dans la vie d'un pont aussi antique, c'est une goutte d'eau dans la Seine. Et pourtant...

Sous le pont, sur le pont, loin du pont, à l'approche du pont, depuis les autres ponts, ce ne sont que jacasseries, palabres, disputes, frais d'éloquence, argumentaires, bras au ciel, sourires narquois. Le ponte Christo, c'est le pont des soupirs, des stupeurs et des émerveillements. Grâces soient rendues à Christo, artiste américain ci-devant bulgare, citoyen de nulle part, épandeur de tissus, l'homme qui rapièce la nature et habille les paysages. Styliste géant !

De ce pont-là — qu'on traversait à grands pas silencieux, d'une rive à une île, puis de l'île à l'autre rive, — de cet enjambement historico-utilitaire, il a fait un pont-poème, une halte sur le temps qui coule. Le pont reprend sens. Et ce sens est — perpendiculaire à l'eau glauque qui coule sous lui — suspension, arrêt, paradoxe. Ce pont-là, pour l'heure, nous porte et nous garde. Il n'est plus passage, il est but. Il n'est plus traversée, il est aboutissement.

Que de quais !

Il y a mille et une manières de l'aborder. Plus d'un quai y conduit. On ne s'était guère avisé, jusque-là, que tous les quais — ou presque — menaient au Pont-Neuf. Quai des Grands-Augustins, quai des Orfèvres, quai Conti, quai du Louvre, quai de l'Horloge, quai de la Mégisserie. Que de quais pour un seul pont ! Double pont, certes, mais unique en Paris. Le plus vieux, le plus beau, le plus célèbre. Sur la Seine de l'histoire, il s'avance présentement masqué, comme pour un bal costumé des monuments historiques. La fête n'aura qu'un temps, comme toutes les fêtes. Dans quelques jours, on le dévêtira, et le pont du Drap-d'Or perdra sa robe aux mille plis, ses rides neuves.

On retrouvera sa vieille nudité de pierre, cet état minéral qu'il n'avait jamais songé à quitter depuis 1603, depuis trois cent quatre-vingt-deux ans. Fête d'un jour, costume d'un jour, plaisir d'un jour.

Regardez vite, tant qu'il est temps. Le pont magique aura eu le ciel avec lui. Eté indien *sur* Paris. Anticyclone sur l'Europe. On annonce la fin de l'anticyclone, son « effondrement ». Le Pont-Neuf, lui, ne s'effondrera pas : la stabilité est chez lui une vieille habitude, comme une seconde nature. L'idéal serait qu'au matin du désenchantement, quand on coupera ces liens roses qui ceinturent son habit, l'idéal serait qu'un fort coup de vent soulève cette immense jupe de paille, et que le Pont-Neuf, pour une fois, s'envole au-dessus de Paris et disparaisse au loin. Vers l'est des brumes et des pollutions, aile géante sur la ville, froufrou nostalgique et éphémère. Mais ne rêvons pas.

Regardez le Pont-Neuf... L'avait-on fait avant cela, avant ce déguisement inattendu et sacrilège ? Cacher pour mieux montrer. Paradoxe de l'artiste qui rejoint la théologie classique du dieu caché *(Deus absconditus)* cher à Pascal. La beauté s'avance masquée et les yeux s'ouvrent enfin !

Raccourci

Emballé le pont, a-t-on dit. Empaqueté. Conditionné même, pourrait-on dire, au sens où les spécialistes du transport et du commerce utilisent ce mot. Jusqu'à la Samaritaine, qui, de l'autre côté de la Seine, proclame en gigantesques lettres blanches sur fond rouge : « Moi, la Samaritaine m'emballe. » *Détournement* lexical ou sponsorisation esthétique ? Peu importe. Ce pont *s'arpente, présentement*, plus que jamais. La foule y stagne, la foule y vient, passant moins *vite d'une rive à l'autre.*

Il a perdu une de ses fonctions pour en trouver une autre : *lieu convivial*, d'échange et de commerce verbal. Trouver ou plutôt retrouver. Dans son livre *Pour comprendre les monuments de Paris*, Georges Huisman écrivait, il y a juste soixante ans : *« Pendant deux siècles, le Pont- Neuf, où s'affichait la gloire de la monarchie, fournit aux Parisiens le plus beau panorama de leur ville et un grouillant raccourci de tous les plaisirs de la capitale. »* Aujourd'hui, grâce à Christo, on peut dire que pendant deux semaines le Pont-Neuf, où s'affiche l'ambition de l'art contemporain, aura fourni aux Parisiens et aux touristes le plus beau panorama de la ville et un grouillant raccourci de tous les émois de la capitale.

Pont-Neuf des vieilles polémiques. Pont et point de rencontre des éternels anciens et des perpétuels modernes. Abcès de fixation des rêveurs esthétiques et des poujadismes grincheux. Phare dans la nuit d'une ville agitée, bruyante et obstinée à se fuir sans cesse d'un point à un autre. Pont travesti — c'était comme si Paris, vu du pont des Arts, s'était laissé pousser des moustaches blondes ! — monument souligné, ravalé de tissu, Pont-Neuf encore plus neuf. Pont couleur de paille, version parisienne des greniers à blé de l'Ile-de-France. Pont recouvert, drapé dans sa vieille dignité, impavide sous le magistral outrage de l'artiste de passage. Vieille peau requinquée, lifting géant, rotondités devenues anguleuses.

Pont de la parlerie, comme on eût dit à la Renaissance. Propos de pont entendus par un bel après-midi tandis que le soleil, déclinant à l'ouest, caressait amoureusement le pont d'or de ses rayons complices. Les pratiques : *« Mais si, je te dis que c'est de la toile de tente. »* Les sceptiques : *« Moi, je ne me sens pas inspiré par ton pont. »* Les malvoyants : *« Ce sont surtout les maisons, derrière, qui sont belles. »* Des enfants, sur l'air des lampions : *« Le Pont-Neuf ! Le Pont-Neuf ! »* Une fanatique de la rénovation : *« Je suis très déçue. Je pensais qu'on allait le rénover ce pont, faire quelque chose. »* Un qui ne croit pas si bien dire : *« Les vieux meubles, on les recouvre quand on est absent. »*

Un adolescent déviant : *« Moi, je préfère les bateaux que ça. »* Les employés de Christo, en blouse bleue, distribuent des échantillons de tissu, précieuses reliques de l'œuvre éphémère. Une ménagère indignée (et grossière) à une autre : *« Qu'est-ce que tu vas faire avec ce tissu ? Tu peux me le dire ? C'est de la grosse connerie. »* C'est vrai, quoi, cinq centimètres carrés de rude tissu, qu'en faire ? Il finira au vide-ordures et reviendra à la Seine, par les égouts sans doute.

Visions

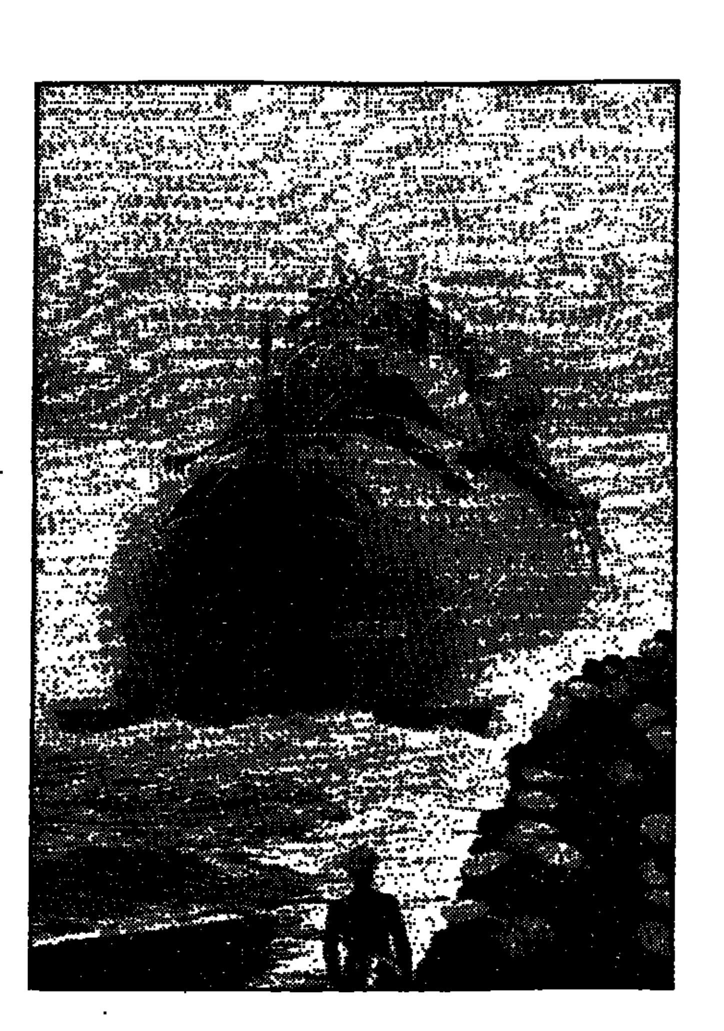
Il y a la vision pédagogique. Un professeur de collège (barbu, on s'en excuse) : *« Je suis venu ici pour les élèves. Il faut toujours les solliciter à voir. »* La vision professionnelle : *« Il y a des tas de photos à faire sous des tas d'angles, ne cerait-ce qu'en hélicoptère par exemple. »* La vision tout court : *« Oh que c'est joli, que c'est joli ! »* La rationnelle : *« C'est de la folie ! »* L'irrationnelle : *« Justement, c'est parce que c'est de la folie que c'est formidable. »* Chacun vient avec son caractère, ses préjugés, ses habitudes mentales. Une grand-mère épanouie, rieuse : *« Oh, c'est marrant, non ? »* Sa sœur, ronchonne, acariâtre : *« Ah tu trouves, toi, que c'est marrant ? C'est ridicule ! »*

Des collégiens mènent l'enquête. *« Vous aimez ? »* Oui, non. Ils mettent une croix sur un questionnaire préparé en classe. Les employés disciples de Christo récitent le credo du maître : *« Christo a pris conscience de l'importance du drapé, notamment dans l'art antique, et aussi il a voulu mettre en valeur le pont en le cachant. Voilà, il y avait ces deux idées. »* Il y a sur tous les visages un même sourire léger qui flotte, mi-ironique, mi-admiratif. Ou l'on aime sans oser le dire, ou l'on déteste sans aller jusqu'à protester. Partout des artistes studieux — crayons, fusains, pinceaux en main — tentent de fixer pour eux le panorama inédit du pont drapé. Les bouquinistes font des fortunes en vendant des cartes postales du pont et des posters géants (« 90 F roulé et emballé »).

En bas, au niveau des piles, le tissu baigne dans la Seine. L'humidité commence à monter à l'assaut des fibres. La toile verdit, moisit. Sur les trottoirs du pont, la toile est grise, plissée, crasseuse. Le lent piétinement des foules a produit ses immondices : plaques de graisse, traînées noirâtres, chewing-gum écrasés, crachats d'habitude ou de mécontentement. Sur la rambarde, on voit des graffitis sur toile : *« Muriel 29/9/85 »* ; *« C'est chouette ! »* ; *« Bah ! »* ; *« A quoi ça rime ? »* ; *« De la merde, ton pont »*, ou simplement : *« Christo ! ».*

Patience, râleurs ! On le détoilera bientôt le Pont-Neuf de vos habitudes. La pierre vaincra, force immobile, force revisitée. On le reverra, ce pont qu'on n'avait jamais si bien vu. On se mettra peut-être même à le regarder. ■

LE CONSENSUS NUCLEAIRE



Deux événements, en ces premiers jours d'octobre, viennent à la rencontre l'un de l'autre : le quarantième anniversaire de la création du Commissariat à l'énergie atomique et une nouvelle campagne de tirs sur l'atoll de Mururoa. L'une des cinq puissances nucléaires mondiales, la France a développé depuis 1945 une compétence technologique et industrielle unanimement reconnue mais dont les applications militaires ne sont pas au goût de tous. Pourtant il semble que, en France, ni l'opinion publique ni la classe politique ne songent à remettre en cause le consensus nucléaire.

LES QUARANTE ANS DU CEA : L'ÉNERGIE A L'ARRACHÉ

par Véronique Maurus

Si la France conserve l'orgueil d'une grande puissance — alors que son économie, sa technologie la placent plutôt au rang des nations industrielles de moyenne importance, — c'est sans conteste au nucléaire qu'elle le doit. Au moment où le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) fête son quarantième anniversaire, les expérimentations de Mururoa, le rattachement prochain au réseau électrique du surgénérateur Superphénix, l'affaire Greenpeace même le prouvent, la France est une grande puissance nucléaire civile et militaire.

Or cette maîtrise de l'atome, le pays l'a acquise seul, sans l'aide des deux grandes puissances (contrairement à la Grande-Bretagne et à la Chine).

L'ATOME D'ORGUEIL

Malgré la contribution fondamentale que Frédéric Joliot-Curie avait apportée à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire avant la guerre, le retard technique des Français en 1945 était net. Ils le rattraperont en vingt ans. Et ne négligeront alors aucune piste.

Sur le plan militaire, l'effort nucléaire français consiste à disposer d'une panoplie étendue et sans impasse, des bombardiers aux missiles, sans oublier l'arme neutronique mise au point par le CEA à Mururoa et qui n'est pas encore construite en série. Dans le domaine civil, il s'agit d'être présent sur l'ensemble de la filière, de l'extraction de l'uranium au retraitement des combustibles irradiés en passant par l'enrichissement et la fabrication de combustibles. Et si le choix d'une mauvaise filière — le graphite gaz — pour la construction des réacteurs a obligé de mettre un terme momentané au principe du *«tout faire par soi-même»*, les équipes de recherche n'ont eu de cesse que d'avoir *«francisé»* la technique américaine à eau pressurisée alors choisie.

Cette politique a été indéniablement couronnée de succès. La force française de dissuasion est militairement *«crédible»*. Et, en matière civile, la COGEMA, filiale du CEA chargée du cycle du combustible nucléaire détient 20 % de la capacité d'extraction d'uranium du monde non communiste ; cent quinze des deux cent soixante-dix réacteurs en service en Occident font appel à elle sur un point ou l'autre du cycle. La COGEMA a même réussi à pénétrer le marché, pourtant fermé, des producteurs d'électricité américains pour leur fournir de l'uranium enrichi. Enfin les industriels français sont à la pointe mondiale de la surgénération comme de l'enrichissement par laser, une méthode qui deviendra la norme dans les années 90.

Cette politique nationale bénéficie en outre, depuis la venue des socialistes au pouvoir, d'un consensus rarement atteint. Les esprits ont, il est vrai, évolué depuis que *«le programme commun de gouvernement»* PS-PC de 1972 préconisait la *«renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit»* et *«l'arrêt immédiat de la fabrication de la force de frappe française»*. Dès 1979, le projet socialiste contenait un ralliement sans réticence au maintien et à la modernisation de l'arsenal nucléaire, mais la suspicion continuait de peser sur l'atome. Le premier geste symbolique de M. Mitterrand peu après son arrivée au pouvoir en 1981 ne fut-il pas de renoncer à la construction d'un réacteur atomique à Plogoff en Bretagne, haut lieu de la contestation antinucléaire ?

Tout cela a été balayé par l'exercice du pouvoir comme a été oublié le péché originel qui marque cette technique. La France est donc fière, presque unanimement, de sa capacité technologique en la matière. Mais est-ce bien le moment ? Avec l'initiative de défense stratégique du président Reagan — «la guerre des étoiles», — les systèmes de défense spatiaux vont poser le problème de la pénétration des armes nucléaires en des termes nouveaux et exiger des perfectionnements considérables.

Quant au marché nucléaire civil, il a rarement été aussi déprimé : les cours de l'uranium restent au plus bas, les commandes de réacteurs se comptent sur les doigts d'une main tant en 1984 que pour les neuf premiers mois de 1985 et les surgénérateurs ne prendront éventuellement la relève des réacteurs classiques que dans les premières décennies de l'an 2000. De là à dire que la France maîtrise une technique à l'avenir incertain...

BRUNO DETHOMAS.

AUJOURD'HUI, l'atome n'étonne plus. C'est à peine s'il effraye encore. Le Commissariat à l'énergie atomique, puissance installée, forte de ses succès passés, n'est guère, dans l'esprit des plus jeunes, qu'un vulgaire établissement public chargé du nucléaire, comme d'autres de l'électricité ou des transports. Comment imaginer qu'il a été, pendant près de quarante ans, au cœur des réalisations scientifiques et techniques les plus exemplaires du pays, hissant la France, dans deux domaines cruciaux, la défense et l'énergie, aux tout premiers rangs mondiaux et conditionnant ses plus importantes options stratégiques ? Une fantastique aventure née de la clandestinité, de la science et de l'idéal d'une poignée d'hommes. Politiques, ingénieurs et savants, pour beaucoup



Août 1967 : le général de Gaulle en visite à Pierrelatte.

ARCHIVES CEA

hommes de gauche, ils voulaient coûte que coûte donner au pays les moyens de « *tenir sa place dans le domaine des recherches concernant l'énergie atomique* » et lui « *assurer le bénéfice de telles recherches* (...) *dans une œuvre qui* (...) *se révélera favorable au progrès humain* », comme l'en chargeait, dans son exposé des motifs, l'ordonnance du 18 octobre 1945 créant le CEA.

Protégé par un statut exceptionnel, le CEA, par-delà les rivalités, les critiques, les crises, n'a jamais cessé de progresser dans la même voie. « *Aucune intervention politique n'est venue contrarier ou pervertir le développement normal des choses* », assure M. Pelletier, ancien secrétaire général. « *Sa réussite s'explique par la continuité* », explique M. Pierre Guillaumat, ancien administrateur général, l'un des principaux responsables de la politique énergétique et atomique française de l'après-guerre : « *On a mis à la tête (du CEA) des équipes qui, cahin-caha, n'ont jamais eu qu'une idée : remplir la mission fixée par l'ordonnance de 1945.*

La préhistoire

La mission, définie par le gouvernement provisoire du général de Gaulle, quelques mois après la Libération, est vaste : « *Prendre toutes mesures utiles pour mettre la France en état de bénéficier du développement dans cette branche de la science* », dit l'ordonnance. Tout est à faire. Ou plutôt à refaire. Car, avant la guerre, les savants français ont été parmi les premiers à découvrir les principes de la fission. La physique française était alors sans doute la meilleure du monde. L'équipe du Collège de France, autour de M. Frédéric Joliot-Curie, prix Nobel et gendre de Pierre et Marie Curie, avait même déposé en mai 1939 trois brevets secrets. « *Sans la guerre, il est possible que la première pile atomique à eau lourde ait été française* », assure M. Bertrand Goldschmidt (1).

L'équipe du Collège de France, avec l'appui de M. Raoul Dautry, alors ministre de l'armement, va aussi s'assurer à cette époque la fourniture des deux matières de base nécessaires pour construire un réacteur nucléaire : l'uranium naturel alors utilisé comme colorant — pour les lunettes de soleil et les porcelaines ! — et l'eau lourde. En 1939 et 1940, une première cargaison de 5 tonnes d'oxyde d'uranium et la totalité du stock mondial d'eau lourde sont achetés et ramenés en France.

La guerre interrompt net cet effort. Frédéric Joliot entre dans la Résistance. Une partie de son équipe dirigée par MM. Hans Halban et Lew Kowarski est envoyée à Londres où elle emporte le stock d'eau lourde. L'oxyde d'uranium est caché au Maroc. La petite équipe de savants exilés parviendra néanmoins, jusqu'à la fin de l'Occupation, à poursuivre ses travaux au Canada au sein des équipes alliées. Surnommés les « canadiens », ces cinq hommes (2) constitueront en 1945 le noyau scientifique du CEA. Ils sont en effet associés aux efforts britanniques et surtout américains dans le domaine nucléaire. Dès le mois de juillet 1944, trois d'entre eux avertissent secrètement le général de Gaulle de la mise au point d'une bombe atomique. Ainsi « briefé » par quelques-uns des meilleurs savants français, appuyés quelque temps plus tard par MM. Frédéric Joliot-Curie et Raoul Dautry, redevenu ministre au sein du gouvernement provisoire, le général de Gaulle n'hésite guère. Dès l'automne 1945, il décide de créer un organisme, doté de puissants moyens, pour permettre à la France de combler son retard.

Les statuts du CEA, rédigés par le conseiller d'Etat Jean Toutée, qui vient de faire ceux de la régie Renault, sont « taillés sur mesure » et accordent au commissariat une autonomie de gestion exceptionnelle, s'agissant d'un organisme de recherche. « *Cela a été un scandale dans l'inspection des finances*, se souvient M. Francis Perrin, futur haut commissaire, et membre de l'équipe d'origine. *Nous n'avions aucun contrôle des dépenses engagées ; seulement un contrôle* a posteriori. *Aucun financier n'avait le pouvoir de tout bloquer.* » Cette autonomie sera pendant quarante ans l'un des principaux atouts du CEA.

(Lire la suite page VI.)



LE CONSENSUS NUCLÉAIRE

UNE BONNE DISSUASION VAUT MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS

par Jacques Isnard

Pour l'avenir, on verra. Pour l'instant, les expérimentations nucléaires « classiques » sont indispensables à la mise au point du programme français de dissuasion. Calquée sur celle des Deux Grands, la force de frappe ne peut négliger aucun des enseignements que lui apportent les tirs de bombe H commencés en août 1968 dans le Pacifique.

SOUS les cocotiers, en plein Pacifique, les ingénieurs et les techniciens du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont des allures de GM du Club Méditerranée. Chemisette au vent, le short qui sert aussi de maillot de bain, espadrilles aux pieds. En certains endroits, l'atoll de Mururoa, avec ses planches à voile, ses jeux de pétanque, son bar aménagé sur la plage, ses courts de tennis et ses farés (les bungalows locaux), ressemble à un centre de vacances. L'apparence est trompeuse. Depuis dix-neuf ans maintenant, le CEA a transformé cet atoll, et l'atoll voisin de Fangataufa, en un gigantesque laboratoire de physique nucléaire, un laboratoire en vraie grandeur qui sert à expérimenter les armes de destruction massive des armées françaises.

1966 : lorsque le CEA s'installe à Mururoa, l'atoll du grand mystère, à croire la traduction de l'idiome local, la France a commencé ses essais nucléaires depuis six ans déjà, dans les sables du Sahara. Mais c'est un peu avant et pendant le gouvernement de Pierre Mendès France, en 1953 et 1954, que le bureau des armes spéciales de l'état-major et la direction des applications militaires, la DAM comme on l'appelle aujourd'hui au CEA, ont entrepris, en catimini, de se lancer *dans la difinition d'un programme* d'armement nucléaire. 1956-1958 : les gouvernements qui se succèdent en France encouragent, sans publicité, le CEA à préparer les armes de demain, qui feront appel au nucléaire.

Février 1960 : la première bombe A française éclate au Sahara, un territoire qu'il faudra évacuer, après l'indépendance de l'Algérie, pour se replier en Polynésie. Octobre 1964 : mise en alerte du premier escadron de bombardiers Mirage-IV, capables de larguer une arme nucléaire. Avec des années de retard sur les Etats-Unis (1945) et l'Union soviétique (1949) et, même, sur la Grand-Bretagne (1952), la France accède au rang de puissance militaire nucléaire. Encore bien modestement. Mais avec éclat.

Août 1968 : les ingénieurs et les techniciens du CEA n'en reviennent pas eux-mêmes, d'avoir réussi à faire exploser leur première bombe H, celle qu'ils avaient promise au général de Gaulle encore sous le coup des événements de mai 1968 et qu'ils n'étaient pas assurés de pouvoir mettre au point dans les délais. Cette expérience a lieu sur l'atoll de Fangataufa. Avec, là aussi, quelques années de retard sur les Etats-Unis (1952), l'Union soviétique (1953), la Grande-Bretagne (1957) et, même, la République populaire de Chine (1967), la France *devient la cinquième puissance* thermonucléaire dans le monde. Encore aujourd'hui.

Trente ans d'efforts

1971-1972 : aux bombardiers Mirage-IV viennent s'ajouter les missiles sol-sol enfouis dans le plateau d'Albion, en Haute-Provence, et apparaît *le Redoutable*, le premier des sous-marins lance-missiles à propulsion nucléaire. Là aussi, le CEA est à l'honneur : il est le « concepteur » de la chaufferie nucléaire de ce sous-marin, après bien des déboires techniques et des erreurs dans le choix des « filières », qui l'ont fait longtemps tâtonner avant de trouver la solution satisfaisante pour sa propulsion.

A partir de cette date, l'arsenal nucléaire français va se diversifier, se moderniser et s'agrandir jusqu'en mai 1985, il y a donc seulement quelques mois, lorsque le sous-marin *l'Inflexible* sort de la rade de Brest, pour sa première patrouille opérationnelle, avec à son bord le nouveau missile mer-mer M-4, équipé de plusieurs changes thermonucléaires. Avec le M-4, la France franchit une nouvelle étape technologique, déjà franchie par les Etats-Unis (1975) avec la mise en service de leurs missiles Minuteman-3, en introduisant dans sa panoplie nucléaire des missiles capables de larguer en grappe jusqu'à six charges explosives, chacun, sur des cibles différentes. *Une parade* contre les réseaux défensifs adverses, que les progrès du CEA en *matière* de « *miniaturisation* » et de « durcissement » des armes ont permise.

Originalité

Trente années d'efforts pour le CEA, dans un environnement politique, national et international, qui ne lui a pas toujours été favorable. Qui ne se souvient, en effet, des critiques alors adressées au général de Gaulle ? D'abord par les alliés de la France, qui ne la croyaient pas capable d'arriver, toute seule, à ses fins. Ensuite, par une opposition de gauche qui fustigeait la « bombinette » française, avec l'argument que, par rapport aux *réalisations étrangères*, l'arsenal national faisait piètre figure.

Ces critiques sont *allées* en s'amenuisant, devant la volonté inébranlable des gouvernements *de l'époque de tout faire pour* construire une force crédible de dissuasion indépendante. Aujourd'hui, tous les partis politiques ont fait leur cet héritage et, seuls, des mouvements écologistes ou pacifistes en France continuent de lui opposer une autre conception de défense nationale.

Cet effort de recherches fondamentales et appliquées du CEA n'a pas pour seule caractéristique d'avoir résulté d'une ambition nationale, aujourd'hui reconnue par un large consensus, qui s'est obstinée à tout faire par soi et pour soi. En ce sens, la France ressemble davantage aux Etats-Unis et à l'Union soviétique qu'à la Grande-Bretagne et, même, à la Chine populaire, qui sont deux pays à avoir bénéficié, à des degrés divers, d'une aide directe ou indirecte des Deux Grands. Comme les Américains et les Soviétiques, les Français ont dû défricher, seuls, le terrain.


BARET/RUSH

Base aérienne de Saint-Dizier.

L'autre particularité de l'effort nucléaire français est cette volonté, constamment maintenue à ce jour, de constituer un outil de dissuasion qui soit le plus complet possible, à l'image là encore, des Deux Grands. A la différence, en revanche, de la Grande-Bretagne et de la Chine populaire qui ne cherchent pas à disposer d'une panoplie nucléaire étendue et sans impasse, et qui ont renoncé à certains systèmes d'armes pour des raisons techniques ou financières. La France a refusé de faire des impasses.

Ainsi, l'originalité des Français est d'avoir voulu aligner un peu de tout : des bombardiers, des missiles sol-sol et des missiles mer-mer à portée intercontinentale, mais aussi des avions et des missiles, dits tactiques ou préstratégiques, qui sont adaptés à un usage du champ de bataille, en Europe notamment. L'éventail est largement ouvert, depuis le Mirage-IV (dont l'existence opérationnelle est prolongée par l'adoption d'un *missile* air-sol aérotransporté) jusqu'aux sous-marins stratégiques, en passant par les missiles Pluton montés sur des blindés de l'armée de terre, par les avions Mirage-2 000 et, même, par les appareils Super-Etendard des porte-avions *Foch* et *Clemenceau*.

L'arsenal complet

L'arsenal nucléaire français *couvre toute la gamme. Sans* oublier l'arme neutronique, cette charge explosive aux effets accrus de rayonnements mortels, que la CEA a mise au point à Mururoa, et que le gouvernement n'a pas encore décidé de construire en série. Il est vrai que rien ne presse : l'arme qui transporterait la bombe à neutrons, c'est-à-dire le missile Hadès de l'armée de terre, ne sera pas en service opérationnel avant 1992.

Reste que, dans ce domaine, la compétition scientifique et militaire continue entre les nations et que rien ne prouve que l'arme nucléaire est cette panacée incontournable, responsable de la paix dans le monde puisqu'elle empêcherait les Grands de se mesurer *face à face. L'histoire montre, malheureusement*, qu'il est difficile d'interdire aux cerveaux des savants et aux mains des techniciens de concevoir de nouvelles armes, aussi terrifiantes les unes que les autres. Les négociations internationales sur le désarmement ont eu, jusqu'à présent, un effet contraire aux espoirs mis en elles : aucun gouvernement n'a voulu montrer l'exemple, pour la raison qu'un désarmement unilatéral aboutit à des déséquilibres entre nations déstabilisants.

Que réserve, donc, l'avenir ? En 1983, le président des Etats-Unis a présenté un ambitieux projet – connu sous l'appellation de *« guerre des étoiles » ou, plus* exactement, d'Initiative de défense stratégique (IDS), – qui *consiste à dresser dans* l'espace un rempart contre les missiles adverses. Aussitôt, les arguments les plus divers se sont opposés. Pour les uns, la dissuasion nucléaire était condamnée à terme. Pour d'autres, la « paix des étoiles » était à l'horizon, dès lors qu'un pays était en mesure de se protéger de toute attaque. Pour ceux-là, enfin, la course aux armements était relancée entre puissances spatiales.

IDS est un programme très controversé. Il n'existe pas d'arme absolue et aucune défense ne peut se présenter comme totalement hermétique tant l'histoire de la lutte entre l'épée et le bouclier démontre, s'il en *était* besoin, quē, toujours, le bouclier a du retard sur l'épée. Les Américains, eux-mêmes, sont *sans illusions*, et *il* y a fort à parier que le projet IDS cohabitera avec la dissuasion *nucléaire si l'on en juge par le fait* que les Etats-Unis n'ont pas décidé, bien au contraire, de *ralentir leur programme nucléaire* d'ici à la fin de ce siècle. Dissuasion spatiale et dissuasion nucléaire apparaissent complémentaires.

C'est la raison pour laquelle le CEA n'entend pas abandonner son champ de tir de Polynésie. Il n'y sera contraint que par l'usure des installations, dans quelques années, lorsque le sous-sol de Mururoa et de Fangataufa, truffé de puits d'explosion, sera saturé de « pièges » nucléaires et « vitrifié » à jamais. ■

« N'OUBLIEZ PAS VOS ARMES CONVENTIONNELLES »

un entretien avec Albert Wohlstetter *

ACTUELLEMENT président de l'Institut euro-américain de recherche sur la sécurité, basé en Californie, Albert Wohlstetter est surtout connu dans le monde des stratèges pour ses très nombreux écrits sur les armes nucléaires et son rôle dans les tout premiers débats sur les doctrines d'emploi de l'arme atomique.

Cet Américain, d'origine européenne, a été en effet consultant dès le début des années 50, en même temps que son épouse, auprès de la Rand Corporation, le principal *« réservoir de cerveaux »* de l'armée de l'air américaine. C'est à lui que l'on attribue généralement l'invention de notions comme la « seconde frappe » et la nécessité d'assurer l'invulnérabilité des vecteurs offensifs (le silo à missiles), ou encore la *procédure dite fail-safe* consistant à faire revenir automatiquement les bombardiers vers leur point de départ faute d'un ordre positif de continuer leur course.

Nous avons profité d'un de ses récents passages à Paris pour lui demander comment l'apparition de la force de frappe française avait été accueillie à l'époque par les stratèges américains.

« Robert McNamara (alors ministre américain de la défense) était absolument contre. Pour lui, la bombe française était dangereuse, son apparition était une mauvaise nouvelle. Ma position était plus nuancée. Je n'ai jamais dit que la France ne devait pas avoir la bombe. J'ai simplement pensé que cette arme ne traitait pas la menace la plus importante pour la France. Ma principale crainte *était* que *les puissances* nucléaires, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou de la France, n'utilisent l'arme *nucléaire* comme une espèce de bluff qui les dispenserait de prendre la guerre au sérieux. En fait McNamara, tout en critiquant la France, a commencé peu de temps après à faire la même chose qu'elle en lançant son slogan de la MAD (destruction mutuelle assurée).

– Que reprochiez-vous à toutes ces doctrines ?

– Tout simplement de brandir une menace peut-être crédible face à une menace qui, elle, n'était pas crédible. De toute manière, une élite occidentale raisonnable ne peut pas mettre en avant une menace suicidaire : la politique qui consiste à menacer les populations ne peut pas être crédible. Il arrive souvent qu'on apporte de bonnes réponses à de mauvaises questions. De même, la stratégie qui consiste à gagner cent batailles n'est pas une stratégie. Celle qui consiste à gagner sans bataille en est une.

– Mais votre problème, aux Etats-Unis, était différent. Vous ne redoutez aucune attaque ou invasion de votre territoire, et votre dissuasion a été dès le début une dissuasion élargie.

– *C'est exact. Le but initial* de notre force nucléaire était de servir de compensation à la dissymétrie géographique qui caractérise la situation de l'alliance atlantique. Dès les années 60, nos plans d'emploi des armes nucléaires, notre *targeting*, étaient établis en prévision d'une attaque contre l'Europe, ils visaient les objectifs soviétiques susceptibles de faciliter l'envoi de renforts vers l'Europe et la progression de l'armée rouge. Nous n'avons pas cru à une attaque contre les Etats-Unis, que les Soviétiques ne pouvaient songer occuper.

– Pour la France, le danger n'est-il pas beaucoup plus direct ?

– Pas tellement. Je n'ai jamais cru que les Soviétiques allaient attaquer l'Europe sans préavis. Ils ne veulent pas attaquer les seize pays de l'alliance atlantique en même temps, ils ne veulent pas détruire la France, ils veulent surtout changer *le rapport des forces de manière* à ne pas avoir à utiliser leur force. Je ne crois pas qu'il restera grand-chose de la liberté et de l'autonomie de la France après une invasion de la RFA, de la Belgique, etc.

– Vous avez aussi considéré que la force atomique française allait écarter la France de l'alliance atlantique.

– L'alliance est une nuisance, quelque chose d'embarrassant pour tout le monde, mais c'est une nuisance nécessaire. Assister au sein de l'alliance à des décisions non coordonnées, c'est comme s'il n'y avait pas d'alliance. En ce qui concerne la France, la force de frappe a eu une conséquence paradoxale : elle renforçait les intérêts de la France en tant que puissance globale, mais en même temps elle concentrait la France sur la défense du seul Hexagone. Aussi bien, si la France – tout comme la Grande-Bretagne – voyait dans sa force nucléaire un substitut à l'alliance atlantique, ce ne serait pas bon.

– L'initiative de défense stratégique du président Reagan est-elle une menace pour la force *nucléaire française* ?

– L'IDS ne tuera pas la force nucléaire française. Ce qui nuirait à *celle-ci*, ce *serait une* capacité que se donneraient les Soviétiques d'utiliser les armes conventionnelles pour attaquer la force nucléaire française, les postes de commandements français, etc. Les Soviétiques ont déjà *une défense active, qui* va se développer de toute façon.

– Eurêka vous paraît-il un bon projet ?

– Je ne connais pas assez bien ce programme, mais j'y suis plutôt favorable, à condition qu'il ne soit pas purement symbolique. Si en revanche il sert de prétexte à rester en dehors de l'effort important qu'il est nécessaire de déployer en direction d'une défense antibalistique et du perfectionnement des armes classiques, alors ce serait une erreur. La crédibilité de la France ne doit pas être seulement celle de sa force de frappe nucléaire, mais celle de ses armes de précision et de ses capacités de réponse conventionnelle. Si vous pouvez faire tout cela, tant mieux pour vous. »

Propos recueillis par
MICHEL TATU.

* *Président de l'Institut euro-américain de recherche sur la sécurité.*

هكذا من الأصل

LE CONSENSUS NUCLÉAIRE

ATOMISTES A TOUT FAIRE

un entretien avec Gérard Renon *

Après l'atome et les révolutions techniques que son utilisation a engendrées, vers quels horizons se tournent les chercheurs du CEA ? Vers les technologies de l'avenir, pas seulement nucléaires, répond Gérard Renon, l'administrateur général. Améliorer, moderniser, faire muter.

« LE Commissariat à l'énergie atomique (CEA) fête ses quarante ans. Tout au long de cette période, il a joué un rôle de pionnier et mené à bien nombre de grands programmes d'importance nationale. Mais aujourd'hui, il semble que cette politique de grands programmes, au moins dans le domaine civil, marque le pas. N'est-ce pas là le signe d'une crise de finalité, au CEA ?

– En fait, le CEA a deux grands programmes civils. Il est responsable du « nucléaire civil », qui est l'énergie de l'avenir, mais il est aussi le plus grand pôle français de technologies nouvelles. Ce qui a changé par rapport à ses premières années d'activité, c'est que les grands objectifs de défrichage qui lui avaient été donnés, comme celui d'apporter la preuve que la France savait faire de l'électricité d'origine nucléaire, ont été atteints. Mais l'énergie nucléaire est une technologie qui évolue. Aussi nous faut-il sans cesse moderniser l'outil de production et nous préparer aux mutations qui ne manqueront pas d'affecter certaines des techniques de la chaîne nucléaire. La place de la France à la tête de l'industrie nucléaire mondiale est à cette condition.

– A n'importe quel prix ?

– La question doit être inversée. La recherche nucléaire rapporte plus qu'elle ne coûte. Pour ce qu'elle rapporte, sachez par exemple qu'un gain de 1 % sur le taux de disponibilité des centrales nucléaires, c'est de l'ordre de 500 millions de francs par an. Par ailleurs, la recherche ne coûte pas cher. La part du budget du CEA consacrée à l'électronucléaire, c'est environ la moitié du budget civil, soit de l'ordre de 3,5 à 4 milliards de francs. C'est moins que ce que font tous les grands pays industrialisés. Les Etats-Unis dépensent en recherche-développement nucléaire trois ou quatre fois plus que nous, le Japon deux à trois fois plus, l'Allemagne et l'Italie plus également, et la Grande-Bretagne un tout petit peu moins. Compte tenu de nos résultats, on peut considérer que c'est une recherche pas chère et efficace.

– Et celle destinée à l'arme nucléaire ?

– Les budgets à objectifs militaires sont eux aussi relativement modestes. Ils représentent aujourd'hui 5 % du budget total du ministère de la défense et, *grosso modo*, la moitié de celui du CEA. Notre armement nucléaire est à un niveau, pour autant qu'on connaisse les performances de celui des autres pays, qui soutient très honorablement la comparaison. Or les dépenses de recherches et expérimentations sont très inférieures à celles des Etats-Unis et de l'URSS.

– De ce point de vue, avez-vous le sentiment que des programmes militaires importants vous seront confiés dans les prochaines années, notamment en ce qui concerne l'arme nucléaire, face aux systèmes de défense spatiaux évoqués par le président Reagan ?

– Bien sûr. Je crois effectivement que c'est sous cet angle de la modernisation qu'il faut se poser la question du devenir de l'arme nucléaire. La dissuasion reste pour l'avenir le fondement de notre système de défense. Après une phase de confusion, on a bien décanté ce que signifiait l'initiative de défense stratégique américaine et les perspectives des systèmes de défense spatiaux. La conclusion générale des experts est qu'il n'y a pas de substitut au nucléaire. L'utilisation de l'espace apporte une dimension nouvelle, pose le problème de la pénétration des armes nucléaires dans des termes qui sont nouveaux et qui évolueront dans le futur, et obligeront au cours de la prochaine décennie à des perfectionnements considérables des têtes nucléaires qui sont d'ailleurs à notre portée. Mais on ne pense pas que les systèmes spatiaux de défense remettent en cause la sécurité des missiles balistiques dans leur phase propulsée avant une trentaine d'années. Si jamais, même à cet horizon, en supposant que les adversaires potentiels dressent un filet protecteur défensif, il devrait être possible de faire dans celui-là les trous nécessaires et suffisants pour assurer la pénétration de nos missiles. Le rôle du CEA et de sa direction des applications militaires est de proposer au pouvoir politique les solutions techniques qui permettent d'améliorer les armements et de répondre à une évolution des défenses adverses.

– Vous parlez d'invulnérabilité et de pénétration. Cela suppose que le CEA prend en compte les armes laser et à faisceaux de particules développées par les Deux Grands. Que fait le CEA dans ces domaines ?

– Nous avons des objectifs à plusieurs échéances. Il faut d'abord en permanence renforcer l'invulnérabilité face à des systèmes de détection et au système offensif adverse qui peuvent progressivement intégrer de telles techniques. Il faut aussi rendre notre armement capable de pénétre des défenses de ce type. Ensuite, nous devons être capables, si ces armes se développent un jour – ce dont on n'est pas sûr aujourd'hui, – de les maîtriser et de les intégrer dans notre système de défense. Nous avons au CEA des compétences pour faire cela.

– Cela signifie-t-il que le CEA est en état de veille technique sur ce sujet ou qu'il a déjà un programme ?

– Nous avons pour l'instant un programme de recherche, un travail d'évaluation, mais pas de programme de réalisation. Il n'y a en a d'ailleurs dans aucun pays.

– Pourtant, les Etats-Unis ont déjà effectué des tirs laser.

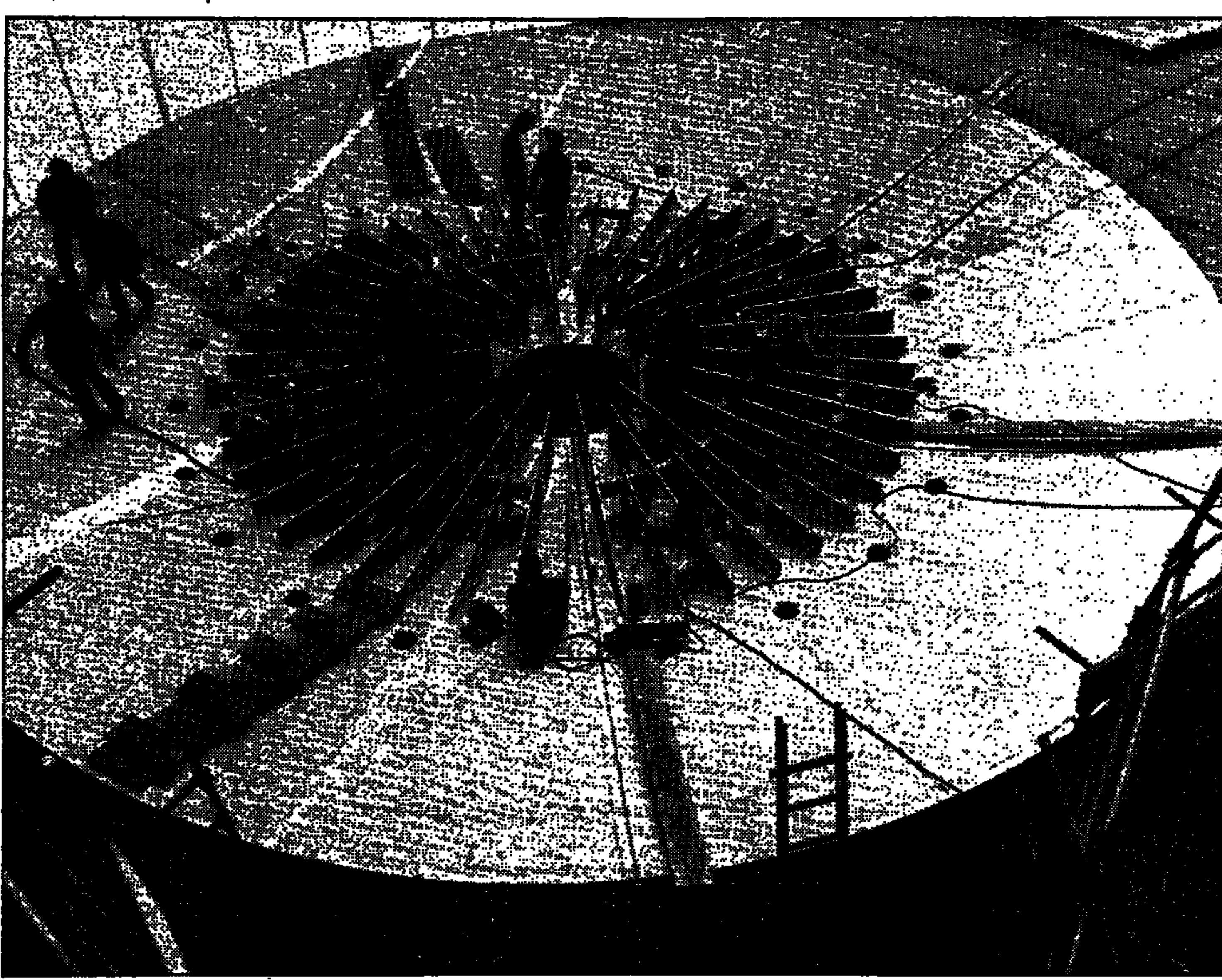
– Il y a effectivement eu, aux Etats-Unis, des essais de pointage et de poursuite d'une cible par faisceau laser à partir du sol. Il ne s'agissait pas à proprement parler d'une arme laser. En France, les armées étudient depuis plusieurs années des armes laser du champ de bataille à courte portée. Pour l'instant, ce sont des expériences extrêmement préliminaires qui ne touchent pas à la défense stratégique.

– Au moment où l'affaire Greenpeace est à la une de l'actualité, que penseriez-vous si, par décision politique, le centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique, à Mururoa, devait être fermé ?

– Pour moderniser l'armement nucléaire, nous avons besoin d'expérimentations. Elles nous permettent de connaître les phénomènes physiques présidant au fonctionnement des armes, de mieux les comprendre, et ainsi de perfectionner notre armement.

– Pour en revenir au domaine civil, l'énergie nucléaire civile est largement sur des rails. On constate un ralentissement mondial de tous les programmes d'équipement. En ce qui concerne l'uranium et son enrichissement, une certaine stabilisation s'opère. Comment voyez-vous l'avenir du CEA dans ces domaines ?

– Il ne faut pas vivre sur des impressions partielles et à court terme. Même en se limitant aux quelques années qui viennent, le ralentissement du programme de construction ne doit pas cacher



D.R.

Début de la construction du surgénérateur Superphénix (1979).

qu'il y a un très gros marché du cycle de combustible. Ce marché est en croissance. Nous y avons une place importante que nous renforçons chaque année. Pour donner un ordre de grandeur, nous exportons en valeur l'équivalent de 250 000 voitures par an. Rester présents sur ce marché implique que nous développions les technologies du futur. Par exemple, l'enrichissement laser pour lequel nous seront prêts au milieu des années 90.

» A plus long terme, il nous paraît évident que l'énergie nucléaire est l'énergie du vingt et unième siècle. Elle est disponible, économique et propre. Or, un jour ou l'autre, de nouvelles tensions se feront jour sur le marché des combustibles fossiles (pétrole, gaz). Dans de nombreux pays, les programmes électronucléaires redémarreront. Quant au programme français, il est actuellement moins important que jadis. Mais la pénétration de l'électricité, la consommation et les exportations de courant se développent. Nous aurons donc en permanence besoin d'accroître notre parc de centrales nucléaires. Il faut donc maintenir un outil de construction de centrales technologiquement performant et compétitif. Il ne faut surtout pas que nous relachions l'éffort pour être compétitifs.

– Mais n'avez-vous pas l'impression que vous passez d'une période de révolution à une période de suivi, qui demande moins d'effectifs, moins d'efforts, et vous oblige à diversifier ?

– Ce serait une très mauvaise approche de parler d'une période de suivi. Il s'agit d'une période d'anticipation. Notre travail, c'est de mettre au point les technologies de l'avenir. Ne pas se contenter de ce qui est fait mais améliorer, moderniser et faire muter.

» Le CEA étant un pôle de recherche technologique sans équivalent en France, il est naturel que l'on ne confine pas l'utilisation de ses compétences au domaine nucléaire. Les technologies développées dans le nucléaire sont utilisables ailleurs ; de même que les technologies développées ailleurs sont utilisables dans le nucléaire. A l'intérieur du Commissariat, il n'y a pas cette coupure aussi nette entre le nucléaire et le non-nucléaire. Des gens travaillent sur des domaines technologiques nouveaux : l'électronique, les matériaux, la robotique, etc., et ces technologies sont utilisables d'un côté ou de l'autre. Le nucléaire fait progresser la robotique, mais des travaux du laboratoire d'électronique de Grenoble sont utilisés dans le nucléaire. Le CEA est aujourd'hui un réservoir d'évolution technologique. Il est diversifié, mais sa diversification est bien réfléchie et bien ciblée, et branché sur le monde industriel. Il assure ainsi la liaison recherche-industrie que tout le monde souhaite.

– En dehors des technologies proprement nucléaires, y a-t-il des domaines où le CEA pourrait jouer un rôle pionnier ? Pour le moment, vous faites beaucoup de nucléaire et un peu moins d'autre chose...

– Le CEA est un terrain extrêmement riche qui pourrait donner naissance à une multitude d'activités. Nous avons défini un certain nombre d'axes limités : l'électronique, la robotique, les matériaux, le biomédical et l'agro-alimentaire. On peut aussi se demander si, dans les domaines où l'humanité essaye de conquérir de nouveaux territoires, par exemple l'océan ou l'espace, nous avons un rôle à jouer. La réponse est oui.

» Ainsi, sur l'espace, nous avons des programmes de recherche fondamentale et appliquée en liaison avec le Centre national d'études spatiales et des industriels : mise au point d'un réacteur nucléaire embarqué sur des engins spatiaux ; production de matériaux en apesanteur ; robotique spatiale et expériences d'astrophysique.

– Envisagez-vous dans ces nouveaux domaines de créer, comme dans le nucléaire, des filiales industrielles ?

– Nous préférons, dans les domaines non nucléaires, travailler avec des entreprises, françaises si possible, capables d'industrialiser les techniques et les procédés que nous avons développés au CEA. C'est, je crois, la règle générale. Nous avons plus de six cents accords avec des entreprises. Le développement de filiales intervient dans des cas très particuliers, notamment lorsqu'il n'existe pas de partenaire industriel. C'est ce que nous avons fait dans le secteur nucléaire, bien sûr, et dans le biomédical. Dans les autres domaines, c'est plutôt exceptionnel.

– Les relations avec vos filiales ne sont pas toujours faciles. Ainsi, la direction de Framatome vous a accusé récemment de vivre de subventions publiques et de vouloir l'appauvrir. Qu'en pensez-vous ?

– En ce qui concerne le financement, il faut distinguer la recherche et l'industrie. Comme dans tous les pays du monde, la recherche est financée sur fonds publics. Nous essayons ensuite de la rentabiliser.

» Le groupe industriel, lui, est un groupe industriel à part entière. Il ne reçoit pas de subventions et il est normalement financé par les dividendes qu'il peut recevoir des filiales et par l'argent qu'il peut collecter sur les marchés financiers. C'est pour cela que nous avons créé CEA-Industrie. C'est dans cet esprit que nous avons préparé une émission de titres participatifs de l'ordre de 500 millions de francs, qui pourraient être convertibles en certificats d'investissement. La date d'émission sera déterminée au mieux des opportunités du marché.

» Nous avons une politique qui consiste à laisser dans les filiales tout l'argent qui est nécessaire pour leur développement. Vis-à-vis de Framatome, nous y avons toujours veillé. Les dividendes que le CEA a reçus sont par conséquent relativement modestes, bien inférieurs à l'argent qu'il a mis dans la société.

– Pensez-vous que l'on a toujours besoin d'un CEA dans sa forme actuelle ?

– Le meilleur jugement est celui du succès. Le missile M4 livré au sous-marin *l'Inflexible*, le réacteur surgénérateur, Super-Phenix, qui démarre dans des conditions tout à fait remarquables, l'Office de robotique, qui, six mois après sa création, remporte un certain nombre de succès, la place de premier exportateur français au Japon qu'occupe notre filiale COGEMA : tout ceci montre que le CEA est un organisme dynamique et capable de réussir. »

Propos recueillis par
J.-F. AUGEREAU.

*** Administrateur général du CEA.**



LE CONSENSUS NUCLÉAIRE

CHAMPIONS FRANÇAIS ET AMBITIONS TRICOLORES

Même si les résultats commerciaux ne sont pas toujours à la hauteur de la qualité et de l'originalité des techniques françaises, leurs promoteurs ont toujours la cote. Nul doute que le reste du monde ne les considère comme les plus fins et les plus inventifs champions de la machinerie nucléaire civile.

« *COMMENT un pays comme la France, qui a construit son premier réacteur nucléaire après Shippingport* (1), *peut-il aujourd'hui tirer de l'atome près de 60 % de son électricité alors que notre industrie nucléaire peine pour atteindre les 15 % ? La France s'engage dans la technologie avancée des surgénérateurs tandis que le projet de Clinch River* [équivalent américain du surgénérateur prototype français Phénix] *est abandonné.*

» *La France produit en série quatre à six centrales nucléaires de 900 à 1 300 mégawatts à partir de plans standardisés alors que nous peinons au coup par coup sur chaque installation. Sept années lui suffisent pour construire une centrale ; quant à nous, douze à quatorze ans nous sont nécessaires. En 1995, l'énergie nucléaire fournira à la France 73 % de son électricité. Mais ce n'est pas tout : son industrie d'enrichissement de l'uranium est en compétition avec la nôtre, sur tous les fronts, pour une domination du marché mondial...* »

Le propos peut surprendre par son ton. La louange est au détour de chaque mot et ce panégyrique doit presque gêner par son emphase. Mais il a le mérite d'avoir été tracé par un homme de l'art : M. John Herrington lui-même, le nouveau secrétaire d'Etat à l'énergie du gouvernement des Etats-Unis. Que l'on soit pronucléaire ou foncièrement anti, force est de reconnaître que, dans ce domaine du nucléaire civil, la France, tout en s'appuyant sur ses programmes militaires, a su prendre une place enviée. Et cela en à peine plus de vingt ans. Des preuves ? En voici.

Lorsque, en novembre 1969, le gouvernement décide de la construction, au titre du VIe Plan, de trois centrales nucléaires à uranium enrichi de type américain, les bonnes âmes ne manquent pas d'alerter l'opinion pour souligner que la France nucléaire est entre les mains du géant Westinghouse.

Balayées, donc, les équipes qui, comme celles du Commissariat à l'énergie atomique, se sont penchées sur le berceau des premières centrales nucléaires françaises de la fameuse filière graphite-gaz. Oubliée, l'indépendance technologique ? C'était sans doute aller un peu vite en besogne si l'on en juge par ce qui s'est passé au cours des années écoulées. Les équipes de recherche ont relevé la tête, les industriels se sont affirmés.

Aujourd'hui, ce sont des centrales nucléaires bien françaises et à la francisation desquelles le Commissariat à l'énergie atomique a largement contribué qui sont installées pour le compte d'Electricité de France. En témoigne le feu vert récent donné par le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur pour la mise en marche (divergence) du premier réacteur de 1 300 mégawatts de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche). Quatre tranches de ce type fonctionnent déjà, auxquelles s'ajoutent une trentaine d'autres d'une puissance de 900 mégawatts, la centrale à neutrons rapides Superphénix et deux réacteurs de la filière graphite-gaz.

Souffrance à l'exportation

Que l'on approuve ou que l'on critique cet ambitieux programme électronucléaire que le secrétariat d'Etat américain à l'énergie paraît nous envier, l'objectivité contraint à reconnaître à l'industrie nucléaire française une incontestable maturité et une place de premier plan dans ce secteur industriel. Las. Si la France a réussi sur le territoire national, elle peine à l'exportation. Un chiffre : depuis 1974, date de l'accélération des programmes nationaux en France, vingt et un réacteurs – commandes fermes non annulées – ont été exportés dans le monde dont douze par Westinghouse, six par Framatome et trois par l'allemand KWU. A cela il y a plusieurs raisons qui tiennent au fait que les marchés des grands pays industrialisés sont le plus souvent captifs, que les programmes nucléaires se sont fortement ralentis dans un contexte économique mondial en récession, et alors que les pays en voie de développement réclament beaucoup de transfert de technologie et sont en général désargentés.

Une technique donc. Une maturité incontestée, même à l'étranger et, en retour, des débouchés au demeurant modestes. Il en va de même dans les domaines des réacteurs à neutrons rapides, les surgénérateurs, dont le premier prototype mondial de taille industrielle (1300 mégawatts) vient de diverger à Creys-Malville (Isère), à quelques dizaines de kilomètres en amont de Lyon. Là encore, l'industrie française, le CEA et EdF se sont illustrés au point de faire de la France le champion incontesté de cette filière dans le monde. Que de chemin parcouru depuis le petit réacteur Rapsodie de 27 mégawatts mis en service en 1967, à Cadarache ! Que d'efforts accomplis depuis l'entrée en service, à Marcoule, du premier surgénérateur producteur d'électricité : le réacteur de 250 mégawatts Phénix !

Eurodif, usine d'enrichissement d'uranium à des fins civiles, à Pierrelatte (Drôme).

Seulement, voilà : ces machines, dont on disait qu'elles créeraient plus de matière fissile qu'elles n'en consommeraient et permettraient d'obtenir, à partir d'une même quantité d'uranium, de 50 à 70 fois plus d'énergie, arrivent sur le marché dans un contexte difficile : programmes électronucléaires ralentis ; surcapacité du parc français de centrales ; marché de l'uranium en chute libre alors que l'on avait prévu une forte tension que les surgénérateurs devaient pallier.

Dans ces conditions, quel est l'avenir d'un réacteur comme Superphénix ? Un réacteur qui, aux conditions économiques de 1984, aura coûté 14,5 milliards de francs – intérêts intercalaires non compris – auxquels il convient d'ajouter 2 milliards de francs pour deux charges de combustible, soit 50 % de plus qu'un réacteur de 1300 mégawatts à eau légère et uranium enrichi. Quant au prix du kilowatt-heure produit par la centrale de Creys-Malville, il devrait être le double de celui fourni par les réacteurs actuellement en service.

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU CEA : L'ÉNERGIE L'ARRA

(Suite de la page III.)

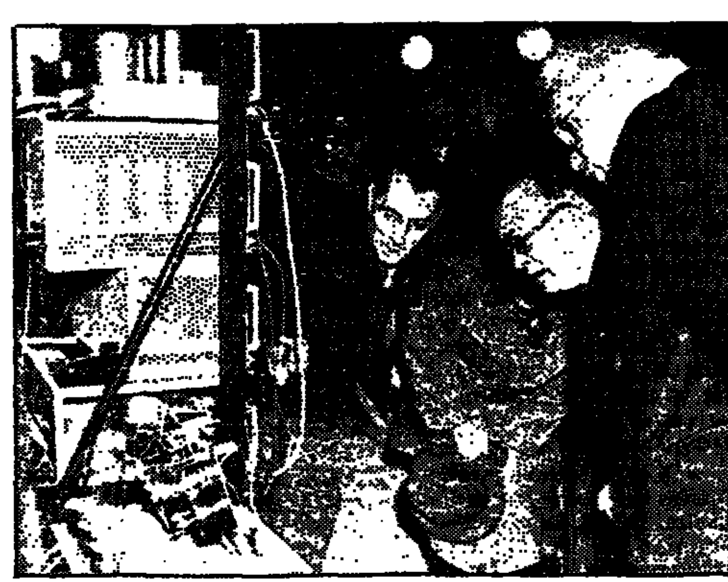
Indépendant, le CEA n'en est pas moins rattaché très étroitement au pouvoir politique : l'administrateur général chargé de la gestion de l'établissement a le titre de « délégué du gouvernement », et le Comité de l'énergie atomique, organe de tutelle politique, rassemble autour du premier ministre les plus hauts fonctionnaires de l'Etat. La direction est bicéphale : au côté de l'administrateur général, un haut commissaire, choisi parmi les savants, assume l'impulsion scientifique et technique. Le premier poste est confié à Raoul Dautry, le second à Frédéric Joliot-Curie. Ils guideront le CEA pendant ses cinq premières années.

Le Commissariat devient ainsi le premier organisme civil du monde uniquement chargé de l'énergie nucléaire. Si les applications militaires de l'atome sont déjà connues et d'ailleurs prévues dans les statuts du CEA, elles paraissent à l'époque encore lointaines. « *Nous pensions que c'était plus difficile et largement hors de portée* », raconte M. Goldschmidt. Les savants rassemblés autour de Frédéric Joliot-Curie, lui-même membre du Parti communiste et pacifiste convaincu, travaillent dans un tout autre but. « *Nous espérions trouver une énorme source d'énergie très bon marché. Nous étions dans une atmosphère à la Jules Verne* », raconte Francis Perrin. « *Nous avions l'illusion que l'énergie nucléaire serait la panacée, même pour le problème du tiers-monde* », ajoute un autre acteur, plus modeste, de cette période « héroïque ».

La période héroïque

Car héroïques, elles le sont les premières années du CEA. Le premier siège est installé en 1946 dans un appartement de cocotte, avenue Foch, où l'unique secrétaire travaille dans une salle de bains dorée. Puis très vite la petite équipe s'installe dans le fort de Châtillon, aux environs de Paris, « *le lendemain de la dernière exécution capitale qui avait eu lieu dans les fossés* », raconte M. Perrin. Les casemates voûtées du fort sont aménagées tant bien que mal en laboratoires. On manque de tout, sauf de fonds. Le matériel est introuvable. Surtout, fait défaut l'essentiel : les matières premières. Pour construire une pile atomique expérimentale, objectif prioritaire et base de départ indispensable, il faut de l'uranium. Le CEA n'en a qu'un stock extrêmement limité, d'une dizaine de tonnes, provenant pour l'essentiel des cargaisons cachées au Maroc pendant la guerre et d'un wagon égaré par les Allemands récupéré par miracle au Havre.

Il faut donc découvrir à tout prix un gisement. Le CEA construit un compteur Geiger, embauche une équipe d'anciens du déminage et se met en chasse. En novembre 1948, le premier gisement est découvert à la Crouzille, dans le Limousin. Pour l'eau lourde, également nécessaire, les accords signés en 1940 avec la Norvégienne de l'azote se révèlent précieux, et la France obtient la livraison de la totalité de la production norvégienne. Une première pile, nommée Zoé (Zéro-Oxyde d'uranium-Eau lourde) entre en fonctionnement en 1948, et en novembre 1949 les premiers milligrammes de plutonium sont extraits. « *Zoé a été réalisée avec des moyens de garagiste. C'était du très bon bricolage* », raconte M. Etienne Bauer, l'un des pionniers, futur responsable de l'institut d'enseignement.



Décembre 1948 : Joliot-Curie au fort de Châtillon explique au président Auriol le fonctionnement de la pile atomique Zoé.

La crise politique

C'est alors qu'éclate la première crise, politique, à l'occasion du départ de Frédéric Joliot-Curie. Le Parti communiste, expulsé depuis 1947 de la coalition gouvernementale et « *gêné de voir l'un de ses membres éminent occuper un tel poste, a demandé à Joliot de rompre avec le Commissariat* », explique M. Francis Perrin. Le haut commissaire multiplie les déclarations provocatrices et va jusqu'à déclarer, en public, que si le gouvernement lui donnait l'ordre de faire l'arme atomique, il refuserait. « *S'ils ne révoquent pas, je ne sais pas ce qu'il leur faut* », confie-t-il ensuite à ses proches collaborateurs. Il est de fait révoqué le 28 avril 1950, ce qui n'empêchera par le général de Gaulle, après sa mort en 1958, de lui organiser des funérailles nationales.

Le décollage

« *Le départ de Joliot crée un très grand choc* » à l'équipe scientifique, raconte M. Francis Perrin, qui prendra sa suite un an plus tard « *à sa demande* », précise-t-il. Le choc est aggravé par la mort, à peine un an plus tard du second « père fondateur », M. Raoul Dautry. Il est remplacé par un ingénieur des mines de quarante-deux ans, alors directeur des carburants, M. Pierre Guillaumat. Ce fils de général, gaulliste convaincu, qui a fait partie des services secrets français pendant l'Occupation, nourrit les plus hautes ambitions pour le pays. Très vite, il devient le vrai « patron » et engage le CEA dans la voie d'un développement accéléré.

L'époque héroïque est terminée. Celle du décollage et des première applications militaires et civiles commence. En 1952, un premier Plan quinquennal est approuvé par le gouvernement, sur l'insistance d'un jeune député, Félix Gaillard, ministre responsable de l'énergie atomique. Convaincu auparavant par Joliot, il sera pendant cette période de gouvernements instables le principal soutien politique du CEA. L'adoption du premier Plan est l'occasion d'un choix décisif, qui provoque maints débats au sein du CEA : celui de la technique graphite-gaz, pour les deux réacteurs suivants qui doivent être construits dans le cadre de Marcoule.

Ce choix est largement imposé par les circonstances : la préparation de graphite (carbone pur) a été mise au point en France alors que l'eau lourde est toujours importée. Et la seconde voie – utilisation de l'uranium enrichi et de l'eau légère – est impossible à entreprendre rapidement faute de moyens.

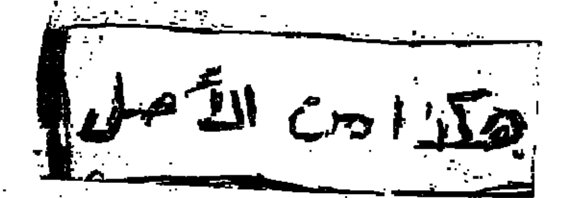
Cette option « technique » n'en conditionne pas moins une orientation fondamentale : celle des applications militaires. Car les réacteurs à graphite-gaz produisent du plutonium en grande quantité et à l'époque le plutonium n'a guère d'autre utilisation possible que la bombe (3). Un objectif de production de 50 kilos de plutonium par an est fixé par Félix Gaillard au CEA, au grand dam du haut commissaire, Francis Perrin, lequel redoute à juste titre, raconte M. Goldschmidt, « *qu'une production trop importante de plutonium n'entraîne inévitablement l'intérêt des militaires et une ingérence de ceux-ci dans les affaires du commissariat* ». La suite lui donnera raison.

Pourtant, plusieurs années durant, on ne parle pas de l'arme atomique au CEA. Les militaires insistent en vain. M. Guillaumat s'en tient à une position claire : l'arme nucléaire n'est pas à exclure mais ce n'est pas la peine de discuter tant qu'on n'a pas de plutonium nécessaire.

Tandis que la recherche fondamentale s'intensifie, permettant au CEA d'attirer des scientifiques du plus haut niveau, tous les efforts portent sur la construction de deux premiers réacteurs du centre de Marcoule, tâche à laquelle sera associée une bonne partie de l'industrie française. « *A l'époque, l'atome a un prestige énorme* », raconte Bertrand Goldschmidt, « *en 1955 il suffisait que Pechiney annonce la création d'une division nucléaire pour que les titres montent à la Bourse...* ». Le premier réacteur « G 1 » diverge en 1956, il produit des quantités significatives d'électricité – 36 000 kilowatts – et du plutonium. La matière fissile est retraitée sur place d'abord avec des moyens de fortune puis dans une usine qui sera achevée en 1958. Parallèlement, sont poursuivis et intensifiés les efforts de prospection d'uranium naturel, – à la fin des années 60, la France contrôlera 15 % des réserves du monde libre.

L'arme atomique

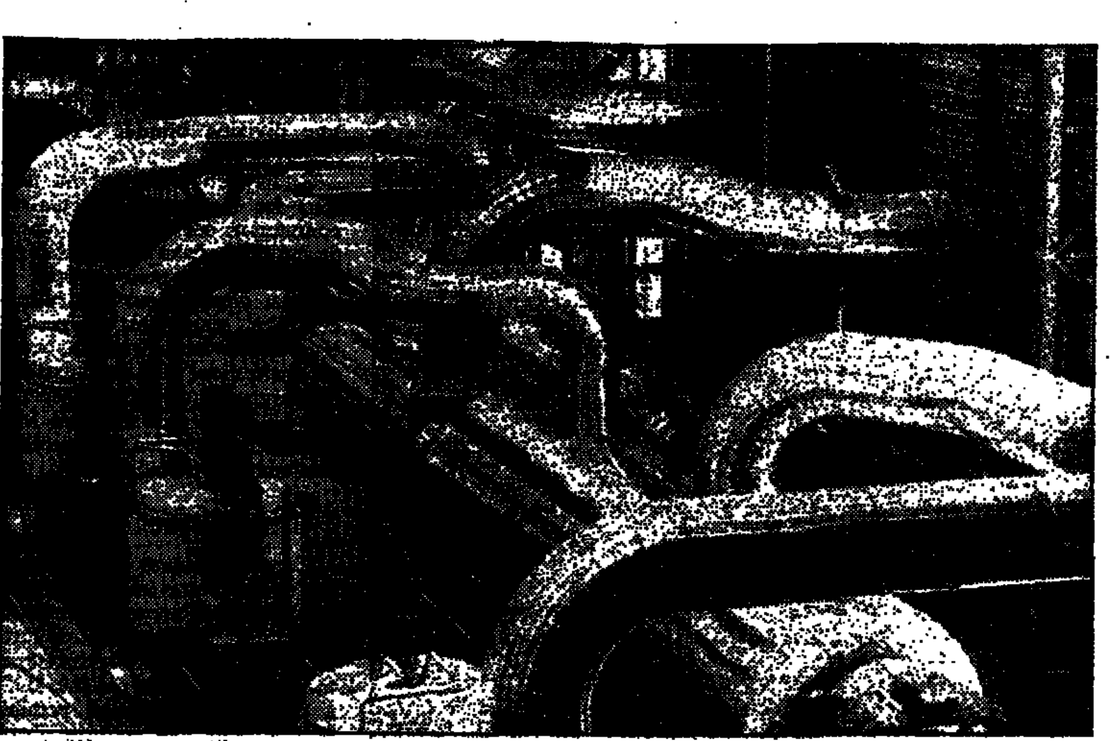
Peu à peu, l'idée de construire l'arme atomique prend corps en dépit de vives critiques, d'une part, des pacifistes – on est en pleine guerre froide, – d'autre part, des atlantistes, qui n'en voient pas l'utilité, et des obstacles dressés par la construction de l'Europe. C'est finalement Pierre Mendès France, président du conseil, qui, en décembre 1954, franchit le pas décisif, bien qu'il s'en soit toujours défendu par la suite. Il revient d'une négociation infructueuse aux Nations unies, où il s'est efforcé de convaincre les responsables atomiques de renoncer à leur essais atmosphériques et d'amorcer ainsi un désarmement. Le 26 décembre 1954, il convoque dans son bureau une réunion où tous les ministres intéressés et les personnalités compétentes – en tout une quarantaine de personnes – donnent leur opinion sur l'armement atomique. La conclusion est nette : il faut engager un programme secret d'étude et de fabrication d'armes nucléaires et de sous-marins atomiques : « *Quand on est assis à une table de conférence, il vaut*



LE CONSENSUS NUCLÉAIRE

par Jean-François Augereau

Là encore, une percée française enviée, mais des débouchés économiques beaucoup plus lointains que ce qui avait été imaginé. Même si, pour conserver l'expérience acquise et donner aux équipes de Superphénix des raisons de se motiver, un accord a été signé en janvier 1984 entre la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique et la Grande-Bretagne (2), force est de reconnaître que l'on se hâtera lentement pour donner une suite à Superphénix. Quand bien même les coûts des prochains surgénérateurs seraient, comme l'affirment les experts, de 30 % inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui. Quand bien même le prix de l'énergie produite serait, en l'an 2000, comparable à celui de celle fournie par les centrales nucléaires classiques. Alors ? Superphénix serat-il un nouveau Concorde ? Peut-être pas. Mais, ce qui est sûr pour M. Ricardo Casini, directeur adjoint de la Nersa, qui va gérer le réacteur pour le compte des électriciens français, italiens et allemands, c'est que les surgénérateurs vont dans les prochaines années subir une « traversée du désert ».


D. MAILLAC/RÉA

La centrale de Gravelines, dans le Nord.

L'usine de l'Europe

Alors tout va-t-il mal pour le nucléaire français ? N'y a-t-il que des demi-satisfactions, même si au plan technique, les ingénieurs français ont le vent en poupe ? A dire vrai, il n'en est rien, et les industriels du cycle du combustible ont quelques raisons de se frotter les mains. Ainsi en va-t-il de l'enrichissement de l'uranium, où, sous le règne de l'ancien administrateur du CEA, M. André Giraud, fut prise, en 1973, la décision de construire avec des partenaires étrangers une usine d'enrichissement de l'uranium européenne. Là encore, les Français disposaient d'un atout de taille pour être les leaders du projet dans la mesure où ils bénéficiaient des connaissances acquises avec l'usine militaire de Pierrelatte réalisée pour les besoins des forces stratégiques françaises.

Aujourd'hui, l'usine civile de Tricastin tourne. Parfaitement, mais à puissance légèrement réduite en raison du ralentissement des programmes électronucléaires. On est loin des déclarations fracassantes de 1974, selon lesquelles EURODIF pourrait mettre en chantier une seconde usine d'enrichissement de l'uranium. Le gros de la reprise n'est hélas que pour demain même si actuellement EURODIF reprend de la vigueur et taille parfois des croupières aux Américains sur leur propre territoire. Comme le remarque M. Gérard Renon, actuel administrateur du CEA, *« le ralentissement des programmes ne doit pas cacher qu'il y a un très gros marché du cycle du combustible »*.

« Ce marché est en croissance. Nous y avons pris une part importante que nous augmentons chaque année », mais, pour y rester présent, ajoute-t-il, *« il nous faut développer les technologies du futur, par exemple l'enrichissement par voie laser pour lequel la France sera prête dans le milieu des années 90 »*. Le CEA ne doit-il pas en effet mettre en service en 1987 un petit atelier de ce type d'une cinquantaine de millions de francs, surnommé A-2 (« Le monde des sciences » du 24 juillet). De quoi éviter de perdre le contact avec les Etats-Unis, qui *« ont mis le paquet sur le laser »* – et avec quels moyens : 100 millions de dollars par an ! – *« pour reprendre un territoire qu'ils considèrent comme le leur »*.

Pompes à devises

Si EURODIF, et au travers d'elle les intérêts français, fait une percée aux Etats-Unis et dans le reste du monde sur un marché dont certains experts estiment qu'il générera un chiffre d'affaires de 150 milliards de dollars d'ici à la fin du siècle, d'autres ont toutes raisons de se réjouir. Ainsi en va-t-il de la COGEMA, filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique et actionnaire principal d'EURODIF. Cette société, qui contrôle en France la quasi-totalité du cycle du combustible – extraction de l'uranium naturel, enrichissement de l'uranium, fabrication des charges destinées au cœur des centrales nucléaires, retraitement des combustibles irradiés, – est *« sortie du rouge en 1983 »* et constitue une des plus belles pompes à devises françaises.

Un exemple : celui du retraitement dans lequel COGEMA joue les leaders mondiaux. Héritière lointaine des procédés de retraitement développés à des fins militaires pour extraire le plutonium, produit par quelques réacteurs spécialisés français et nécessaire à la fabrication de certaines têtes nucléaires, la COGEMA s'est retrouvée dès sa naissance, en 1976, en charge du retraitement civil des combustibles irradiés. Dans le berceau, le CEA apportait ses compétences et les ateliers de la trop célèbre usine de La Hague (Manche). Depuis, cette branche d'activité s'est considérablement développée au point que deux nouvelles unités de retraitement de grande capacité (800 tonnes par chacune) sortent de terre sur le site de La Hague. Coût du chantier : 38,5 milliards de francs environ aux conditions économiques de juillet 1984.

De ce fait, la COGEMA sera pendant une bonne période la seule à disposer d'installations de retraitement industrielles dont la justification est fortement contestée par les tenants du non-retraitement, et confortera donc son quasi-monopole. C'est la raison pour laquelle l'une des nouvelles unités de retraitement de La Hague (UP-3) est financée par trente compagnies d'électricité de l'Europe de l'Ouest et du Japon qui ont passé avec la COGEMA des contrats de retraitement à long terme. Résultat : 67 milliards de francs de devises entre 1976 et la fin du siècle, dont 55 milliards pour la seule usine UP-3. A quoi s'ajoutent les contrats que la filiale du CEA obtient du fait de son savoir-faire dans ce domaine avec des pays comme le Japon ou l'Allemagne soucieux de disposer sur leur territoire, dans le milieu des années 90, de leur propre capacité de retraitement. ■

(1) Cette centrale nucléaire à eau ordinaire, construite par la société Westinghouse, fut le premier réacteur commercial américain. Il fut couplé au réseau le 26 mai 1958. Il fut plus tard transformé en surgénérateur refroidi par l'eau après vingt ans de service.

(2) L'accord est ouvert à une entrée des Etats-Unis et du Japon.

A L'ARRACHÉ

par Véronique Maurus

mieux avoir un couteau caché sous la table », aurait déclaré Mendès France à l'époque pour expliquer sa décision.

Le gouvernement Mendès tombe un mois plus tard, et cette décision n'est pas officiellement appliquée. Pourtant, tous les moyens seront, dès lors, progressivement et secrètement mis en place par une équipe du CEA, animée par le général Buchalet, avec l'appui du colonel Ailleret et de deux ministres-clés : Gaston Palewski et le général Koenig. Le gouvernement d'Edgar Faure, comme ses successeurs, adoptera pendant toute cette période une attitude pour le moins ambiguë. Ecoutons le général Buchalet, qui a narré cet épisode au cours d'un colloque organisé en 1984 par l'Institut Charles-de-Gaulle : le gouvernement d'Edgar Faure, explique-t-il, adopte *« une position d'attente, prudente, qui consiste à ne prendre, à l'échelon du gouvernement, aucune décision et à ne rédiger aucune instruction qui puisse lui être opposée.* (...) *Mais dans le même temps, il va laisser à ses ministres toute latitude pour agir, à leur échelon, comme ils l'entendent, à la condition qu'aucune indiscrétion ne filtre* (...).

» Cette attitude va faire précédent et être adoptée par tous les présidents du conseil jusqu'au 11 avril 1958 (...). *Désormais, à chaque nouveau gouvernement, le président du conseil désigné va être informé de l'accord verbal donné par son prédécesseur, à charge pour lui de le confirmer... verbalement. » « Nos activités,* ajoute le général, *seront toujours présentées comme des études... »*

Ainsi, pendant plus de trois ans, les travaux qui détermineront toute la stratégie française ultérieure sont menés dans la « clandestinité » la plus totale et dans des conditions acrobatiques. Les effectifs nécessaires sont recrutés en dehors de la convention collective du CEA, et constituent le Bureau des études générales qui deviendra par la suite la Division des applications militaires. Les terrains du centre B-III de Bruyère et Chatel, près d'Arpajon, sont achetés par le professeur Yves Rocard – père de Michel –, sous couvert d'une société écran « Radio-Mana » – mana veut dire grand en papou ! D'où, selon le général, une série d'*« incidents pittoresques »* avec les banques, le voisinage et l'administration qui se plaint de *« l'interdiction de pénétrer faite à ses inspecteurs par des gardiens armés avec des chiens »*. Pourtant sera construit sur ce site un laboratoire d'un type spécial, *« bloc de béton enterré de 160 mètres de long, 24 de large, sur trois étages, l'équivalent d'un cargo de 10 000 tonnes, entièrement enterré, susceptible d'entreposer quelque dizaines de kilos de plutonium et coûtant 1 milliard de francs en 1955 »*.

La fin du secret

L'ère du secret prend fin en 1958. Après la chute, en mai 1957, du gouvernement Guy Mollet, d'abord hostile à l'armement atomique du fait de ses engagements européens, puis intéressé après l'affaire de Suez, les président du conseil suivants sont favorables à la bombe. Ce n'est finalement qu'en avril 1958, six ans après l'adoption du Plan quinquennal et trois ans après l'engagement des travaux, que Félix Gaillard décide officiellement de prendre les mesures nécessaires à la réalisation dès le début de 1960 de la première série d'explosions, dans un centre d'expérimentation au Sahara en cours d'aménagement depuis la mi-1957. Cette décision est confirmée quelques mois plus tard par le général de Gaulle, de retour au pouvoir.

Commencent alors pour le CEA les heures de gloire. Pierre Guillaumat est devenu ministre des armées du général de Gaulle. L'effort atomique redevient une priorité absolue. Le budget du CEA, qui avait représenté de 1945 à 1960 *grosso modo* 2 milliards de francs par an (en francs 1985), soit, en 1955, 0,6 % du budget de la nation, gonfle au point d'atteindre 17 milliards de francs par an, soit en 1965, 4,3 % du budget total de l'Etat. La première bombe atomique a explosé à Reggane, en Algérie, le 13 février 1960, les études en vue de fabriquer la bombe thermonucléaire, dite bombe H, sont engagées aussitôt. Les effectifs de la division militaire du CEA passent de 1 320 agents en 1960 à 5 000 en 1965 puis à 8 000 en 1968. Quatre nouveaux centres de recherche sont créés. Pour produire de l'uranium enrichi, nécessaire à la fabrication de la bombe H, la construction d'une usine d'enrichissement est décidée. Ce sera Pierrelatte, qui entrera en service en 1967. Les études pour la construction de moteurs de sous-marins atomiques sont terminées en 1964, avec l'aide des Américains,qui ont fourni les premières quantités d'uranium enrichi nécessaires. L'usine de retraitement des déchets de La Hague est lancée en 1960, l'unité de Marcoule ne suffisant plus à extraire tout le plutonium nécessaire. Dans le domaine des réacteurs, une troisième pile à graphite-gaz et uranium militaire est construite à Marcoule (1963) dans des buts uniquement militaires.

Le secteur civil – production d'électricité – bénéficie par ricochet de ces réalisations. En décembre 1964, un programme de production d'électricité nucléaire est défini dans le cadre du cinquième Plan quinquennal. On prévoit d'engager d'ici à 1970 la construction de plusieurs centrales d'une capacité globale de 2 500 à 4 000 mégawatts. Une convention est signée avec EDF pour construire à Chinon trois réacteurs à uranium naturel et graphite-gaz, selon les techniques développées par le CEA. Il est entendu que le CEA se charge de réaliser les prototypes, EDF les séries. En 1964, également, le CEA vend à l'Espagne une centrale du même type.

Les « petits ingénieurs »

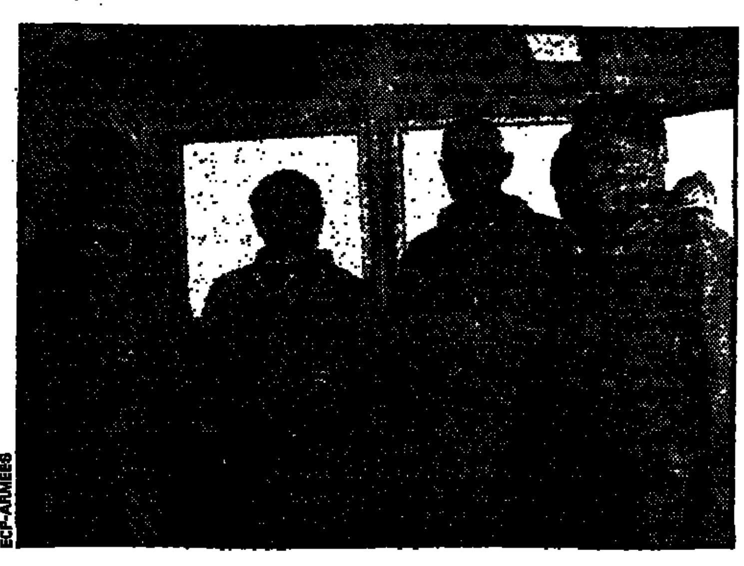
Au milieu des années 60, les premières difficultés surgissent. L'usine d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte est plus difficile à réaliser que prévu, son devis s'alourdit, ce qui provoque la colère du général de Gaulle – *« ces petits ingénieurs ne savent pas faire de devis »*, – lequel attend impatient la mise au point de la bombe thermonucléaire. En 1966, la France s'est retirée de l'OTAN et a décidé de se doter d'un armement nucléaire tactique. Trois arguments sur les cinq invoqués pour justifier cette décision sont liés directement à l'arme nucléaire. La bombe H française n'explosera finalement qu'en 1969, après celle de la Chine. Elle a été, elle aussi, très difficile à mettre au point, ce qui vaut au CEA les attaques de l'armée, laquelle tente d'attirer sous sa houlette la division des applications militaires du CEA. L'administrateur général, M. Hirsch, parvient de justesse à s'opposer à ces visées.

Enfin, dès la fin des années 60, les relations du Commissariat avec EDF se sont sérieusement envenimées. Agacée par l'impérialisme technique du CEA, désireuse de diversifier ses fournisseurs et de choisir la technique qui s'imposera dans le futur, EDF propose de construire, à la suite des réacteurs de Chinon, une série de centrales à eau légère et à uranium enrichi, selon les techniques développées par les Américains. Le CEA s'y refuse et obtient en 1967 un arbitrage favorable du général de Gaulle. A l'intérieur même du CEA, les partisans de la filière graphite-gaz et ceux de la filière à eau lourde continuent de s'opposer. Une centrale à eau lourde expérimentale est finalement construite à Brennilis, mais elle s'avère un demi-échec.

En 1969, le CEA perd la bataille. Deux comités interministériels présidés par le général de Gaulle, puis par Georges Pompidou, concluent au choix de la filière à eau légère. La crise éclate au CEA, qui venait d'être déjà passablement bousculé par les événements de mai 1968. Les deux responsables, MM. Hirsch et Perrin, démissionnent, le 1er octobre 1970, et sont remplacés par M. André Giraud, ingénieur des mines, à l'époque directeur des carburants et futur ministre de l'industrie, au poste d'administrateur général, et M. Jacques Yvon pour l'animation scientifique. Au passage, le poste de haut commissaire est supprimé et remplacé par celui de haut conseiller scientifique. Le seul maître à bord sera désormais l'administrateur général.

Lorsqu'il arrive, M. André Giraud trouve un CEA totalement désemparé. Les grandes réalisations pionnières sont achevées ou en voie de l'être. Les options technologiques remises en cause. *« EDF est en campagne, l'armée tentée et l'industrie hostile »*, raconte M. Goldschmidt. Pis, pour la première fois, le goulet d'étranglement financier se resserre. Les effectifs ont gonflé démesurément et l'absence de limite budgétaire a engendré une opulence qui ne paraît plus de mise. Les premières réductions d'effectifs nécessaires, engagées par M. Hirsch, ont achevé de traumatiser les troupes. *« En quatre mois*, explique M. Renou, ancien directeur du Commissariat, *M. Giraud bouleverse complètement le CEA, qui allait mal et qui se redresse en deux ans. »*

(Lire la suite page VIII.)


ECP-ARMÉES

Le général de Gaulle à bord du « de Grasse » à Mururoa. Eté 1966.



LE CONSENSUS NUCLÉAIRE

LA CONTESTATION COMME UNE BOUGIE SOUFFLÉE

par Marc Ambroise-Rendu

Quinze années de luttes et d'affrontements, de pétitions et de manifestes. Que sont les contestataires devenus ? Que reste-t-il de ce grand combat qu'on annonçait comme l'une des actions majeures entreprises contre les « excès » technologiques de la fin du siècle ?

LE 31 juillet 1977, trente mille garçons et filles affrontaient des escadrons de gendarmes mobiles devant les grilles électrifiées du chantier de Creys-Malville. Quelques années plus tard, cinq roquettes antichars étaient même tirées contre le blockaus de béton *en* train de s'achever.

Le 7 septembre 1985, le surgénérateur a commencé à monter en puissance sans la moindre manifestation. Et il fallait bien tendre l'oreille pour entendre quelques murmures de désapprobation. Un autre réacteur, celui de Flamanville, dans la Manche, vient à son tour de démarrer. C'est le quarantième d'un parc français – le deuxième du monde – qui comptait à peine une dizaine de piles prototypes en 1974.

Le mouvement antinucléaire français n'aurait-il été qu'une illusion, une vaine gesticulation, un *fantasme* aujourd'hui dissipé ? Pour ceux qui ont la mémoire courte, rappelons tout de même que la contestation antiatomique a démarré chez nous il y a quinze ans, plus précisément en 1970, sur le site de Fessenheim, en Alsace.

Puis elle s'est déplacée au gré des projets à travers toute la France. D'abord modeste, locale, presque folklorique, elle a subi un coup d'accélérateur avec la crise pétrolière et l'adoption sans débat, en 1974, d'un programme démesuré prévoyant la construction de quatre à cinq réacteurs par an pendant vingt-cinq ans.

Elle est surtout devenue nationale *en* 1973, avec l'appel des quatre cents scientifiques (devenus quatre mille par la suite), criant casse-cou, puis avec les prises de position des syndicalistes CFDT et celles du Parti socialiste demandant l'arrêt ou le ralentissement de cette course panique.

Sur le terrain, son sommet a été atteint en juillet 1977 avec la « bataille » de Creys-Malville, se soldant chez les écolos par un


JEANMOUGIN/VIVA

Juillet 1977 : manifestation antinucléaire à Creys-Malville.

mort et de nombreux blessés. Puis, de 1978 à 1980, les affrontements se transportèrent à la pointe du Raz, à Plogoff, extrêmement violents, mais heureusement sans victimes.

L'élection de François Mitterrand allait donner raison à l'obstination des Bretons *(« Plogoff ne se fera pas »)* et démobiliser tous les autres. Le rythme de mise en chantier des réacteurs est réduit à deux puis à une par an. En revanche, les militants sont amers car la construction du surgénérateur se poursuit, l'exploitation de La Hague aussi ; le référendum promis est décrété impossible, et la loi nucléaire mise aux oubliettes.

Mais, dès le départ, la contestation antiatomiquue avait pris son visage national, bien particulier *et, là encore, unique au monde.* D'abord, elle recrute ses cadres et ses gros bataillons dans les classes moyennes – étudiants, enseignants, scientifiques, syndicalistes de la CFDT, agriculteurs de *pointe, – mais* n'a que très rarement mobilisé les masses. Non violente par principe, elle a toujours condamné les attentats de sa frange la plus excitée sans pouvoir *la contrôler*.

Jeunes, bons enfants, décontractés, *pleins* d'imagination, les militants antinucléaires français n'ont jamais su ni voulu s'organiser. C'est leur péché originel, définitif et sans doute mortel. Car ils *avaient la prétention de s'opposer* non à quelques compagnies privées travaillant en ordre dispersé mais à un appareil d'Etat, ultra-centralisé, toujours soutenu par *une majorité politique et appuyé* sur le formidable lobby CEA-EDF-Framatome. On n'arrête pas une division blindée avec des francs-tireurs.

Qu'ils s'en défendent ou non, tous les leaders antinucléaires comptaient sur un renversement de majorité, donc sur un changement politique pour stopper le rouleau compresseur nucléaire : centrales classiques, surgénérateur, lignes haute tension, usine de traitement *du combustible*, décharges de résidus, transports, etc. La victoire de François Mitterrand en 1981 les a rassurés et totalement démobilisés.

Démobilisation générale

Comme d'autres, ces citoyens-là s'en sont remis au pouvoir pour les défendre. Puis sont venues les déceptions, mais il était trop tard. Le nucléaire a été exorcisé et même *adopté par la gauche. Il n'y* a plus de mobilisation possible hormis pour une poignée d'irréductibles.

Seuls les militants du parti écologiste les Verts *continuent imperturbablement* à demander l'arrêt du programme nucléaire ; et même contre toute raison, l'abandon de l'ensemble des réacteurs déjà en fonctionnement. La seule contestation encore populaire est celle, très localisée mais déterminée, qui se manifeste autour de chacun des sites envisagés pour installer des dépotoirs de déchets nucléaires de faible et moyenne activité.

Il est vrai que depuis les bancs de l'école primaire les Français sont fiers de leurs pionniers atomistes comme Pierre et Marie Curie, Frédéric Joliot-Curie, etc., qu'*ils* se savent bien pauvres en énergie, que les réacteurs tournent jusqu'à présent sans histoire et que dans chaque foyer on brûle tous les soirs des kilowatts *nucléaires. Autant de bonnes raisons* d'accepter l'« inévitable » et parfois même de s'en enorgueillir.

Il n'empêche que l'on n'efface pas comme cela quinze années de *controverse, la plus longue et la* plus intense qu'ait jamais eu à subir une innovation technologique. Par comparaison, le chemin de fer, l'automobile, l'électricité, l'informatique sont passés comme lettre à la poste. La technique des centrales en a subi les conséquences. *Jamais des techniciens* n'ont pris autant de précautions pour faire tourner une machine. En France, les règles de sécurité nucléaire sont draconiennes.

Jamais non plus les citoyens n'avaient reçu autant d'informations sur une nouveauté énergétique. Il faudrait une bibliothèque entière pour contenir les ouvrages, brochures et journaux publiés à l'occasion du débat nucléaire.

Celui-ci n'a pas manqué d'influer sur la vie politique. Comme l'on fait remarquer nombre d'observateurs, *la victoire* de François Mitterrand en 1981 a été due aux votes des communistes et de certains chiraquiens, mais aussi au ralliement des écolos. La crise *économique aidant* (l'augmentation annuelle de la consommation électrique est passée de 7 % dans les années 70 à 5,6 % en 1980, 3,8 % en 1981, 1,2 % en *1982, 2,6 % en 1983*), le programme de construction des réacteurs a été amputé de moitié. Malgré la pression d'EDF, il est probable qu'il ne retrouvera pas de sitôt la *cadence prévue* en 1974.

La contestation a eu encore des effets dévastateurs dans le domaine des idées : mise en doute *systématique des progrès* scientifiques et techniques, prise de conscience de leurs effets négatifs, critique des formes traditionnelles de la démocratie par délégation.

Que restera-t-il de tout cela ? Dans d'autres pays comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le mouvement anti*nucléaire a nourri la vague pacifiste*. Ce sont les conséquences terrifiantes d'un conflit nucléaire qui sont à présent en ligne de mire et par conséquent la pertinence *des politiques de défense.* ■

GUIGNOL'S BOMBE

LES sociétés et les Etats modernes sont des systèmes de plus en plus complexes et opaques. Lorsque des accidents mettent au jour des malformations ou des dysfonctionnements de ces systèmes, il faut les utiliser comme des études de cas pour le plus grand bien de nos sociétés et de nos Etats.

Dans cet esprit, la récente affaire Greenpeace me paraît *poser une série de questions* intéressantes.

Première question. Est-il pos*sible à des militaires ou à des* hauts fonctionnaires de déclencher une opération d'envergure sans avoir reçu un ordre précis de l'autorité politique ? Le qualificatif « précis » est au cœur du débat. Si le ministre de la défense a acquiescé vaguement à une suggestion plus ou moins nette formulée dans un jargon codé à tiroirs, on peut certes l'accuser de naïveté, mais pas d'avoir pris une décision politique grave et absurde.

Le fautif est celui qui a posé la question volontairement ambiguë, de manière à être couvert et non découvert. Cette pratique du « parapluie codé » existe vers les sommets, les *militaires n'en ont pas* l'exclusivité. Ces méthodes doivent être dénoncées, sanctionnées et corrigées.

Seconde question disjointe : l'attitude de la France socialiste *vis-à-vis des mouvements écologistes* antinucléaires.

La question est de savoir si l'idée d'être contre les armes nucléaires et la formidable menace qu'elles font peser sur notre avenir est une idée condamnable en soi ?

Je suis de ceux qui rappellent aux écologistes que l'énergie nucléaire a fait moins de morts que le charbon, et que les combustibles fossiles sont peut-être plus dangereux pour l'équilibre thermique de la planète que les risques de prolifération des déchets.

Je suis de ceux qui ont approuvé le président de la République lorsqu'il notait que les pacifistes étaient à l'Ouest et les SS-20 à l'Est.

Mais faut-il considérer pour autant comme des ennemis ceux qu'effraie l'éventualité apocalyptique de l'« hiver nucléaire » ? Faut-il considérer comme des associations de malfaiteurs ceux dont l'action est à l'origine de toutes les mesures de protection de notre environnement et aussi de beaucoup de nos interrogations sur l'équilibre précaire de notre planète ?

Troisième question sous-jacente : la place de la France dans le Pacifique. Veut-on se maintenir dans le Pacifique comme on voulait se maintenir en Indochine, en Afrique, en Algérie ? Ceux qui, bravant le *gouvernement, promettent* aujourd'hui la lune aux Français du bout du monde ne sont-ils *pas les mêmes qui disaient aux* Français d'Algérie *« Je vous ai compris »* pour les lâcher dans *des conditions précaires quelques* années plus tard ?

Il est urgent d'annoncer clairement la politique de la France, sans se laisser forcer la main ni par les extrémistes de tout bord, *ni* par les incidents de parcours, comme celui de Greenpeace, ni par les outrances de M. Lange.

La France restera une puissance *mondiale par sa capacité* technologique, industrielle, intellectuelle, culturelle certes, *mais aussi morale, vis-à-vis du* tiers-monde mais aussi vis-à-vis de pays comme la Chine, le *Japon ou l'Inde*.

N'entamons pas ce riche capital que le président actuel a *fait fructifier* mieux que *nul* autre. Mais, dira-t-on, la raison de notre maintien dans le Pacifique n'est-elle pas précisément la continuation de nos expériences nucléaires à Mururoa ?

Il faut poser la question tabou. Nos expériences nucléaires sont-elles actuellement indispensables à notre politique de défense ? A-t-on vraiment fait contrôler par un groupe d'experts indépendants la nécessité absolue de ces expériences ? Ou fait-on confiance au formidable lobby d'Etat qu'est le CEA ? Le maintien de ces coûteuses expériences oblitère tout. Notre politique étrangère, notre position morale mais aussi notre politique de défense elle-même. Cette dernière ne doit-elle pas être davantage orientée vers les vecteurs, l'utilisation de l'espace et les technologies nouvelles que vers la poursuite d'une mise au point nucléaire un peu « ringarde » ?

CLAUDE ALLÈGRE
Professeur à Paris-VII,
membre du Parti socialiste.

L'ÉNERGIE A L'ARRACHÉ

(Suite de la page VII.)

M. Giraud réorganise profondément le fonctionnement du Commissariat, menacé de devenir un fonctionnariat de la recherche, en imposant une gestion par objectif et en sensibilisant les chercheurs aux coûts et aux applications de leurs travaux. En deux ans, il parvient à lui redonner un *nouvel élan et le tourne vers* l'industrie, soit comme sous-traitant, soit comme maître d'œuvre.

La guerre avec EDF

Sa première tâche consiste à régler le différend avec EDF. Sa position est claire : EDF est le client. Il a raison. Le CEA doit *l'aider avec ses moyens, en* l'occurrence la maîtrise des techniques de l'eau légère liée aux recherches sur les moteurs de sous-marins. Cette stratégie n'est pas simple à faire entrer dans les faits. Il faudra beaucoup de diplomatie et de temps à l'administrateur *général pour finalement obtenir* de participer au vaste programme de construction de centrales électronucléaires (six par an) décidé au lendemain du premier choc pétrolier de 1973. M. Giraud obtient alors de M. d'Ornano, ministre de l'industrie, *l'entrée du CEA dans le capital* de Framatome, chargé de la fabrication de chaudières sous licence Westinghouse et sa participation au plan de francisation du procédé. C'est en 1975 qu'EDF, Framatome, Westinghouse et le CEA signent une série *d'accords de recherche commune* aboutissant en 1981 à l'abandon de la licence et la francisation *complète du procédé*.

Ainsi rasséréné et réorganisé, le CEA entame une nouvelle carrière, *visant* à lui assurer la maîtrise complète du cycle de l'uranium, *sur l'exemple des* compagnies pétrolières qui contrôlent la totalité de la chaîne, de l'extraction du brut à la vente de carburants.


NOVATOME

Superphénix à Creys-Malville.

Outre les mines, il faut développer l'enrichissement, totalement aux mains des Américains et des Soviétiques. Le projet Eurodif, péniblement mis sur pied avec *quatre pays européens* (Italie, Espagne, Suède, Belgique) et l'Iran, qui apporte 1 milliard de francs de prêt, permet la construction de l'énorme usine d'enrichissement de Tricastin. A l'autre bout de la chaîne est lancé l'agrandissement de l'usine de La *Hague, qui doit retraiter* les combustibles irradiés dans les nouvelles centrales à eau légère et en extraire le plutonium. Egalement financée par des fonds internationaux (japonais, allemands, suédois, etc.), elle demeure aujourd'hui le principal centre mondial de retraitement en dehors des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

Fort de ses succès, M. Giraud décide de filialiser un certain *nombre d'activités, estimant que* le cadre propice pour leur développement autonome est la société anonyme et non un organisme de recherche monolithique et tentaculaire. La création de la CISI informatique sert de test. Elle est suivie par celle, en 1976, de la COGEMA, chargée du cycle du combustible et de toute une série de sociétés plus ou moins liées à *l'énergie nucléaire*.

Enfin, le CEA se lance à grande échelle dans la construction de réacteurs surgénérateurs dits à neutrons rapides, permettant d'utiliser de l'uranium naturel et de produire plus de plutonium qu'ils n'en consomment. A l'époque, le développement accéléré de programmes nucléaires civils dans le monde laisse penser que des tensions apparaîtront avant la fin du siècle sur le marché international de l'uranium. Le *surgénérateur apparaît* comme la panacée. Après le petit réacteur expérimental Rapsodie, le réacteur Phénix est mis en service en 1975 et la construction de Super-Phénix à Creys-Malville, dans un cadre également international, est lancée en 1976. Quant au militaire, il continue sur sa lancée avec la construction de sous-marins nucléaires, la mise au point de bombes à têtes multiples permettant de pénétrer les défenses *ennemies* et le lancement des études sur la bombe à neutrons.

Le CEA est relancé et va continuer dans cette voie, se plaçant de plus en plus en sous-traitant de l'industrie et en multipliant les filiales industrielles et les axes de diversification. Au total, l'effort national en faveur de la recherche atomique a dépassé, en quarante ans, 400 milliards de francs (de 1985). L'avenir ? C'est une autre affaire. *« Le CEA a été quelque chose de fabuleux. Il est temps de s'interroger sur sa finalité »*, assure M. Etienne Bauer. *« Il est certain que les buts ambitieux des débuts n'existent plus,* conclut, plus diplomate, M. Goldschmidt, *mais le CEA reste un formidable outil pluridisciplinaire. »*

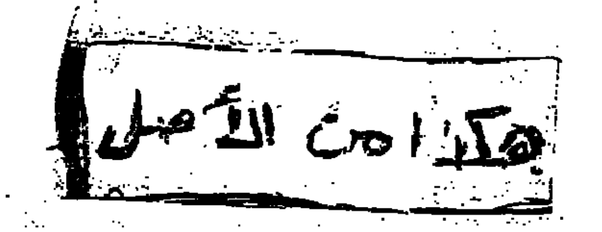
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Bertrand Goldschmidt est un des pionniers français de l'énergie atomique. Il a notamment écrit *le Complexe atomique, histoire politique de l'énergie nucléaire*, aux éditions Fayard.

(2) MM. Halban, Kowarski, Guerou, Auger et Goldschmidt.

(3) La bombe atomique a deux explosifs possibles : le plutonium ou l'uranium enrichi.

هكذا من الأصل



LE CONSENSUS NUCLÉAIRE

L'AMI-CONCURRENT ALLEMAND

par Henri de Bresson

Allié parfois réticent et industriel concurrent sur les marchés extérieurs, l'Allemagne fédérale regarde la France nucléaire avec un sentiment mitigé. Freiné dans son équipement en centrales par les menées écologistes des années 70, le pays voisin envie l'avance technologique française tout en hésitant à s'abriter sans crainte sous son seul « parapluie » militaire.

LE consensus national français autour du nucléaire, qu'il soit civil ou militaire, suscite toujours une sorte d'étonnement en Allemagne fédérale.

L'impossibilité pour les Allemands de se doter de l'arme nucléaire, mais aussi les profondes résistances auxquelles continue de se heurter le développement du programme d'équipement électronucléaire en RFA ne rendent pas très facile une comparaison entre les deux pays. Pour des raisons souvent extrêmement divergentes, le développement du programme nucléaire français, à partir des années 60, a parfois suscité des jalousies, parfois des ricanements, quand ce n'était pas une franche hostilité.

Avec le débat sur la possibilité d'une défense européenne plus indépendante, avec, aussi, le développement d'une coopération de plus en plus étroite entre les industries nucléaires des deux pays, l'atmosphère est un peu en train de changer, sans que l'on puisse encore parler d'une modification décisive de l'état d'esprit.

Sur le plan purement technologique, le modèle de l'Allemagne fédérale n'est certainement pas la France, mais les Etats-Unis ou le Japon. Il est plus fréquent d'entendre plaisanter sur la « réussite » commerciale de Concorde, que d'entendre des compliments sur les succès de l'industrie aéronautique ou spatiale française. Même si l'on concède le rôle de pionnier joué par l'industrie française, il y a longtemps qu'Airbus et Ariane sont inscrits dans la mémoire collective européenne. Quant au TGV, on vient de sortir à l'état de prototype, un concurrent allemand, l'ICE, qui, affirme-t-on, représente un nouveau bond en avant technologique.

Le nucléaire échappe un peu à cette catégorie, sans qu'on en parle trop. Il est vrai qu'avant d'être partenaires, les deux industries sont tout d'abord concurrentes pour la fourniture de centrales nucléaires sur les marchés extérieurs, ce qui donne l'occasion de comparer. A qualité et à prix sensiblement égaux, c'est l'un des rares marchés ne dépendant pas des commandes nationales où les Français sont les seuls concurrents sérieux.

Compte tenu des retards pris par le programme électronucléaire allemand dans les années 70, à la suite des manifestations antinucléaires et des hésitations des gouvernements d'alors, l'industrie nucléaire française a, en outre, pris, reconnaît-on dans les milieux industriels, une avance certaine dans des secteurs de pointe comme le retraitement et les surrégénérateurs.

Kalkar et Super-Phénix

Alors qu'on en est encore à se demander quand le premier surrégénérateur allemand de Kalkar, dont la construction est maintenant achevée, va pouvoir être mis en service, les Français ont déjà accumulé douze ans d'expérience avec Phénix et viennent de faire diverger Super-Phénix-I le 7 septembre dernier. Dans le domaine du retraitement, les autorités allemandes viennent seulement de donner l'autorisation définitive pour la construction à Wackersdorf, en Bavière, de la première usine de retraitement allemande pour laquelle la SGN, filiale de la Cogema, a signé plusieurs contrats.

Les industriels allemands redoutent maintenant de ne pas obtenir à temps l'autorisation de lancer le nouveau projet de surrégénérateur SNR-2, auquel plusieurs pays européens, dont la France, sont associés selon une formule similaire à Super-Phénix-I. Cela laisserait le champ libre aux Français pour prendre un avantage décisif, redoute-t-on, dans les milieux nucléaires allemands.

L'industrie nucléaire d'outre-Rhin ne dispose ni du carnet de commandes d'EDF, (quatre réacteurs seulement sont en construction en Allemagne fédérale), ni d'un instrument aussi puissant que le CEA, à côté duquel les centres de recherche de Karlsruhe et de Jülich sont loin d'être comparables.

La politique énergétique allemande, qui repose sur le charbon et la lignite avant de compter sur l'électricité d'origine nucléaire, ne lui attribue pas un rôle aussi important qu'en France. Compte tenu des investissements énormes nécessaires pour aller de l'avant, une collaboration avec d'autres pays européens, mais surtout avec la France, est plus à l'ordre du jour que jamais. Elle est facilitée, observe-t-on, par la plus grande indépendance dont jouissent depuis le début des années 80 les différents acteurs du nucléaire français par rapport à leur gouvernement.

La confusion qui a été entretenue entre le programme nucléaire militaire et civil français a longtemps gêné le développement d'une telle coopération. Les Verts n'accusent-ils pas les Français de vouloir utiliser le plutonium qui sortira de Kalkar et qu'ils doivent retraiter à des fins militaires ?

Le Méphisto nucléaire français a la peau dure, surtout à gauche de l'échiquier politique, où l'on proteste avec véhémence non seulement contre la force de frappe française mais aussi contre la construction de centrales nucléaires à proximité de la frontière, à Fessenheim, en Alsace, ou à Catenom, en Lorraine.



PAIREAULT/GAMMA

Centrale nucléaire de Philipsburg près de Karlsruhe.

Sécurité européenne ou atlantique

Cette confusion des genres n'a pas joué en faveur de la réputation de l'industrie. Il a longtemps été de bon ton en RFA de tenir l'arme nucléaire française comme une arme d'opérette tout juste utile à tirer de l'autre côté du Rhin, c'est-à-dire en plein territoire allemand. *« Les Français ont l'illusion qu'ils peuvent se protéger nucléairement »*, écrivait encore en août dernier l'hebdomadaire *Der Spiegel*. *« Que cette affirmation soit réaliste n'a pas d'importance – l'important est la conviction nationale que la France occupe une place à part et dispose de plus de latitude de décision dans l'alliance occidentale que, par exemple, la République fédérale. »*

La « bombinette » française comme instrument de l'égoïsme national français ! C'est, en dehors des déclarations gouvernementales officielles, forcément un peu plus respectueuses, l'impression qui a été souvent véhiculée jusqu'à un temps récent dans les discours politiques à droite comme à gauche. La force de frappe française y était davantage vue plus comme un instrument de blocage que d'intégration européenne. Soit parce qu'elle va à l'encontre de l'Europe pacifiste et dénucléarisée voulue par les Verts et une partie du SPD, soit parce que, inconsciemment ou non, elle est seulement perçue comme un élément de déséquilibre entre la France et la RFA.

L'équilibre ne peut être retrouvé que par le retour de la France dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, comme le pense M. Alfred Dregger, président du groupe chrétien-démocrate, dans un livre paru récemment, ou, au contraire, par la constitution d'une zone dénucléarisée en Europe centrale, comme l'écrivait en février 1984 Egon Bahr, principal expert du SPD en matière de sécurité, considérant que, *« à la longue, aucun gouvernement allemand ne pourrait laisser à d'autres chefs d'Etat la responsabilité de la survie de son propre peuple »*.

Avec le débat sur l'initiative stratégique du président Reagan et la nécessité d'une Europe plus indépendante sur le plan de sa sécurité, des idées nouvelles commencent à apparaître. La force de frappe française ne paraît plus tout aussi gênante, pour peu, comme l'indique le même Egon Bahr, que la France *« confirme enfin l'identité de ses intérêts en matière de sécurité avec ceux de l'Europe »*.

C'est à l'ex-chancelier Schmidt que l'on doit d'avoir le premier crevé l'abcès lors de son dernier discours devant le Bundestag, en juin 1984, où il avait affirmé la nécessité d'une étroite collaboration entre les deux pays, la France devant accepter d'étendre sa garantie nucléaire à l'Allemagne et celle-ci s'engager en contrepartie à mettre ses capacités financières au service des autres composantes de la défense commune.

« Il n'y a pas de solution à notre problème de sécurité qui serait mauvaise pour la France et bonne pour l'Allemagne, ou mauvaise pour l'Allemagne et bonne pour la France », avait, lui aussi, déclaré en mai dernier, toujours devant le Bundestag, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. H.D. Genscher. ■

JAPON : LA FIERTÉ SOUS LE « PARAPLUIE »

QUARANTE ans exactement après les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, l'allergie – ô combien compréhensible ! – des Japonais pour tout ce qui est nucléaire n'est plus ce qu'elle fut : épidermique et absolue. Sans doute les phénomènes d'aversion et de rejet demeurent-ils prononcés, pour l'immense majorité, dès que le débat glisse sur le terrain militaire. Même s'il parle moins fort, le pacifisme nippon n'est pas mort, et, un peu partout, l'idée d'une bombe atomique « made in Japan » provoque l'anathème. Hors des cercles dirigeants restreints, où on l'aborde éventuellement en sourdine, le sujet reste tabou. Au Japon, nucléaire ne rime toujours pas avec militaire.

Cela dit, l'utilisation de l'énergie nucléaire dans le domaine civil, à des fins industrielles et domestiques, est, bon gré mal gré, et par la force des choses, de plus en plus acceptée. La volonté politique, la flambée des prix pétroliers et le réalisme économique ont beaucoup contribué à cette évolution, à cette familiarisation. Un programme et quelques données chiffrées permettent de mesurer ici le chemin parcouru. Allergie ou pas, le Japon est aujourd'hui la quatrième puissance mondiale en matière de production d'énergie nucléaire, derrière les Etats-Unis, la France et l'Union soviétique. Au début de l'année, on comptait sur l'archipel vingt-huit centrales en activité (d'une capacité globale de 20 milliards de kilowatts) et pas moins de treize autres en voie de construction (soit 12 milliards de kilowatts supplémentaires). Les prévisions de production pour 1990 sont d'au moins 34 milliards de kilowatts.

A cela il faut ajouter que le Japon possède une usine (prototype) d'enrichissement et une unité de retraitement de moyenne capacité. Dans le cycle du combustible comme dans celui des matériels et technologies, les Japonais ont fait, depuis une dizaine d'années, de remarquables progrès et même, parfois, pris de l'avance.

Sur le terrain et à l'Assemblée nationale, deux grandes oppositions freinent périodiquement le développement de l'ambitieuse politique énergétique des dirigeants conservateurs et des grandes compagnies d'électricité privées. Celle des socialistes d'abord, bien que le PS japonais soit très divisé entre ceux qui sont contre le nucléaire par principe et ceux qui souhaitent, au contraire, un accommodement avec les réalités ; celle des défenseurs de l'environnement, ensuite. Un mouvement de refus des implantations de centrales nucléaires, et de création de zones communales dénucléarisées, se développe depuis peu et touche déjà plusieurs dizaines de municipalités. Il n'en reste pas moins que, dans le domaine du nucléaire civil, le Japon, deuxième puissance économique et commerciale du monde occidental, tient plutôt bien son rang.

Il en va très différemment, et cela depuis longtemps, en matière d'atome militaire. Héritage de la guerre oblige – la défaite, l'occupation et la Constitution pacifiste imposée par les Etats-Unis, – la politique de défense du Japon demeure plus ou moins strictement régie par trois grands interdits : non-fabrication, non-possession et non-introduction sur le territoire national d'armes atomiques (1). L'option nucléaire du Japon, si l'on peut dire, reste tout entière placée entre les mains de l'allié américain, sous son « parapluie » atomique.

S'il n'est plus exact aujourd'hui de présenter en raccourci le Japon comme un géant économique doublé d'un nain militaire (ses forces conventionnelles sont, en effet, les huitièmes du monde et son budget de la défense en augmentation), rien n'empêche jusqu'à présent de le considérer comme une non-entité nucléaire indépendante.

Certains, Japonais et Américains, ont essayé d'ébranler le tabou des tabous, de contourner les interdits, de préparer l'avenir nucléaire.

Livre blanc sur la défense

Dès 1957, le premier ministre d'alors, M. Nobusuke Kishi, estimait à la Diète que des armes nucléaires « défensives » ne seraient pas inconstitutionnelles. En 1970, un Livre blanc sur la défense parvenait aux mêmes conclusions. Huit années plus tard, le cabinet Fukuda, lancé dans un programme d'accélération du réarmement, reprenait les mêmes arguments. Certes, personne au sein de l'élite politique conservatrice, pas même les plus nationalistes, ne s'est risqué jusqu'à présent à recommander publiquement que les forces armées japonaises soient dotées d'armes atomiques. Certes, le Japon a signé, en 1976, le traité de non-prolifération.

Mais, tout comme dans le débat qui a présidé au réarmement, en dépit d'une Constitution qui l'interdit formellement – et faute de pouvoir la modifier malgré certaines velléités, – les interprétations successives des dirigeants visent, semble-t-il, à faire passer le problème du cadre constitutionnel rigide à celui, bien plus flexible, de la décision politique gouvernementale. Préparer le terrain, habituer insensiblement l'opinion à la version « réaliste » du pouvoir : telle semble être, ici encore, la tactique.

Reste que la stratégie n'est guère plus facile à vendre aujourd'hui qu'hier. Les partisans de l'arme nucléaire japonaise ont beau ne pas manquer d'arguments, il est douteux, alors que le simple accroissement des forces conventionnelles suscite des polémiques sans fin à l'intérieur et de vives inquiétudes chez les voisins, qu'ils puissent les faire triompher avant longtemps.

Techniquement, bien sûr, tout est possible ; le Japon possède tous les éléments nécessaires et suffisants de la filière, y compris les vecteurs, pour devenir demain, si besoin était, membre du club nucléaire militaire. Mais, politiquement, diplomatiquement, stratégiquement même, c'est une tout autre affaire.

Forcer le passage, ce serait, dans l'état actuel des choses, prendre le risque de diviser profondément la population japonaise, voire de déstabiliser la nation. Ce serait se heurter aux réactions assurément négatives de l'URSS et de la Chine – détentrices du feu nucléaire, – et probablement même de l'allié américain. Ce serait risquer de se mettre, en Asie et au-delà, dans une position diplomatique sans doute difficile – pour ne rien dire de l'économie et du commerce.

Le coût d'une politique d'indépendance nucléaire paraît, dans ces conditions, prohibitif, et celui du « parapluie » américain plutôt bon marché, même si l'orgueil et la souveraineté nationales doivent en souffrir. Tous ces éléments font qu'il est difficile d'imaginer, dans un avenir prévisible et dans un environnement international relativement stable, que les gestionnaires prudents qui ont reconstitué la puissance et le capital du Japon puissent jouer leur va-tout en misant tout à coup sur l'option nucléaire.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Le principe de non-introduction souffre sérieusement, avec la complicité embarrassée de Tokyo, du passage des navires de guerre de la flotte américaine dans les ports nippons.



NOUVELLE

THÉRAPIE DOUCE

par Sylvie Lainé

LE téléphone hoqueta dans le silence fragile du bureau. Un automatisme sans méfiance me fit décrocher avant même la première sonnerie.

La voix masculine qui demanda mon nom m'était tout à fait inconnue.

« *Bonjour*, enchaîna-t-elle. *Je suis Gabriel A..., chargé de mission à l'Office pour l'exploration interne ludique. Je recherche un spécialiste des Rencontres humaines chaotiques, et l'on m'a parlé de vous. Pouvons-nous nous rencontrer ?* »

Je n'allais pas refuser une occasion d'en savoir un peu plus sur les mystérieuses activités de l'ŒIL ! Et puis la voix était chaude. Prometteuse. J'acceptai donc et proposai une rencontre le soir même.

« *Disons à 19 heures*, fit la voix. *Le centre-ville vous convient ? Au bar du Boulimique. J'aurai un imper gris.* »

A l'heure dite, j'entrai dans le bar, le ventre un peu noué. Pas d'imperméable. Quelques gros messieurs fatigués accompagnés de créatures voyantes, de jeunes Hardos arborant leurs cicatrices sanglantes. Restait un homme seul à une table, en pull-over vert, dont les yeux me souriaient déjà.

Un peu indécis aussi, il esquissa un vague geste vers le vêtement gris plié sur la chaise voisine. Je me cramponnai à mon sac à main, et allai m'asseoir en face de lui. Il buvait un jus de tomate, je choisis un bouillon de poireau.

La douce chaleur des légumes nous mit en confiance, et sitôt qu'il eut braqué son regard vert sur le mien, je fus convaincue de l'intérêt de sa proposition.

« *J'ai besoin d'un collaborateur*, fit-il tout de go. *Une collaboratrice, c'est encore mieux.* » Il m'offrit du feu, marquant une pause que je jugeai agréablement significative.

« *Vous savez peut-être que l'amélioration des relations interpersonnelles est un des axes fondamentaux de l'exploration interne. L'aspect ludique en ce domaine est d'ailleurs essentiel. Si les expériences en cours donnent des résultats probants, il sera bientôt possible de contrôler ou de supprimer les éléments conflictuels qui apparaissent dans la plupart des relations. L'agressivité involontaire et la maladresse font des ravages, et créent parfois des blessures irréparables. Nous devrions réussir à effacer complètement ces blessures.*

— *Une forme d'autocensure ?* »

Il cligna des yeux, l'air un peu vexé.

« *Il ne s'agit pas du tout de réduire les libertés d'expression. On se tutoie ? Si tu es d'accord pour tenter l'expérience, je te garantis que tu te comporteras exactement comme tu auras envie de le faire, et moi aussi. Simplement, quels que soient les affrontements que nous pourrions avoir, ils n'affecteront pas la suite de nos relations. Tu me suis ?* »

Je voulais bien suivre, mais je ne voyais pas trop où. Il écarta les bras en un geste d'excuse.

« *Si je t'en dis plus, ça fausse toute l'expérience ! Il faut que tu restes objective !*

— *OK, je marche* », fis-je avec une sobriété digne de Bogart.

Ça l'a surpris. Il ne devait pas s'attendre à ce que j'accepte si vite. Nous décidâmes de fêter ça, et la fête fut ma foi fort réussie. Pas le moindre accrochage à effacer, la potion magique se révélait superflue ; je regagnai mes pénates au petit matin, charmée par les bons offices de l'Exploration interne.

Gabriel me téléphona dès le lendemain matin.

« *On se voit ce soir ? Il faut que je t'explique ton travail.*

— *Au restaurant ?*

— *Si tu veux. Je passe te chercher à ton bureau.* »

Nous optâmes pour un repas libanais. Pendant le trajet, si Gabriel fit preuve d'une certaine réserve, je me sentais pour ma part d'excellente humeur. Cet homme calme, dont le maintien n'aurait jamais dû inspirer insolence ou irrespect, me donnait des envies de chahut, et une gaieté irrépressible et familière me poussait à lui dire les choses les plus saugrenues.

Au restaurant, nous jetâmes un bref coup d'œil au menu pour rassurer le garçon, puis Gabriel sortit des dossiers. Il m'en tendit un : la chemise était pleine de questionnaires.

« *Celui-là, il faut que tu le remplisses tout de suite. J'aurais dû te le donner hier. Je ne sais pas où j'avais la tête.* »

Je retins à temps un avis sur la question et sortis un stylo. Trois pages de questions visiblement destinées à établir un profil psychologique, du style : « *Avez-vous parfois l'impression que l'on vous dévisage avec hostilité lorsque vous pénétrez dans un lieu où vous ne connaissez personne ?* » Eh bien, il arrive que l'on vous dévisage *vraiment* avec hostilité. Etes-vous déjà entré dans un bar Hardos branché pour demander s'il y a un téléphone ?

Je calai à la dixième question et refermai le dossier. « *J'en garde un peu pour le dessert*, dis-je pour le rassurer. *J'ai déjà oublié ce que je voulais commander.* »

Il me retendit le menu avec courtoisie. Dans l'humeur où j'étais, le code civil lui-même m'aurait paru hilarant. Je choisis tout ce qui portait les noms les plus invraisemblables. Puis je demandai à Gabriel s'il avait l'impression qu'on le dévisageait avec hostilité. Après un instant de perplexité, il rit, un peu gêné.

« *Ce n'est pas moi qui ai établi le questionnaire. En fait, ce qui compte, ce sont les comptes-rendus que tu devras me remettre au fur et à mesure.*

— *A chacune de nos rencontres ? Je commence ce soir ?*

— *Au moment de nous séparer, tu le rédiges et tu me le rends scellé. On les lira quand l'expérience sera terminée.*

— *Et quand sera-t-elle terminée ?*

— *Lorsque nous serons tout deux d'accord pour juger qu'il n'y a plus rien de conflictuel dans nos rapports.* »

L'issue me parut dès lors bien incertaine. Cela n'était pas pour me déplaire. Gabriel mangea de bon appétit et termina mes assiettes. *Je le taquinai sur sa ligne*, mais il m'assura qu'il n'avait pas d'estomac.

NOUS parlâmes de nous ; j'avais l'impression, ce soir-là, que ma vision habituelle des choses n'était pas tout à fait bonne ; ou plutôt que j'avais fait un petit pas sur le côté qui aurait déformé les perspectives. Ce décalage nouveau rendait tous mes mots insatisfaisants. Gabriel s'exprimait lui aussi avec un souci d'exactitude qui lui fit dire des choses imprécises et contradictoires. Ce furent des heures étranges, intenses et frustrantes, empreintes d'une quête inhabituelle qui me laissa des courbatures.

Puis nous quittâmes le restaurant, en route vers d'autres explorations dans les rues silencieuses. Nous *navigâmes longtemps d'une* escale à l'autre ; errance à deux, accord secret dans les îlots de vie de la nuit. Je retrouvais la paix, elle avait goût de fièvre, de rire et d'espoir. Dans un dernier bar, je rédigeai le compte-rendu, dont je ne savais plus si c'était un bilan ou un prétexte. Gabriel me fit boire ma cuillerée de potion et prit la sienne. J'absorbai le philtre avec un peu d'angoisse, et un sentiment d'injustice.

Nous nous revîmes deux jours plus tard, Gabriel m'avait donné rendez-vous à l'OEIL.

L'Office pour l'exploration interne était un drôle d'endroit. Un grand bâtiment plein de salles, de vacarme et de *gens*, en blouse grise, en blouse blanche, en blouse noire ; et tous en conversations animées, par petits groupes constitués au hasard ; assis sur des tables, marchant de long en large, se coupant la parole, autoritaires, péremptoires... J'errai un moment d'un groupe à l'autre, puis trouvai Gabriel seul dans un bureau. Il se leva pour m'accueillir, m'embrassa et referma la porte.

« *Je t'attendais*, dit-il. *Assieds-toi.* »

Je m'installai dans le fauteuil des visiteurs, un peu intimidée. *Gabriel dans sa blouse grise me* rappelait de douteux souvenirs d'école.

Les trois pages de questions étaient prêtes, dûment complétées par des croix approximatives. Je les lui tendis. Il les rangea sans manifester autrement de curiosité.

« *Cette rencontre sera un peu différente*, dit-il enfin. *Je voudrais te présenter des amis. Ils sont à côté.* »

*Je le suivis de couloir en esca*lier jusqu'à un sous-sol. Là, on me posa toutes sortes de questions sur mon travail. J'aurais préféré me taire. On m'expliqua aussi diverses expériences en cours sur le traitement des grands névrotiques. Je me sentais parfaitement étrangère. *Pourtant*, la psychanalyse m'avait intéressée, quelques années plus tôt. J'accueillis avec soulagement le moment de rédiger le compte-rendu.

Mais Gabriel... que dire de Gabriel ? Il me plaisait beaucoup, cet homme indéchiffrable. Et puis j'avais de vagues *souvenirs dans* la tête, des images joyeuses d'intimité complice, de tendresse partagée... Non, les images étaient trop brumeuses pour être des souvenirs. Alors, des pressentiments, peut-être ? D'un jour où la confiance nous aurait rapprochés ? C'était presque irrespectueux de l'imaginer. Je ne savais plus où j'en étais. Alors... je bus la potion. Et j'écrivis que tout cela était très intéressant et que Gabriel A... était un homme fort *sympathique*. J'aurais bien aimé relire mes premiers comptes-rendus.

Je me hasardai à appeler Gabriel la semaine suivante, pour lui proposer de m'accompagner à un vernissage. Un ami exposait des sculptures assez étonnantes, à base de morceaux de téléphones, de machines à laver et d'ordinateurs. Ses robots hybrides et monstrueux auraient pu figurer le cauchemar d'un Frankenstein de la technologie.

Gabriel parut intéressé et proposa de me rejoindre sur place. Je *fus surprise*, en arrivant, par l'exiguïté de la salle. Une quinzaine de personnes, au centre, formaient un attroupement près du tonneau et des petits fours. Laurent, qui exposait, discutait très sérieusement avec un éventuel acheteur ; je me contentai de lui faire un petit signe de la main. Je me fis servir un verre de vin, puis commençai l'exploration systématique des ferrailles barbares.

DISTRAITEMENT, d'ailleurs, avec toujours un œil sur la porte. Je n'imaginais pas Gabriel entrant ici ; son élégance un peu hautaine, ses yeux pensifs sur le remue-ménage, son silence dans le brouhaha... mais il entra. Il resta quelques secondes sur le pas de la porte, tel que je l'avais imaginé : avec cette ombre de sourire au *bord des lèvres, cette lumière* dans le regard, cette souplesse inquiète et assurée à la fois... Et je sus enfin que cet homme ne serait jamais mon amant, mon complice ni mon aimé. Qu'il était définitivement inaccessible, là à quelques mètres de moi ; et qu'il était peut-être tout *ce que j'aimais*.

Les deux évidences m'assaillirent en même temps. Cet homme, sur le pas de la porte, avait le visage inconnu, déchirant et terrifiant de l'amour ; celui qui ne ressemble à rien, mais que l'on reconnaît pourtant avec une faim ancienne, *viscérale et mortelle*. Et cet amour ne vivrait jamais. Trop beau, peut-être. Mais pas comme un rêve, car je n'aurais jamais su l'inventer.

Il me vit et je marchai vers lui, mécanique docile et anesthésiée. Il me serra la main. Je le guidai d'un téléviseur à une hotte aspirante, à une imprimante équipée de tenailles et de brodequins, en passant par un réfrigérateur à pattes qui crachait de la fumée. Je regardais Gabriel à la dérobée, comme on regarde le jardin dont les grilles vont se refermer, vous privant à jamais de la beauté des choses. Gabriel m'abandonna bientôt pour aller discuter avec Laurent. Je retournai vers mes amis, la tête vide et brumeuse.

Il revint vers moi un peu plus tard.

« *C'est l'heure de votre potion, jeune fille.*

— *Donnez-m'en double dose* », suggérai-je.

Gabriel sourit et me versa une large rasade. Je bus en le regardant avec un vague espoir de défi, dont il ne parut pas conscient. Alors je m'emparai avec résigna*tion du questionnaire* pour aller le remplir sur un coin de table.

« *Passez donc me voir demain*, suggéra-t-il en partant. *J'aurai quelque chose pour vous.* »

Je n'ai pas pu voir Monsieur A... Il était trop occupé. J'ai rédigé le rapport dans un bureau libre. Il y avait là des questions bien surprenantes. « *Eprouvez-vous envers Gabriel A... un quelconque sentiment de colère ou de rancune ?* »

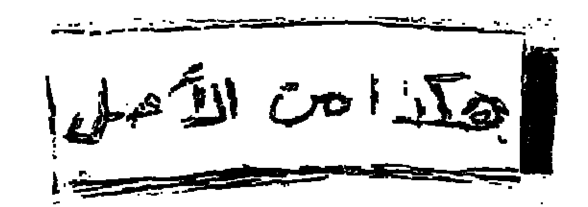
Et pourquoi donc aurais-je dû en vouloir à ce monsieur ? Sa réunion semblait importante. Et puis il s'était excusé. Je le connaissais peu, mais apparemment c'était quelqu'un de très bien. Très correct. Il y avait là quelque chose qui m'échappait. Je n'avais vraiment pas grand-chose à écrire.

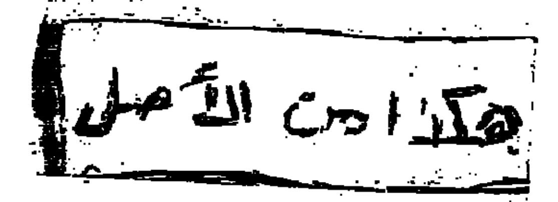
A mon retour au bureau, je trouvai Monsieur A... en per*sonne*. Il me serra la main avec un sourire épanoui.

« *L'expérience est un succès total, et très rapide... Je vous remercie encore pour votre collaboration.* » Il me tendit un chèque, que je n'étais pas sûre d'avoir gagné. Je bredouillai quelques mots confus et ressortis au soleil.

[Auteur de nouvelles de science-fiction et de poèmes, Sylvie Lainé enseigne l'informatique à Lyon.]





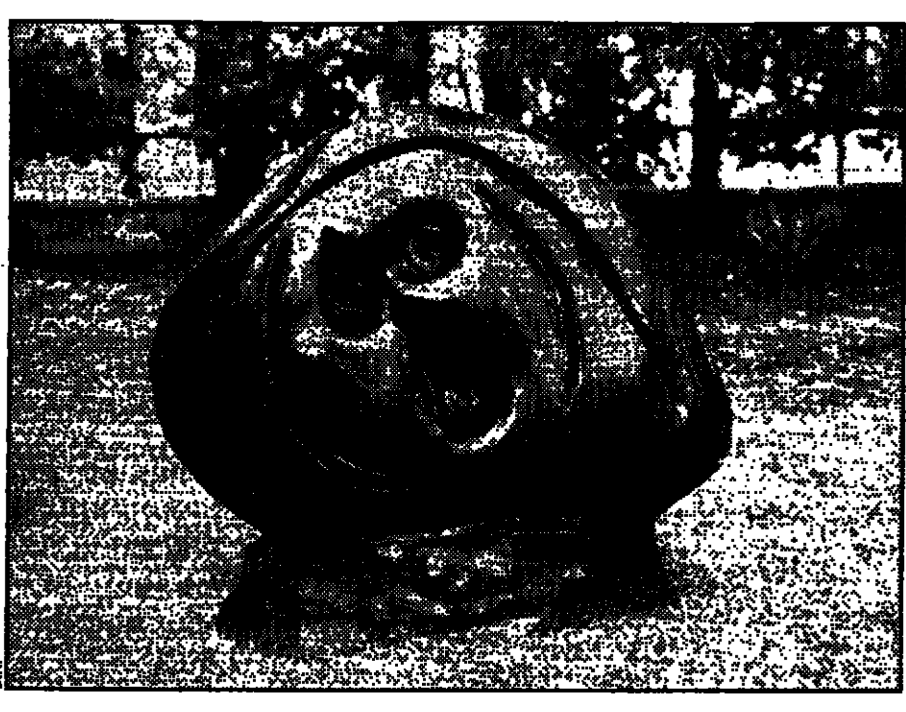


SALON

L'ART CONTEMPORAIN A VOIR ET A VENDRE

par Geneviève Breerette

Son succès auprès du public ne se dément pas : dix fois plus de visiteurs en dix ans se pressent à la Foire internationale de l'art contemporain qui installe ses cimaises jusqu'au 13 octobre sous la verrière du Grand Palais. Mais les marchands sont partagés. Iront-ils ? N'iront-ils pas ?



D.R.

Miro, sculpteur.

Créée il y a onze ans, la Foire internationale de l'art contemporain (FIAC), n'a cessé de grandir, de prendre de l'importance au plan national et international. Accueillant 9 000 visiteurs en 1974 à la Bastille, elle est passée à 107 000 curieux en 1984 au Grand Palais. Dix mille visiteurs en moyenne par jour l'année dernière, soit plus que les grandes expositions des musées : pour Renoir, record récent, on comptait 8 584 entrées payantes par jour.

Aussi, la plupart des galeries françaises aimeraient-elles en être, pour se faire connaître, sinon pour vendre. Cet afflux d'exposants français encombre un peu les organisateurs de la Foire, qui cherchent à peaufiner son image de marque internationale.

« *Nous avons tenté cette année de faire sur le papier une FIAC idéale, qui soit véritablement internationale*, explique Daniel Lelong, président du comité d'organisation et directeur de la galerie Maeght-Lelong. *Pour cela il fallait limiter la participation française, la ramener à 50 %. Il y a énormément de demandes de participation de la part des galeries parisiennes, des listes d'attente. Nous avons donc procédé par invitations. Nous avons choisi surtout les marchands qui ont un marché international. Il faut aussi permettre à des galeries qui n'ont jamais exposé de venir. Cela suppose qu'on en exclue d'autres. Le Grand Palais n'est pas extensible, et nous voulons rester au Grand Palais.*

» *Sans doute y a-t-il des injustices, j'assume tout. Et aux gens qui viennent me dire qu'ils seront en faillite s'ils ne sont pas à la FIAC, je dis : « Que faites-vous donc le reste de l'année ? »*

» *En procédant ainsi, nous avons pu faire venir seize galeries nouvelles à la FIAC. Certaines grandes galeries étrangères invitées ne sont pas forcément venues. Notamment des Etats-Unis, et par exemple Leo Castelli. Il nous a expliqué qu'il ne venait pas, car il n'avait rien de nouveau à montrer, pas de tableaux disponibles. Il vend tous ses Rauschenberg avant même qu'ils soient secs. Il faut bien réaliser que les Américains ont un marché intérieur très fort et qu'ils n'ont pas besoin de nous.*

» *Par contre, nous avons des galeries suisses importantes : Beyeler de Bâle ; et allemandes : Bischofberger, qui est venu l'année dernière pour la première fois, Zwirner de Cologne... Ce n'est pas si mal.* »

Le nouveau Suisse

Ernst Beyeler, grand marchand suisse et collectionneur, est un de ces nouveaux venus de 1985. « *J'avais toujours promis de venir une fois, pour me présenter... Je n'attends rien des foires. J'y présente des œuvres, souvent autour d'un thème. Je recherche une certaine présentation qui n'est pas commerciale. Je cherche à faire quelque chose qui soutienne les foires par ma présence. Je présenterai une sélection des artistes de ma galerie, en opposant les grands et les petits formats, depuis les classiques, Picasso et Léger, jusqu'à aujourd'hui, avec Paladino, Penck, Tapiès...* »

Mais, bien sûr, il y a déjà Bâle. « *La foire de Bâle a toujours été plus cosmopolite. La FIAC, c'est un peu, comment dire ?.. un salon. Mais c'est bien. Il ne faut pas que les foires se ressemblent. En plus de son caractère marché de l'art contemporain classique, Bâle a un aspect avant-garde que n'a pas la FIAC. La FIAC est plus spécialisée, elle a un aspect « France ». Et même ce qui vient du dehors devient un peu français, curieusement. Cela a toujours été la force de Paris d'intégrer tout ce qui vient de l'extérieur, Picasso...* »

Bâle reste, selon M. Beyeler, « *la plus grande foire du point de vue commercial, comme du point de vue non commercial. Plus complète, elle donne plus d'informations sur ce qui est nouveau. Et on est plus à l'aise à Bâle pour acheter. Il n'y a pas les problèmes d'exportation que l'on trouve à Paris ou en Italie. L'acheteur n'est pas sûr de pouvoir exporter les tableaux. La question ne se pose pas en Suisse, ni en Allemagne, ni en Angleterre.* »

Travaillant actuellement « peu » avec la France, le marchand suisse a toutefois « *l'impression que des collectionneurs nouveaux existent, qui aiment acheter des jeunes. C'est pourquoi tant de galeries marchent assez bien* ».

Il y a dix ou quinze ans, les foires de l'art contemporain se comptaient sur les doigts d'une main. Il y en avait une Allemagne (fixée maintenant à Cologne), une en Suisse (Bâle), la FIAC... Depuis 1980, elles se sont multipliées en Europe (Madrid, Bologne, Venise, Londres, Zurich, Milan) et outre-Atlantique à Chicago surtout.

Un directeur de galerie pourrait mettre la clef sous la porte et ne faire que ça : les foires. Farideh Cadot, dont la galerie, dynamique, est de celles qui animent le quartier Beaubourg, a préféré cette année la métropole américaine.

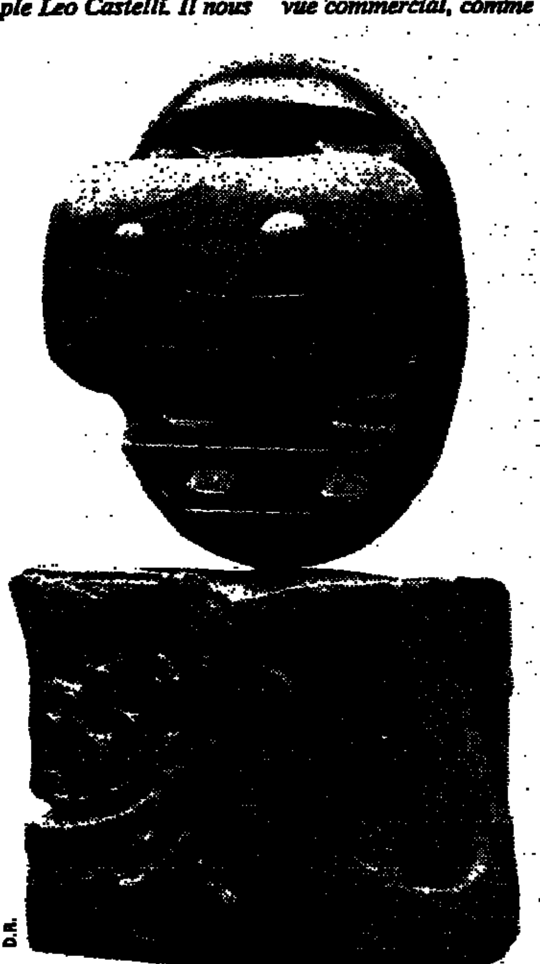
« *J'ai été à la FIAC pendant des années. Cette fois, je n'y vais pas. Il y a plus de foires en Europe que de mois dans l'année. On pourrait toutes les faire et devenir exposant de foire. Je préfère organiser des expositions chaque mois pour les artistes que je défends.*

» *Je travaille avec les collectionneurs, ils me connaissent. Je n'ai pas besoin d'aller à la FIAC.*

» *D'ailleurs, il n'y a pas assez de galeries ni d'amateurs étrangers qui y viennent. Les plus grandes galeries étrangères n'y seront pas* ».

« *C'est le concept même de foire, ce phénomène extraordinaire que je remets en question*, explique Farideh Cadot. *Il y a trop de foires, les clients sont blasés. Et on n'a pas le temps de renouveler les stocks : alors on trouve ici des œuvres qui n'ont pas été vendues là ; les mêmes tableaux de foire en foire, à Bâle, à Cologne, à Zurich, à la FIAC.* »

« *Les vrais acheteurs de l'art contemporain ne sont pas les acheteurs de foire*, estime la directrice parisienne, *c'est une affaire entre marchands, une espèce de circulation, dont les collectionneurs sont plutôt exclus. Je me demande s'il ne faudrait pas imaginer une foire annuelle, et une seule, qui pourrait se déplacer en Europe : une année à Cologne, une année à Bâle, une année à Paris... je ne sais pas. Mais en tout cas, pour l'instant, les foires c'est devenu une affaire de transport.* » ■



D.R.

TROIS MILLE ŒUVRES

La FIAC réunit au Grand Palais, jusqu'au 13 octobre, huit cents artistes, trois mille œuvres sur 15000 m² sous la célèbre verrière. Sur cent trente-trois galeries, soixante et onze sont françaises. Le pays étranger le plus représenté est, de loin, l'Italie, avec seize galeries. Viennent ensuite la Suisse, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis, les Pays-Bas, la Suède, la Grande-Bre- tagne, la Colombie, le Brésil, la Corée, la Grèce, le Japon et le Venezuela.

On annonce cent vingt-quatre « expositions personnelles », c'est-à-dire lorsqu'un artiste est représenté dans un stand par une dizaine d'œuvres, parfois moins. Certains stands proposent à eux seuls trois, quatre expositions personnelles, d'autres effectivement ne montrent qu'un artiste ; d'autres préfèrent l'ambiance foire, un échantillonnage de leurs artistes.

Ouverte de 12 heures à 20 heures en semaine, à partir de 10 heures le samedi et le dimanche, en nocturne jusqu'à 23 heures le jeudi 10 (prix d'entrée : 35 francs), la FIAC se visite aussi avec des guides, comme un musée. Quatre animateurs conférenciers, opérant habituellement au Musée national d'art moderne, conduisent des groupes de stand en stand et présentent œuvres et artistes. Durée : soixante-quinze minutes. Ils sont là pour expliquer les choses de l'art contemporain côté création, mais non point côté marché. Lors de cette visite, il ne sera en aucun cas question de prix.

RENCONTRE

LA DAME MÉMOIRE DE «LIFE»

entretien avec Doris C. O'Neil

Une exposition, un livre, une mémoire. La mémoire, c'est celle de Doris C. O'Neil, archiviste et gardienne sans reproche de la plus belle collection de photos d'actualité qu'on puisse imaginer : celle du magazine américain Life. *« Life is dead », c'était en 1972. Aujourd'hui, il revit. Ecoutons.*

ON ne donne pas d'âge à Doris C. O'Neil, même si elle dit qu'il n'y a à ce propos aucun secret : elle avait la trentaine en 1948, année où elle fut embauchée à *Life*. Comptez vous-même, ou plutôt ne comptez pas. Doris C. O'Neil appartient à cette tribu de femmes anglo-saxonnes jusqu'au bout des ongles qui font des centenaires d'un charme fou, et guillerettes avec ça. Résultat d'une vie d'infinie gentillesse, d'enthousiasme aussi.

Mais attention, derrière l'élégance, un caractère trempé, l'énergie des obstinés. La petite dame au bon sourire – ravie, enchantée de débarquer pour la première fois à Paris, et, en plus, d'être descendue au Ritz, – la gardienne et maîtresse de la *« plus grande collection de photographies cataloguées du monde »* a toujours su ce qu'elle voulait... et *regarder*, surtout regarder.

Avec le livre qui accompagne l'exposition, de juxtapositions saisissantes en rapprochements aussi malins qu'inattendus, elle a construit sur dix années d'histoire une autre histoire syncopée, composée de mouvements tantôt lents, tantôt allègres, jamais fortuits.

« Dites-nous vos images préférées.

– Je les aime toutes. Il y en a là seulement deux cents que j'ai choisies parmi 156 000. Vous voulez qu'on regarde ?

– Ce Picasso, dessinant dans l'air une bête étrange ?

– C'est Gjon Milli qui lui avait suggéré l'expérience en tenant son objectif ouvert. Ils se sont amusés beaucoup, d'abord sur une plage, ils ont continué ensuite dans une pièce obscure. Milli était un grand type, un Albanais, qui avait commencé des études d'ingénieur en électricité au MIT. Là, il a rencontré le docteur Edgerton, spécialiste de la photographie à grande vitesse.

» A l'époque, c'était nouveau. Milli adorait les ballets, l'architecture, la musique.

» J'aime beaucoup aussi l'image de Pollock laissant couler une poignée de sable sur une toile avant que la peinture ne soit sèche. Une attitude plus sensuelle, moins courante que d'autres connues de lui.

– Et vous avez placé Pollock face à Carl Jung assis au bord d'un lac dont le fond, probablement vaseux, a peut-être des craquelures façon Pollock ?

– C'est drôle, mais j'imaginais que là cet éminent psychiatre avait peut-être les pieds nus. Dmitri Kessel m'a dit que non. Tant pis. Ils vont ensemble. De même, j'ai *mis en regard* un modèle en train de se détendre après une séance de pose et la très formelle sculpture de Pauline Borghèse. »

Doris C. O'Neil était prête à nous montrer « tout »; on a regardé, l'écoutant, Churchill de dos avec son caniche, des enfants aux dos brillants dans une vague, le mur de Berlin au premier matin – ce barbelé irréel, – la fameuse image de trois reines en deuil de George VI, envoyée à *Life* par l'agence Keystone et dont personne ne saura jamais qui l'a prise...

« Tenez, encore, ce cow-boy prenant pour rire le président Eisenhower au lasso ; vous réalisez combien la vie a changé. Si quelqu'un jouait pareil tour à Reagan aujourd'hui, on serait pétrifié. Là, tout le monde rit. C'est fou !

» Fou aussi – non ? – des gens regardant des essais atomiques comme si la bombe était une jolie fusée de Halloween, sans protection. Là, des marins se cachent les yeux, pendant les essais à Bikini, et cette photo n'est jamais passée dans *Life*. L'exposition lui donne une chance d'exister ! Ainsi des milliers d'images signées des plus grands n'ont pas paru ; un jour ou l'autre elles seront vues, ne serait-ce que par les historiens.

– Une histoire de l'actualité ?

– La « collection » est sans égale : dix-huit millions de clichés, référencés, classés, trouvables. Je me suis battue comme une tigresse pour que ça reste là, dans le building Time-Life alors que tous les hommes d'affaires et managers de l'immobilier voulaient déménager les caisses qui occupent toute la largeur d'un pâté de maisons dans le quartier le plus cher de New-York. Je les comprends, ils faisaient leur travail de businessmen, moi le mien.

» Les photos, je les avais vues arriver sur mon bureau, semaine après semaine, par centaines. Chaque numéro contenait une douzaine de sujets. Le photographe *revenait*, *montrait* ses planches contact à Peggy Sergent, le rédacteur en chef, qui cochait celles qui l'intéressaient. Le photographe filait au laboratoire et travaillait lui-même au tirage avec un soin inouï. Ensuite, il y avait encore un fort taux de mortalité...

» Mais tout atterrissait en fin de compte chez moi, avait pour moi de la valeur... et montait jusqu'au plafond. Aujourd'hui, les photographes exercent en *free lance* dans leurs propres studios et sont propriétaires de leurs films. A l'époque, *Life* avait un noyau permanent de vingt-quatre photographes maison, salariés ; voilà pourquoi notre collection est si riche.

– Vous dites maison comme on dit famille. Ils étaient comment à vivre, tous ces grands ?

– Des sans peur et sans remords. Prêts à tout. Un fameux *glamour*. On les adorait, on les cajolait. Ils aimaient qu'on les aime. Ils partaient aux quatre coins du monde, dépensaient de l'argent comme si c'était de l'eau. Savaient qu'ils étaient les meilleurs. Travaillaient très dur. Mais s'amusaient très dur aussi.

» Les retours de reportage donnaient automatiquement lieu à des fêtes foldingues où ils racontaient des histoires, innombrables et hilarantes, de belles femmes, de flics, de coups reçus ou imaginés. On savait que c'était exagéré, mais on était bon public.

» Nul ne songeait à leur reprocher leurs notes de frais énormes. Des rois. Capables de passer un an sur un sujet, de perdre un temps fou pour être au bon moment là où il fallait. John Philipps est resté des mois comme ça en voyage en France à la recherche de Marcel Proust.

» Dmitri Kessel, la même chose : il sort un livre en ce moment. Beaucoup sont encore là. Je les vois : Nina Leen, Martha Holmes, on bavarde. Il y a aussi Carl Mydens, le correspondant de toutes les guerres, Ralph Morse qui a suivi toutes les expériences spatiales depuis le début. Alfred Eisenstaedt, qui veut que je prépare une exposition avec lui. Celui-là, au rythme où il a vécu, il devrait être mort. Eh bien, non, il a dépassé quatre-vingt-dix ans, bon pied bon œil. J'ai reçu un télégramme de lui ce matin, il m'aime bien, Eisie.

» Certains viennent encore au bureau, mais leur cœur est dans le passé... D'autres sont morts, Philip Hallsmann, qui prenait des tas de notes splendides en reportage ; sa femme Yvonne est venue pour l'exposition; elle avait été son élève. Une de ces grandes histoires d'amour...

» Tout le monde se souvient aussi d'Eugene Smith, de ses clashs, il voulait se mettre en page lui-même, il *démissionnait*, *revenait*. Un caractère !

– Quand s'est terminée l'aventure ? Que pensez-vous de *Life* tel qu'il est ressorti ensuite ?

– C'est embarrassant, embarrassant pour nous. Cela me gêne de parler d'aujourd'hui. La fin a été très brusque. Un jour, en 1972, nous étions en train de boucler l'édition, un type formidable nous a annoncé, le cœur brisé, que ce serait le dernier numéro.

» Il nous a dit qu'on ne pouvait pas continuer, face à la télévision, plus rapide, plus économique. Le développement était chez nous un processus lent. On avait vécu. Comme le plus beau des transatlantiques, très élégant. Mais on était perdants. Le paquebot pouvait être formidable. Tout dépendait de sa vitesse à faire les allers et retours. Les photographes de *Life* avaient été des *champions*, des Mohammed Ali ; ils se sont contentés d'écrire en tout petit « good bye » sur la couverture ultime. »

Doris C. O'Neil évoque la tristesse de ce jour-là avec la même précision, le même talent pour l'anecdote que celui qu'elle a pour se rappeler ses débuts de collectionneuse d'images.

« J'avais six ans, je me souviens, je portais une robe d'école à carreaux noir et jaune quand mon institutrice m'a montré comment elle classait par saisons des images découpées pour nous dans des magazines des citrouilles, des arbres de Noël, des raisins... un ordre impeccable. J'ai eu la scarlatine peu après et je me suis mise à composer ma propre collection, je l'emportais partout avec moi. Mon rêve était d'accumuler un million d'images.

» Plus tard, je suis entrée à l'école des arts décoratifs de *Rhode-Island, où il* y avait une collection de photos. En dix ans, là-bas, j'ai passé mon temps à rapprocher des motifs décoratifs, par exemple les nervures d'une feuille et les affluents d'un delta. Tout était bon.

» Puis un jour, j'ai vu une *exposition des photos de Life*, et mon envie a été d'entrer là. J'y suis allée. On m'a répondu que le département des expositions allait justement être fermé mais que, si je voulais, il y avait du travail de classement à revendre. J'ai accepté. J'aurai fait cela durant trente ans. Jusqu'en 1978, où j'ai su que tout était sauvé, que des gens bien allaient me succéder. J'ai dû former au moins deux cents personnes à ce travail de classification, les convaincre que les photos sont vivantes, toujours. Maintenant, je fais ce que je désirais faire au départ : des expositions. Mais en ayant vraiment appris mon métier.

– Et vous ne prenez jamais de photos ?

– Très peu. Juste quelques souvenirs. Mon rôle dans l'existence n'est pas d'ajouter au million de photos véritables que personne ne voit. J'utilise mon énergie et mes yeux à faire en sorte que les gens les regardent. »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

● Une exposition au Musée des arts décoratifs jusqu'au 4 novembre (lire l'article d'Hervé Guibert dans *le Monde* du 28 septembre) puis à Toulouse, à Lyon, à Chalon-sur-Saône. Un livre : *Life 1946-1955*, 200 pages. Broché, 150 F ; relié, 300 F.



Ci-contre : Albert Schweitzer et un charpentier surveillant la construction de l'hôpital de Lambaréné. Photographie d'Eugene Smith parue dans Life *le 15 novembre 1954.*



Ci-dessous : Les troupes françaises évacuant Hanoï. Photographie d'Howard Sochurek parue dans Life *le 25 octobre 1954.*

